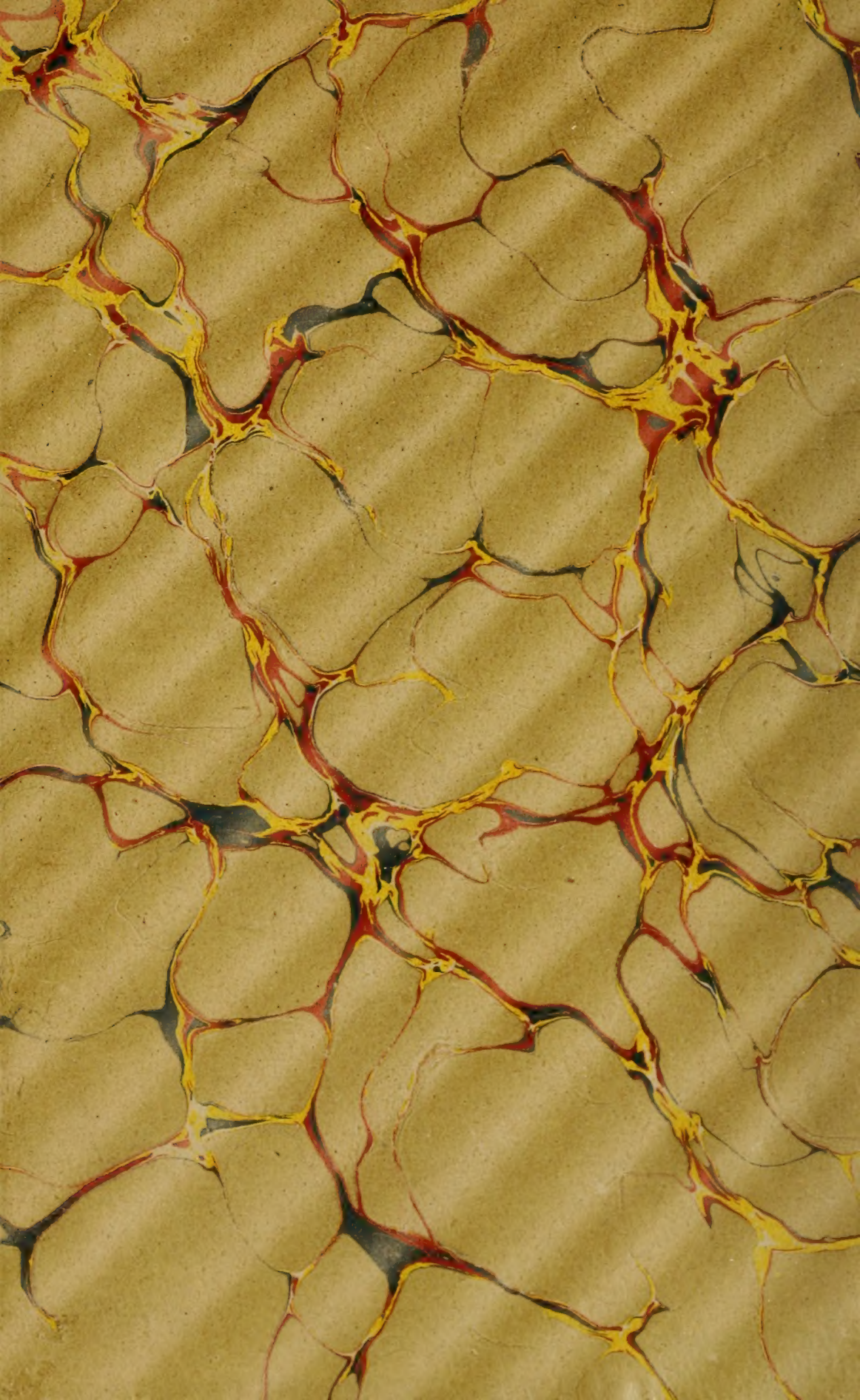
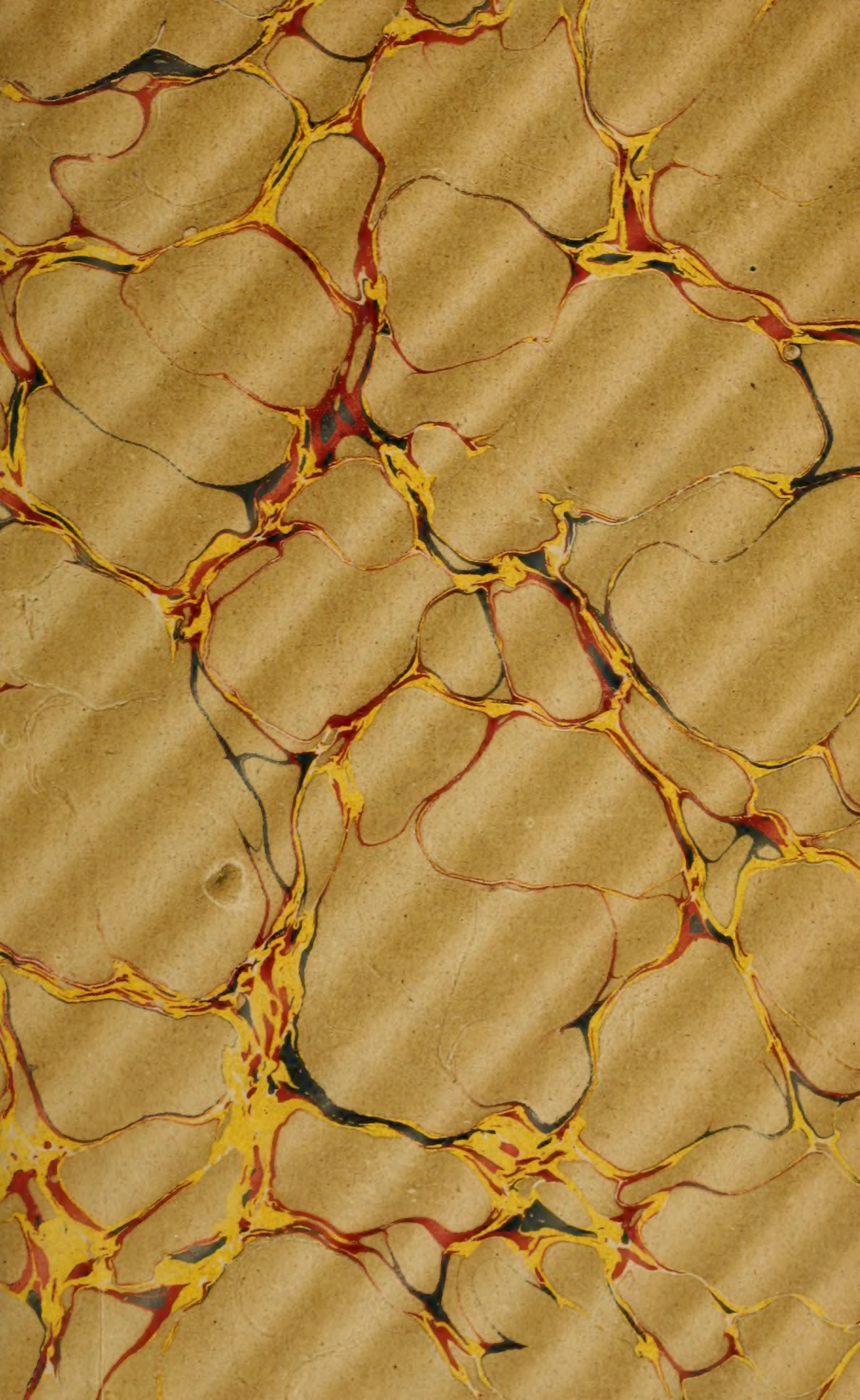
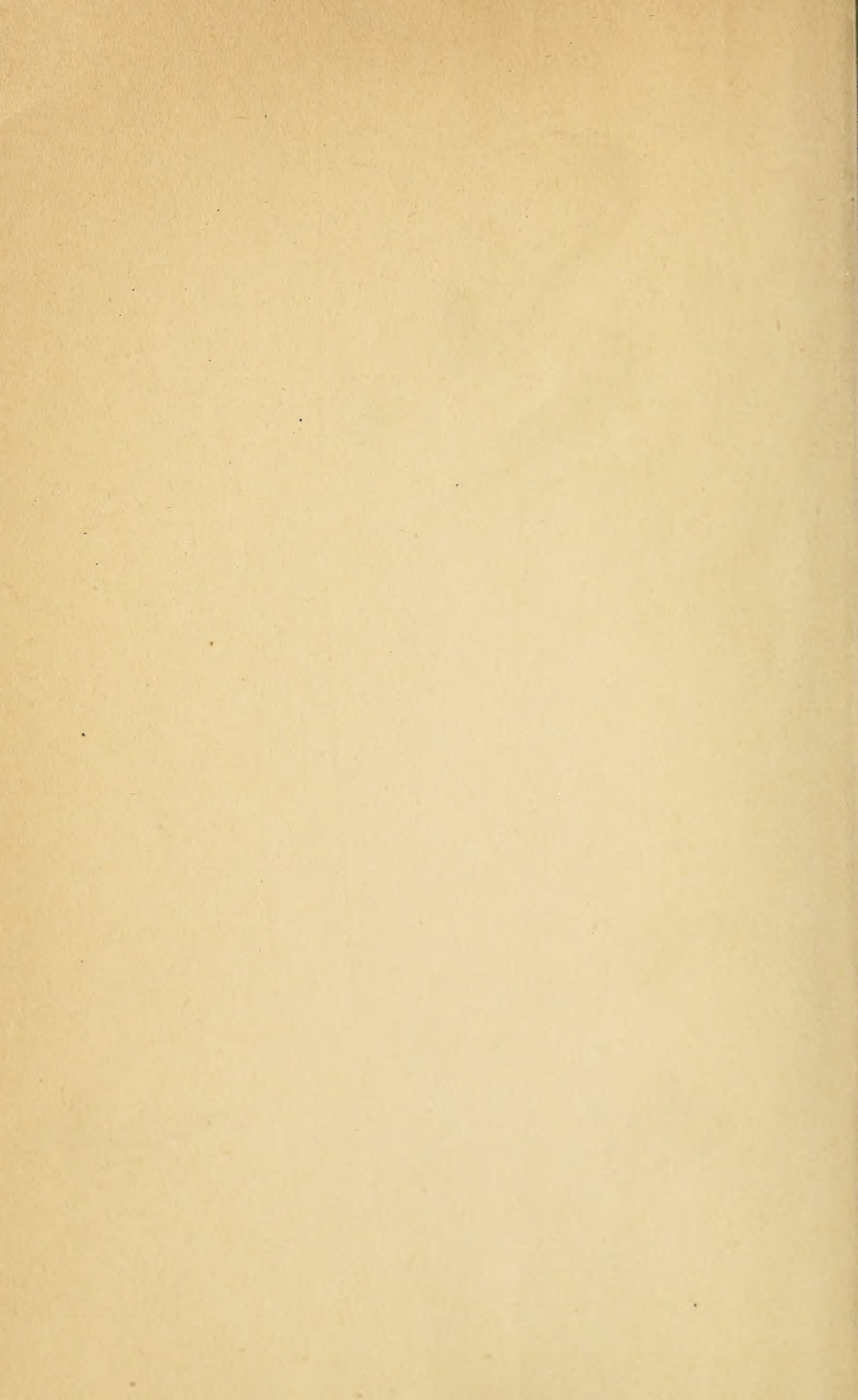




3 1761 07882420 8







Comment naît

Un Cycle de Légendes

Un Cycle de Lectures
Comme un jour

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

H Mod

L2754c

FERNAND VAN LANGENHOVE

SECRÉTAIRE SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY (BRUXELLES)

COLLABORATEUR DU BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE

Comment naît Un Cycle de Légendes

FRANCS-TIREURS ET ATROCITÉS
EN BELGIQUE

140407
17/10/16

LIBRAIRIE PAYOT ET C^{ie}

LAUSANNE

PARIS

1, RUE DE BOURG, 1

106, BOULEVARD ST-GERMAIN

1916

Tous droits réservés

Ce livre n'est point une œuvre de polémique. En l'écrivant, nous avons simplement voulu accomplir un effort conforme à l'esprit de la science.

Résolu, en dépit de débats passionnés et sans cesse renouvelés, à imposer le silence à nos sentiments personnels, nous nous sommes volontairement abstrait de notre nationalité.

En rassemblant les récits de francs-tireurs, en contrôlant leurs rapports avec la réalité, en étudiant comment ils sont nés, en tâchant d'éclairer leur genèse et leur diffusion à la lumière de la psychologie collective, nous avons repris une méthode et des recherches qui nous étaient familières dans les activités du temps de paix.

Par là, nous avons cru servir, modestement, pour notre part, non point seulement notre propre pays, qui a soif de vérité, mais tous ceux, au delà, dont la conscience est scrupuleuse, qui aspirent à comprendre les événements et à s'en faire un jugement clair.

F. V. L.

OBJET, MÉTHODE ET SOURCES DU TRAVAIL

Elaborations légendaires en temps de guerre. — Récits de la fureur populaire en Belgique. — Caractères légendaires. — Documentation limitée aux sources exclusivement allemandes. — *Informations Pax* et enquêtes de l'autorité militaire. — Leur origine et leur portée.

« Quand vient la guerre dans le pays, dit un vieux proverbe allemand, les mensonges deviennent aussi abondants que des grains de sable. »

*Kommt der Krieg ins Land
Dann gibt's Lügen wie Sand.*

La guerre actuelle n'a pas démenti cette observation populaire. Elle a provoqué l'éclosion d'un nombre considérable de récits légendaires.

Ceux-ci sont de nature diverse. Il en est qui revêtent les caractères du merveilleux, et qui relatent des interventions surnaturelles. Tel, par exemple, celui que rapporte le prélat protestant von Römer de Stuttgart, et dont il emprunte le texte, parmi d'innombrables témoignages, à une lettre de soldat :

« Nous sommes arrivés la nuit à un poste avancé, écrit le soldat. L'obscurité nous entourait, mena-

çante. Comme nous n'étions que quelques-uns, nous nous sentions légèrement angoissés ; il n'était pas possible de compter nulle part ici sur une aide humaine. Nous résolûmes alors de nous agenouiller tous ensemble et d'implorer l'aide du Tout-Puissant. Et brusquement, nous vîmes une apparition ayant une épée de flamme à la main ; elle demeura dressée devant nous. Quand, à l'aube, elle eût disparu, nous découvrîmes que nous nous étions égarés à quelques mètres de l'ennemi, et que nous avions été de cette façon miraculeusement sauvés (1). »

D'autres récits, sans comporter ces épisodes surnaturels, se caractérisent néanmoins par d'importants développements légendaires issus des circonstances de la guerre. Tel est le cas notamment de ceux qui relatent des manifestations d'une véritable fureur populaire, déchaînée en Belgique contre l'invasion allemande. Ce sont peut-être les plus nombreux et les plus caractéristiques. Ils constituent un ensemble bien défini qui se prête à une analyse objective. La présente étude leur est consacrée.

Nés dans les rangs de l'armée allemande, ces récits se sont propagés sur toute l'étendue de l'Empire, et y sont devenus objets de croyance. Les pages, qui vont suivre, s'appliqueront à démontrer qu'ils possèdent néanmoins les propriétés distinctives de la légende.

Elles établiront tout d'abord, que leur objet est directement contradictoire avec la vérité historique. Ordonnant les récits suivant le Motif thématique dont ils relèvent, elles détermineront, pour un certain nombre d'entre eux, la part du réel et la part de l'élaboration. Elles étudieront

(1) Voir *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 12 juin 1915, Ochtendblad, B. p. 4.

leur genèse ; elles mettront en lumière l'ensemble des conditions tirées de la psychologie des soldats allemands, qui font ressortir leur déterminisme et les font apparaître comme un phénomène nécessaire. Elles s'efforceront de reconstituer, d'après quelques exemples bien observés, le mécanisme de leur élaboration. Elles s'attacheront à suivre leur transmission soit orale, soit écrite, soit figurée. Elles feront connaître les individus qui en sont le support, et les moyens par lesquels s'opère leur diffusion : les lettres du front, la presse, les livres, les œuvres d'imagination, le théâtre, l'image. Elles montreront par quelles autorités de plus en plus élevées, ces récits sont successivement consacrés, le retentissement que leur donne la parole impériale, et la façon dont ils s'enracinent dans la croyance commune. Elles dégageront enfin le Thème central qui les domine tous et leur donne l'unité d'un cycle propre.

Dans une matière exposée autant que celle-ci aux plus vives controverses, en raison même de la croyance et de l'autorité attachées à ces légendes en Allemagne, il importe de n'avancer aucun fait qui ne soit authentifié par des témoignages d'une incontestable autorité. Aussi a-t-on pris pour règle — ce sera le propre de cette étude et son champ sera par là rigoureusement limité — de n'emprunter d'exemples et de ne se documenter qu'à des sources exclusivement allemandes.

Ces sources consistent, pour une large part, dans des communiqués publiés par une partie de la presse allemande, sous la désignation de : *Informations Pax* (*Pax-Informationen*). Il importe d'en faire connaître brièvement l'origine et la portée.

Il existe, en Allemagne, plusieurs organisations catholiques qui ont survécu à l'époque du *Kulturkampf*. Elles

sont consacrées à la défense de la réputation du clergé et des membres en vue du Centre. L'association de prêtres *Pax*, dont le secrétariat général a son siège à Cologne (Kuniberts kloster, 16), est de ce nombre.

Les événements de la guerre lui ont fourni, dès l'ouverture des hostilités, un champ nouveau d'activité.

Les armées allemandes avaient à peine pénétré en Belgique, que d'étranges bruits prenaient naissance. Se répandant de proche en proche, ils étaient reproduits par la presse et couvraient bientôt toute l'Allemagne. On racontait que la population belge, fanatisée par le clergé, participait perfidement aux hostilités, attaquait par surprise les détachements isolés, signalait à l'ennemi les positions occupées ; que les femmes, les vieillards et jusqu'aux enfants se livraient à d'horribles atrocités sur les blessés allemands sans défense, leur crevaient les yeux, leur coupaient les doigts, le nez, les oreilles ; que les prêtres les exhortaient, du haut de la chaire, à commettre ces crimes, leur promettant en récompense le royaume des cieux ; que, se mettant à leur tête, ils y prenaient eux-mêmes une part active.

Le public crédule ajoutait foi à ces récits. Les pouvoirs les plus élevés de l'Etat les accueillaient sans contrôle, et les couvraient de leur autorité. L'Empereur même s'en faisait l'écho, et, les prenant pour texte, élevait, dans un télégramme fameux du 8 septembre 1914, adressé au Président des Etats-Unis, les plus terribles accusations contre le peuple et le clergé belges.

Cependant, l'opinion publique, en Allemagne, s'agitait. Une vive indignation s'emparait des esprits. Elle se dirigeait surtout contre les prêtres. On les rendait responsables de la barbarie attribuée aux Belges. Chaque récit nouveau était accueilli avec des exclamations et des com-

mentaires violents. Par une pente naturelle, on étendait au clergé tout entier la colère à laquelle on était en proie. Les protestants sentaient se rallumer en eux les vieilles haines religieuses ; ils se livraient à des attaques directes contre les catholiques ; un nouveau *Kulturkampf* se déchainait.

Les catholiques ne tardèrent pas à se rendre compte de l'urgente nécessité de réagir contre cette poussée hostile.

Dans les tous premiers jours de la guerre, la *Kölnische Volkszeitung* avait, en même temps que la presse entière, reproduit sans réserve les récits sur la fureur populaire en Belgique. Dès le 16 août, dans son n° 728, elle se reprend brusquement. Elle dénonce violemment, sous le titre de *Freche und gewissenlose konfessionnelle Hetze* (Insolente et inconsciente excitation confessionnelle), la signification anti-catholique que certains organes tirent des événements de Belgique.

« On ne croirait pas que ce fût possible, écrit-elle, mais c'est un fait : *dès à présent*, à l'aube de la guerre mondiale au milieu de laquelle se trouve l'Empire allemand, quelques journaux allemands n'ont pas honte de poursuivre une excitation confessionnelle comme au temps néfaste du *Kulturkampf*. Si ce n'étaient que des feuilles de second ordre, dont il est inutile de se soucier, ce serait déjà suffisamment triste. Mais il y en a une dans le nombre, qui prétend à une certaine considération, le principal organe d'un grand parti, dans une province prussienne.

« Aussi est-il impossible de garder le silence ; il importe de donner aussitôt un exemple ; un exemple, à vrai dire, abominable. Tandis que l'Empire alle-

mand tout entier offre un magnifique spectacle de concorde, tandis que toutes les divergences de parti et de confession disparaissent et que la *seule* pensée de la protection et de la sauvegarde de la patrie agite tous les esprits, le *Hannoversche Courier* — tel est le nom du journal sans conscience, — ose écrire et imprimer sans broncher, dans son numéro 31.282 du 13 août 1914, édition du matin, l'article suivant de son correspondant belge :

« Les atrocités commises sur nos blessés font dé-
 « cidément apparaître les Belges des deux sexes
 « comme des bêtes altérées de sang. Ou a-t-on vu,
 « si ce n'est parmi les peuples barbares appartenant à
 « une époque déjà fort reculée, qu'on crevait les yeux
 « des blessés ou qu'on les égorgeait traitreusement ?
 « Cela n'était vraiment possible qu'au temps des
 « guerres des Huns ! Et maintenant, nous rencontrons
 « cela dans la chrétienne Belgique avec son gouver-
 « nement ultramontain et ses 70.000 prêtres ? Nous
 « avons ici dans une certaine mesure le renouvelle-
 « ment de la nuit de la Saint-Barthélemy, et il con-
 « vient d'aller au fond des choses, d'autant plus qu'il
 « s'agit d'extirper radicalement une semblable bar-
 « barie. »

« Le *Hannoversche Courier* voit dans les atrocités belges une manifestation de l'ultramontanisme : il en rend le « gouvernement ultramontain » et le clergé responsables ; il en appelle aux *instincts anticatholiques* de son cercle de lecteurs pour exciter contre les catholiques... »

Deux jours plus tard (n° 732, du 18 août 1914), le grand organe catholique revient sur l'« insolence inspirée par une haine confessionnelle empoisonnée » du *Hanno-*

versche Courier, et sur son « jargon de *Kulturkampf* » (*Kulturkämpferjargon*). Dès ce moment il réagit énergiquement, pour dégager la responsabilité du clergé, dans les actes d'hostilité et de cruauté que la légende attribue aux populations belges.

Mais il appartenait surtout à une association telle que *Pax*, dont c'était la raison d'être, de prendre à cet égard la défense des intérêts confessionnels menacés des catholiques allemands.

Ses dirigeants comprirent de suite que, pour arrêter le mal, il importait de le couper dans ses racines. Ils entreprirent de contrôler l'exactitude de ces innombrables récits attribuant des actes odieux aux membres du clergé belge ; ils se proposèrent de leur enlever tout crédit et d'arrêter leur diffusion par des démentis catégoriques.

Cette tâche n'était pas sans présenter de grosses difficultés. Seules étaient susceptibles de recevoir un démenti celles de ces histoires qui, par un détail circonstancié et précis, — indication de lieu ou de temps, nom de personne ou numéro de régiment, — offraient prises à un contrôle.

Les pouvoirs militaires, d'autre part, étaient seuls en mesure de mener à bien des enquêtes sur des faits ressortissant directement de leur autorité ; seuls leurs démentis auraient aux yeux du public un caractère péremptoire. Mais il était permis de se demander s'ils se prêteraient à ces investigations dans l'unique dessein de faire la justice et si, à supposer qu'elles aboutissent, ils consentiraient à publier des déclarations infligeant un démenti à des paroles impériales.

Un intérêt supérieur vint les forcer à agir. Les attaques contre la religion catholique avaient atteint une exacer-

bation telle, qu'il fallait craindre de voir la paix intérieure en Allemagne gravement menacée.

Le 17 septembre, moins de dix jours après le message de l'Empereur au président Wilson, l'état-major général de Berlin, dans une circulaire adressée aux commandants de corps, dut inviter ceux-ci à « réagir énergiquement contre la généralisation de ces histoires qui sont de nature à blesser une grande partie de la population (1). » Successivement, les commandants des VII^e, X^e et XI^e corps d'armée, prenaient des arrêtés menaçant de poursuites ceux qui se faisaient les propagateurs de ces bruits offensants pour le clergé catholique.

Le général commandant le X^e corps d'armée, par exemple, publiait à la date du 29 septembre 1914, la circulaire suivante (2) :

« Des bruits relatifs à des atrocités attribuées à des prêtres belges, et qui émanent de source ne méritant aucune foi, ont été, à différentes reprises, mis en circulation, ces derniers temps ; ils ont été étendus, de façon haineuse, au clergé catholique tout entier. L'honneur du clergé catholique ainsi que le sentiment religieux de la population catholique ont été blessés par ces bruits. La généralisation au clergé catholique tout entier, et notamment au clergé du pays, de ces actes criminels particuliers, attribués à des prêtres belges, actes dont la preuve est le plus souvent difficile à apporter, est de nature à menacer la paix confessionnelle du peuple allemand, dans ces temps difficiles, où les membres de toutes les confessions sont réunis coude à coude pour la défense de la patrie. Je

(1) Voir R. P. DUHR, *Der Lügengeist im Völkerkrieg*, p. 40.

(2) Voir R. P. DUHR, *loc. cit.* p. 41.

poursuivrai sans pitié les auteurs et les propagateurs de ces calomnies, qu'elles soient transmises par écrit, oralement, ou par l'image ; je poursuivrai également la presse dans le cas où elle participerait à cette propagation.

« Le général-commandant,
« (S) VON LINDE-SUDEN. »

C'est dans cette disposition d'esprit, et sous l'effet de ces instructions, que les autorités militaires furent amenées à donner suite aux demandes d'enquête formulées par l'association *Pax*.

Les résultats auxquels ces informations ont abouti, sont concluants. Les faits, affirmés dans les termes les plus catégoriques par des personnes qui se donnaient pour témoins oculaires, apparaissent dépourvus de tout fondement.

A mesure que de nouveaux récits étaient démentis, *Pax* s'empressait de les communiquer à la presse, en les faisant suivre des attestations de l'autorité militaire qui en établissaient l'inanité.

Ce sont ces communiqués qui, sous le nom d'*Informations Pax*, ont été publiés dans les principaux organes catholiques tels que la *Kölnische Volkszeitung*, le *Bayerische Kurier*, le *Münchener Tageblatt*, *Germania*, etc.

Un religieux allemand, le R. P. Bernhard Duhr. S. J. en a composé un recueil intitulé : *L'esprit de mensonge dans la guerre des peuples. Légendes relatives à la guerre* (1).

(1) B. DUHR, S. J., *Der Lügengeist im Völkerkrieg. Kriegsmärchen*. (München-Regensburg, Verlagsanstalt, Vorm. G. J. Manz, Buch- u. Kunstdruckerei, 1915, 72 pages).

En dehors de ce recueil, le R. P. Duhr est l'auteur d'un certain nombre d'autres publications patriotiques et religieuses : *Mit Gott für König und Vaterland!* — *Kriegsgebetbüchlein*. — *Mut und Vertrauen*. — *Trostbüchlein für Verwundete*. — *Goldkörner aus eiser-*

La présente étude y a puisé largement.

Cependant, si les *Informations Pax* ont réussi, dans une certaine mesure, à diminuer le pullulement des légendes en ce qui concerne la participation du clergé belge aux hostilités, elles n'ont point détruit le crédit, ni arrêté la transmission, des autres épisodes appartenant au même cycle. Poursuivant un but étroitement confessionnel, elles ont d'ailleurs porté leur attention d'une façon presque exclusive sur les actes répréhensibles attribués aux prêtres.

Elles n'ont pas cherché à savoir, sauf en ce qui concerne les mutilations, si les récits relatifs aux civils ne présentaient pas des caractères légendaires identiques.

Le R. P. Duhr, dans son recueil, a adopté le même point de vue.

« C'est un devoir patriotique, dit-il dans sa préface, de faire disparaître ces légendes. Rien ne nous est plus nécessaire, à nous, Allemands, surtout en ce temps de guerre, que l'union. Or, l'hostilité et les excitations confessionnelles y mettent gravement obstacle. La partie catholique de la population doit éprouver une douleur et une amertume profondes à voir constamment répandues, contre son clergé, des accusations reposant complètement dans le vide. Un calme exposé des faits est particulièrement de nature à arrêter cette propagation et à empêcher que cette hostilité ne s'aggrave (pp. 9 et 10). »

Ainsi le Père Duhr, pas plus que l'association Pax, ne s'est soucié de faire naître la vérité en dehors des intérêts confessionnels des catholiques allemands et de la paix intérieure de son pays.

nen Zeiten. — Kriegs-Exempel. — In der grossen Schicksalsstunde. — Kriegspredigten.

Il importait dès lors de rechercher dans quelle mesure, il était légitime de s'arrêter à cette limite arbitraire et d'isoler artificiellement les actes attribués aux prêtres, de ceux qui sont imputés aux civils ; il fallait enfin déterminer jusqu'à quel point le caractère légendaire des uns n'implique pas nécessairement celui des autres.

Tels sont, brièvement résumés, l'objet, la méthode et les sources de cette étude.

II

MOTIFS THÉMATIQUES DES LÉGENDES

Les récits de la fureur populaire en Belgique, dont des enquêtes allemandes officielles ont établi le caractère imaginaire, ont été pour la plupart relevés par les *Informations Pax*. Ils sont traduits ici, d'après le texte qu'en ont donné, d'une part la presse catholique allemande, d'autre part le recueil du R. P. Bernhard Duhr. Le présent chapitre est consacré tout entier à leur reproduction fidèle ; il n'y ajoute aucun commentaire. Les titres sous lesquels ils ont paru, de même que leur forme, y sont scrupuleusement respectés.

On s'est borné à les classer suivant un ordre logique. Un examen rapide suffit, en effet, à faire apparaître parmi eux un certain nombre de Motifs thématiques bien caractérisés. Le R. P. Duhr en avait déjà groupé plusieurs sous quelques rubriques générales. Sa classification sommaire a été quelque peu étendue et complétée. Elle comprend, désormais, les Motifs ci-après : la trahison, l'excitation au meurtre et au combat, les attaques traîtresses, la découverte de mitrailleuses sur les clochers, les meurtres, empoisonnements et mutilations de blessés.

Quelques récits ont été repris, qui, sans se rapporter à des épisodes localisés en Belgique, reproduisent cependant des thèmes identiques et présentent, pour cette raison, un intérêt exemplatif.

§ 1. — ACTES DE TRAHISON

Espionnage systématique par télégraphie sans fil. — Le curé et le téléphone. — Prêtres et téléphones. — Vécu (!) et cependant faux. — Téléphone souterrain et usage criminel du cadran de l'église. — Signaux et trahison à Malines. — Le curé de Petite Fosse n'a pas pratiqué d'espionnage. — Signaux du clocher de l'église. — Un prêtre innocent fusillé. — Je l'ai vu moi-même. — L'inévitable prêtre est plus qu'aimable.

R. P. Duhr. Der Lügengeist, pp. 34 à 37 :

ESPIONNAGE SYSTÉMATIQUE PAR LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

« Un uhlan racontait, en août 1914 à Ausbach, que le recteur et directeur du séminaire de Metz avait installé une station de télégraphie sans fil sur le toit de son établissement, et qu'il avait ainsi communiqué à l'ennemi des nouvelles sur les mouvements de troupes. Ce récit fit le tour de toute la ville et des environs; on y ajouta même que le recteur avait été fusillé.

« Les *Informations Pax* regurent à ce sujet le renseignement suivant :

Gouvernement de la place forte de Metz.

» 15855 : 237

Metz, 11-11-14.

« L'information reproduite dans votre lettre du 28 octobre est fausse ».

« Les *Leipziger Neueste Nachrichten* du 30 octobre 1914, n° 301, publie une correspondance militaire d'Erich

Köhrer, sous le titre : « Sur la route d'étape ». On y lit ce qui suit au sujet de Bastogne :

« Quand ils pénétrèrent à Bastogne, on ne voyait pas âme qui vive. Deux semaines se passèrent sans qu'on remarquât d'habitants. Plus tard seulement, ceux-ci se risquèrent un peu à la fois et se laissèrent amener à vendre leurs produits aux soldats. Le dernier télégraphiste, laissé seul en arrière, aurait été tué par des coups de feu tirés d'une ferme par deux sœurs et trois hommes. La ferme frappe nos regards au moment où nous quittons la gare, avec de tristes murs en ruine, dans l'obscurité ; c'est un horrible monument de l'infamie et de la stupidité belges.

« Les Pères, qui avaient installé un poste de télégraphie sans fil sur le séminaire de Bastogne, étaient plus raffinés ; ils signalaient en France ce qu'ils apprenaient sur les mouvements des troupes allemandes. Les Pères se sont dispersés dans toutes les directions, et les 700 chambrettes du grand dortoire du Séminaire viennent à point aux braves soldats du bataillon du landsturm. »

« L'autorité militaire impériale à Bastogne a donné le renseignement ci-après :

*1^{er} Bataillon d'infanterie mobile
du landsturm II. Cologne.*

Bastogne, le 6 décembre 1914.

« Il ne s'agit pas ici de religieuses, pas davantage de Pères. Il y a bien un poste de télégraphie sans fil dans le Séminaire ; mais il est uniquement destiné à l'étude et non pas à la transmission de communications. Au surplus, l'appareil ne fonctionnait plus au début de la guerre et il ne se trouvait plus dans le

Séminaire. Il ne s'agit peut-être, à la fin, que de 100 chambrettes environ. »

(s) Capitaine, chef de bataillon SCHENEN.

« Les histoires de postes de télégraphie sans fil ont déjà plusieurs précédents. La *Saale-Zeitung* publiait, le 28 avril 1914, un article ainsi conçu :

UN JÉSUITE ESPION

« Le correspondant berlinois du *Daily Mail* publie une information privée du plus haut intérêt et qui, à ce qu'il affirme, serait tenue secrète en Allemagne et ne serait pas parvenue à la connaissance du public. »

« Selon cette information, un jésuite francophile aurait fait de l'espionnage en Alsace au profit de la France. Dans le département de la télégraphie militaire en Alsace-Lorraine, on remarquait, depuis longtemps, que les communications de télégraphie sans fil avec les différents points de la frontière française étaient souvent dérangées d'une façon mystérieuse, sans qu'on parvint à en déterminer la cause. Finalement, on découvrit, sur le toit d'un séminaire de jésuites à Metz, un poste de télégraphie sans fil au moyen duquel les autorités militaires françaises étaient mises au courant de renseignements militaires allemands importants. L'appareil fut aussitôt saisi. On ignore quelles mesures furent prises contre ce singulier prêtre. »

« Les *Informations Pax* publièrent, le 8 mai, la note suivante venant d'une source autorisée :

1° « Il n'y a pas de séminaire de jésuites à Metz. »

2° « Il est faux qu'on ait découvert à Metz un poste de télégraphie sans fil au moyen duquel les autorités

militaires françaises auraient été mises au courant d'importants renseignements militaires allemands. »

3° « Il est faux qu' « un jésuite francophile » ait fait de l'espionnage systématique en Alsace-Lorraine, au profit de la France. »

« Les Jésuites à Graz (Styrie) auraient reçu sur leurs églises, en janvier 1913, des communications d'ordre militaire, par télégraphie sans fil ; mais le ministre de la guerre autrichien a déclaré le 30 janvier 1913 que cette information était fausse. »

∴

Kölnische Volkszeitung, N° 304, du 14 avril 1915 :

LE CURÉ ET LE TÉLÉPHONE

« Un blessé soigné à l'hôpital de Buer i. W. racontait que le curé de Dammweiler près de Verdun aurait été fusillé. Ce prêtre aurait eu un téléphone souterrain dans son presbytère et il aurait communiqué avec les troupes françaises.

« Les *Informations Pax* ont reçu du Ministère de la Guerre (de Prusse) le renseignement ci-après :

« En réponse à votre lettre du 14 janvier 1915 (n° F. 38), le ministère de la guerre (Bureau Militaire d'enquête sur les violations du droit de la guerre) a l'honneur de vous faire connaître que l'enquête n'a pas établi que le curé de Dammweiler ait eu dans son presbytère un téléphone souterrain, ni qu'il ait communiqué des informations aux troupes françaises ».

(S) BAUER, WAGNER.

..

Kölnische Volkszeitung, N° 429, du 29 mai 1915 :

PRÊTRE ET TÉLÉPHONE !

« Une lettre du front, adressée de Creuc, rapporte que le curé de l'endroit aurait, au moyen d'un téléphone souterrain, renseigné les positions allemandes à l'ennemi. Il aurait été arrêté et emmené le 9 décembre 1914. Les *Informations Pax* reçoivent du Ministère de la Guerre (de Prusse) l'information suivante :

« Il résulte de l'enquête ouverte que le curé de Creue a été emmené pour des raisons de sécurité ».

(S) BAUER, WAGNER.

« Le *Weilburger Anzeiger*, feuille du district d'Oberlahn a reproduit, dans son n° 286 du 8 décembre 1914, une lettre relative à la guerre, sous le titre de : « Ce que nos soldats écrivent ».

« On y lit :

« Hier, le curé de la ville voisine de R. a été pendu par nos troupes. Il avait dissimulé dans sa cave, sous des fûts de vin, un appareil téléphonique relié à l'ennemi. Le jour des morts, tandis qu'un service religieux pour nos troupes se célébrait dans l'église, il en avait informé les Français : ceux-ci aussitôt bombardèrent la ville avec de l'artillerie lourde et nous causèrent quelques pertes ».

« La ville dont il s'agit s'appelle Roye. Un extrait d'une lettre venant du front, mise à la disposition des *Informations Pax*, s'exprime à ce sujet dans ces termes :

« Je veux vous raconter à présent comment il se

fait que Roye a été bombardée de cette façon. Nous étions ici depuis cinq semaines à peu près ; les Français commencèrent tout d'un coup à tirer. Tout fut fouillé afin de découvrir s'il n'y avait pas, dans quelque coin, de fil téléphonique communiquant avec eux ; mais on ne trouva rien. Le bombardement augmentait toujours en intensité ; on fit de nouvelles recherches et on découvrit qu'un vieux prêtre catholique se tenait dans sa cave en communication avec l'artillerie française. Il fut aussitôt emmené (mais comment) et conduit à l'état-major de la division. Il passa en conseil de guerre, et celui-ci le condamna à mort ; il fut pendu le même jour ; il ne méritait pas une balle.

« Le gaillard avait tout le temps été protégé par nous ; sur sa porte on avait écrit : « Prière d'épargner, vieux prêtre, ne pas entrer ici » (Commandement général). Et finalement, voilà ce qui est arrivé ; il nous a causé malheur ainsi qu'à ses concitoyens. Il y a eu passablement de morts et de blessés. Le gaillard avait déjà 70 ans, il a couru toute la journée et a hurlé. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'il portait l'insigne de la Croix-Rouge. La fois prochaine, les prêtres devront être mieux surveillés ».

« Les *Informations Pax* ont reçu à ce sujet, du Ministère de la Guerre (de Prusse), le renseignement ci-dessous :

« Il résulte de l'enquête ouverte que les affirmations contenues dans cette lettre du front reposent sur des bruits sans fondement ».

(S) BAUER, WAGNER.



Kölnische Volkszeitung, N° 268, du 1^{er} avril 1915 :

VÉCU (!) ET CEPENDANT FAUX

« La *Schles. Ztg.* de Breslau écrivait dans son n° 721, du 14 octobre 1914 :

« Un officier blessé, actuellement en convalescence chez lui en Schlesvig, nous écrit au sujet de ses aventures sur le théâtre occidental de la guerre :

... « L'infanterie et l'artillerie se trouvaient à couvert ; elles furent cependant canonnées avec succès par l'artillerie française. Notre étonnement était grand, car il était impossible de rien voir de l'ennemi d'aucun côté et nous nous étions portés en avant à couvert. Un téléphoniste militaire suivit un fil qui courait à côté du nôtre dans le fossé de la route ; il en trouva l'extrémité dans une cave, où se tenaient le bourgmestre (maire) et le curé ; ceux-ci assuraient de là la communication et trahissaient notre position. La récompense pour cette action ne manqua naturellement pas de notre part ».

• Le Ministère de la Guerre (de Prusse) écrit à ce propos, à la date du 19 mars 1915, aux *Informations Pax* :

« L'enquête n'a pas confirmé les faits avancés dans la lettre reproduite par la *Schles. Ztg.* du 14 octobre 1914 ».

(s) BAUER, WAGNER.

..

Kölnische Volkszeitung, N° 352, du 30 avril 1915 :

TÉLÉPHONE SOUTERRAIN ET USAGE CRIMINEL
DU CADRAN DE L'ÉGLISE

« La firme Wilhelm Gerling à Darmstadt a découvert une carte postale illustrée qui représente un convoi de prisonniers français. Au milieu se trouve un vieux prêtre français de 72 ans. La légende est ainsi conçue : « Civils
« français, parmi lesquels un prêtre catholique, prison-
« niers à Darmstadt. Ils ont essayé de trahir les positions
« allemandes en se servant d'un téléphone souterrain et
« du cadran de l'église ».

« Le Ministère de la Guerre (de Prusse) communique à ce propos ce qui suit aux *Informations Pax* :

« Il résulte de l'enquête que le curé Andrieux, de Flancourt, représenté sur la carte, était suspect d'espionnage parce qu'on avait trouvé un appareil téléphonique dans sa cave. Il a été, sous cette inculpation, arrêté et conduit en Allemagne. Les poursuites judiciaires ont été abandonnées parce que la preuve de l'espionnage ne pouvait pas être apportée avec certitude ».

(S) BAUER, WAGNER.

« Le prêtre en question a déjà été reconduit en France le 3 février dernier. Il est à espérer que les cartes postales disparaîtront à présent des papeteries. »

∴

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 57 et 58 :

SIGNAUX ET TRAHISON A MALINES

« Le *Hannoversche Courier* écrivait sur Malines, dans son n° 31467 du 24 novembre 1914: »

« La cathédrale de Malines, monument historique de grande valeur, a beaucoup souffert du bombardement de la ville ; mais elle sera certainement complètement restaurée après la guerre. Le système bien connu de transmission de renseignements aux troupes belges a également été employé ici. Un prêtre, au moyen du cadran de l'horloge de la cathédrale, trahit aux Belges la position des troupes allemandes ; mais peu de temps après qu'on eût remarqué cette trahison, les cadrans furent simplement bombardés par notre artillerie et le prêtre fut emmené de la tour ».

« Les *Informations Pax* prièrent la rédaction du *Hannoversche Courier* de faciliter l'enquête officielle en faisant connaître ses témoins. Le journal répondit dans ces termes :

Hanovre, le 2 décembre 1914.

« En réponse à votre lettre du 27 novembre, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'avons aucune raison de donner plus de détails sur cette histoire. »

« Le résultat suivant, de l'enquête officielle, fut communiqué à *Pax* :

Ministère de la Guerre.

Berlin W. 66, le 31 décembre 1914.

« En réponse à votre lettre du 27 novembre, nous avons l'honneur de vous faire connaître que l'instruction a donné le résultat ci-après :

« Aussi longtemps que Malines fut en possession des Belges, la tour de la cathédrale fut employée comme poste d'observation pour l'artillerie ; elle dut, pour cette raison, être prise sous le feu de notre artillerie. Les dégâts subis par la tour à la suite de notre bombardement sont relativement peu importants ; les grands cadrans et les aiguilles furent apparemment complètement épargnés. Peu de temps après l'entrée des Allemands à Malines, la tour fut occupée et interdite à l'accès des civils.

« Le jour de l'occupation de la ville, la cathédrale et en particulier la tour ont été soumises à un long et très violent bombardement des Belges occupant Waelhem. Un témoin a observé cinq coups environ dans le cadran se trouvant du côté nord de la tour. Ce sont les obus belges qui, de loin, ont causé la plus grande partie des dégâts subis par l'église. La trahison attribuée à un prêtre, dans l'article auquel vous faites allusion, est évidemment complètement imaginaire. On n'a rien pu établir quant à l'auteur de cette nouvelle. »

Par ordre.

(S) BAUER, WAGNER.

∴

Kölnische Volkszeitung, N° 268, du 1^{er} avril 1915 :

LE CURÉ DE PETITE-FOSSE N'A PAS PRATIQUÉ D'ESPIONNAGE

« Le *Bamberg Tageblatt* du 6 octobre 1914 a rapporté, sous le titre de « Scènes de la guerre des Vosges », un récit des opérations renfermant ce passage :

« Les Français ont partout, comme on l'a déjà dit, leurs espions qui les informent par téléphone ou par signaux optiques des endroits où s'installe l'état-major.

« En ce qui me concerne, j'éprouve, par expérience personnelle, une méfiance particulière à l'égard de messieurs les curés, quoiqu'ils nous assurent le plus souvent avec des paroles dissertes que leur cœur bat aussi bien pour nous que pour leurs compatriotes, qui, on le sait, ne les traitent pas de la façon la plus aimable. Dans notre cas également, le vieux curé de Petite-Fosse ne donnait pas, du moins selon mon sentiment, une impression tout à fait rassurante. Un signal inexplicable fut donné avec la cloche de l'église ; d'autre part le prêtre s'était informé auprès d'un réserviste de la position de notre artillerie. Cette curiosité indiscreète pour des choses militaires lui fut fatale ; elle provoqua l'emprisonnement du Révérend, emprisonnement qu'il eût à partager avec tous les hommes de l'endroit. Si le curé se trouvait dans le lac, nous y étions aussi, car les Français pointaient de plus en plus près de l'endroit où nous avions notre quartier, et un coup atteignit même le pignon de la maison voisine. »

« Plus loin, l'article reproche au prêtre d'avoir caché 50 bouteilles de vin.

« Le Ministère de la Guerre prussien fait connaître aux *Informations Pax*, à la date du 15 février 1915 :

« L'enquête ouverte n'a pas démontré que le curé de Petite-Fosse ait espionné nos troupes. Par contre, le récit s'est confirmé en ce qui concerne son arrestation momentanée et le vin qu'il avait retenu ».

(S) BAUER, WAGNER.

∴

Kölnische Volkszeitung, N° 331, du 23 avril 1915 :

SIGNAUX DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

« Le *General-Anzeiger* pour Mülheim (Ruhr) et les environs, a reproduit une lettre de soldat dans son N° 299, du 5 décembre 1914, sous le titre de : « Un habitant de Mülheim en campagne ; le landsturm de Mülheim au combat ». Voici ce qu'on y lit :

« Nous en avons suffisamment fait pour ce jour-là. Les Belges s'étaient dispersés ; ils se rassemblèrent plus tard dans la grande plaine d'exercice de Beverloo ; l'infanterie et nous, les avons observés de façon précise tous les jours ; le 28 septembre fut le grand jour de l'anéantissement complet. Ce jour-là, notre artillerie, le bataillon du landsturm de Crefeld, les Uhlans et notre 4^e escadron de landsturm avancèrent ensemble. Notre avant-garde essuya les premiers coups de feu peu avant d'atteindre Béringer (*sic*), près d'un bois épais. Le soldat Bohnen de Moors fut

malheureusement atteint à la tête et fut tué sur le coup, un autre eut son cheval tué sous lui. La colère s'empara de nous et nous partîmes à l'attaque, la lance en arrêt. L'ennemi se dispersa dans le bois, poursuivi par le bataillon d'infanterie de Crefeld. Nous mîmes pied à terre à Béringer où je vis, par hasard, qu'on faisait des signaux à l'ennemi du haut du clocher. Je communiquai ma constatation et quelques minutes à peine après, notre détachement conduit par le sergent Poblawsky, employé de poste à Mülheim, se précipita vers l'église. Le sergent enfonça la porte et ramena deux prêtres. Il reçut la croix de fer pour cet acte héroïque. A peine avions-nous quitté l'église que l'artillerie, ayant de son côté remarqué le signal, détruisait d'un coup, à peu près toute la partie supérieure ».

« Le Ministère de la Guerre (prussien) communique à ce propos, aux *Informations Pax*, ce qui suit :

« L'enquête ouverte a démontré que des signaux ont été faits du clocher de l'église le 27 septembre 1914 à Pael (4 km. au sud-ouest de Buringen) de telle sorte qu'on dût tirer sur le clocher. La participation directe du prêtre, se trouvant dans la sacristie, à cet acte hostile, n'a pas été établie ».

(S) BAUER, WAGNER.

« Comment un prêtre, dans la sacristie, empêcherait-il qu'on se serve du clocher pour un mauvais usage ? »

∴

R. P. Duhr, Der Lügengeist, p. 52 :

UN PRÊTRE INNOCENT FUSILLÉ ?

« La *Frankfurter Volkszeitung* a reçu de Longuyon une carte datée du 11 septembre 1914, dont voici le contenu :

« Je me suis rendu ici, conformément aux ordres reçus, avec... Longuyon appartient à la série des villes qui ont été fort éprouvées par la perfidie des habitants. Les soldats et les employés n'ont rien d'autre à raconter, si ce n'est que le curé de la ville a fait des signaux du clocher et qu'il a été pour ce fait passé par les armes. J'étais présent ce matin au moment où un officier racontait à un groupe de Pères et d'autres religieux de Cologne, qui avaient 20 minutes d'arrêt, que la Cour supérieure militaire avait ouvert une instruction sur cette affaire et avait établi que l'ecclésiastique en question avait été exécuté alors qu'il était complètement innocent. Des ordres furent donnés pour que cet honorable prêtre fut exhumé de la fosse commune et enterré avec tous les honneurs. *Et de tristes histoires comme celle-ci, il y en a beaucoup. (Und wie diese traurige Geschichte, so passieren viele.)* Bayer. Kurier, N° 274, 1^{er} octobre 1914. »

∴

Kölnische Volkszeitung, N° 304, du 14 avril 1915 :

JE L'AI VU MOI-MÊME

« Le *Lübecker General-Anzeiger*, N° 381, A. du 1^{er} décembre 1914, renferme une lettre de militaire portant pour titre : « Lettre d'un médecin » ; on y trouve le passage suivant :

« Les combats sont particulièrement sérieux ici : on lutte de part et d'autre avec le plus grand acharnement. Les Anglais, qui ont rassemblé ici leurs régiments d'élite, combattent comme auparavant d'une façon très déloyale ; ils tirent sur la Croix-Rouge, agitent des drapeaux blancs comme s'ils voulaient se rendre, pour ouvrir ensuite un feu meurtrier sur nos troupes quand elles avancent : ils tirent des arbres et des meules de paille, et remettent des armes aux habitants. Le haut clergé paraît être directement organisé par eux. J'ai vu moi-même comment on faisait des signaux à l'ennemi pendant notre marche, en tournant les ailes d'un moulin à vent. Sur mes indications une patrouille de chasseurs a visité le moulin et en a retiré cinq hommes vêtus de blouse et le curé de l'endroit. Naturellement, on ne leur a pas fait long procès ».

« Monsieur le Docteur semble cependant se prévaloir de dons particuliers d'observation. Le ministère de la guerre (de Prusse) fait savoir à ce propos, aux *Informations Pax*, que :

« Il résulte de l'enquête, qu'aucun prêtre ne participait aux événements de Lendelede ».

(s) BAUER, WAGNER.

∴

Kölnische Volkszeitung, N° 304, du 14 avril 1915 :

L' « INÉVITABLE PRÊTRE » EST PLUS QU'AIMABLE

« Un certain Wilhelm Müller raconte, dans le N° 7 de la Revue *Durch alle Welt* (Peter J. Oestergaard, Berlin, Schöneberg, éditeur ; rédacteur responsable : Jesco von Puttkamer à Dresde-Blasewitz) comment il a été envoyé en pays ennemi pour y faire des réquisitions. On trouve dans ce récit le passage suivant :

« Dans la petite ville de M. un tiers environ de la population était resté, et on pouvait encore y trouver quelque chose (notamment des vivres), un peu plus qu'à L., et beaucoup davantage que dans les villages, où la peur stupide était très grande, où les francs-tireurs étaient tout puissants et où il n'y avait plus qu'un tohu-bohu de maisons abandonnées, au milieu desquelles quelques chats, quelques vieilles femmes, quelques inévitables prêtres, c'est-à-dire le plus souvent des espions, mettaient seuls un peu de vie ».

« Si c'est déjà une faute de goût de mêler sur ce ton les chats, les vieilles femmes et les prêtres, nous pourrions bien davantage encore prier l'auteur de ne pas parler des « inévitables prêtres » et de ne pas les désigner comme étant « le plus souvent des espions ». S'il connaît des faits établis, qu'alors il élève des accusations précises. Nous ne pouvons, nous catholiques, désigner ces inculpations générales que comme des provocations. La paix intérieure ne devrait-elle pas régner ? M. Jesco von Puttkamer l'ignorerait-il ? Il y a d'autres raisons, pour un prêtre, de ne pas quitter son village, que de pratiquer l'espionnage !

§ 2. — EXCITATION AU MEURTRE ET AU COMBAT

La tête des soldats allemands mise à prix pour 50 francs. — Le curé d'Arlon n'a pas été fusillé. — Le curé franc-tireur de Dinant. — Jeunes meurtriers. — Le royaume des cieux pour un meurtre. — Une fausse affirmation. — Prêtres fusillés à Ohrdruf.

..

Kölnische Volkszeitung, N° 220, du 16 mars 1915 :

LE CURÉ D'ARLON N'A PAS ÉTÉ FUSILLÉ

« Dans la *Deutsche Konfektion* de Berlin, un article porte ce titre :

« Avec des cadeaux sur le front occidental auprès du général von Emmich », par M. Edouard Koopmann de Hanovre, propriétaire de la maison de soieries bien connue.

« On y lit :

« Justement, à Arlon, la première localité française (1), nous venons d'avoir une inoubliable impression des horreurs de la guerre. Presque chaque maison avait été bombardée ou incendiée, même l'église, où le curé avait excité les habitants à une résistance armée. Nous avons appris, par des soldats de garde auxquels nous devons montrer nos passeports, que

(1) Arlon, chef-lieu de la province du Luxembourg, appartient à la Belgique.

des otages surveillés nuit et jour doivent encore garantir sur leur vie la correction des habitants, dont l'attitude sournoise et fausse est encore toujours un sujet de méfiance ».

« A Freyung i. W. le bruit courait il y a quelque temps que le curé d'Arlon avait été fusillé.

« Le bureau d'informations *Pax* s'est adressé, au sujet de ces faits, aux autorités militaires ; il a reçu du Ministère de la Guerre (prussien), à la date du 24 février 1915, la réponse suivante :

« Des enquêtes effectuées, il résulte qu'aucun prêtre n'a été fusillé à Arlon ; le curé de la ville Kupper, en particulier, y est encore en vie aujourd'hui ».

(S) BAUER, WAGNER.

*
* *

R. P. Durh. Der Lügengeist, pp. 18 et 19.

LA TÊTE DES SOLDATS ALLEMANDS MISE A PRIX POUR 50 FRANCS

« Un soldat du landsturm d'Unterleinach écrit de Liège à sa femme :

« J'ai été hier, 9 septembre, à la citadelle où se trouvent les prisonniers. J'y ai vu les grands criminels. Il y a là de 10 à 12 prêtres qui ont payé 50 francs à quiconque (!) faisait périr un soldat allemand ; ils vont tous être massacrés (!). Il y a aussi 8 civils dans une cellule ; l'un d'eux a coupé les seins à une infirmière de la Croix-Rouge, un autre a coupé les doigts à quelqu'un ; tous ces criminels vont être mis à mort (!).

« Les *Informations Pax*, à la suite d'une demande de renseignement, ont reçu la lettre suivante du gouvernement de Liège :

« Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que prétend le soldat du landsturm d'Unterleinach. Si son identité était connue, il serait puni pour avoir, par sa légèreté, propagé des nouvelles fausses et stupides, et avoir probablement troublé, non seulement ses camarades, mais aussi les habitants de son village ».

Le gouverneur,
Lieutenant-Général N. N.

« Comment une autre version du même propos, où on ne paye plus que 8 francs par tête, a trouvé une large diffusion, c'est ce dont témoigne la lettre d'un autre soldat du landsturm, à son beau-frère, dans une ambulance de réserve bavaroise.

« Dans cette lettre, on lit textuellement ce qui suit :

« La population est toujours à nouveau excitée par les moines, car ici c'est effrayant ce qu'il y a de prêtres. Il y en a cependant déjà des centaines qui ont été fusillés et massacrés parce qu'ils excitent continuellement la population et qu'ils payent 8 francs, c'est-à-dire 8 marks par tête d'Allemand. C'est ce qu'ils prêchent du haut de la chaire ; mais il y a toujours des gens qui les comprennent. Nous devons continuer à tenir l'œil ouvert » (*Bayer. Kurier*, n° 290, 17 octobre 1914).

..

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 60 et 61 :

LE CURÉ FRANC-TIREUR DE DINANT

« La *Kasseler Allgemeine Zeitung* écrit, dans son n° 261 du 20 septembre 1914, sous le titre de « Le bombardement de Dinant » :

« Une nouvelle journée s'écoula sans qu'on vit ou entendît rien. Les habitants étaient cependant armés à ce moment. Les prêtres, du haut de leur chaire, appelèrent jeunes et vieux au combat ; à tous, même à des enfants, des fusils et des revolvers avec munitions furent distribués à profusion. La belle église ressemblait à ce moment à un arsenal. »

« L'informateur de la *Kasseler Allgemeine Zeitung* est un jeune apprenti garçon de café de 16 ans, qui se trouvait en Belgique depuis le 25 juillet, donc depuis trois semaines, et qui ne connaissait pas le français. Malgré cela, il comprenait ce que les prêtres prêchaient du haut de la chaire !

« Le *Berliner Tageblatt* du 26 septembre fait un récit différent dans un article intitulé : « *In dem zerstörten Dinant* » (Dans Dinant en ruines) de son correspondant spécial Heinrich Binder :

« Le curé de Notre-Dame, avec une indignation qui lui fait honneur, avait prononcé de dures paroles à l'adresse de ses paroissiens. Il ne pouvait comprendre l'aveuglement avec lequel les habitants s'étaient opposés à la toute puissance de fer des Allemands » (*Augsb. Postztg.* n° 502, 31 octobre 1914).

..

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 53 et 54 :

JEUNES MEURTRIERS

« Un soldat du landwehr avait propagé le bruit suivant à Oberhausen (Provinces rhénanes.) :

« A Libramont, le prêtre catholique et le bourgmestre auraient, après un sermon, distribué des balles à la population, afin que les habitants tirent sur les soldats allemands. Un jeune garçon de 13 ans a également crevé les yeux à un officier blessé et des femmes de 40 à 50 ans ont mutilé nos soldats blessés. Ces femmes, de même que le prêtre et le bourgmestre ont été exécutés ensemble à Trèves. Le jeune garçon a été condamné à un grand nombre d'années de maison de correction ».

« Le commandant de la garnison de Trèves communique à ce propos, aux *Informations Pax*, le renseignement ci-après :

Commandement de la garnison J. N° 2486.

Trèves, le 19 décembre 1914.

« Le 27 août dernier, cinq francs-tireurs belges (deux ouvriers, deux cultivateurs, un menuisier) qui avaient été condamnés à mort par la cour martiale, ont été fusillés à Trèves. Un sixième Belge, encore assez jeune, a été condamné à un emprisonnement de plusieurs années. Il n'y avait parmi les condamnés ni femmes, ni prêtres, ni bourgmestre. »

(s) Colonel WEYRACH.

« Les *Thüringer Monatsblätter* (organe de la Thüringer Waldverein) a reproduit, le 1^{er} octobre 1914, une lettre de soldat où on lit notamment :

« Vu à Julémont les premiers morts. Parmi eux un garçon de 14 ans, qui, sur l'instigation d'un prêtre, avait tué dans leur lit deux soldats du 82^e ».

« La *Tremonia* (Dortmund) s'adressa à la rédaction de la publication et reçut comme réponse, le 20 octobre, que l'information ci-dessus provenait d'une lettre d'un sous-officier appelé Ernst Möller, appartenant au 94^e régiment de réserve. « Il n'a pu rapporter que ce qui lui a été raconté sur le jeune garçon — ajoutait la rédaction des *Thüringer Monatsblätter*. J'ignore dans quelle mesure sa source est sûre. » (*Tremonia*, n^o 292, du 24 octobre 1914).

*
* *

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 54 et 55 :

LE ROYAUME DES CIEUX POUR UN MEURTRE

« Un prêtre catholique se rendait en chemin de fer à Mayence, le 5 octobre 1914. Dans le même compartiment que lui se trouvaient cinq soldats du bataillon d'Ersatz du 94^e régiment d'infanterie de réserve. L'un d'eux, appelé Rössner, appartenant à la première compagnie, raconta à ses camarades l'histoire suivante, qu'il répéta à la demande du prêtre :

« Dans le village belge de Patsie (?), le curé catholique avait très aimablement reçu un major allemand et son ordonnance. Le prêtre aurait ensuite promis le royaume des cieux à un jeune garçon de 13 ans s'il tuait les deux Allemands. Le jeune garçon

de 13 ans aurait commis le crime, et le curé avec le jeune garçon auraient été ensuite exécutés ».

« Comme le prêtre faisait remarquer l'in vraisemblance de cette histoire, le soldat maintint, en protestant, son histoire, et devint même grossier à l'égard de l'ecclésiastique. L'histoire fut ensuite racontée partout dans la presse rhénane.

« Voici le résultat de l'enquête officielle :

Ministère de la Guerre N° 1866. 14 Z. v.

« L'instruction ouverte, en particulier l'audition sous serment du réserviste Rössner et de plusieurs officiers du 94^e régiment d'infanterie de réserve, a donné le résultat ci-après : Au début de la campagne, pendant la marche en avant du corps auquel appartenait le 94^e régiment d'infanterie de réserve, aux environs d'un village dont le nom n'a pas pu être identifié de façon précise, se trouvaient deux ou trois cadavres de civils fusillés sur le bord de la route ; l'un d'eux était celui d'un jeune garçon de 13 ans, un autre celui d'un adulte vêtu d'un habit noir. On n'a pas pu établir si celui-ci était le cadavre d'un prêtre ; on n'a pas non plus pu savoir par qui et pourquoi ces gens avaient été fusillés. Le récit du prêtre et du jeune garçon, dont il est question, se répandit en général, comme un « bruit » parmi les troupes en marche, sans qu'il soit possible maintenant de contrôler son exactitude. »

Par ordre,

(s) BAUER, WAGNER.

*
*.**Kölnische Volkszeitung, N° 304, du 14 avril 1915 :**

UNE FAUSSE AFFIRMATION

« Une expédition de châtement a été dirigée contre Orchies le 24 septembre 1914, parce que cette localité s'était rendue coupable d'une attaque contre une ambulance. Un sous-officier du régiment de pionniers de Hohenfeld, qui y participait, en fait un récit dans une lettre reproduite par la *Kitzinger Zeitung* (N° 270) du 22 novembre 1914. A la fin, le signataire de la lettre élève l'accusation suivante :

« Le prêtre de l'endroit porte une grande part de responsabilité de ces atrocités ; il a excité, par des affiches publiques placardées dans la localité, à n'épargner aucun Allemand et à tout détruire ».

« Le Ministère de la Guerre (de Prusse) écrit à ce propos aux *Informations Pax* :

« L'enquête ouverte n'a pas démontré que le prêtre d'Orchies ait, par des affiches publiques, excité la population à n'épargner aucun Allemand et à tout détruire ».

(S) BAUER, WAGNER.

*
*.**R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 49 à 51 :**

PRÊTRES FUSILLÉS A OHRDRUF

« Des cartes postales illustrées, représentant quelques francs-tireurs belges, étaient exposées en septembre 1914

à la vitrine d'une papeterie de Cassel, en même temps qu'un avis ainsi conçu :

« Des francs-tireurs belges, un prêtre et son sacristain de Louvain (Belgique) ont été fusillés le 9 septembre à Ohrdruf (43 personnes). Le prêtre excita les habitants à tirer sur les soldats allemands et fit mettre des mitrailleuses sur le clocher de l'église de Louvain » (*Kölnische Volkszeitung* N° 854, 1^{er} octobre 1914).

« Les cartes postales, ayant été signalées, furent saisies par la police.

« Une question, posée à la Kommandantur du terrain d'exercice thuringien à Ohrdruf, donna le renseignement suivant :

Kommandantur du terrain d'exercice.

Ohrdruf, le 30 septembre 1914.

Monsieur A. W. Atzert.

Cassel.

Julienstr. 61.

« En réponse à votre demande, la kommandantur vous fait connaître, tout en vous renvoyant ci-joint la carte que vous lui avez communiquée que, à l'arrivée d'un convoi de 260 francs-tireurs belges, il y eut une tentative de fuite et des voies de fait furent commises contre un officier. Ces incidents coûtèrent la vie à cinq Belges. Il n'est pas établi qu'il y eût un prêtre parmi eux. La personne représentée sur la carte postale ci-jointe a probablement également été tuée. Elle ne donne pas l'impression d'être un prêtre, comme on peut s'en rendre compte sur la photographie, en dépit de son long vêtement. Suivant un homme de l'escorte, cet homme s'est plusieurs fois

vanté d'avoir tué 30 soldats allemands. Déjà pour cette raison, la kommandantur ne croit pas que ce fût réellement un prêtre. Personne n'a été exécuté ici. Le commandement général du XI^e corps d'armée à Cassel a fait confisquer ces cartes ici. La kommandantur s'en remet sur le commandement général pour faire opérer directement à Cassel l'ordre de confiscation. Pour être complet, la kommandantur fait connaître qu'un prêtre belge Collard, de Rosée, est gardé ici comme otage pour le maintien de l'ordre de sa commune. Ce prêtre n'est accusé d'aucun crime. » (*Kölnische Volkszeitung*, n° 869, 6 octobre 1914).

« La *Herner Zeitung*, feuille officielle, a publié dans son n° 211, du 9 septembre, parmi différentes informations militaires, un article sur le camp français du terrain d'exercice d'Ohrdruf; cet article se termine de la façon suivante :

« Parmi ceux auxquels les prisonniers français faisaient place se trouvait un prêtre belge, qui avait rassemblé ses paroissiens dans l'église pour tirer en embuscade sur les soldats allemands. Dommage que le sol allemand doive être souillé par une telle canaille. Et un Etat, qui abrite des bandits de cette espèce, ose invoquer le droit des gens! »

« Le secrétariat des ouvriers catholiques à Herne i. W. a demandé, au commandement général à Münster, si les faits criminels rapportés par la *Herner Zeitung* à charge des prêtres belges étaient fondés.

« Le commandement général répondit à cette question par la lettre ci-dessous :

*Commandement général du VII^e corps d'armée
Abt. II d. N^o 242.*

Münster, le 16 septembre 1914.

Au Secrétariat des ouvriers catholique de Herne.

« En réponse à votre lettre du 9 courant, il est porté à votre connaissance que l'histoire d'un prêtre belge sur le terrain d'exercice d'Ohrdruf, rapportée par la *Herne Zeitung*, n^o 211, du 9 courant, ne répond en aucune façon à la vérité ainsi qu'il a, depuis, été établi ici. Le nécessaire a été communiqué à la *Herne Zeitung* au sujet de cet article. Au surplus il va sans dire que des fautes commises effectivement par quelques prêtres isolés n'ont rien à faire avec l'état ecclésiastique comme tel, ni avec la religion. »

Le général commandant,
FRHR. VON BISSING.

§ 3. — ATTAQUES TRAITRESSES

Fait inexact en dépit d'une déclaration contraire. — Un malheureux accident. — Encore un témoin oculaire. — Nous ne sommes pas en mesure de donner des éclaircissements. — Un fait établi qui ne peut être démenti (!) — Quelqu'un a raconté cela ; qui ? Je ne le sais plus. — Les lettres allemandes du front. — La nuit d'Andenne ou le curé avec la sonnette.

Kölnische Volkszeitung, N° 247, du 25 mars 1915 :

FAIT INEXACT, EN DÉPIT D'UNE DÉCLARATION CONTRAIRE

« La *Hessische Zeitung* a dépeint la scène suivante, sous le titre de : « Lettres du front d'un instituteur Hessois ».

« C'était le dernier arrêt en Belgique. Devant nous se trouve le village de Ch... Je fais arrêter mes hommes sur la place de l'église et j'envoie un homme dire à l'arrière que tout est libre. Nous campons sans précaution. Je me couche sur le seuil de l'église. Voilà que nous entendons deux ou trois bruits bizarres et étouffés dans le clocher. Nous nous regardons et sautons debout. Tout d'un coup : *knack, knack...* c'est un salut belge. Je crie : « aux armes ». Mais dans quelle direction tirer ? Il est impossible de rien voir des gredins ; la porte de l'église s'ouvre brusquement et le curé en fait irruption, à la tête d'un certain nombre de coquins armés de revolver. Le trocard m'avait en vue. Je n'avais pas encore mon

fusil à la main, ou plutôt, il était trop loin. Par bonheur, j'avais immédiatement saisi mon browning et bien visé. Les autres, à l'exception de trois ou quatre, envoyés dans l'autre monde par les fusils allemands, s'enfuirent dans l'église. »

« Interrogée, la rédaction de la *Hessische Schulzeitung* fit connaître l'auteur en ajoutant cette remarque : « Il n'y a aucun doute à avoir sur l'exactitude de ce récit. »

« Le Ministère de la Guerre (de Prusse) fait connaître au bureau d'information *Pax*, à la date du 21 février, à propos du récit :

« L'enquête n'a pas fourni de preuve à l'appui des faits rapportés ».

(S) BAUER, WAGNER.

*
* *

Kölnische Volkszeitung, N° 220, du 16 mars 1915 :

UN MALHEUREUX ACCIDENT

« Dans son N° 460, du 10 septembre 1914, le *Berliner Tageblatt* reproduit une chronique de la guerre, signée du professeur Dr. A. Bickel, et intitulée : « Avec une colonne d'ambulance sur le théâtre de la guerre en Belgique ». Voici ce qu'on y lit :

« Ce que nous apercevions dans certaines régions, de fermes, de villages, de petites villes provinciales détruites, évoquait en nous le tableau de la guerre de Trente ans. La marque de feu, que la nécessité nous a contraints d'imprimer dans ces régions où les troupes régulières belges n'avaient pas combattu avec les nôtres, témoigne contre ces faux prophètes,

qui ont enseigné à leur propre peuple cet atroce métier et qui y ont fait fondre les horreurs d'une épouvantable lutte à mort. En traversant Haccourt-Hallem-baye sur la rive gauche de la Meuse, je songe comment, — c'était le 18 août, par une des belles journées d'été dont nous jouissions en règle générale à cette époque — nous fûmes brusquement exposés au feu dirigé sur nous, d'une paisible place gazonnée non loin de l'église, par une bande d'habitants ; il ne servit de rien qu'une partie de ces gens fût mise à mort par nos fantassins, et qu'une autre fût faite prisonnière. Bientôt des coups de fusils partaient de l'église même, si bien que notre artillerie dut intervenir. Le toit de la nef flamba aussitôt ; à l'intérieur du chœur, nos soldats, qui avaient pénétré dans l'église, trouvèrent le curé tué par un éclat d'obus et d'autres habitants blessés. Ces derniers furent emmenés avec les autres. C'est le curé qui aurait organisé la résistance des gens, qui les aurait fait entrer dans l'église et qui aurait machiné le complot contre nos troupes. »

« Le Ministère de la Guerre prussien fait à ce propos la communication suivante, datée du 13 février 1915, au bureau d'information *Pax* :

« L'enquête effectuée a donné les résultats ci-après :

Le curé de la commune d'Haccourt n'a pas organisé la résistance des habitants ; il ne les a pas fait entrer dans l'église, et il n'a pas machiné le complot contre nos troupes. Il n'a pas été tué par un éclat d'obus dans l'église de l'endroit. Il n'y a eu absolument aucun combat en ce lieu. Par contre, nos troupes ont essuyé des coups de feu pendant leur

traversée d'Hallembaye, qui est situé à un kilomètre au nord d'Haccourt. Hallembaye fut incendiée par nos troupes. Le curé d'Haccourt qui, accompagné d'un garçon de 15 ans, marchait à côté d'une colonne de voitures à laquelle il montrait le chemin, entendit les détonations d'Hallembaye et vit ce village brûler. Il s'empressa de gagner avec son jeune compatriote une chapelle qu'il y avait là ; c'est là qu'une balle perdue l'atteignit, ainsi que le garçon, à ses côtés. »

« Par ordre.

(s) BAUER, WAGNER.

« Donc, un malheureux accident ! »

*
* *

R. P. Duhr, Der Lügengeist, p. 70 :

ENCORE UN TÉMOIN OCULAIRE

« Le soldat de landwehr Hermanns de Bracheln, appartenant à la 8^e compagnie du 68^e régiment d'infanterie de réserve, a fait la déclaration suivante :

« Il aurait été cantonné du 19 au 20 août chez un curé dans le sud de la Belgique. Ce prêtre, après lui avoir accordé une bonne hospitalité, aurait tiré sur lui et son camarade, quand ils eurent quitté la cure. Le curé, après cela, aurait été fusillé.

« Les *Informations Pax* s'adressèrent à l'état-major du 68^e régiment d'infanterie de réserve à Juliers avec prière de contrôler cette affirmation ; elles reçurent la réponse ci-après :

« Aucun homme de la 6^e compagnie ne connaît

quelque chose de cette histoire. Hermanns n'appartient pas à la 8^e compagnie, mais à la 6^e. »

(s) Le capitaine chef de bataillon,

RUSCHENBUCH.

« Des recherches ultérieures sur les faits en question n'ont donné aucun résultat. Personne dans le régiment n'en connaît quelque chose. Il en résulte que les affirmations du soldat Hermanns de la 6^e compagnie du 68^e régiment d'infanterie de réserve, semblent inexactes. »

(s) VON RUPSCH.

*
* *

Vorwärts du 2 mai 1915 (I Beilage) :

HISTOIRE DE FRANCS-TIREURS

« Une brochure vient de paraître, il y a quelques jours, éditée par la *Deutsche Verlags-Anstalt* (Stuttgart-Berlin) ; elle porte pour titre : *Der Franktireurkrieg in Belgien-Geständnisse der Belgischen Presse* (La guerre de francs-tireurs en Belgique. Aveux de la presse belge).

« Pour la juste appréciation des informations de la presse belge, il n'est pas sans intérêt de reproduire l'article ci-après de la *Germania* :

Le livre renferme notamment la citation suivante, empruntée au journal *Le Nouveau Précurseur* (Anvers, n^o 223 et relative au « bain de sang » de Berneau :

« Le curé du village tire du clocher de l'église avec un fusil de chasse. Il est cerné, descendu et fusillé ».

La citation du *Nouveau Précurseur* est sans aucun

doute fidèlement reproduite dans la brochure, et, à ce point de vue, celle-ci peut la considérer comme un aveu ; seulement, le fait dont la citation rend compte est *faux*.

« Comme nous l'avons écrit dans le numéro de la *Germania* du 5 mars 1915, sous le titre : « De nouveau de pures rumeurs », le Ministère de la Guerre (prussien), a fait aux *Informations Pax*, à la date du 13 février, la communication ci-dessous :

« Les enquêtes ordonnées ont donné le résultat suivant : Le curé de la commune de Berneau n'a pas « été fusillé, il remplit encore aujourd'hui son ministère ».

Par ordre,

(s) BAUER, WAGNER.

« Il semblerait indiqué, après ceci, que la citation reproduite dans la brochure en question disparût ou, au moins, qu'une note en bas de page fit remarquer que le fait affirmé par la citation est démenti par les enquêtes officielles de l'autorité allemande. »

« Ainsi s'exprime la *Germania*. La rectification apporte la preuve qu'il ne faut faire usage qu'avec prudence des faits rapportés par la presse belge elle-même. »

..

R. P. Duhr, Der Lügegeist, pp. 70 et 71 :

NOUS NE SOMMES PAS EN ÉTAT DE DONNER DES
ÉCLAIRCISSEMENTS

« La *Zwickauer Zeitung* a reproduit, dans son N° 240 du 15 octobre 1914, une lettre de soldat où on lit :

« Ruevalle, le 25 août 1914. Nous avons surtout à souffrir des francs-tireurs. Pas plus tard que hier, huit ont de nouveau été fusillés, parmi lesquels un prêtre catholique dans la maison duquel un major d'infanterie du 133^e avait été tué. »

« Les *Informations Pax* s'adressèrent à la rédaction, le 18 octobre, avec prière de donner des détails plus précis de telle sorte que l'information pût être l'objet d'une enquête. La rédaction répondit en ces termes :

« En réponse à votre lettre du 18 courant, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous ne sommes pas actuellement en mesure de vous donner les éclaircissements demandés. Sans doute pourrez-vous nous renouveler votre demande après la fin de la guerre. Nous serons alors mieux en état de vous donner satisfaction. »

♦♦

Kölnische Volkszeitung, N° 331, du 23 avril 1915 :

UN FAIT ÉTABLI QUI NE PEUT ÊTRE DÉMENTI (!)

« Le réserviste Anton Vogt, de permission à Gleidorf, a raconté ce qui suit :

« Le 80^e régiment d'artillerie à pied nous rejoignit le 9 août à Sennheim. Un capitaine de ce régiment me fit ce récit : « Quand nous traversâmes Eisenheim, hier, on tira sur nous de la maison d'un prêtre catholique. Interrogé, le prêtre répondit : On n'a pas tiré de ma maison. A peine nous étions-nous mis en marche, qu'un nouveau coup de feu partit de la même maison. Je retournai aussitôt sur mes pas et abattit le prêtre. »

« Les camarades de sa compagnie avaient également entendu ce récit. On pouvait donc s'informer auprès d'eux, du régiment en question, et s'il s'était trompé en désignant le 80^e d'artillerie à pied.

« Le réserviste garantit la vérité de son histoire ; c'était un fait établi qui ne pouvait être démenti.

« A ce propos, le Ministère de la Guerre a fait connaître ce qui suit aux *Informations Pax* :

« En réponse à votre lettre du 11 février 1915, le Ministère de la Guerre (Bureau militaire d'enquête sur les violations du droit des gens) a l'honneur de vous faire connaître que l'instruction n'a pas confirmé l'exactitude du récit fait par le réserviste Anton Vogt. Il n'existe pas de localité en Alsace-Lorraine du nom de Eisenheim. Dans les villages de Ensisheim et de Isenheim, on ne connaît rien de l'événement en question ».

(S) BAUER, WAGNER.

..

R. P. Duhr, *Der Lügengeist*, pp. 71 et 72 :

QUELQU'UN A RACONTÉ CELA ; QUI ? JE NE LE SAIS PLUS

« Le journal *Niederschlesischer Wanderer* de Rauscha, district de Görlitz, publie dans son n^o 112 du 19 septembre 1914, avec le consentement du signataire, une lettre du lieutenant de réserve Röhlich, industriel à Rauscha. On lit textuellement dans cette lettre :

« Le lundi 24 août, nous allons plus loin ; peu avant Saint-Pierrevillers, nous nous mettons en position contre de l'artillerie et de l'infanterie qui se sont établies dans le village. Nous en avons bientôt

délogé l'ennemi et nous traversons le village ; des coups continuent à partir de l'église ; un homme et deux chevaux en sont la victime, de même qu'un officier de la batterie voisine, originaire de Görlitz. Ainsi qu'il a été établi plus tard, le curé de l'endroit était la canaille qui démontrait de cette façon son amour pour le prochain. Il ne manqua pas d'en recevoir la récompense : vers le soir il a été passé par les armes ».

« Entendu, l'auteur de la lettre a déclaré qu'il s'était seulement aperçu que des coups étaient tirés de l'église.

« Que ce soit le curé qui ait tiré de l'église, je ne m'en suis pas aperçu. Cela c'est quelqu'un qui me l'a raconté le soir de ce même jour ; qui ? je ne le sais plus. Le curé, d'après ce que j'ai entendu hier, vivrait encore. On m'avait auparavant raconté qu'il avait été passé par les armes (*Bayer. Kurier* n° 3, du 3 janvier 1915 et *Kölnische Zeitung*, n° 1116 du 31 décembre 1914).

∴

**Kölnische Volkszeitung, N° 1116, du
31 décembre 1914 :**

LES « LETTRES ALLEMANDES DU FRONT »

« Les *Lettres allemandes du front* de Paul Schweder, correspondant de guerre, ont été publiées dans de nombreux journaux allemands. Nous avons sous les yeux le *Landesbote*, de Oldesloe en Holstein, n° 235, du 7 octobre dernier. Nous y trouvons une correspondance de guerre, intitulée : « Sous les shrapnells devant Verdun (II) », nous y lisons :

« Sur le chemin du retour nous avons vu les habitants fuyant les villages canonnés, et de nouveau nous nous sentons pris de pitié pour cette souffrance humaine. Nous avons rencontré aussi sur le chemin du retour, traversant les parages complètement abandonnés d'Étain, un convoi de franc-tireurs à la tête duquel se trouvait un curé aux mains liées ».

« Ce que Paul Schweder a vu est exact, mais il n'est pas permis de tenir, sans plus, tout « prisonnier » et tout « suspect » pour un franc-tireur qu'on emmène. Paul Schweder ne l'a pas dit en termes exprès, mais beaucoup de ses lecteurs auront compris ainsi les lignes ci-dessus. Voici le résultat de l'enquête officielle :

Ministère de la Guerre.

Berlin-W, 6^e, 22 décembre 1914.

A Pax, Association des prêtres catholiques d'Allemagne à Cologne, cloître de Saint-Kunibert 16.

(Concernant demande du 14 octobre 1914.)

« Il résulte de l'enquête officielle que, dans le cas en question, il s'agit probablement du frère religieux catholique Albert Deiber, un Alsacien de naissance, conduit le 26 septembre devant le gouvernement avec plusieurs autres habitants de Pagny, qui auraient trahi aux ennemis l'emplacement des avant-postes allemands. L'instruction ouverte n'a rien révélé à charge de Deiber, sur quoi il a été remis en liberté et, sur son désir, il a été autorisé à résider à Oberhaslach, en Basse-Alsace. »

Par ordre.

(S) BAUER, WAGNER.

..

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 61 à 63 :

LA NUIT D'ANDENNE OU LE PRÊTRE AVEC LA SONNETTE

« La *Frankfurter Zeitung*, n° 249 du 8 septembre, a publié sous le titre : « La nuit d'Andenne » (un combat avec des francs-tireurs) par le D^r Alex Berg (Francfort), un récit du combat des troupes allemandes avec les francs-tireurs à Andenne. Voici ce qu'on lit dans cet article :

« Nous apprimes encore que ce combat de rues parfaitement organisé avait eu son prologue. La veille au soir, lorsque vers six heures, le passage de la Meuse eût commencé, le curé aurait traversé la ville avec une sonnette, pour donner le signal du combat. Le combat avait commencé immédiatement après, très ardent. C'est celui que nous avons entendu sur les hauteurs d'Andenne ».

« Le 22 octobre le bureau *Pax* s'est adressé à l'autorité militaire d'Andenne, lui demandant de rechercher si cette information était véridique. Le 8 décembre il reçut la réponse suivante :

« Mes recherches personnelles, très exactes, auprès d'une foule de gens, n'ont apporté aucune preuve que le curé d'Andenne ait excité la population au combat de rue. Chacun vous fait, à Andenne, un récit différent sur les événements du 20 août dernier. Cela s'explique : la plupart d'entre ces gens n'ont vu que peu de chose du combat proprement dit, étant donné qu'ils étaient blottis de peur *dans les caves*.

Namur, le 8 décembre 1914.

Lieutenant-colonel v. EULWEGE.

« Le curé d'Andenne n'eût pas échappé à une punition bien méritée si des soldats allemands l'avaient surpris à faire ce qui lui a été reproché. Mais il vit ! Il est impossible de rien confirmer qui fournirait une preuve de sa culpabilité. Et malgré cela, le bruit s'est répandu.

« La *Frankfurter Zeitung* a reproduit cette rectification en faisant remarquer que l'auteur du récit « avait « répété de bonne foi ce qu'on lui avait *raconté* sur les « événements antérieurs à l'attaque, dont il avait été lui- « même une victime. Si le curé d'Andenne n'a pas reçu de « châtiment, c'est là certainement une preuve concluante « que cette grave accusation avait injustement été élevée « contre lui ».

« La revue de la guerre « *Der Völkerkrieg*, chronique des événements depuis le 1^{er} juillet 1914 », paraissant chez l'éditeur J. Hoffmann à Stuttgart, a réfuté des accusations de toute espèce dirigées contre les prêtres belges. Le dernier fascicule (16) fait leur apologie et remarque d'une façon générale que :

« Il est impossible d'apporter aucune preuve solide de l'accusation, dont parlent tant de lettres du front, suivant laquelle les prêtres belges auraient participé à la guerre de francs-tireurs. Les quelques lettres de cette espèce que nous avons reproduites dans notre chronique — par exemple dans le récit des événements de Louvain et d'Andenne — sont laissées de côté dans les nouvelles éditions ».

*
* *

Lorenz Müller. — Der Fels, Organ der Central-Auskunftstelle der katholischen Presse, 10 Jahrg., nr. 7 u. 8, Januar 1915, S. 151; nr. 9 u. 10, Februar 1915, S. 181 :

« ... Les graves accusations que je vous ai citées ne sont pas seulement partiellement fausses ou grossièrement défigurées, mais entièrement inventées, et en tout point mensongères... »

« ... Dans aucun cas, il n'a été démontré officiellement qu'il ait été tiré du haut des clochers avec la coopération des prêtres. Tous les cas connus jusqu'à présent et susceptibles d'être éclaircis, en fait de prétendues cruautés des prêtres catholiques dans cette guerre, ont été sans exception trouvés faux ou entièrement inventés... »

§ 4. — MITRAILLEUSES SUR LES CLOCHERS

Prêtres avec mitrailleuses sur les clochers. — Le curé, la mitrailleuse et le fameux souterrain. — Curé et mitrailleuse. — Encore une fausse accusation de la *Schlesische Zeitung*. — Récits qui ne peuvent être contrôlés.

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 11 à 17 :

PRÊTRES AVEC MITRAILLEUSES SUR LES CLOCHERS

« Des prêtres armés de mitrailleuses, postés sur les clochers d'église, apparaissent par centaines dans les récits originaires de Belgique et de France : le résultat est, chaque fois, l'exécution du traître.

« A différentes reprises déjà, des récits de cette espèce sont passés des journaux dans les livres (Voir par exemple, Pauls, *Aus eiserner Zeit* (De l'époque de fer, Elmskorn, 1914, p. 89) ; — Hans Leitzen, *Der grosse Krieg in Feldpost-Briefen* (La grande guerre d'après les lettres de soldats, Wolfenbüttel, 1914, p. 83) ; — *Feldpost-Briefen 1914* (Les lettres de soldats de 1914, éditées par Herm Sparr, Leipzig, 1915 : à la page 37 on trouve un prêtre, dans une église, communiquant par téléphone avec l'ennemi.)

« Les romans se sont également emparés de ce thème. C'est ainsi que Richard Sexau a publié, dans son livre *Blut*

und Eisen (Du sang et du fer), une nouvelle *Der Zweifler*, où il dépeint un combat pour s'emparer d'un village situé à la frontière française et défendu par des troupes ennemies et des francs-tireurs cachés. L'adversaire trouve son principal point d'appui dans l'église de l'endroit, sur le clocher de laquelle une mitrailleuse est en action. Le lieutenant allemand Holk se lance à l'assaut de la tour. « A présent il a atteint le sommet. Un satan en robe noire se trouve là, l'œil fixé sur le viseur, la main sur l'instrument meurtrier : c'est l'abbé. »

« Ce morceau convient tellement bien au supplément littéraire de la *M. Augsburger Abendzeitung*, le *Sammler* (n° du 4 au 9 janvier) pour sa « série des meilleures nouvelles écrites sous l'impression des premières semaines de la guerre, qu'il le reproduit en se l'appropriant (*Bayer. Kurier*, n° 44, 14 janvier 1915).

« Plusieurs de ces histoires de clochers d'église dérivent moins de la malveillance que de l'ignorance.

« Trois faits sont, en général, complètement ignorés : le premier, c'est le droit de propriété de la commune sur le clocher de l'église ; le second, c'est l'uniforme de la garde civique belge ; le troisième, c'est que beaucoup de prêtres ont été emmenés en Allemagne uniquement comme otages, qui ne s'étaient pas rendus coupables de la moindre faute, ou qui n'étaient même pas suspects.

« En Belgique, les clochers d'église sont, d'après les décrets français de 1809 et 1813 encore en vigueur actuellement, la propriété de la commune, tandis que le reste de l'église est la propriété de la fabrique d'église (Kirchengemeinde). La commune a le droit, à des jours déterminés, jours de fête nationale, etc... de faire sonner les cloches qui se trouvent dans la tour. Le bourgmestre possède les clefs du clocher à cet effet. La fabrique

d'église a seulement un droit d'usage sur les clochers pour les besoins des offices religieux et, pour cette raison, le curé possède aussi une clef du clocher. Si l'on voulait rendre quelqu'un responsable de l'installation de mitrailleuses sur les clochers, c'est donc au bourgmestre qu'on devrait s'en prendre en premier lieu, et non pas au curé. Au surplus, aucun des deux ne doit être mis en cause. Les mitrailleuses n'ont été disposées sur les clochers ni par le bourgmestre, ni par le curé, mais par l'autorité militaire. Quand celle-ci juge opportun, pour des raisons militaires, de placer une mitrailleuse sur un clocher, elle ne doit en demander l'autorisation ni au bourgmestre, ni au curé. Le bourgmestre pas plus que le curé n'est alors en situation de refuser les clefs. En cas de nécessité, quand celles-ci ne sont pas mises assez rapidement à sa disposition, l'autorité militaire fait simplement enfoncer la porte conduisant au clocher. La situation est tout à fait semblable en France. En vertu de la loi bien connue de la séparation, les églises sont devenues complètement la propriété de l'Etat. Le curé n'en peut donc rien, si le clocher est employé pour des fins militaires (Cf. *Kölnische Volkszeitung*, n° 956, du 5 novembre 1914).

« Il faut ajouter à ces considérations que l'uniforme de garde civique belge peut très facilement être confondu avec l'habit religieux, par tout homme non au courant et, davantage encore, par tout homme prévenu. Le garde civique belge porte notamment une blouse noire, plus souvent encore vert sombre, qui lui descend jusqu'aux genoux et qui, par conséquent, ressemble d'une façon frappante à la soutanelle de nos prêtres. Un chapeau noir, rigide, élevé, rond, lui sert de coiffure. Un cordon noir, jaune et rouge est noué autour et n'est le plus souvent

aperçu que par l'observateur qu'on y a rendu attentif. Le fusil est la seule arme (1).

« Au début des hostilités franco-allemandes, la garde civique a été particulièrement chargée de monter la garde dans les clochers des localités frontières et d'informer l'armée belge de campagne des mouvements de l'avance allemande.

« Un exemple d'observation défectueuse et de mauvaise connaissance des choses est fourni par un entretien qui eut lieu dans un tramway d'Aix-la-Chapelle, et auquel un religieux prit part.

« Il y avait là un soldat du landsturm ; il racontait comment il avait dû, dernièrement, escorter un convoi de prisonniers. En dehors des militaires, il y avait également des civils, même trois curés, qui étaient accusés d'avoir pris part aux combats contre les Allemands.

— Comment étaient-ils donc habillés ? demanda le religieux ; avaient ils une longue soutane noire ?

— Non, pas une longue, mais une courte, venant à peu près jusqu'aux genoux.

— Cette robe était-elle réellement noire ?

— Non, brune ! fut la réponse du soldat.

— Alors, ce n'étaient pas des prêtres ; ce devaient être des gardes civiques. C'est ainsi qu'ils sont habillés.

« Le soldat se tut, surpris ; cela, vraiment il l'ignorait. » (*Münchener Tagblatt*, 20 septembre 1914.)

(1) La description donnée ici par le R. P. Duhr de l'uniforme de la garde civique non active n'est pas tout à fait fidèle. Les signes distinctifs de cet uniforme sont essentiellement la blouse bleue, le brassard et la cocarde tricolores. Plusieurs points de détail, appartenant à ce paragraphe, sont, d'ailleurs, d'une exactitude contestable. Nous en laissons la responsabilité au R. P. Duhr.

« Ainsi, toute une série de ces histoires de mitrailleuses sur des clochers, qui mettent en cause des prêtres, et qu'on a pu suivre, se sont révélées être de purs produits de l'imagination.

« Le curé d'Arlon aurait tiré du haut du clocher sur les Allemands et aurait été après cela fusillé. Les *Informations Pax* ont reçu à ce sujet le renseignement ci-après :

Arlon, le 6 novembre 1914.

« Nous avons l'honneur de vous faire connaître, tout en vous restituant la lettre ci-jointe, que le bruit en question est dénué de tout fondement et qu'il repose probablement sur une confusion. »

« Veuillez agréer l'assurance de notre
considération distinguée.

Pour l'administration communale. »

(S) REUTER.

« Le bruit a couru à Dusseldorf que le curé d'Orchamps (1), près de Neufchâteau, aurait été passé par les armes. Avec le sacristain et trois habitants de l'endroit, il aurait tiré du haut du clocher, avec une mitrailleuse, sur les Allemands, au moment de leur passage.

« Les *Informations Pax* reçurent de la Kommandantur impériale de Namur le renseignement suivant à ce propos :
Gouvernement militaire de la province du Luxembourg.

Arlon, le 11 novembre 1914.

Réponse à la lettre du 21 octobre 1914 adressée à la Kommandantur impériale de Namur.

« Il résulte des constatations faites par le 4^e escadron mobile du landsturm de Bonn, actuellement à

(1) Le nom exact de la localité est Ochamps.

Bertrix, que la nouvelle suivant laquelle le curé d'Orchamps près de Neufchâteau, accompagné du sacristain et de trois habitants de l'endroit, aurait tiré du haut du clocher avec une mitrailleuse sur les troupes allemandes, est inexacte. Le curé et le sacristain furent seulement enfermés comme otages dans l'église ; ils furent ensuite relâchés. »

Le gouvernement militaire.

ANDERHEID, capitaine-adjutant.

« Le journal de sport paraissant à Mannheim, *Der Radtourist und der Automobilist*, organe officiel de l'union générale des cyclistes D.T.C. et de l'union allemande du Touren-Club, dont le siège est à Strasbourg, publie dans son n° 12, du 20 octobre 1914, une lettre de soldat s'exprimant dans ces termes :

« Le 14, nous entrâmes en action près de Lagarde et nous pûmes ici, pour la première fois, diriger le feu de ma batterie sur le territoire français. Le résultat fut que je fis taire une batterie française qui bombardait violemment notre batterie, et que je mis le feu à une église. Celle-ci me fit de la peine — aujourd'hui plus, car les Français tiraient en principe du haut des clochers avec des mitrailleuses et avec l'aide du curé ».

« Les *Informations Pax* reçurent à ce sujet la lettre suivante :

Commandement général du XXI^e corps d'armée.

Saarbrück, le 9 septembre 1914.

« En réponse à votre question sur ce qu'il en est de l'accusation dirigée dans la revue contre des prêtres catholiques, je puis seulement vous déclarer que je

n'ai pas connaissance d'un cas où les Français auraient tiré du haut d'un clocher avec des mitrailleuses et avec l'aide du curé. »

Le général commandant,

(S) V. MOSSNER.

« Beaucoup également semblent avoir été trompés par les costumes. On lit dans une lettre datée du 9 octobre 1914, d'un capitaine d'artillerie bavaroise blessé :

« L'enseigne me raconta ensuite que la batterie se trouvait encore depuis le 23 août devant N.N. Ils se mirent en position le 25 août à 11 heures du matin et canonnèrent surtout de l'infanterie française. Le soir vers 5 heures, un aéroplane apparut avec la croix noire allemande et survola la batterie à une hauteur de 600 mètres. Peu de temps après, arrivèrent les premiers coups tirés sur la batterie ; ils tombèrent trop courts, trop longs ou de côté. Chaque coup fut ensuite rectifié. Ensuite commença un feu meurtrier tout à fait bien dirigé sur un avant-train complètement caché dans un ravin. Les chevaux y furent en général exposés ; un grand nombre furent abattus. Plus tard, il apparut que, en dehors de l'aviateur français, un officier d'artillerie français avait repéré toute la position. Ce dernier se trouvait non loin, habillé en prêtre, sur le clocher de l'endroit, et il était relié par un téléphone souterrain avec le fort en question. Nos gens allèrent le prendre ; il portait l'uniforme en dessous de la soutane ; il fut fusillé sur-le-champ ». (*Kölnische Volkszeitung*, n° 820, 19 septembre 1914.)

« Un officier protestant d'Osnabrück écrit, d'après l'*Osnabrücker-Zeitung* du 5 septembre 1914, ce qui suit :

« Les pires francs-tireurs (en Belgique) sont les gens qui courent sous le couvert de la robe ecclésiastique. Je fais enlever le chapeau à chacun de ces « frères » et contrôler leur tonsure. Nous en avons fait prisonniers, de ces « frères », aujourd'hui. Il n'y en avait pas un qui fût un prêtre (1) ».

« On lit, dans les « Descriptions » du lieutenant Frobenius *Durch Not und Tod* (A travers le danger et la mort, Vienne, p. 56), au sujet de Louvain :

• Et des officiers ont, à plus d'une reprise, été découverts qui faisaient usage de la soutane, pour distribuer des armes et des munitions sous le masque du prêtre. Ainsi, le soldat belge s'est rabaissé jusqu'à faire insulte à l'habit ecclésiastique et à devenir un méprisable assassin ».

« D'autres circonstances peuvent avoir contribué parfois à faire naître des soupçons. C'est ainsi que la *Kölnische Volkszeitung* (n° 965, 8 novembre 1914) raconte :

« Un soldat H. F., grièvement blessé dans les environs de Sedan, aurait été amené en automobile de l'ambulance de campagne en Allemagne. Il aurait eu l'œil crevé par une balle qui se trouvait encore derrière l'autre œil. Il fut déposé sans coiffure dans l'automobile. Un prêtre français le vit, enleva son chapeau et le mit au blessé pour l'abriter. Le blessé arriva à

(1) Aucun déguisement de ce genre, du côté belge, n'a été constaté à notre connaissance. Il convient d'ailleurs d'observer que tous les religieux portant l'habit ecclésiastique ne sont point nécessairement tonsurés. Il en est ainsi notamment pour les séminaristes, au début de leurs études, et les frères convers de presque tous les ordres. De plus, il existe en Belgique plusieurs ordres très répandus, tels que celui des Frères de la Doctrine chrétienne, des Frères de la Charité, des Frères de Saint-Jean de Dieu, ect... dont aucun membre ne porte la tonsure.

Trèves avec le large chapeau du prêtre ; il est mort là, dans le séminaire. Cela n'empêche que cet acte de pitié a donné naissance à des accusations contre les prêtres français ou belges ; la puissance imaginative de l'un ou de l'autre, qui vit cette étonnante coiffure du blessé, fit qu'on prit celui-ci pour un prêtre blessé et fait prisonnier comme franc-tireur ».

*
* *

Kölnische Volkszeitung, N° 268, du 1^{er} avril 1915 :

LE CURÉ, LA MITRAILLEUSE, ET LE FAMEUX SOUTERRAIN

« Les *Leipziger Neuesten Nachrichten* (n° 291 du 20 octobre 1914) ont rapporté ce qui suit :

« Nous traversions Schaffen en ordre de marche : une église s'élevait au milieu du village ; le 3^e bataillon avait fait halte sur la rue, derrière elle ; nous étions restés de ce côté-ci de l'église, avions formé le faisceau et étions étendus sur les trottoirs. L'artillerie fit halte immédiatement derrière nous. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'un violent feu de mitrailleuses crépitait au sommet du clocher de l'église, de deux côtés différents ; par des ouvertures, on pouvait distinctement voir des uniformes belges... Finalement nous nous lançâmes à l'assaut de l'église, avec l'aide de pionniers. Nous posions à peine le pied à l'intérieur que quatre pionniers et deux fusiliers tombaient frappés à mort. On tirait du clocher sur nous, à l'intérieur de l'église ! Nous nous précipitâmes en haut et y trouvâmes quatre paysans armés avec le curé. (On avait cependant distinctement vu

des uniformes belges ! N. D. L. R.) Les paysans furent sur le champ passés par les armes, le curé fut fait prisonnier et conduit devant le capitaine. Il protesta de son innocence... Les villageois nous racontèrent ensuite qu'il leur avait ordonné du haut de la chaire de tirer sur les Allemands. Il ne nous resta ainsi d'autre alternative que d'envoyer ce pasteur d'âmes dans l'autre monde ».

« Il est établi, en ce qui concerne ce dernier point, que le curé de Schaffen vit encore.

« On lit plus loin, dans le même article :

« Devant nous se trouvait la vieille place forte de Diest. Nous nous rappelâmes brusquement que nous avions cependant vu dans le clocher des soldats belges avec des mitrailleuses : mais nous n'en avons plus trouvé de traces ! Ainsi que nous l'apprîmes plus tard, l'église était reliée avec la place forte voisine par un souterrain : les soldats belges avaient disparu par cette voie » :

« Le Ministère de la Guerre communique, en date du 27 février 1915, aux *Informations Pax* :

« Réponse à la lettre ci-jointe adressée à l'état-major général, en date du 27 octobre 1914. B. 37 :

« On n'a pas trouvé de souterrain entre l'église Saint-Sulpice à Diest et les fortifications de cette ville. D'après les déclarations des habitants, les troupes belges avaient installé un poste d'observation dans le clocher de l'église ».

(S) BAUER, WAGNER.

*
* ***Kölnische Volkszeitung, N° 220, du 16 mars 1915 :**

CURÉ ET MITRAILLEUSE

« A Düsseldorf, le bruit s'est répandu que le curé d'*Orchamps* près de Neufchâteau avait été fusillé (1).

« En compagnie du sacristain et de trois autres habitants de l'endroit, il aurait, du clocher de l'église, tiré au moyen d'une mitrailleuse sur les troupes allemandes qui défilaient.

« Le Ministère de la Guerre écrit au bureau d'*Information Pax*, à la date du 8 février 1915 :

« Réponse à votre lettre du 21 octobre 1914, adressée à l'état-major, et transmise sous ce pli.

« Le récit du monsieur de Düsseldorf, suivant lequel le curé d'*Ochamps* (non pas *Orchamps*), Belgique, aurait été fusillé, est inexacte. Le curé Théophile Dujardin vit encore aujourd'hui ; il exerce son ministère depuis vingt ans dans cette localité. »

Par ordre.

(S) BAUER, WAGNER.

« Cette fois encore l'histoire de cette mitrailleuse et de ce curé est complètement inexacte. »

*
* ***Kölnische Volkszeitung, N° 268 du 1^{er} avril 1915 :**

ENCORE UNE FAUSSE ACCUSATION DE LA « SCHLESISCHE ZEITUNG »

« Le même journal (*Schlesische Zeitung*) a publié, dans son n° 844, du 2 décembre 1914, un récit relatif à la guerre, intitulé : « Deux voyages en automobile dans la

(1) Voir le démenti antérieur reproduit pp. 58-59.

partie conquise de la France », par M. von R. On y lit ce qui suit :

« Un village était complètement incendié, les murs écroulés semblaient nous regarder comme des spectres. Ce village avait été détruit par les Allemands à la suite de la trahison des habitants. Avant que nos troupes y eussent pénétré, on avait demandé au curé de l'endroit si le village était libre de soldats français ; il avait répondu affirmativement. Le régiment avança sans précaution ; mais quand l'état-major apparut, il fut criblé de balles par des mitrailleuses. On ne savait pas du tout d'où provenait cette fusillade, jusqu'à ce qu'on se rendit compte que les mitrailleuses se trouvaient sur le clocher de l'église. Naturellement, le curé fut passé par les armes ».

« Les *Informations Pax* ont reçu à ce sujet, du Ministère de la Guerre, les renseignements ci-après :

« L'enquête ouverte n'a pas confirmé les faits avancés par l'article ».

S) BAUER, WAGNER.

..

Kölnische Volkszeitung, N° 331, du 23 avril 1915 :

RÉCITS QUI NE PEUVENT ÊTRE CONTRÔLÉS

« Les *Thüringer Monatsblätter* (Richters frères, éditeur ; rédacteur en chef, le professeur Dr. W. Nicolai d'Eisenach) publient dans leur n° 9 du 1^{er} décembre 1914, p. 149, une lettre de soldat, où on lit :

« Le bombardement de Longwy a commencé aujourd'hui. Nos mortiers s'étaient mis en batterie à la sortie du village, et bientôt retentit le salut d'airain adressé à l'ennemi. Les habitants de H... avaient évacué cette partie de leur village... Opiniâtement, l'ennemi qui avait engagé dans le combat des turcos et des zouaves, défendait pied à pied le terrain. Par tous les moyens, en collaboration avec la population civile, il cherchait à tenir sa position favorable. Un véritable feu de salve partait des maisons sur nos braves troupes marchant à l'assaut, et, sur le clocher de M., en dépit de l'insigne sacré de la Croix-Rouge, on avait placé des mitrailleuses que manœuvraient des prêtres portant le brassard blanc de la Croix-Rouge !... Naturellement, la vengeance ne se fit pas attendre pour une conduite aussi indigne. Des mitrailleuses, plus nombreuses, furent approchées, sous une pluie de balles et au prix de lourdes pertes ; elles fauchèrent sans miséricorde tout ce qui était devant elles... Ainsi les mitrailleuses allemandes opérèrent une moisson, une juste moisson, pour une semblable façon de faire la guerre. Le clocher fut bombardé et, à ses pieds gisaient les débris de l'instrument de mort et le cadavre méconnaissable du « ministre de Dieu », auquel le Très-Haut n'avait apporté aucun secours ».

« L'enquête n'a rien révélé. L'auteur de l'article a fait connaître aux *Informations Pax* qu'il avait entendu raconter l'histoire par un soldat wurtembergeois dont il ignorait le nom et le régiment.

« Le Ministère de la Guerre fait part aux *Informations Pax* de ce qui suit .

« Il résulte de l'instruction, que les affirmations

contenues dans la lettre de soldat reposent sur des récits qu'il est impossible de contrôler ».

(S) BAUER, WAGNER.

« Les *Thüringer Monatsblätter* avaient déjà reçu précédemment un avertissement de l'autorité militaire, ainsi qu'il résulte de la lettre ci-dessous :

« La direction et la rédaction des *Thüringer Monatsblätter* sont prévenues de la façon la plus instante d'avoir à s'abstenir à l'avenir de toute observation de nature à troubler la paix confessionnelle ; des mesures sont prises pour suspendre toute publication de cette nature ».

Pour le général commandant.

Le Chef d'Etat-major.

(Signature).

§ 5 — MEURTRES, EMPOISONNEMENTS
ET MUTILATIONS

Coupeur de têtes. — Atrocités dans la cave d'un couvent à Louvain. — Encore un bruit qui ne se confirme pas. — Religieuses belges et aliments empoisonnés. — Empoisonnement à la strychnine. — Il eut suffi de moins.

B. Duhr, der Lügengeist, pp. 63 à 65 :

COUPEUR DE TÊTES

« La *Wermelskirchener Zeitung* a publié dans son n° 204 du 1^{er} septembre, une lettre de soldat où on lit :

« Hier soir un blessé allemand de la garde a été apporté dans l'église du village. Au bout de peu de temps, *notre batterie reçut l'ordre* de tirer sur le village de façon à le mettre en feu (avec les habitants), parce que le curé de l'endroit avait coupé le cou au blessé ».

« Le résultat de l'enquête officielle fut communiqué à *Pax* dans la lettre suivante :

Ministère de la guerre.

Berlin W. 66, le 17 décembre 1914.

« En réponse à votre lettre du 17 novembre, il est porté à votre connaissance que le sous-officier de réserve Tillmanns a déclaré, au cours de sa déposition

sous serment, *qu'il avait entendu raconter l'histoire* du curé qui aurait tranché le cou d'un blessé, par des soldats d'infanterie qui passaient ; *il y avait ajouté foi* parce que la localité en question *avait en effet été bombardée par l'artillerie*. Il n'a pas pu indiquer le nom de ces gens ou le régiment auquel ils appartenaient. Il semble vain, dans ces conditions, de vouloir poursuivre l'enquête. »

Par ordre.

(s) BAUER, WAGNER.

« *Le notre batterie reçut l'ordre* de la lettre, devient à l'enquête : *il avait entendu raconter l'histoire, et il y avait ajouté foi, parce que l'endroit avait été bombardé par l'artillerie*.

« La revue hebdomadaire *Nach Feierabend* a reproduit une série de lettres de soldats. Le N° 43 de 1914 renferme la lettre N° 9 ; la note de tête dit au sujet de son auteur : « La lettre ci-dessous (n° 9) a été écrite par « un typographe de notre imprimerie qui, au lieu de faire « rouler la rotative, fait rouler (met en fuite) les pantalons rouges et qui, en qualité de cycliste militaire, « chevauche le cheval d'acier ». On lit dans la lettre :

« Les principaux excitateurs et espions en France sont les prêtres. Ils racontent aux habitants que les Allemands leur couperaient la tête, etc... C'est ainsi qu'ils en ont amené plusieurs à tirer sur les soldats allemands... A... un prêtre de cette espèce, au moment où notre colonne passait, a fait, du clocher de l'église, un signal avec un drapeau à un aviateur français qui nous survolait. Il fut arrêté. A... un autre prêtre a tranché la gorge, pendant la nuit, à deux soldats du landwehr qui dormaient chez lui. Il a

été fusillé et sa maison incendiée. A... également, qui est occupé déjà depuis longtemps par les Allemands, le bourgmestre et le prêtre ont renseigné aux Français notre position et nos forces ; une maison, aussi, dans laquelle se trouvaient des blessés allemands, a été incendiée par les habitants. Naturellement, la condamnation suivit, et la ville actuellement a été bombardée de fond en comble ».

« Le 31 octobre, *Pax* demanda à la rédaction de la revue hebdomadaire *Nach Feierabend* de faire connaître les endroits où s'étaient passés les événements rapportés dans la lettre en question. Le 25 novembre le bureau central *Pax* demanda à nouveau que l'on indiquât les noms.

« A la suite de cette dernière démarche parvint la réponse ci-après :

Leipzig, 30 novembre 1914.

« Comme suite aux tentatives de *Pax* de se mêler par des avis à mon travail de rédaction, je répons en deux mots que vous n'êtes pas le forum devant lequel je dois me justifier. Uniquement en considération de la paix intérieure, je remets, jusqu'après la guerre, la dénonciation de votre attitude et la preuve formelle des faits avancés. S'il vous faut quelque chose de plus en dehors de cela, intentez-moi donc un procès de presse que, en vérité, je ne redoute pas. Votre procédé, consistant, au milieu de la guerre, à représenter comme des menteurs les soldats allemands qui combattent et meurent, également en fin de compte pour garder votre peau sauve, je la réprouve de la façon la plus énergique. »

« Le Ministère royal de la Guerre de Prusse écrit à ce sujet :

Ministère de la guerre.

Berlin W. 66, le 18 décembre 1914.

Réponse à votre lettre du 25 novembre 1914.

« Il résulte de l'enquête organisée, que la rédaction de la revue hebdomadaire *Nach Feierabend* s'est déclarée hors d'état de désigner l'auteur du récit, attendu qu'elle n'a plus entre les mains la lettre en question. Des recherches ultérieures paraissent, après cela, devoir être sans résultat. »

Par ordre.

(S) BAUER, WAGNER.

..

R. P. Duhr, *Der Lügengeist*, pp. 58 à 60 :

ATROCITÉS DANS LA CAVE D'UN COUVENT A LOUVAIN

« Le *Berliner Lokal-Anzeiger* (1) rapportait, le 31 août 1914, l'information suivante datée de Rotterdam, le 30 août :

« Une infirmière arrivée à Rotterdam de Louvain a parlé dans cette dernière ville avec un officier allemand, qui lui a donné les détails ci-après sur le châtiement de Louvain : Dans les premiers jours de l'occupation de la ville, tout y était paisible, les habitants avaient remis les armes ; l'occupation allemande ne fut pas inquiétée et était dans d'assez bons termes avec la population. Dans la suite, on trouva dans une cave les cadavres de 50 soldats allemands qui avaient apparemment été tués par les frères d'un couvent.

(1) Voir aussi la *Tägliche Rundschau*, n° 42, du 31 août 1914.

Les occupants de ce couvent furent arrêtés et le supérieur fut passé par les armes. Quand on l'emmena, il riait triomphant ».

« Cette horrible fable se répandit dans de nombreux journaux anti-catholiques. Comme elle était tout à fait propre à susciter des haines confessionnelles, le commandant général du VII^e corps d'armée adressa, le 6 décembre 1914, l'avis suivant aux journaux :

Munster, le 6 septembre 1914.

« Des informations vagues, relatives à de *prétendus meurtres commis par des religieux* sur un grand nombre de soldats allemands à Louvain, comme celles qui ont paru récemment dans une série de journaux, me donnent l'occasion de rappeler que ces articles, qui sont de nature à rendre plus vifs les antagonismes confessionnels (ou de partis), sont interdits.

« Je compte fermement que cette interdiction sera observée de la façon la plus rigoureuse par les journaux, et j'attire l'attention sur les conséquences d'une infraction, telles qu'elles sont prévues dans ma proclamation du 27 août, II c. N^o 2588. »

Le général commandant.

FRHR. VON BISSING.

« Le canard alla plus loin. C'est pourquoi le bureau d'information de la presse catholique à Francfort s'adressa à la Kommandatur de Louvain pour obtenir des renseignements. La réponse fut : « On ne connaît rien ici de ce fait. Ce récit n'est pas digne de foi » (*Bayer. Kurier*, n^o 269, 26 septembre 1914).

« Peu de temps après, les *Informations Pax* de Cologne adressèrent une demande de renseignement semblable

à la Kommandantur de Louvain et reçut la réponse ci-après :

Commandement de la garnison impériale.

Louvain, 7 octobre 1914.

« Réponse à votre lettre du 25 septembre 1914.

« Il ressort des faits, que les journaux ont reproduit de nombreux récits des événements qui se sont déroulés à Louvain du 25 au 27 août 1914, et que ces récits sont exagérés au delà de toute mesure et sont en partie *complètement imaginaires*. L'article auquel vous faites allusion dans votre lettre doit être rangé dans cette catégorie.

(s) VON THIEL.

« En dépit de tout cela, le major Viktor von Strantz reprit cette horrible histoire dans son livre intitulé : *Die Eroberung Belgiens 1914. Selbsterlebtes. Nach Berichten von Feldzugsteilnehmern zusammengestellt und bearbeitet*. (La conquête de la Belgique en 1914. Histoire vécue, colligée et rédigée d'après les relations de combattants. — Wilhelm Köhler, éditeur, Minden i. W., 1914).

« Le lieutenant-colonel Hermann Frobenius reproduit ce récit dans son livre *Durch Not und Tod* (A travers le danger de la mort, Vienne, 1914, p. 51), dans les termes ci-après : « Le jour suivant apporte une histoire extraordinairement révoltante : on aurait trouvé dans une cave
« les cadavres de 50 soldats allemands. Le crime est
« attribué aux religieux d'un couvent ; ils auraient été
« arrêtés et leur supérieur déjà passé par les armes ».

« W. Kotzde parle également dans son livre *Von Lüttich bis Flandern* (De Liège jusqu'aux Flandres, 1914) des prêtres fusillés à Louvain, « qu'on aurait pris les armes à la main ».

« Dans le supplément littéraire de la *Tägliche Rundschau* du 3 septembre, on raconte qu'« au moment où nous inspections le pont situé près de Saint-Trond, un officier arrive en auto à notre rencontre et nous annonce que la ville de Louvain est en pleine insurrection et qu'elle est en feu depuis hier soir. Dix prêtres auraient été fusillés comme excitateurs à la révolte. »

..

Kölnische Volkszeitung, N° 247, du 25 mars 1915 :

ENCORE UN BRUIT QUI NE SE CONFIRME PAS

« Le bruit suivant était répandu au commencement de décembre dernier, à Poppenhausen, aux environs de Cassel :

« A *Vouziers* au début de septembre, un curé français ainsi qu'une dame, sans doute sa gouvernante, auraient été condamnés par la juridiction militaire et pendus. Ce prêtre aurait été le curé d'un village près de Châlons-sur-Marne. Il aurait accueilli dans sa maison 35 blessés allemands ; ensuite il aurait, par un téléphone placé dans sa cave, dit à l'artillerie française d'ouvrir le feu sur sa maison remplie de blessés. Le propagateur de ce bruit prétend même avoir vu ce curé emmené de Châlons à Vouziers, avec des prisonniers français et des francs-tireurs. Il le vit pendre à un arbre près de la caserne dans la première de ces localités, avec la dame mentionnée. »

« Le 19 janvier 1915, le Ministère de la Guerre (de Prusse) fait connaître, à ce propos, au bureau d'information *Pax* :

« En réponse à votre lettre du 15 janvier 1915

(Akt-Zeich. F. 51), le Ministère de la Guerre vous informe de ce qu'on ne connaît rien du bruit en question et que, sans détails plus précis, il est impossible de rien découvrir. »

Par ordre.

(S) BAUER, WAGNER.

« Les *Informations Pax* s'adressèrent aussi à la Kommandantur de l'étape mobile 9^e, 3^e armée, à Vouziers ; elles reçurent la communication suivante :

« En réponse à votre demande du 2 de ce mois, F. 51, nous avons l'honneur de vous faire connaître que le bruit répandu à Poppenhausen, près de Cassel, suivant lequel on aurait pendu ici un curé français et sa gouvernante, est une pure invention.

« Le tribunal militaire siégeant à Vouziers n'a jusqu'ici rendu aucune sentence de mort. »

(cachet et signature).

Kölnische Volkszeitung, N° 429, du 29 mai 1915

RELIGIEUSES BELGES ET ALIMENTS EMPOISONNÉS

« La *Kaulsdorfer Zeitung*, de Kaulsdorf, publie, dans son n° 137 du 20 novembre 1914, l'article ci-après :

« M. Klinker de Marzahn, fonctionnaire municipal de la ville de Berlin, parti en campagne en Belgique avec les fusilliers de la garde, a fait une conférence pleine de vie devant une association de Friedrichsfeld...

« La fin de l'article consacré à cette conférence est

ainsi conçue : Il avait en outre reçu, d'un camarade, la nouvelle qu'un couvent de religieuses, dans lequel se trouvaient des blessés, avait été plus tard rasé et les religieuses passées par les armes, parce qu'elles avaient donné des aliments empoisonnés aux blessés allemands. »

« Sur une demande adressée au Ministère de la Guerre prussien par les *Informations Pax*, celui-ci a répondu :

« Il résulte de l'enquête ouverte que le bruit auquel il est fait allusion dans l'article dont il s'agit, doit se rapporter à l'ambulance de Ciney en Belgique. Cette ambulance de Ciney n'a cependant pas été détruite et aucune tentative d'empoisonnement n'y a été commise ».

(S) BAUER, WAGNER.

∴

R. P. Duhr, Der Lügengelst, p. 17 et 18 :

EMPOISONNEMENT A LA STRYCHNINE

« Le 18 septembre 1914, la *Schwarzwälder Chronik* paraissant à Harnberg (Forêt Noire badoise) a publié l'article suivant :

« On nous a passé, pour que nous en prissions connaissance, une lettre du front écrite à ses parents, par M. Adolf Fr. Schmidt, fils de Ad. Fr. Schmidt, commerçant en cette ville. D'après cette lettre, M. Schmidt avait cantonné comme sous-officier avec 36 hommes, au commencement du mois, dans un presbytère d'une localité française au delà des Vosges (les noms des localités ne peuvent pas être

publiés). Le prêtre vint au-devant de nos soldats avec une amabilité telle que son attitude éveilla les soupçons du chef du détachement. Il fit aussitôt préparer du café pour tous les hommes ; cependant, avant d'en boire, le sous-officier Schmidt, en prit un peu pour goûter ; il put aussitôt reconnaître qu'on y avait mélangé quelque chose. Ce fait fut aussitôt signalé ; une enquête du médecin militaire fit découvrir que le café avait été empoisonné avec de la strychnine.

« Le lendemain, le prêtre et sa cuisinière reçurent le châtement qu'ils avaient bien mérité ; ils furent tous deux passés par les armes devant la porte de l'église. »

« L'ordinaire épiscopal de Fribourg s'adressa aux autorités militaires afin d'obtenir des détails plus précis ; il reçut la réponse suivante :

Commandement général du XIV^e corps d'armée.

Wingles (France), le 28 octobre 1914.

« En réponse à la lettre n° 11031/11257 du 5 courant, adressée au commandement général du XIV^e corps d'armée et délivrée ici, nous avons l'honneur de vous faire connaître, que le sous-officier Adolf Schmidt de la 3^e colonne de transport, originaire de Harnberg (Bade), a complètement rétracté les faits affirmés par lui dans une lettre écrite à ses parents, et publiée dans le n° 146 de la *Schwazwälder Chronik* du 18 septembre 1914, au sujet de la tentative d'empoisonnement d'un prêtre catholique français et de son exécution, parce que ses affirmations sont fausses. »

Pour le commandement général,
le chef de l'état-major général,
(s) Colonel von BRAUCHITSCH.

∴

Kölnische Volkszeitung, N° 220, du 16 mars 1915 :

IL EUT SUFFI DE MOINS

« Le *Hamburger Fremdenblatt* du 18 septembre 1914, n° 226, B, a reproduit une lettre du front qui, suivant la rédaction, était empruntée à la *Cuxhavener Zeitung*. Parmi différents récits d'atrocités se trouve notamment celui-ci :

« Autre chose : Nous traversons un village. Brusquement, devant nous, des hurlements de colère. Les Français ont pris un soldat allemand, lui ont coupé la tête et ont cloué celle-ci à la porte d'une grange. C'étaient des paysans français, sous la conduite de leur curé !

« Pour sa peine le village fut mis à feu, les habitants mâles avec le curé furent arrêtés et emmenés : châtiment mérité. Je pourrais raconter encore beaucoup de choses de la sorte sur la cruauté et les abus des Français ; mais ceci suffit. »

« Les *Informations Pax* reçurent à ce sujet, le 15 février 1915, la communication suivante du Ministère de la Guerre prussien :

« Les enquêtes effectuées n'ont pas confirmé le contenu de la lettre du front en question. »

Par ordre.

(s) BAUER, WAGNER.

∴

R. P. Duhr, Der Lügengelst, pp. 11 à 15 :

LES YEUX CREVÉS

« Sans doute, parmi les millions d'hommes partis en guerre de part et d'autre, il en est qui, sous une apparence humaine, sont de véritables bêtes. On peut s'attendre au pire de la part de ceux-là, en temps de guerre. Ils sont capables même de crever les yeux aux blessés ennemis.

« Le conseiller privé Küttner (Breslau) a rapporté, dans le courant de septembre 1914, sept cas de semblables mutilations. Une agence télégraphique communiquait, à la date du 1^{er} octobre 1914, l'information suivante :

« Un officier supérieur bavarois écrit du front à la *München-Ausburger Abendzeitung* : « Au sud de Cambrai, une colonne d'automobiles allemande a été attaquée par un détachement cycliste français. Les hommes d'escorte sont la plupart tombés sous les coups de feu. Les voitures ont été incendiées. Quand les patrouilles allemandes rejoignirent plus tard ce qui restait de cette colonne, elles affirmèrent qu'on avait crevé les yeux aux morts allemands ».

« Les patrouilles allemandes ont-elles bien vu ? ont-elles réellement affirmé cela ? il est impossible de l'établir.

« Une chose est certaine ; c'est que ce thème des yeux crevés a donné naissance à une véritable hantise d'atrocités. Une quantité innombrable d'histoires d'horreur semblables ont été racontées, propagées et, finalement, tenues pour absolument certaines ; et cependant, c'étaient toutes des fables. Voici, pour le prouver, quelques pièces à l'appui.

« La rédaction de la *Kölnische Volkszeitung* s'adresse le 26 septembre 1914 au D^r KAUFMANN, archiprêtre à Aix-la-Chapelle, pour obtenir des renseignements sur le cas suivant : « On avait raconté de façon tout à fait certaine à
« des dames, de service à la gare principale de Cologne,
« que, dans une ambulance à Aix-la-Chapelle, une salle
« entière était remplie de blessés qui avaient eu les yeux
« crevés en Belgique ».

« La réponse du chanoine Kaufmann, datée du 28 septembre, est ainsi conçue :

« En ce qui concerne le propos que vous rapportez, je suis en mesure de vous faire savoir que je me suis mis de suite en rapport avec les autorités officielles. Je vous communique le témoignage du *médecin en chef* d'une ambulance d'ici, un célèbre oculiste que j'ai consulté, précisément parce qu'il est oculiste. Il m'écrit : « Dans aucune ambulance d'Aix-la-Chapelle
« il n'y a de salle remplie de blessés auxquels on au-
« rait crevé les yeux. A ma connaissance, absolu-
« ment aucun cas de cette espèce n'a été constaté à
« Aix-la-Chapelle » (*Kölnische Volkszeitung*, n° 352, 30 septembre 1914).

« Le second fait, à ma connaissance, est daté du 2 octobre 1914. Il se rapporte à des événements du mois de septembre. Le voici :

« Le chanoine A. vient dernièrement à nous et nous fait ce récit : Dans l'ambulance des sœurs franciscaines de S... dont il est le supérieur, un officier de réserve allemand blessé a raconté qu'on lui avait rapporté que, dans le couvent Bl... près de V... en Hollande, couvent érigé en ambulance, il y avait 22 blessés allemands auxquels les Belges avaient crevé les yeux. Il nous était facile de prendre des renseignements à

ce sujet auprès de la supérieure que nous connaissons parfaitement personnellement. La supérieure nous répondit rapidement : « On n'a jamais aménagé
« d'ambulance dans le couvent de Bl... »

« Malgré ce démenti, un soldat racontait ce qui suit, peu de temps après, dans une auberge aux environs d'Aix-la-Chapelle :

« J'ai été personnellement dans la clinique pour les yeux du district d'Aix-la-Chapelle, de la Stephanstrasse. Une sœur me conduisit dans une salle sombre tendue de noir, appelée *la salle des morts*. Il y avait là 28 *soldats* auxquels on avait crevé les yeux. A mon entrée, ils crièrent de colère et de douleur : « Tue-nous, si tu veux être notre camarade ».

« D'autres soldats confirmèrent ce récit.

« Une des personnes présentes voulut approfondir la chose. Elle rapporte :

« Le lundi, 19 octobre, je me présentai auprès du directeur de la clinique en question, M. le D^r VÜLLERS.
« Parfait, me dit-il, je vais vous montrer cette triste salle. » Il ouvrit la porte d'une salle de malades. Les malades se portent bien. Nous visitons une deuxième, une troisième... salle.

— Quelqu'un a-t-il mal ?

— Non, Monsieur le Docteur !

« Enfin, une porte s'ouvre. Une lumière tamisée, des rideaux noirs ! On tourne le bouton. La lumière électrique s'allume.

— Cela vous fait-il mal aux yeux ?

— Non, Monsieur le Docteur !

— Vous a-t-on crevé les yeux en Belgique ?

« *Les blessés rient aux éclats.*

« Nous avons été ainsi à travers toutes les salles. Il y avait beaucoup de misères et de plaintes dans maintes salles. Toutefois, les cas où les deux yeux étaient perdus, étaient tout à fait exceptionnels.

— Vous voyez, me dit l'aimable médecin en chef, si vous voulez publier ce que vous avez vu, vous pourrez dire que mon collègue M. le D^r THIER, aussi bien que moi, *nous n'avons pas traité jusqu'ici un seul soldat qui eût les yeux crevés.* » (*Kölnische Volkszeitung*, n° 931, 28 octobre 1914).

« D'Aix-la-Chapelle, la légende émigra à Bonn :

« Un article de la *Kölnische Volkszeitung* du 25 octobre 1914 s'exprime dans ces termes :

« On m'a raconté récemment qu'il y avait, dans la clinique pour les maladies des yeux, de 20 à 30 soldats allemands auxquels on aurait crevé les yeux en Belgique. Celui qui faisait ce récit prétend avoir vu lui-même (!) comment un homme, rendu aveugle de cette façon, avait été renvoyé de la chambre obscure.

« J'avais conçu aussitôt de grands doutes sur l'exactitude de ce récit, et je m'adressai en conséquence à la direction de la *clinique pour les maladies des yeux à Bonn*. Je viens précisément de recevoir du médecin en chef la lettre suivante :

« En réponse à votre lettre du 13 courant, je
 « m'empresse de vous faire connaître que je n'ai pas
 « vu jusqu'ici d'aveugles auxquels on aurait crevé les
 « yeux en Belgique. J'en ai vu cependant plusieurs
 « qui, à la suite de blessures produites soit par des
 « balles, soit par des éclats d'obus, avaient perdu la

« vue. Le récit que vous a fait la personne en question
« est donc une fable ».

Professeur KUHNT,
conseiller privé de médecine.

« Ensuite la légende se répandit jusque sur le Danube supérieur. Le 5 novembre on écrivait à la *Kölnische Volkszeitung*, du Danube supérieur :

« On raconte ici, dans les environs, qu'un soldat blessé du landwehr se trouve à l'hôpital de *Sigmaringen*, et qu'on lui aurait crevé les yeux, coupé le nez et les oreilles en Belgique. La femme du blessé voulait voir son mari, mais le médecin en chef et la sœur de charité la dissuadèrent d'entrer, disant que son mari était très grièvement blessé. Malgré cela, elle persistait à vouloir voir son mari. Quand elle eût été conduite dans la salle et qu'elle eût vu l'horrible mutilation de son mari, elle serait tombée morte au pied du lit, frappée au cœur.

« Aussitôt, je m'informai auprès d'un prêtre de ma connaissance, qui est l'aumônier de l'hôpital, avec prière de me renseigner.

« Je reçus de suite cette réponse :

« *Toute l'histoire est imaginaire ; il n'y a pas un mot de vrai* ». (*Kölnische Volkszeitung*, n° 970, 10 novembre 1914.)

« A l'encontre de l'affirmation du médecin norvégien Dr Saethre (Impressions d'ambulance en Allemagne), suivant laquelle il aurait vu personnellement, à Aix-la-Chapelle, une infirmière de la Croix-Rouge, dont les francs-tireurs avaient coupé les seins, et un capitaine de cavalerie, auquel on avait crevé un œil, tandis qu'il gisait blessé sur le champ de bataille, l'oculiste bien connu, qu

est le médecin en chef de l'ambulance de réserve I à Aix-la-Chapelle, déclara le 25 novembre 1914 :

« Les atrocités en question, ne répondent pas à la vérité pour ce qui concerne Aix-la-Chapelle. Il n'y a eu ici ni sœur de la Croix-Rouge dont les francs-tireurs auraient coupé les seins, ni capitaine de cavalerie auquel on aurait crevé un œil. » (*Kölnische Volkszeitung*, n° 1022, 27 novembre 1914.)

« Le 18 octobre, la *Weser-Zeitung* de Brême reproduisait dans son n° 24434 un article d'un médecin norvégien, D^r Holmboe, intitulé : « Dans les ambulances militaires de Berlin ». On y lisait notamment ce qui suit :

« On a installé à Postdam une ambulance spéciale pour soldats blessés par les francs-tireurs. On y trouve entre autres des officiers auxquels on a crevé les yeux. Suivant l'opinion générale, ce sont des jeunes filles belges de 14 à 15 ans, qui, à l'incitation des prêtres catholiques, ont commis ces crimes ».

« La Kommandantur de Postdam écrit à ce sujet aux *Informations Pax* :

Kommandantur de Postdam.

N° 1989.

Postdam, le 31 octobre 1914.

« Il n'y a pas ici d'ambulance spéciale pour les soldats blessés par des francs-tireurs. Il n'y a pas non plus ici d'officiers auxquels on ait crevé les yeux. La Kommandantur a précisément pris des mesures en vue de rectifier l'article en question paru également dans d'autres journaux. »

..

Kölnische Volkszeitung,**N° 1022, du 27 novembre 1914 :**

ENCORE TOUJOURS LES YEUX CREVÉS (1)

« Nous recevons la lettre suivante :

Aix-la-Chapelle, le 26 novembre 1914.

Monsieur le Directeur,

« L'une des tâches les plus ingrates d'à présent est de tâcher de faire triompher la vérité des bruits inexacts.

« Je vous avais fait connaître, sous la foi d'une enquête officielle, dans une lettre publiée par la *Kölnische Volkszeitung*, dans son n° 852, du 30 septembre 1914, que *pas un seul cas* d'yeux crevés n'avait été signalé dans les 35 ambulances d'Aix-la-Chapelle. Ainsi que vous me le faites savoir, les bruits ne se laissent malgré tout pas étouffer et vous m'en communiquez, comme preuve, un article de la *Kölnische Zeitung*, du 11 octobre écoulé, n° 1192 ; cet article est propre à fournir un aliment nouveau aux histoires mensongères.

« Il s'agit de l'article intitulé : « Un médecin norvégien dans les ambulances de Cologne ». On y donne le récit du médecin Dr Sæthre, de Drontheim, dans le *Trondhjems Adresseavis* au sujet de ses impressions sur les ambulances allemandes. L'exposé du médecin est traduit littéralement dans l'article. On y lit à un certain endroit, d'après la *Kölnische Zeitung*, ce qui suit : « En ce qui « concerne les atrocités des francs-tireurs, il n'y a aucun « doute qu'il y en ait eu de semblables. *J'ai vu moi-*

(1) Cet article est celui dont un passage est cité à la page précédente.

« même, — non plus à Cologne, il est vrai, mais à Aix-la-Chapelle, — une sœur de la Croix-Rouge, à laquelle les francs-tireurs avaient coupé les seins ; j'ai vu de plus un capitaine de cavalerie auquel on avait crevé un œil, comme il était resté blessé sur le champ de bataille ».

« Vous m'avez demandé mon avis au sujet de cet article de la *Kölnische Zeitung*. Je me suis de nouveau adressé aux *autorités officielles*. J'espère que c'est la dernière fois. J'ai demandé d'éclaircir le point de savoir si les cas rapportés par le D^r Sæthre s'étaient réellement trouvés dans les ambulances d'Aix-la-Chapelle.

« Je vous communique volontiers le résultat de ces nouvelles recherches.

« Le fameux oculiste, qui est médecin en chef de l'ambulance de réserve I, m'écrit textuellement à la date du 25 courant :

« Les atrocités en question *ne répondent pas à la vérité*, pour ce qui concerne Aix-la-Chapelle. Il y a eu ici ni sœur de la Croix-Rouge à laquelle les francs-tireurs auraient coupé les seins, ni capitaine de cavalerie auquel on aurait crevé un œil ».

« Je ne puis m'imaginer d'où le médecin norvégien a tiré ses affirmations ; en tout cas il est établi *que, jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a pas un seul cas dans nos ambulances d'Aix-la-Chapelle, de blessé dont on aurait crevé les yeux*.

« On ne connaît rien non plus, ici, dans les milieux médicaux compétents de l'autre fait au sujet de la sœur de la Croix-Rouge que le D^r Sæthre prétend avoir vue à Aix-la-Chapelle.

« Veuillez agréer... »

D^r FR. KAUFMANN.
Archiprêtre.

..

Vorwärts du 22 octobre 1914 :**LES YEUX CREVÉS**

« Nous avons pu déjà établir la fausseté d'un grand nombre d'assertions alléguées avec beaucoup de précision et fort répandues également dans la presse, au sujet de prétendues cruautés qui auraient été commises par les populations des pays avec lesquels l'Allemagne est en guerre, contre des soldats ou des civils allemands. Nous pouvons aujourd'hui mettre fin à deux autres de ces récits fantastiques.

« Le correspondant de guerre du *Berliner Tageblatt* avait, il y a quelques semaines, parlé de cigares et cigarettes remplis de poudre et qui auraient été donnés ou vendus à nos soldats dans un but diabolique. Il prétendait même avoir vu de ses yeux des centaines de cigarettes de ce genre. On nous assure, de source autorisée, que ces histoires de cigares et cigarettes ne sont pas autre chose que d'audacieuses fantaisies.

« D'autre part, des récits de soldats auxquels des « francs-tireurs » auraient crevé les yeux, circulent dans toute l'Allemagne. Or, pas un cas de ce genre n'a été officiellement constaté. Jusqu'ici, chaque fois que l'on a pu vérifier, l'inexactitude en a été démontrée.

« Il importe peu en cela que des bruits de ce genre aient une apparence de certitude positive ou même soient appuyés par des « témoins oculaires ». Le désir de se faire remarquer, le manque de critique et l'erreur personnelle jouent, dans les jours que nous traversons, un rôle malheureux. Tout nez emporté ou seulement bandé, tout

œil enlevé, est immédiatement transformé en nez ou œil enlevé par les « francs-tireurs ». Déjà la *Kölnische Volkszeitung* a pu, contrairement à des assertions très précises d'Aix-la-Chapelle, établir qu'aucun soldat avec les yeux crevés ne se trouvait dans les ambulances de cette ville. On disait aussi que des blessés de ce genre étaient soignés dans le voisinage de Berlin ; mais partout où l'on a fait des recherches au sujet de ces bruits, leur entière inanité a été démontrée. Finalement, ces bruits se sont concentrés sur Gross-Lichterfelde ; un journal de midi, très répandu à Berlin, imprimait il y a quelques jours encore, en gros caractères, que rien qu'au lazaret de Lichterfelde, il y avait « dix soldats allemands légèrement blessés, auxquels une main criminelle avait crevé les yeux ». Or sur une demande de renseignements adressée par le camarade Liebknecht, la réponse suivante du médecin en chef de la dite ambulance a été écrite à la date du 18 de ce mois :

« Très honoré Monsieur,

« Heureusement, il n'y a rien de vrai dans ces bruits.

Salutations très dévouées.

Professeur RAUTENBERG »

« Il en résulte à nouveau cet enseignement, c'est que de nos jours, il faut s'armer d'une triple cuirasse de scepticisme à l'égard des nouvelles de cette espèce, dans quelque journal qu'elles puissent paraître, et ne jamais oublier, qu'à l'étranger, on rapporte presque mot à mot les mêmes prétendues atrocités sur le compte des soldats et civils allemands, qu'en Allemagne sur les soldats et civils des autres puissances. »

∴

Le *Vorwärts*, du 6 décembre, publie les résultats d'une enquête faite auprès de la direction des hôpitaux de Hanovre et du grand hôpital de la Charité à Berlin.

La direction des hôpitaux de Hanovre a adressé au journal socialiste la réponse suivante :

« Après enquête auprès des médecins des différentes sections de l'hôpital N° 3, nous sommes en mesure de vous faire savoir que nous n'avons actuellement à l'hôpital aucun blessé dont les yeux aient été crevés. Nous n'en avons jamais eu ».

De même la direction de l'hôpital de la Charité à Berlin communique la note ci-après :

« L'hôpital de la Charité n'a point hospitalisé de blessés qui aient eu les yeux crevés ».

∴

R. P. Duhr, Der Lügengeist, p. 16 :

TOUT UN SEAU REMPLI D'YEUX DE SOLDATS

« La *Kölnische Volkszeitung* publie la lettre suivante d'Aix-la-Chapelle :

« Quelqu'un m'a dit de façon certaine qu'il y avait 42 soldats avec les yeux crevés, dans l'hôpital de Forst près d'Aix-la-Chapelle. Sur information, le fait fut démenti par les sœurs. Le même jour quelqu'un racontait qu'on avait surpris sur un champ de bataille belge un jeune garçon de dix ans, qui aurait porté un seau tout rempli d'yeux de soldats ; on l'aurait attrapé au moment où il commettait son

abominable crime. Quand je protestai violemment que c'était impossible, que notre colonne d'ambulance l'aurait aussitôt remarqué, qu'on devrait donner des preuves, la seule réponse fut un silence embarrassé. Déjà quelques semaines auparavant j'entendais dire qu'il y avait à l'hôpital N. une sœur de charité dont la main droite avait été tranchée par un franc-tireur. Je m'informai personnellement auprès de la supérieure et, je reçus comme réponse qu'il n'était rien arrivé à aucune sœur. »

∴

R. P. Duhr, Der Lügengeist, pp. 19 à 22 :

DOIGTS COUPÉS

« Les journaux de Berlin ont publié un article sur le camp de prisonniers de Münster. On y lit :

« Il y a également un grand nombre de civils belges détenus ici comme prisonniers. Ce sont ces bêtes qui ont tiré des maisons sur nos troupes sans méfiance et qui, avant l'arrivée des soldats allemands, ont commis toute espèce de cruautés sur les civils allemands. A l'entrée dans le camp de Münster, on a même encore trouvé sur ces êtres inhumains des doigts qu'ils avaient coupés avec les bagues. Quelques-uns d'entre ces prisonniers ont tenté sans succès, il y a quelques jours, de prendre la fuite pendant le trajet de la gare au camp. Ces Belges, parmi lesquels il y a étonnamment beaucoup de prêtres, recevront bientôt un juste châtiment. La justice militaire en a déjà condamné à mort de 20 à 30 ».

« Les *Informations Pax* s'adressèrent, au sujet de cette

information, à la Kommandantur du camp de Münster, et reçurent la réponse suivante :

« ... L'affirmation légère d'un journal berlinois, suivant laquelle on aurait trouvé des doigts coupés sur les prisonniers civils du camp de Münster, est fausse ; aucune sentence à mort contre des prisonniers détenus dans le camp de Münster n'a été prononcée par la justice militaire, pas plus contre des prêtres catholiques que contre des civils ou des soldats ; ce qui est vrai, c'est que plus de 400 femmes et enfants sont retournés chez eux. Personne ne doutera que la direction de notre armée ne fasse régner la plus rigoureuse équité, mais aussi qu'elle condamne également avec la plus grande rigueur des informations fausses de cette espèce ».

(s) Friedr. UNVERSEHRT.

Vicaire, aumônier désigné par l'autorité militaire pour les troupes allemandes catholiques de garde et les prisonniers de guerre catholiques au camp de Münster.

« Au sujet de la même affaire, le curé Hardinghaus de Brême reçut la réponse suivante :

« Les bruits qui circulent au sujet d'atrocités qu'auraient commises, sur des soldats allemands, les prêtres belges internés dans le camp de Münster, sont faux. Il est également faux que trois prêtres belges aient déjà été fusillés, et que les autres seraient maintenus en arrestation parce qu'aucune charge ne pourrait être établie contre eux. Aucune inculpation particulière n'existe contre aucun des prêtres. La seule chose qui soit vraie, c'est qu'une révolte a eu lieu dans un baraquement du camp où

se trouvait notamment quatre prêtres. Ceux-ci n'ont cependant pas participé à la révolte ».

Le général-commandant,

(S) VON LINDE-SUDEN.

(*Kölnische Volkszeitung*, n° 880, 10 octobre 1914).

« Un article sur la guerre dans la revue *Zeit im Bild* (édition pour la guerre, Pass et Gerleb, Berlin) est intitulé : « Sur la route de Bruxelles ». On y lit notamment ce qui suit au sujet de Liège :

« Au cours du relèvement des morts et des blessés sur le champ de bataille devant les forts, on devait faire cette épouvantable constatation que beaucoup d'habitants s'étaient livrés à des actes d'une véritable bestialité sur nos blessés. On leur avait non seulement coupé les doigts, pour s'emparer des bagues, on les avait aussi mutilés d'une façon qu'il est impossible de décrire. Quand on fouilla les maisons pour rechercher les armes, on trouva sur les hommes et sur les femmes des bagues ayant appartenu à nos soldats ; on s'empara également d'un prêtre qui avait passé un certain nombre de bagues à une corde et se les était mises autour du cou. Ces êtres inhumains furent faits prisonniers et conduits au fort de Chartreuse. Ils sont tous condamnés à mort. Chaque jour la sentence est exécutée sur quelques-uns d'entre eux. Il est impossible d'avoir la moindre pitié pour eux ».

« Le gouvernement impérial à Liège écrit aux *Informations Pax* à ce sujet.

SECTION I d.

N° 168.

Liège, le 23 octobre 1914.

« Qu'un prêtre se soit conduit de la façon qui est dite, cela est très invraisemblable et on n'en connaît

rien ici. Les autres propos sont également faux ou exagérés. Absolument aucune exécution n'a eu lieu jusqu'ici au fort de Chartreuse. »

Le chef de l'Etat-Major général,
(s) RENNER, lieutenant-colonel.

..

Telles sont les différentes catégories de récits, dont un contrôle rigoureux a établi le caractère imaginaire. La plupart d'entre-eux, on le remarquera, ont été surpris non loin de leur origine, et n'ont guère dépassé les premières phases de leur élaboration. C'est que ceux-là seuls, en effet, offriraient prise aux enquêtes, dont ne s'étaient pas encore effacées les données de localisation, temporation ou individualisation, permettant de les atteindre. Ce sont également ceux-là qui, pour l'étude de leur genèse, se présentent le plus favorablement. Aussi l'ensemble des éléments réunis dans les pages qui précèdent, offrent-ils, à cet égard, un champ d'étude particulièrement propice.

III

GENÈSE DES LÉGENDES

§ 1. — DÉFORMATIONS INCONSCIENTES DANS L'OBSERVATION

Expériences du séminaire de criminologie du professeur von Liszt, et du congrès de psychologie de Göttingue. — Lois des déformations.

La genèse psychologique des légendes a fait l'objet de nombreuses recherches, dans ces dernières années, surtout en Allemagne. De multiples expériences ont notamment étudié les déformations qui se produisent dans la relation d'un fait observé. Nous nous bornerons à rappeler brièvement ici, à titre d'exemple, deux d'entre elles qui sont célèbres.

La première est connue sous le nom de « tentative de meurtre au séminaire de criminologie du professeur von Liszt (1) ».

Au cours d'un débat soulevé par une communication, une altercation s'élève entre deux membres du séminaire ; le ton s'échauffe ; on en vient aux insultes, aux menaces, jusqu'au moment où, saisissant un revolver, l'un des an-

(1) Dr S. JAFFA, *Beiträge zur Psychologie der Aussage*, B. I, H. I, p. 79.

tagonistes tire sur l'autre à bout portant. Huit jours après, les membres présents sont entendus comme témoins. Un certain nombre d'entre eux ont rédigé leur déposition par écrit le soir même de l'incident, d'autres le lendemain, d'autres une semaine après, d'autres trois semaines, d'autres enfin cinq semaines après. Ce sont tous étudiants en droit de dernière année, esprits d'une certaine maturité.

Or, la tentative de meurtre n'était qu'une expérience ; elle avait été apprise à leur insu, jusque dans ses moindres détails. L'examen des témoignages révéla qu'aucun n'était entièrement exact, et que l'amplitude des déformations augmentait à partir du moment où, l'un des adversaires ayant tendu vers l'autre un poing menaçant, l'excitation des spectateurs avait atteint son point culminant. Le pourcentage d'erreur était passé à cet endroit, de 9,30/0 à 20,30/0 : il avait plus que doublé.

La seconde expérience est celle du congrès de psychologie de Göttingue ; elle est plus caractéristique encore. Van Gennep en a fait, en ces termes, la relation (1) :

« Non loin de la salle des séances du congrès, il y avait une fête publique, avec bal masqué. Tout à coup, la porte de la salle s'ouvre, un clown se précipite comme un fou, poursuivi par un nègre, revolver en main. Ils s'arrêtent au milieu de la salle, s'injurient, le clown tombe, le nègre lui saute dessus, tire, et brusquement tous deux sortent de la salle. Le tout avait à peine duré vingt secondes. Le président pria les membres présents d'écrire de suite un rapport, parce que sans doute il y aurait une enquête judiciaire. Quarante rapports furent remis. Un seul

(1) A. VAN GENNEP, *La formation des légendes* (Paris, Flammarion, 1910).

avait moins de 20 0/0 d'erreurs relatives aux actes caractéristiques ; 14 eurent de 20 à 40 0/0 d'erreurs ; 12 de 40 à 50 0/0, et 13 plus de 50 0/0. De plus, dans 24 rapports, 10 0/0 des détails étaient purement inventés, et cette proportion de l'invention fut plus grande encore dans 10 rapports, elle fut moindre dans 6. Bref un quart des rapports dut être regardé comme faux.

« Il va sans dire que toute la scène avait été convenue et même photographiée d'avance. Les dix rapports faux sont donc à ranger dans la catégorie des contes et des légendes, les vingt-quatre sont demi-légendaires, les six ont presque une valeur de témoignage exact (p. 158-159). »

« Les expériences sur la certitude, observe van Gennep, à ce propos, conduisent à des résultats analogues. Parfois on a prié des témoins de souligner les passages de leurs relations, dont ils affirmeraient l'exactitude sous serment devant les tribunaux. On constata qu'il y avait autant d'erreurs dans les passages soulignés que dans les autres. Ce qui importe ici, c'est que ces passages soulignés sont de même type que les légendes : ils étaient objet de croyance.

« En somme la proportion des descriptions vraies par rapport aux fausses, en présence d'un événement extraordinaire, est de cinq ou six à peine sur cent. C'est-à-dire que la fantaisie et l'erreur sont normales, même chez nous, et que la tendance à la déformation, tant individuelle que collective, agit dès le moment de l'observation (p. 160). »

D'autres recherches ingénieuses se sont appliquées à mesurer avec précision l'amplitude de ces déformations ;

elles en ont étudié les variations, d'après les données de l'expérience ; elles en ont dégagé les lois (1).

L'amplitude de la déformation que subit la relation d'un fait observé est fonction de différentes variables. Elle dépend :

1° Du degré de conscience de l'observateur ; elle s'accroît avec l'excitation que subit celui-ci au moment de l'accomplissement du fait ;

2° Des circonstances particulières qui accompagnent ce fait ;

3° De son caractère inaccoutumé ;

4° Des prédispositions dans lesquelles les spectateurs se trouvent à l'égard du fait ou des individus qui y participent. Quel que soit leur effort d'exactitude ou d'impartialité, les spectateurs inclineront inconsciemment dans un sens favorable ou défavorable à ceux-ci :

a) Par suite d'une attention dirigée unilatéralement ;

b) Par suite d'une fausse interprétation résultant de propriétés caractéristiques attribuées par avance aux auteurs du fait ;

5° Du temps écoulé depuis l'accomplissement du fait jusqu'au moment de sa relation ; cette action devient sensible à l'expérience, à partir de la 48^e seconde.

Ces lois, il convient de l'ajouter, étant générales, des relations concordantes émanant d'observateurs différents n'impliquent nullement leur exactitude ; leur convergence résulte au contraire le plus souvent de déformations sem-

(1) Ces lois ont été notamment formulées par G. SCHULTZ dans la *Zeitschrift für angewandte Psychologie*, B. Z., H. 6 ; — voir aussi l'étude du Dr LUCY HAESCH-ERNST, *Die Psychologie der Aussage und ihre Beziehung auf die Gegenwart*. (*Internationale Rundschau*, I. Jahrg., H. 1, juin 1915, pp. 15-40.)

blables produites, dans les mêmes circonstances, sous l'empire des mêmes lois.

Faut-il en déduire que l'observation d'un fait ne puisse jamais conduire à sa connaissance exacte ? Ce serait là, à coup sûr, une conclusion absurde autant qu'injustifiée.

Mais il ressort des considérations précédentes, qu'avant d'être admise comme l'expression de la vérité, une relation, fût-elle oculaire, exige une rigoureuse critique.

L'esprit, nous l'avons vu, tend à imprimer aux faits observés, des déformations dont l'amplitude et le nombre varient suivant certaines lois. Soustraits à tout contrôle et transmis au hasard des circonstances, les récits deviennent nécessairement une source de déformations légendaires.

§ 2. — PSYCHOLOGIE DU SOLDAT ALLEMAND AU DÉBUT DE LA CAMPAGNE

- a) Excitations et degré de conscience au cours des opérations militaires.
- b) Prédilections à l'égard de la population belge. — Présuggestion du franc-tireur. — Survivance du souvenir de 1870 dans la littérature populaire et dans les manuels militaires. — Application de ce souvenir à l'éventualité d'une guerre en Belgique. — Transposition des représentations subjectives dans le réel. — Avertissements officiels des 9 et 14 août 1914 sur la guerre de francs-tireurs. — Atmosphère d'excitation et de fièvre au milieu de laquelle s'achève la concentration. — Esprit de méfiance et de haine dans les rangs de l'armée.

L'expérience du congrès de Göttingue fournit un excellent terme de comparaison pour l'étude des récits de soldats. Les témoins, sur lesquels elle a été pratiquée, étaient sélectionnés. C'étaient des psychologues, des juristes, des médecins, tous hommes de science, rompus aux observations rigoureuses, entraînés à contrôler leur pensée, habiles à l'exprimer dans des termes précis. Observateurs passifs des faits, ils n'y prenaient aucune part : aucune préférence ne les inclinait dans un sens plutôt que dans un autre. Ces faits revêtaient un caractère de simplicité presque schématique ; ils mettaient en présence deux individus faciles à distinguer : un clown blanc, un nègre noir : enfin les observations étaient, sur-le-champ, consignées par écrit.

Qu'on se reporte à présent aux conditions dans lesquelles se trouvent les soldats en campagne ! On sera forcé d'admettre qu'en ce qui les concerne, le pourcentage d'erreurs et l'amplitude des déformations sont considérablement supérieurs.

Ce sont, dans la masse, hommes peu cultivés, crédules et prompts à s'émouvoir. Dépourvus d'esprit critique, ils ne contrôlent guère leur pensée, ni les termes dans lesquels ils l'expriment.

La mobilisation les a brutalement arrachés à leur train de vie accoutumé. Elle a brusquement rompu le cours ordinaire de la réalité. Partis en campagne, ils sont, d'une vie quiète, précipités au milieu du danger.

Ce bouleversement, ce chaos d'événements extraordinaires, et tout ce tumulte d'impressions nouvelles, ne sont-ils pas de nature à tendre les nerfs, surexciter les imaginations, ébranler le sens du réel ?

A la longue sans doute, ils s'accoutument au danger et leurs nerfs se trempent : ils s'aguerrissent. Mais c'est précisément au début des hostilités, au moment où ils reçoivent le baptême du feu, et où les événements retentissent en eux avec la plus grande violence que remonte l'origine de la plupart des récits légendaires.

Les soldats ne sont point seulement spectateurs d'un drame ; le plus souvent ils en sont eux-mêmes acteurs.

Pénétrant dans un village qu'ils croient débarrassé d'ennemis, voici qu'à l'improviste des coups de feu éclatent, des balles sifflent. Ils se jettent de droite et de gauche, se tapissent tant qu'ils peuvent. Devant eux rien : une rue déserte, des maisons sans vie, aux portes closes. Et les balles continuent à siffler, tandis qu'à leurs côtés, des hommes sont touchés et s'affaissent.

Cet ennemi qui les surprend et qu'ils ne voient pas ; ces coups auxquels, exposés, ils ne peuvent riposter ; cette menace dont ils se sentent de toute part environnés, comme des aveugles au milieu de leurs ténèbres, l'ignorance où ils sont de son origine, l'impression de trahison partout répandue, la mort qui les frôle, tout contribue à créer autour d'eux une atmosphère d'inexprimable angoisse qui étreint les plus braves.

Soumis à d'aussi violentes excitations, leurs facultés de conscience et d'attention sont presque complètement abolies.

A ce moment, leurs esprits ont atteint un degré d'extrême impressionnabilité ; leur raison ne possède plus aucun pouvoir de contrôle, leur imagination leur représente l'agresseur mystérieux qui se dérobe ; elle se jette au-devant des hypothèses les plus invraisemblables ; elle les accueille à l'égal de certitudes.

Cet exemple est banal. Dans la période qui précède les grands chocs, des reconnaissances sillonnent en tous sens le pays au-devant des armées ; elles s'aventurent au loin. Parfois, par des détours, elles parviennent à se faufiler à l'arrière des lignes ennemies ; elles surprennent des colonnes cheminant sans méfiance, ou se heurtent elles-mêmes, à l'improviste, aux patrouilles de l'adversaire. C'est une période féconde en imprévus, en surprises, en embuscades.

A ces circonstances, qui sont communes à toutes les guerres et à toutes les armées, s'en ajoutent d'autres qui sont particulières aux débuts de l'invasion allemande en Belgique.

Les premières troupes allemandes qui franchirent la frontière belge ignoraient la note comminatoire remise le 2 août par l'Allemagne à la Belgique ; elles n'avaient pas

davantage connaissance du refus catégorique que celle-c y avait opposé, non plus que de la lettre du ministre d'Allemagne à Bruxelles, datée du 4 août à 6 heures du matin, déclarant que les forces allemandes se frayeraient passage au besoin par la force des armes.

Ces troupes ne connaissaient point la détermination du peuple belge, de « repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit », et la résolution de son armée d'opposer à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance.

Bien au contraire, elles portaient avec elles une proclamation au peuple belge, qu'elles avaient mission de distribuer sur leur passage. Cette proclamation, signée du général von Emmich, commandant en chef de l'armée de la Meuse, était ainsi conçue :

AU PEUPLE BELGE

« C'est à mon grand regret que les troupes allemandes se voient forcées de franchir la frontière de la Belgique. Elles agissent sous la contrainte d'une nécessité inévitable, la neutralité de la Belgique ayant été déjà violée par des officiers français qui, sous un déguisement, ont traversé le territoire belge en automobile pour pénétrer en Allemagne.

« Belges ! c'est notre plus grand désir qu'il y ait encore moyen d'éviter un combat entre deux peuples qui étaient amis jusqu'à présent, jadis même alliés. Souvenez-vous du glorieux jour de Waterloo où étaient les armées allemandes qui ont contribué à fonder et établir l'indépendance et la prospérité de votre patrie.

« Mais il nous faut le chemin libre. Des destruc-

tions de ponts, de tunnels, de voies ferrées devront être regardées comme des actions hostiles. Belges, vous avez à choisir.

« J'espère donc que l'armée allemande ne sera pas contrainte de vous combattre. Un chemin libre pour attaquer celui qui voulait nous attaquer, c'est tout ce que nous désirons, je donne des garanties formelles à la population belge qu'elle n'aura rien à souffrir des horreurs de la guerre ; que nous paierons en or monnayé les vivres qu'il faudra prendre au pays ; que nos soldats se montreront les meilleurs amis d'un peuple, pour lequel nous éprouvons la plus haute estime, la plus grande sympathie.

« C'est de votre sagesse et d'un patriotisme bien compris qu'il dépend d'éviter à votre pays les horreurs de la guerre.

« Le général-commandant en chef de l'armée de la Meuse. »

Cet appel observe encore à l'égard de la Belgique un ton amical. Il évoque la bataille de Waterloo, où Allemands et Belges, combattaient côte à côte, et où les premiers auraient contribué à fonder l'indépendance de la Belgique. Il promet aux Belges que, s'ils n'offrent aucune résistance aux Allemands, ceux-ci se montreront « les meilleurs amis d'un peuple, pour lesquels ils éprouvent la plus haute estime et la plus grande sympathie ».

Cette proclamation que les troupes étaient chargées de répandre, devaient les confirmer dans l'idée qu'elles ne rencontreraient aucune hostilité.

Or, dès les premiers pas en territoire belge, des forces militaires belges, postées à la frontière, mais habilement dissimulées derrière les accidents du terrain, les accueillèrent par une vive fusillade : un sentiment de colère

dut se mêler à la première surprise des troupes allemandes. Qui avait tiré sur elles ? Ce ne pouvait être que la population civile !

Au surplus, les détachements belges avancés n'avaient pas tardé à se retirer ; et tout en battant en retraite, ils continuaient à harceler l'avance allemande par leurs embuscades.

Tel fut, d'ailleurs, l'un des caractères essentiels des opérations en Belgique pendant la période de l'invasion. Tenant compte de son énorme infériorité numérique, le commandement de l'armée belge avait délibérément adopté une tactique qui, tout en retardant autant que possible la progression des armées ennemies au moyen de combats d'arrière-garde, évitait cependant, par un repliement progressif, de donner prise à un engagement décisif, d'où les forces belges fussent sorties écrasées.

De faibles contingents étaient envoyés en avant des lignes et s'éparpillaient au loin par le pays. Composés le plus souvent de quelques hommes à bicyclette, ils possédaient une extrême mobilité. Ils poursuivaient une véritable guerre de guérilla, inquiétant l'adversaire, surprenant ses reconnaissances, menaçant ses communications, le laissant incertain de l'importance des forces belges et de leurs intentions.

Parvenus à un poste avancé, les hommes s'embusquaient à la lisière d'un village ou dans les dépendances d'une ferme, qui derrière un mur, qui derrière une haie, qui dans une grange. Ils surveillaient les abords. Qu'une troupe ennemie débouchât sur une route, ils tiraient rapidement quelques coups de fusil, puis disparaissaient aussitôt, sans être vus, dans un pays dont les moindres sentiers leur étaient familiers.

Cependant, surprise, la patrouille ou l'avant-garde alle-

mande battait précipitamment en retraite, abandonnant quelques blessés ou quelques morts. Quand le gros des forces se présentait en dispositif de combat, pour forcer le passage, toute trace d'ennemis s'était effacée ; il ne trouvait plus, sur le lieu de l'embuscade, que quelques paysans ou quelques villageois, — groupés encore, parfois, autour des victimes, — mais incapables, dans leur langage primitif, de faire comprendre ce qui s'était passé, et que les circonstances concouraient à rendre suspects.

L'écrivain flamand Styn Streuvels a noté, dans son journal de guerre, plusieurs incidents de cette espèce. Son témoignage, fréquemment invoqué avec éloges dans la presse allemande, ne manque assurément pas d'autorité. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (N° du 4 juin 1915, *erste Ausgabe*) par exemple, l'appelle « un fidèle serviteur de la vérité » ; il est de ceux, dit-elle, « qui, bien qu'appartenant à un pays ennemi, ne se sont pas laissés tourner la tête par des histoires d'atrocités mensongères, mais qui ont continué à se confier à leurs propres observations (1) ».

Dans le courant de septembre 1914, plusieurs escarmouches ont lieu dans les environs immédiats de son village ; il se livre à leur sujet à une enquête personnelle.

« A Vive Saint-Eloy, près de Waereghem — écrit-il, — une cinquantaine de volontaires (soldats volontaires, engagés pour la durée de la guerre et appartenant aux troupes de ligne de l'armée régulière) se cachent dans une maison inoccupée, le long de la

(1) On trouvera des citations du livre de guerre de Styn Streuvels et des appréciations élogieuses semblables, dans la *Frankfurter Zeitung* du 21 mars 1915, *erstes Morgenblatt*, la *Vossische Zeitung*, N° 212, du 27 avril 1915 ; le *Vorwaerts* du 1^{er} mai 1915 ; la *Kölnische Zeitung*, N° 552, du 2 juin 1915 ; etc.

chaussée de Gand. Viennent à passer, à une distance d'une centaine de mètres, des patrouilles allemandes ; les volontaires tirent — prématurément, comme toujours — et... un cheval s'abat.

« La conséquence : les Allemands ont été attaqués ; ils n'ont pas vu de soldats (1) ; *ergo*, ce sont les civils qui ont tiré..... Arrive tout un bataillon et Wae-reghem est bombardé ! (2) ».

A Deerlyk, le 8 septembre 1914, c'est un cas semblable : des volontaires assaillent un détachement de uhlands sans que ceux-ci les aperçoivent.

« Le 10, continue Styn Streuvels, de nouveaux Allemands surviennent. Les volontaires tirent d'un bois de sapin situé le long de la route. Au lieu de fuir, ainsi que ces jeunes soldats l'attendaient, les Allemands tournent bride et se dirigent vers le petit bois. Les volontaires, au lieu de leur tenir tête, se retirent en rampant derrière le petit bois et se réfugient dans une ferme. Les Allemands, de nouveau, ne découvrent aucun uniforme ; mais ils remarquent au contraire, en sortant du bois, quelques paysans, qui, abandonnant leur travail, fuient précipitamment vers une ferme située dans une direction opposée à celle où les volontaires se sont réfugiés. La première se trouve le long de la grande chaussée, l'autre le long de l'ancienne route romaine — près de l'endroit

(1) Le texte flamand dit : « Zy hebben geen soldaten gezien » ; les journaux allemands reproduisant ce passage (voir notamment la *Vossische Zeitung* N° 212, du 27 avril 1915), ont traduit d'une façon erronée et tendancieuse : « Soldaten waren nicht da », « il n'y avait pas de soldats (Cf. *Cahiers Documentaires*, livr XXX, p. 6).

(2) *In Oorlogstyd. September 1914. Uit het dayboek van Styn Streuvels.* — Amsterdam, L. J. Veen, p. 48.

où les deux voies convergent. Il était naturel que les paysans dussent être soupçonnés d'être les auteurs de l'agression. La ferme où ils s'étaient réfugiés fut fouillée, le fils du fermier fut mis à mort, un autre civil blessé et la ferme avec les menles et la grange, ainsi que des fermes adjacentes, furent incendiées. La ferme située le long de la chaussée, où les volontaires se tenaient coi, ne subit aucun dommage, parce qu'on avait aucune idée même, que des soldats eussent été mêlés à l'incident (1). »

Ces trois exemples semblables, relevés à quelques jours d'intervalle par Styn Streuvels, dans les environs immédiats de son village, donneront une idée de la fréquence de ces escarmouches dans les premières semaines de la guerre.

Sans cesse aux prises avec un ennemi insaisissable, les troupes allemandes devaient sentir se développer en elles, jusqu'au paroxysme, la nervosité inhérente à l'angoisse du danger.

Si l'on considère à présent l'action proprement dite, contre un ennemi à découvert, la faculté d'attention du soldat y apparaît réduite dans des proportions non moins considérables. Ce sont alors les impressions violentes, les chocs brusques, tout le tumulte du combat, qui mettent son esprit en déroute et lui enlèvent la conscience de la réalité.

« A ce moment, écrit un brancardier allemand, après avoir participé aux premiers engagements autour de Liège, le soldat se trouve dans un état de complète inconscience (2). » Il est en quelque sorte plongé dans un rêve ;

(1) Styn Streuvels, *loc. cit.*, pp. 48 et 49.

(2) *Aus den Kämpfen um Lüttich von einem Sanitätssoldaten.* — Berlin, S. Fischer Verlag, 1915, p. 25.

il n'est plus maître de ses actes ; il agit sous l'empire d'une impulsion qui le domine ; il a, en quelque sorte, abdiqué sa personnalité. Il ne redevient lui-même et ne renaît à la réalité que quand tout est fini.

Les impressions qu'ils gardent sont à la fois violentes et désordonnées. Avec plus de relief, et une excitation qui se prolonge dans le souvenir, ce sont celles qu'on emporte d'un songe. Elles appartiennent à un domaine où fantaisie et réalité se mêlent, sans que la raison en puisse encore faire le départ.

..

L'amplitude des déformations d'un fait observé est, nous l'avons vu, fonction d'autres variables : elle dépend encore des prédispositions des témoins. La réalité de la guerre s'écarte profondément aussi, en ce point, des conditions de l'expérience.

Les membres du congrès de Göttingue étaient neutres à l'égard de la scène qui se déroulait devant eux ; ils n'avaient aucune préférence, soit pour le clown poursuivi, soit pour le nègre agresseur ; ils ne possédaient, dans un sens ou dans l'autre, aucune opinion préétablie.

La situation est toute autre dans les multiples incidents de la guerre.

Les belligérants ne sont pas entrés en campagne avec des esprits indifférents, mais l'âme au contraire chargée de passions hostiles. Si l'on scrute en particulier les pensées du soldat allemand, on est frappé des principes, des idées arrêtées, des opinions toutes faites, qu'on y découvre et qui devaient disposer son jugement dans un sens déterminé. Sa psychologie était marquée de l'influence d'une éducation particulière, et des idées courantes dans son milieu.

Il est une de ces idées notamment dont l'influence ne pouvait manquer d'être profonde.

Le souvenir était demeuré vivace au sein du peuple allemand, des surprises et des embuscades dont les francs-tireurs français avaient harcelé l'armée allemande en 1870. Ce souvenir avait survécu comme celui d'un péril qui, fondant à l'improviste sur le soldat sans méfiance, ne lui laisse plus aucun moment de sécurité : comme celui d'entreprises traîtresses auxquelles les troupes régulières sont constamment exposées en pays ennemi ; comme celui d'un danger enfin, d'autant plus redoutable, qu'elles y sont livrées à peu près sans défense.

Des développements légendaires étaient nés de là. Fixés dans une abondante littérature populaire, ils s'étaient répandus dans toute l'Allemagne.

L'armée, qui en avait été le principal foyer, en était aussi restée le plus profondément imprégnée. Ces épisodes de la dernière campagne avaient trop vivement retenti dans ses rangs pour qu'elle n'en gardât pas une forte impression. Elle en avait retiré un enseignement, dont l'instruction militaire avait été pénétrée. Les manuels en usage, nourris des expériences de 1870, s'étaient saisis des opérations de francs-tireurs ; ils les traitaient comme une éventualité de la guerre de l'avenir, dont il importait d'étudier, dès à présent, les dangers et les moyens propres à s'en prémunir.

L'interprète militaire du capitaine von Scharfenort est assurément l'un des plus répandus d'entre eux (1). Son

(1) *L'interprète militaire. Zum Gebrauch in Feindesland sowie behufs Vorbereitung für die Dolmetscherprüfung mit den Lösungen der schwierigen Texte aus « 223 deutsche Aufgaben, usw. » Zum Selbstunterricht, 2. völlig umgearbeitete Aufgabe. Zusammengestellt von Scharfenort, Professor, Bibliothekar der Kriegsakademie,*

auteur est professeur et bibliothécaire à l'Académie de Berlin ; la seconde édition en remonte à 1906, huit ans avant la guerre. Recommandé pour la préparation de l'examen d'interprète militaire, il était d'autre part d'un usage indiqué, en cas d'hostilité en pays de langue française. Il se compose de 225 textes relatifs aux éventualités les plus diverses de la guerre : violations du droit des gens, sièges et bombardements, capitulations, prisonniers, réquisitions, actes d'hostilité, otages, etc.

La majorité des officiers, voire des sous-officiers et soldats, en possédaient sans doute un exemplaire dans leur havre-sac au moment où ils pénétraient en Belgique au début de la guerre.

Ce manuel était trop précieux pour qu'ils ne l'eussent pas constamment sous la main. En même temps qu'il leur fournissait des formules utiles dans leurs rapports avec l'habitant ou les autorités des pays envahis, il leur servait d'aide-mémoire pour les règles du temps de guerre. C'est ainsi qu'il énumère les principaux caractères définissant la représentation que l'armée allemande avait continué à se faire des opérations de francs-tireurs.

Le chapitre du droit des gens en donne par exemple ces notions :

« *Francs-tireurs* : envenimer la guerre, menacer les lignes de communication, enrayer la marche offensive de l'ennemi. l'inquiéter au sujet de ses convois ; se livrer aux opérations de la petite guerre (folles entreprises, irraisonnées, toujours stériles, : se dépenser inutilement : la conduite des troupes est une tâche très difficile » (p. 12).

Plusieurs de ces termes, tels que « envenimer la guerre »,

Hauptmann, a D. (Berlin, Verlag von A. Bath, 1906, 159 pages, 2,80 Mark).

« inquiéter les convois de l'ennemi », « folles entreprises », traduisent fidèlement le caractère de surprises traîtresses, de menace permanente, que les opérations de francs-tireurs avaient gardé aux yeux de l'armée allemande, et la rigueur avec laquelle celle-ci les réprouvait.

Le capitaine von Scharfenort ne s'en tient pas à cette définition. Il précise par un exemple emprunté à la campagne de 1814 :

« C'est avec bien du regret — écrivait York le 31 janvier 1814, — que je viens d'apprendre la mauvaise conduite de quelques paysans dans le voisinage de la ville de Saint-Dizier qui, excités par de perfides conseils, se sont avisés de faire feu sur nos troupes » (p. 33).

L'auteur de *L'interprète militaire* rappelle ensuite les mesures prévues pour réprimer ces actes et en empêcher le retour : « les francs-tireurs sont mis hors la loi et fusillés quand ils sont pris » (p. 43). « Exiger, ajoute-t-il « plus loin, que la mairie tienne des affidés au dehors pour « prévenir de l'approche des bandes, et la rendre responsable de toute attaque non signalée à l'avance. » (p. 136).

Le manuel réunit un ensemble de textes types dont l'usage est recommandable dans l'éventualité d'une attaque de francs-tireurs, proclamations aux populations, lettres aux autorités. En voici quelques extraits :

« Comme plusieurs assassinats ont été commis par des *francs-tireurs* qui se cachent dans les bois des environs, j'ordonne ce qui suit :

« 1° Tout individu rencontré dans l'intérieur des forêts et bois sera regardé comme *franc-tireur* et traité en conséquence.

2° etc... » (p. 51).

Correspondance avec le commandant d'une place assiégée :

Monsieur,

« J'ai l'honneur de répondre à votre lettre d'hier que, si vos instructions ne permettent pas de faire des communications sur l'état de la guerre, je persiste cependant à dire que, dans le cas présent, un changement de la situation est justifié par là.

« Je n'appuierais pas d'une façon particulière sur cette circonstance. s'il n'était pas à présent constaté de tous côtés que des citoyens de S... prennent part comme *francs-tireurs* à la défense de la place. La situation est par là tout à fait changée pour moi. A présent, je n'ai pas seulement le droit, mais encore le devoir de combattre les citoyens de S..., ce que j'aurais volontiers évité dans l'intérêt de l'humanité.

« Mais, en outre, j'ai l'honneur de vous informer que, d'après les instructions qu'on m'a données, les *francs-tireurs* ne seront pas traités en soldats, mais jugés conformément aux lois de la guerre.

« Je vous prie de vouloir bien en donner avis aux citoyens. Si les citoyens de S..., ayant l'illusion d'être débloqués, se trouvent poussés à livrer combat à mes troupes, ils doivent aussi savoir qu'ils causent par là la ruine de la ville et leur propre perte. »
(pp. 75-76).

Autre exemple :

«..... Vu le rapport qui m'a été adressé par... et duquel il résulte que, dans la journée du 4 de ce mois, un détachement du 36^e dragons entrant dans le

village de H..., pour faire rentrer les contributions, a été assailli par des *francs-tireurs* embusqués dans le village,

« Vu que le maire, non seulement n'a pas prévenu le commandant de la présence de cette bande, mais encore a mené le détachement au lieu d'embuscade,

« Arrête ce qui suit : etc... » (p. 132).

Plus loin encore :

« Le 1^{er} octobre les gendarmes, stationnés à A..., ont été attaqués par des *francs-tireurs*. Un gendarme a été tué, un second gravement blessé et 6 autres emmenés prisonniers. La complicité des habitants de ces communes n'étant pas douteuse, le commandant a pris les mesures les plus énergiques pour intéresser la commune à la sûreté des employés allemands, etc... » (p. 139).

Ces quelques exemples suffisent à montrer que les manuels en usage dans l'armée allemande y entretenaient le souvenir des francs-tireurs de 1870. Bien plus, ils apportent la preuve que ce souvenir avait servi de point de départ à l'élaboration d'une véritable doctrine militaire. Les opérations de francs-tireurs y apparaissent revêtues d'une singulière importance ; elles y constituent presque une catégorie particulière d'hostilités, l'une des principales difficultés, qui entrave les mouvements de l'armée en pays ennemi. Elles sont définies par un ensemble de caractères propres : elles ne relèvent pas des principes scientifiques de la guerre ; ce sont de « folles entreprises », « irraisonnées », qui « enveniment la guerre », mais qui ne sont cependant pas sans compliquer singulièrement la tâche des troupes régulières ; elles sont le fait de populations turbulentes, « excitées par de perfides conseils », cachées

dans les bois », assaillant des détachements isolés, ou de citoyens d'une ville assiégée, prenant part à sa défense. Enfin, des règles ont été établies qui fixent la répression de ces actes : « les francs-tireurs sont mis hors la loi et fusillés quand ils sont pris » ; les habitants des villages sont tenus de prévenir les autorités de la présence des bandes ; ils sont collectivement « responsables de toute attaque non signalée à l'avance ».

On peut aisément se représenter quel devait être, au moment où ils pénétraient en territoire ennemi, l'état d'esprit des officiers et soldats dressés dans de semblables principes, dominés par une telle conception. Préparés en vue des entreprises traîtresses de la population civile, ils les prévoyaient, ils en avaient l'appréhension. Dominés par cette obsession, tout événement insolite, tout phénomène incompréhensible, devaient nécessairement s'expliquer par l'intervention de francs-tireurs, et devaient spontanément venir se ranger dans cette catégorie définie de leur esprit.

Les manuels n'étaient pas seuls, au surplus, à développer cette suggestion en Allemagne. La littérature populaire, à laquelle il a été fait allusion plus haut, nourrie des développements légendaires issus de ce thème, y avait contribué dans une large mesure.

« Parmi les productions littéraires, remarque le R. P. Duhr, ce sont surtout les romans, et parmi eux les romans guerriers, qui ont exercé une influence néfaste. Tel est le cas notamment du roman militaire : *Seestern 1906, der Zusammenbruch der alten Welt* (l'écroulement de l'ancien monde). Ce livre, qui a atteint un tirage de 150.000 exemplaires environ, fait expressément remarquer à propos des troupes allemandes en Belgique, que la *turbulente popula-*

tion belge est excitée par des prêtres fanatiques
(p. 67) (1). »

Il décrit le dramatique siège de Charleroi défendue par la population civile, abondamment pourvue d'armes et d'explosifs.

Ainsi, dès le temps de paix, les opérations de francs-tireurs, dont le souvenir avait survécu à la guerre de 1870, avaient été transposées dans le cas d'hostilités éventuelles en Belgique. Elles y apparaissaient avec un caractère nouveau, qui allait devenir le thème dominant des légendes relatives à l'invasion de la Belgique en 1914 : les attaques des francs-tireurs belges étaient le fait de populations « excitées par des prêtres fanatiques ».

Le R. P. Duhr a également mis en lumière les effets de cette suggestion.

« Avant tout, écrit-il dans la préface de son livre, il est extrêmement intéressant au point de vue psychologique, de voir comment des idées préconçues se transforment en manie dans les moments de trouble, et comment, même des hommes pondérés, croient avoir vu de leurs propres yeux, et rapportent comme des choses vécues, des événements qui ne se sont jamais produits (2). »

Le professeur allemand Fassbender insiste dans le même sens :

« Ce subconscient, écrivait-il dans le *Tag*, 1914, n° 238) à propos des idées préconçues dont l'armée allemande était imbue au moment d'entrer en campagne, ce subconscient est un terrain extraordinairement propice pour la transposition dans l'observa-

(1) B. DUHR, *Der Lugenspieler im Völkerring*, p. 22.

(2) *Ibid.*, pp. 8-9.

tion, de données subjectives issues de préjugés (1) ».

Certains récits de la campagne de 1914 permettent d'ailleurs de surprendre, dans le moment même où elle s'accomplit, cette transposition de l'idée préconçue dans le réel.

Tel est le cas du petit livre d'un soldat infirmier qui narre les combats auxquels il a assisté autour de Liège, dans les premiers jours de la guerre (2).

« Dans les campagnes wallonnes, observe-t-il dès le début, on était plein de dispositions hostiles à notre égard, et on ne se faisait pas faute de nous le montrer. Sur les routes, hommes et femmes nous considéraient d'un regard féroce et ironique. Les premiers, dont le sarreau vert et bleu me rappelait malgré moi les descriptions des fameux « hommes vêtus de blouses » (Blusenmänner) de 1870-71, prenaient des attitudes menaçantes et essayaient de nous tourner en ridicule. »

Au moment où elles pénétraient en Belgique, les troupes allemandes étaient donc à ce point hantées du souvenir de 1870, elles en subissaient à ce point la suggestion, qu'elles retrouvaient, dans le costume même des paysans wallons, l'uniforme des francs-tireurs de naguère ; on ne pourrait relever d'indice plus caractéristique de leur état d'esprit.

Cependant, les premières rumeurs d'attaques traîtresses commises par la population civile belge se répandaient en Allemagne ; nous étudierons plus loin suivant quel mécanisme. Le 9 août 1914, le sixième jour donc des hostilités,

(1) B. DUHR, *Der Lügengeist im Völkerkrieg*, p. 22.

(2) *Aus den Kämpfen um Lüttich von einem Sanitätssoldaten*, p. 11.

l'agence Wolff communiquait à la presse un avertissement officieux ainsi conçu :

« Les nouvelles, qui nous parviennent des combats de Liège, établissent que les habitants ont pris part aux hostilités. Des embuscades ont été dressées contre nos troupes, et des coups de feu tirés sur elles, ainsi que sur les médecins dans l'accomplissement de leur mission, des blessés ont subi des cruautés de la part de la population. Des rapports nous apprennent également que les populations de la frontière à la hauteur de Metz ont tiré en embuscade sur des patrouilles allemandes. Il se peut que ces faits aient été favorisés par la densité de la population dans cette région industrielle ; mais il se peut aussi que cette guerre de francs-tireurs ait été préparée en Belgique et en France. Si l'exactitude de cette hypothèse était confirmée nettement par le renouvellement de semblables attentats, nos adversaires devraient s'en prendre à eux-mêmes, si la guerre était poursuivie avec une rigueur impitoyable contre la population coupable elle-même. On ne pourra pas s'en prendre aux troupes allemandes, habituées à observer la discipline et à ne faire la guerre que contre la force armée de l'Etat ennemi, si se trouvant en légitime défense, elles ne font aucun pardon. L'espoir d'exercer une influence sur la guerre, en déchainant les passions populaires, viendra échouer misérablement en face de l'inébranlable énergie de nos chefs et de nos troupes. Il est cependant établi, dès le début des hostilités, devant les pays neutres, que ce ne sont pas les troupes allemandes qui ont provoqué une guerre de cette espèce ».

Cette note reproduite dans la *Kölnische Volkszeitung*

(n° 709, du 10 août 1914) sous ce titre suggestif : « Ferait-on la guerre de francs-tireurs en Belgique et en France ? » apportait une confirmation officielle aux premières rumeurs venues du front ; aussi ne fut-elle pas sans provoquer dans le public une vive émotion. Les journaux, en la commentant, donnèrent cours à leur indignation ; la *Kölnische Volkszeitung* (n° 711, du 10 août 1914), assurément l'un des plus modérés d'entre eux, s'exprima dans ces termes :

« La bestialité s'est révélée en Belgique d'une façon si terrible, que le commandement de l'armée allemande a menacé avec raison le peuple entier d'un châtiment impitoyable si de nouvelles atrocités étaient commises contre les combattants et les blessés. Les journaux belges taisent naturellement, d'une façon déloyale, toutes les horreurs que hommes et femmes ont commises sur des Allemands sans défense, et qui ne se méfiaient pas, et ils représentent les légitimes mesures de représailles prises en conséquence, comme des actions spontanées des soldats allemands. Ainsi s'éveille dans une grande partie du peuple belge la bestialité qu'on prévoyait dans les grandes villes, mais qu'on ne croyait pas rencontrer dans les campagnes. On s'est trompé en cela. Mais on ne s'est pas laissé tromper longtemps ; on a, au contraire, improvisé de sérieuses leçons méritées, qui, sans doute, exerceront au loin l'effet d'un avertissement. Le peu de disposition des Belges à se corriger, qui dans les derniers jours de la semaine écoulée se marquait encore fort dans leurs journaux, se transformera bientôt complètement. Le *Handelsblad* d'Anvers osait encore écrire jeudi : « Après la façon dont les « habitants de Visé ont été traités, il ne peut plus être

« question de sentiment ni de sensibilité. L'Allemagne
 « nous a violés au mépris de toutes les lois de l'humani-
 « nité et de la civilisation ; nous n'avons plus aucune
 « loi à reconnaître vis-à-vis d'elle. » C'est ce qu'on se
 met déjà à alléguer auprès des puissances. »

Le 14 août, le gouvernement allemand reprenait plus catégoriquement encore les mêmes accusations, dans une note officielle de remontrance qu'il faisait remettre au gouvernement belge, par l'intermédiaire diplomatique d'une puissance neutre. Publiée le même jour par la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, cette note était ainsi conçue :

« En dépit de sa note du 8 août, où le gouvernement belge fait part de ce que, conformément aux usages de la guerre, il ne fera la guerre qu'avec les troupes pourvues d'uniformes, de nombreuses personnes ont pris part aux combats autour de Liège sous le couvert du vêtement civil. Elles n'ont pas seulement tiré sur les troupes allemandes, elles ont encore cruellement massacré des blessés, et elles ont abattu des médecins qui accomplissaient leur mission. En même temps, la populace a saccagé de façon barbare à Anvers, les biens des Allemands, elle a égorgé de façon bestiale des femmes et des enfants. L'Allemagne réclame vengeance devant le monde civilisé pour le sang de ces innocents et pour la façon dont la Belgique fait la guerre au mépris de toute civilisation. Si la guerre prend à partir de ce jour un caractère cruel, c'est la Belgique qui en porte la responsabilité. Afin de protéger les troupes allemandes contre le déchaînement des passions populaires, toute personne dépourvue d'uniforme, que des insignes visibles ne désigneraient pas clairement comme au-

torisée à prendre part aux combats, sera traitée en dehors du droit des gens, si elle participe aux hostilités, si elle dérange les communications allemandes avec l'arrière, si elle coupe des fils téléphoniques, si elle provoque des explosions, en un mot, si elle intervient de n'importe quelle façon injustifiée dans les opérations militaires. Elle sera traitée comme franc-tireur et passée sur-le-champ par les armes ».

Dès ce moment, l'attention de l'Allemagne tout entière est fixée sur la participation de la population civile aux opérations militaires en Belgique. Plus personne ne doute de cette participation. Les deux notes officielles, publiées coup sur coup, lui ont donné un retentissement énorme. Aux yeux de la foule, ces attaques traîtresses apparaissent comme l'un des traits les plus marquants de la présente guerre, et les esprits, prédisposés déjà par les influences signalées plus haut, se reportent au souvenir de 1870. De nombreux articles de la presse ont montré, du reste, les points communs entre la guerre de jadis et celle d'à présent. « Le cours des événements militaires, écrit, par exemple, la *Kölnische Volkszeitung* (n° 712 du 11 août 1914), se déroule d'une façon toute semblable à celui du début de la guerre de 1870. »

Combien de circonstances analogues ne sollicitent-elles pas, en effet, ce rapprochement ? Aussi recherche-t-on dans l'expérience de 1870, dont l'Allemagne est restée si profondément imbue, et qui est présente à ce moment à tous les esprits, des précédents et des enseignements pour la conjoncture actuelle.

En 1870 aussi, les Français avaient espéré entraver par une guerre perfide de francs-tireurs la marche en avant des troupes allemandes : la presse rappelle comment celles-ci en ont triomphé. La *Kölnische Volkszeitung*, par

exemple, publie, dans son n° 720 en date du 13 août 1914, un article intitulé : « Comment nous nous sommes défendus en 1870-71 contre les francs-tireurs ».

Cet article est ainsi conçu :

« La perspective, résultant des communications antérieures, suivant laquelle nous n'éviterons pas une petite guerre avec les francs-tireurs en France et en Belgique, n'est pas de nature à nous effrayer, car les opérations, ainsi que nous l'a montré le combat contre les francs-tireurs dans la dernière guerre franco-allemande, ne pourront pas être entravées par l'activité traîtresse de la population ennemie. La déclaration d'un officier français, appartenant à l'état-major du général Cremer, pourrait servir à caractériser les francs-tireurs de 1870-71 : « Ils ne « font pas la guerre, mais commettent seulement des « meurtres ». L'attitude de nos braves troupes, à l'égard de cette engeance et de la population, s'inspira en conséquence. Plus de 6.000 *francs-tireurs* — une statistique précise n'existe pas — ont certainement été fusillés ou massacrés dans la dernière guerre.

« Les représailles exercées avec la plus grande rigueur, sont la conséquence naturelle d'une semblable guerre de francs-tireurs. Non seulement des otages furent pris, qui furent retenus pour garantir que la population ne commettrait aucune hostilité et ne détruirait aucune communication télégraphique, mais on a livré au feu des localités entières. L'activité du franc-tireur est naturellement particulièrement à craindre quand le pays est montagneux et qu'il est possible de s'échapper. Les francs-tireurs ne tirent pas leur origine de l'année 1870, mais des compagnies de

francs-tireurs qui, à l'invitation du Ministre de la guerre maréchal Niel, en 1868, furent fondées sous ce nom, comme sociétés bourgeoises de tir, avec uniforme choisi par elles-mêmes, dans quelques villes des Vosges. Dix compagnies d'Alsace-Lorraine s'étaient constituées à ce moment, parmi lesquelles les « francs-tireurs volontaires de Colmar » qui passèrent sous le commandement de Garibaldi. L'italien Bizzoni, de l'état-major de Garibaldi, dépeint très exactement la vie du franc-tireur, quand il dit qu'ils étaient toujours en marche comme de véritables tziganes de l'armée, sans se préoccuper des jours suivants, et qu'ils avaient un véritable faible pour les riches châteaux. Les francs-tireurs garibaldiens de l'armée de l'Est de Bourbaki étaient organisés à leur façon. Ils étaient presque supérieurs à leurs adversaires allemands par la qualité de leur équipement. Tandis que les plus anciens corps étaient constitués de membres de la meilleure bourgeoisie, les dernières formations étaient une réunion d'aventuriers, de maraudeurs et d'autres sombres individus. Finalement la garde nationale mobile dut être appelée pour désarmer 12 à 13.000 d'entre eux. Ces francs-tireurs organisés n'exécutèrent plus dans la suite de grands et hardis coups de main, tel que celui de Chatillon, etc., au début. Deux ou trois uhlands envoyés en reconnaissance étaient abattus par 300 à 400 hommes soigneusement cachés. C'étaient là les grandes actions, célébrées dans la presse comme des faits héroïques. Les francs-tireurs devinrent finalement une plaie pour la population elle-même et on disait en fin de compte en 1870 : « Certainement les Prussiens, s'ils étaient chez nous, ne nous arrangeraient pas si mal ».

Les histoires de francs-tireurs, où domine le souvenir de 1870, ont ainsi rempli, pendant les dix premiers jours de la guerre, les colonnes des journaux allemands. Soulevant dans le pays entier la plus vive émotion, elles n'avaient pas tardé à devenir la préoccupation dominante des esprits et l'objet essentiel des conversations.

C'est au milieu de cette atmosphère d'excitation, qu'a-vaient opéré leur concentration, les troupes qui, à la suite des premières forces chargées de s'emparer de Liège, furent ensuite versées en masse profonde sur la Belgique.

A la fièvre naturelle qui précède l'entrée en campagne et les premiers combats, s'était ajoutée, pour elles, l'exaltation provoquée par ces rumeurs sensationnelles.

Cette exaltation devint même si grande, qu'elle frappa bientôt une partie de la presse allemande. Le 20 août 1914, la *Kölnische Volkszeitung* (n° 741) faisait appel au calme.

« Déjà au moment de la mobilisation, — écrivait-elle dans un article intitulé *Ruhe und Besonnenheit* (Du calme et de la réflexion), — une grande excitation en quelque sorte fiévreuse s'est emparée d'une partie importante de la population. Des gens sérieux même, en ont été la proie. Des personnes d'âge, instruites, prétendaient par exemple, dur comme le fer, avoir vu de leurs yeux, des Français à Cologne, avec 18 automobiles blindées... »

Le soldat K. Barthel note dans son carnet de guerre :

« 10 août 1914. — Nous avons dîné à Minden dans une brasserie. Nous fûmes partout reçus et soignés le plus courtoisement. Nous entendîmes ici le récit d'actes de terreur et de cruauté commis par les Belges à Liège. Un chirurgien général était logé chez le bourgmestre. Quand il prit place à table, il fut saisi

par derrière par son hôte et eut la gorge tranchée. Des blessés furent introduits dans un faux hôpital. Quand la Croix-Rouge revint avec le matériel des bandages, les yeux de tous les blessés avaient été crevés et leurs mains liées derrière le dos. Sur l'un des prisonniers furent trouvés des doigts qui avaient été coupés à un officier avec les bagues dessus (1). »

Sous l'effet de ces récits, l'esprit des soldats fermente ; il ne se tourne vers les champs de bataille de Belgique qu'avec une ardeur mêlée d'angoisse. Les dangers et les risques de la guerre se sont accrus pour lui du péril nouveau dont menace la population civile. A côté des balles et de la mitraille, et des corps à corps violents, les embuscades, les surprises, les attaques perfides de l'habitant, lui apparaissent tout aussi redoutables. Il appréhende secrètement ce perpétuel qui-vive, cette insécurité qui ne laisse point de repos. N'est-il rien dans cette perspective qui ne doive affoler ?

Mais d'autres récits encore ont jeté le trouble dans l'âme du soldat allemand au moment d'envahir la Belgique. Les histoires de francs-tireurs ont été précédées par les relations de traitements atroces prétendument infligés par les Belges aux résidents allemands expulsés de Belgique. Ces réfugiés, bouleversés encore par l'imprévu et la précipitation des événements, ont, en débarquant par milliers à Aix-la-Chapelle ou à Cologne, dépeint dans des termes propres à glacer d'effroi, les circonstances de leur retour. Des enfants auraient eu le poignet tranché d'un coup de sabre, des femmes auraient été défenestrées, traînées nues dans la rue et déchirées en pièces par la foule (*lebendig*

(1) Dossier du Ministère de la guerre anglais ; voir H. Davignon, *La Belgique et l'Allemagne*, Londres, Harisson et fils, p. 101.

in Stücke zerrissen ; voir *Kölnische Volkszeitung*, n° 709, du 10 août 1914).

Les imaginations affolées évoquaient les scènes les plus atroces, et le public y ajoutait foi. Bien plus, les journaux, participant de ce déséquilibre général des esprits dans les premiers jours de la guerre et abdiquant toute critique, s'étaient mis à publier sans réserves ces récits épouvantables.

Il n'est pas sans intérêt de donner ici, à titre d'indication, un relevé sommaire de ceux qui parurent du 6 au 14 août 1914 dans la seule *Kölnische Volkszeitung*, le grand organe catholique, dont le ton devait être le plus modéré :

Le 6 août, n° 699. — *Wie ich aus Belgien entkam* (Comment j'échappai de Belgique).

Le 7 août, n° 702. — *Das wilde Antwerpen* (La sauvage Anvers).

Le 8 août, n° 704. — *Die Verfolgung der Deutschen in Brüssel* (La poursuite des Allemands à Bruxelles).

Le 8 août, n° 706. — *Aus Brüssel ausgewiesen, — nein, herausgeworfen !* (Expulsé de Bruxelles, non, jeté dehors !).

Le 8 août, n° 706. — *Das wilde Antwerpen* (La sauvage Anvers).

Le 9 août, n° 708. — *Die Leiden der Deutschen in Antwerpen* (Les souffrances des Allemands à Anvers).

Le 10 août, n° 709. — *Die Bestie in Belgien* (La bestialité en Belgique).

Le 10 août, n° 709. — *Der Lutschenhass in Belgien* (La haine des Allemands en Belgique).

Le 10 août, n° 710. — *Die Bestie in Belgien* (La bestialité en Belgique).

Le 10 août, n° 711. — *Ueber die deutschfeindliche*

Vorkommnisse in Brüssel (Sur les événements hostiles aux Allemands à Bruxelles).

Le 10 août, n° 711. — *Die Bestie in Belgien* (La bestialité en Belgique).

Le 11 août, n° 712. — *Aus dem wilden Belgien* (De la sauvage Belgique).

Le 11 août, n° 713. — *Die Bestie in Belgien* (La bestialité en Belgique).

Le 12 août, n° 716. — *Zur Behandlung der aus Belgien ausgewiesenen Deutschen* (Sur le traitement des Allemands expulsés de Belgique).

Le 13 août, n° 719. — *Lütticher Greuel* (Les atrocités de Liège).

Le 13 août, n° 720. — *Die Antwerpener Unmenschen* (Les monstres anversois).

Le 14 août, n° 721. — *Die belgischen Barbaren* (Les barbares belges).

Le 14 août, n° 722. — *Lütticher Greuel* (Les atrocités de Liège).

On le voit, du 6 au 14 août, la *Kölnische Volkszeitung* ne publia pas moins de 18 récits d'atrocités dont auraient été victimes les résidents allemands en Belgique ; dans la seule journée du 10, il en parut cinq.

Par la suite, ces récits se révélèrent complètement imaginaires ou du moins extrêmement exagérés. Les désordres s'étaient limités, ainsi que l'établirent maintes attestations allemandes, à quelques manifestations populaires dans certaines grandes villes, et à quelques dégâts matériels ; nulle part, il ne fut porté atteinte à la vie d'un seul sujet allemand (voir *Kölnische Volkszeitung*, n° 799, du 10 septembre 1914 ; *Berliner Tageblatt*, 14 septembre 1914, Abendausgabe ; *Berliner Lokal-Anzeiger*, n° 162, du 29 mars 1915 ; *Berliner Tageblatt*, n° 179, du 9 avril 1915).

Néanmoins, en proie à l'agitation des premiers jours de la guerre, la presse avait accueilli sans contrôle ce délire de réfugiés ; elle avait exhalé toute leur exaspération, dépeint la population belge sous des traits odieux, excité contre elle, dans toute l'Allemagne, une haine violente et un ardent désir de représailles.

Les troupes, rassemblées à la frontière, prêtes à fondre sur le petit pays criminel, n'étaient naturellement pas les dernières à partager cette passion ; les non-combattants reportaient sur elles le soin de leur vengeance.

De plus, dès les premiers pas en territoire ennemi, toutes les histoires d'attaques perfides et d'atrocités, qui s'y étaient en quelque sorte condensées, saisissaient le soldat au passage avec une puissance de suggestion nouvelle. Les premiers postes d'étapes, témoins depuis le début du défilé des troupes, les ayant recueillies, les rapportaient, en les amplifiant, aux nouveaux arrivés.

« Les bruits les plus fous qui, par la suite, se révèlent faux ou exagérés, écrivait-on de source allemande à la *Kölnische Volkszeitung* (n° 747, du 22 août 1914), circulent à la frontière. » Le décor des villages incendiés et des ruines fumantes n'était-il pas là, au surplus, pour confirmer par de vives images le caractère impitoyable et l'exaspération de cette guerre ?

Enfin, en Belgique même, les lettres et les journaux apportés d'Allemagne, par la poste militaire, aux soldats en campagne, venaient encore raviver, dans l'esprit de ceux-ci, le sentiment des dangers auxquels les exposait un ennemi sans scrupule.

Une lettre trouvée sur un soldat allemand et reproduite en fac-similé photographique par H. Davignon, en fournit un exemple (1).

(1) *La Belgique et l'Allemagne*, p. 101.

Schleswig, le 25-8-14.

Cher frère,

« Par Frédéric, j'ai eu récemment ton adresse et j'espère que tu recevras la présente lettre assez à temps avant que ton régiment parte pour Bruxelles. Si tu étais déjà en route, on fera certainement suivre la présente.

« Comme tu le sais, je suis attaché ici au lazaret et j'y resterai encore longtemps, peut-être pour toujours, bien que j'aimerais beaucoup à aller dans une ambulance de campagne en qualité d'inspecteur d'ambulance. Mais je resterai certainement ici jusqu'à la mi-septembre.

« Tu iras prochainement à Bruxelles avec ton régiment, comme tu le sais. Tiens-toi bien en garde contre les *civils*, notamment dans les villages. Ne te laisse approcher par aucun d'eux. Tire sans pitié sur chacun qui t'approche de trop près ! Ce sont des compagnons très rusés et très raffinés, les Belges ; les femmes et les enfants sont armés et tirent. N'entre jamais dans une maison, surtout seul. Si tu bois, fais boire les gens avant toi et éloigne-toi toujours d'eux : dans les journaux sont relatés de nombreux cas qu'en buvant ils ont tiré sur les soldats. Vous, soldats, devez répandre tellement la crainte autour de vous, qu'aucun civil ne se risque à vous approcher. Reste toujours ensemble avec d'autres. J'espère que tu as lu les journaux et que tu sais comment te conduire. Surtout, pas de compassion pour ces bourreaux. Y aller sans pitié à coup de crosse et de baïonnette.

« Tu auras appris les nouvelles des grandes victoires. Quand vous arriverez en Belgique nos soldats

auront probablement franchi la frontière franco-française. Et maintenant tiens-toi bien.

« J'espère que tu reviendras à la maison en bonne santé. Puisses-tu aller bien. Beaucoup de salutations.

« Ton frère, WILLI. »

Ainsi, les paroles d'excitation et de méfiance au milieu desquelles, en Allemagne, l'armée s'était préparée à combattre, venaient la poursuivre jusque sur le champ de bataille. Prévenus par tant d'avertissements répétés, les officiers et soldats restaient constamment en alerte.

« Nous avons déjà entendu que des civils en embuscade avaient tiré sur nos camarades allemands devant nous, — écrivait par exemple un jeune soldat faisant à ses parents le récit d'une attaque de nuit par des paysans, — et nous étions en conséquence sur nos gardes » (*Kölnische Volkszeitung*, n° 717 du 12 août 1914).

« On avait suffisamment, du haut en bas, signalé le danger des cantonnements isolés en Belgique, — note un officier saxon dans son carnet de route. — Deux hommes, se relayant de deux heures en deux heures, devaient toujours être de garde, — mieux valait être trop prudent, que d'être égorgé par les francs-tireurs sans pouvoir dire ouf ! » (*Unser Vormarsch bis zur Marne aus dem Kriegstagebuch eines sächsischen Offiziers*, *Strassburger Post*, 1^{er} avril 1915).

Tel est bien l'état d'esprit qui domine l'armée allemande, au moment où son flot innombrable se répand en Belgique et s'apprête à la couvrir tout entière.

D'une part, c'est l'exaspération mêlée de haine et de mépris pour la population bestiale qui torturerait femmes et enfants sans défense ; c'est aussi la rancune contre un

petit peuple qui, incapable de comprendre les destinées supérieures d'un grand empire, se range aveuglément au nombre de ses ennemis.

« Vous voilà, — s'écrie un lieutenant allemand, — petit peuple qui vous égarez au point de nous résister ; vous, à qui vous avons promis paix et protection, si vous ne nous opposiez aucun obstacle dans l'accomplissement de notre grande mission, et qui faites cause commune avec nos ennemis ! A la vérité, c'est comme si vous assailliez un prêtre portant le Saint-Sacrement (1). »

D'autre part, c'est une méfiance sans cesse en éveil contre les embûches, prévues de longue date, d'une population qui se serait révélée capable des pires excès.

Telles sont les dispositions propres aux troupes allemandes d'invasion, et qui dirigent leurs pensées dans un sens convergent.

∴

Reportons-nous à présent à l'expérience du Congrès de psychologie de Gœttingue. Les conditions en étaient de nature à provoquer le moins grand nombre d'erreurs possible. Les témoins étaient sélectionnés parmi les moins aptes à se laisser égarer ; spectateurs passifs, la scène qui se déroulait devant eux n'eût pu leur être plus indifférente ; sans parti pris, ni sans préférence, ils en transcrivaient sur-le-champ la relation.

Dans le cas des opérations de l'armée allemande en Belgique, les conditions sont diamétralement opposées ;

(1) Récit d'un épisode de francs-tireurs en Belgique, reproduit par le Major Viktor von Strantz, *Die Eroberung Belgiens 1914. Selbsterlebtes. Nach Berichten von Felzugsteilnehmern zusammengestellt und bearbeitet.* — Minden i. W., Wilhelm Köhler, p. 34.

elles sont favorables au plus grand nombre d'erreurs possible. Ici les témoins sont des hommes de toutes provenances ; beaucoup, issus du peuple, sont de médiocre instruction. Directement mêlés aux faits, ils en sont à la fois acteurs et spectateurs ; ils participent directement à leurs violentes excitations ; imbus, tous, des mêmes préjugés, nourris des mêmes idées fixes, ils s'en créent par avance une représentation semblable qu'ils transposent dans la réalité ; ils prévoient les événements, ils les attendent, ils les redoutent ; et loin de les considérer d'un esprit égal, leur âme est au contraire chargée d'une haine implacable.

Enfin, un temps parfois long s'écoule jusqu'au moment où ces faits et ces émotions s'expriment dans un récit. Durant cet intervalle, le souvenir se façonne suivant des influences nouvelles ; des déformations secondaires se produisent ; certains traits s'estompent, d'autres surgissent qui avaient paru tout d'abord négligeables ; les événements passés s'incorporent dans certains complexes, en s'y conformant ; des interprétations et des commentaires s'y ajoutent ; une série d'influences convergentes s'exercent qui les modèlent suivant certaines versions types.

Dès lors, si dans l'expérience de Gœttingue, qui sert ici de point de comparaison, un quart des relations dut être considéré comme faux, ce pourcentage d'erreurs, de même que l'amplitude des déformations, devront, dans le cas des récits de guerre, être multipliés par un coefficient extrêmement élevé. Ces déformations elles-mêmes ne sont point le produit de la fantaisie individuelle ; commandées par un ensemble de prédispositions communes, elles sont au contraire orientées dans un sens déterminé, et ne font qu'adapter, à des circonstances particulières, un ensemble

de croyances préétablies. Au moment où les premières armées allemandes franchissent la frontière belge, les éléments constitutifs de la légende existent déjà en puissance dans l'esprit du soldat ; il ne leur reste plus, pour s'épanouir, qu'à se fixer au cours des incidents multiples de l'invasion.

§ 3. — MÉCANISME DE L'ÉLABORATION LÉGENDAIRE

Méprises résultant de la préoccupation exclusive du danger. — Suggestion du franc-tireur et réactions réflexes. — Elaborations explicatives. — Falsifications délibérées de la réalité.

Ayant de la sorte défini, dans la psychologie du soldat allemand en campagne, les données propres à engendrer et constituer des développements légendaires déterminés, le moment est venu d'étudier de plus près, dans la réalité, le mécanisme même de cette genèse. Différents récits nous y aideront, qui notent sur le vif des incidents de la guerre.

La *Kölnische Volkszeitung* publie, dans son n° 352 du 30 avril 1915, un communiqué des *Informations Pax* ainsi conçu :

AVEC QUELLE FACILITÉ QUELQU'UN PEUT ÊTRE SOUPÇONNÉ

« Le pasteur H. Bodensieck d'Osnabrück, aumônier protestant, rapporte dans le n° 211 de l'*Osnabrücker Tageblatt*, du 29 janvier 1915, l'émouvant épisode ci-après, qui lui fut raconté pendant son séjour à Schirmeck, par le prêtre de l'endroit :

« Le vendredi 21 août, on enterra le premier officier allemand tué dans la forêt entre Sch... et R... un lieutenant du 180^e d'infanterie. Le fossoyeur arriva vers une heure de l'après-midi. Il avait amené quatre

hommes avec lui et l'ensevelissement put avoir lieu. Je revêtis mon surplis et me rendis au cimetière. Une idée me traversa soudain la tête : « Tu ne peux pourtant pas laisser mettre en terre cet homme, qui est mort pour la patrie, sans un chant ni une sonnerie de cloche ». Le chant, était impossible, je me dis : qu'il y ait au moins le son d'une cloche. Je me fis ensuite cette remarque : Depuis le lundi, j'avais fait cesser les sonneries pour ne pas exposer la vie du fils du sacristain qui en était chargé ; par contre, le dimanche 16, c'est-à-dire au moment où les Français, qui se trouvaient à R., et qui poussaient des patrouilles dans la direction de Sch..., auraient pu en prendre ombrage, j'avais fait sonner très doucement. Que cela fût interdit par l'autorité militaire, c'est ce dont, par suite de notre isolement complet depuis le 14, je ne me doutais pas le moins du monde... Donc, je demandai au fossoyeur de sonner, lui disant qu'il s'agissait de rendre à un officier les derniers honneurs dont nous pussions lui témoigner.

« L'homme s'exécuta et je prononçai au cimetière une courte prière, l'*Apostolicum*, le Notre Père, la Bénédiction. Ma femme m'a raconté plus tard ce qui s'est passé pendant ce temps. La localité entière était remplie de militaires de toute espèce ; sur une grande prairie, en face du presbytère, il y avait des hussards sous les armes. Nous avons précisément fait cuire trois poulets réquisitionnés pour un groupe d'officiers. Ils avaient poliment refusé une bouteille de vin de Bordeaux que je leur avais offerte. La situation semblait tendue dans la direction de la montagne D... Allions-nous aller de l'avant, ou était-ce les Français qui progressaient ? La situation était à

ce moment, je ne veux pas dire critique, mais extraordinairement incertaine. Voilà qu'on se met à sonner du clocher de l'église, d'une façon sans aucun doute perceptible pour les Français. Aussitôt, tout le monde regarde vers l'église, il se produit un fort mouvement dans la masse. Ma femme le remarque et demande : « Qu'est-ce qui se passe ? Les Français arrivent-ils ? » On lui répond : « Quelqu'un sonne, c'est un traître, on va l'arrêter aussitôt et il sera fusillé ! »

« Des gendarmes s'étaient précipités dans l'église, s'étaient emparés assez rudement du sonneur et l'avaient conduit auprès du général.

« J'entends raconter cela par ma femme qui vient à ma rencontre dans une inquiétude mortelle ; je me décide aussitôt à aller éclaircir ce qui s'est passé. Mais dès la porte du presbytère, je suis arrêté et, en surpris, le bréviaire sous le bras, sans barette, escorté de deux gendarmes à cheval, l'un d'eux me suivant, je suis conduit à travers Sch... Je ne voudrais pas supporter à nouveau les regards et les remarques faites à mi-voix, qui m'accueillirent pendant ce dur calvaire au milieu des troupes... Ce qui était émouvant, c'était d'entendre le percepteur des postes qui, ayant entendu parler de l'arrestation d'un traître était accouru sur la rue sans coiffure, crier aux gendarmes : « Vous êtes tout à fait fous, lâchez donc Monsieur le Pasteur ; je le connais ; il n'a rien fait ». Une juive, agitant les mains, à moitié en pleurs, demandait : « Qu'est-ce que vous auriez bien fait ? » etc.

« Je calmai ces braves gens et je leur dis tout simplement : « J'ai fait sonner ; cela semble interdit ». Je puis seulement affirmer que j'étais tout à fait calme et

que je n'avais pas peur ; sans doute aussi, n'étais-je pas tout à fait conscient à ce moment du terrible danger dans lequel je me trouvais en même temps que le fossoyeur qui, pour m'être agréable, avait été sonner. Il est indubitable que, si un obus français était tombé après la sonnerie de cloche, nous ne vivions plus ni l'un ni l'autre. On aurait établi, on aurait presque dû établir entre ces deux faits un rapport de cause à effet, et, en temps de guerre, il n'y a pas beaucoup de temps pour l'audition des témoins ou pour apporter des témoignages à décharge. Ce qui m'était et m'est encore le plus pénible, c'est que je suis le fils d'un officier allemand de 1870, que j'avais derrière moi onze années d'action, non pas seulement comme pasteur, mais comme Allemand, dans une région d'esprit français, et que je devais être soupçonné ignominieusement d'avoir fait des signaux à l'ennemi, alors que je voulais uniquement honorer un officier tué.

« C'est ce que je racontai au général de Sch... et quoique je ne pusse lui apporter aucune preuve de mon ignorance de la défense de sonner, il m'a cependant cru et il nous a relâchés tous les deux, car j'avais de suite déclaré, aussitôt que j'avais été autorisé à parler, que le fossoyeur, pâle comme un mort et tremblant à côté de moi, n'avait agi que sur mes ordres, que j'étais seul responsable et éventuellement punissable. »

« Le pasteur Bodensieck a rattaché à ce récit, en guise de conclusion, cette remarque à laquelle nous souscrivons entièrement : « Ainsi se termine le récit de ce tragique quiproquo. On ne pourra pas s'abstenir de sympathiser avec ce pasteur exposé injuste-

ment à un si grave soupçon, et de lui souhaiter bonne chance. Ce grave incident qui, dans un certain sens, est bien caractéristique, démontre à nouveau combien dans des temps troublés et agités, la vie d'une personne absolument innocente peut, dans certaines circonstances, être gravement menacée. Si les erreurs judiciaires ne sont pas tout à fait inévitables en temps de paix, — il est humain de se tromper — de même, à plus forte raison, en temps de guerre. Si le cas ci-dessus a eu une heureuse et satisfaisante issue, c'est, sans aucun doute, grâce à l'attitude virile de l'inculpé et à la perspicacité du général de Sch...

P. I.

Arrêtons-nous un instant à cet exemple ; il expose un cas de simple méprise provoquée par un concours de circonstances ; il suffit cependant à montrer qu'il tint uniquement du hasard que cette méprise ne se dissipât point et donnât naissance à une version légendaire.

Des troupes attendent sur le qui-vive, dans la proximité de l'ennemi ; incertaines de ce qui se passe devant elles et de ce que le destin leur prépare, une sourde appréhension pèse sur elles. Leur attention est tendue dans la direction où se déroule l'action. Et voici qu'au milieu de ce silence orageux, une cloche se met à sonner. Une réaction semblable s'opère aussitôt chez tous ; uniquement dominés par la pensée de l'ennemi, tous y rattachent spontanément l'incident ; ils n'en conçoivent d'explication qu'en fonction même de cette préoccupation maîtresse ; la sonnerie est un signal donné à l'ennemi, c'est un acte de trahison.

Retenons-en cette constatation : dans les moments où l'attente du danger concentre l'attention sur un point

unique, la réaction naturelle, et en quelque sorte nécessaire de l'esprit, est de relier toute circonstance fortuite à cette pensée.

∴

Un autre incident remontant aux premiers jours de la guerre, illustre cette observation de façon plus caractéristique encore. La *Kölnische Volkszeitung*, n° 766, du 29 août 1914, en fait en ces termes la relation :

« Un curé catholique alsacien, qui jouit de la considération générale, en raison de son jugement calme et pondéré, nous écrit :

« Je voudrais rapporter, comme exemple typique de l'origine de la légende des francs-tireurs, — tout le monde admet naturellement des cas isolés quand ils sont constatés de façon positive — un incident qui s'est déroulé dans un village alsacien, pendant les jours de la marche des troupes en avant, et où une série d'heureuses circonstances a seule empêché que les plus rigoureuses mesures fussent prises contre le village.

« Depuis la première heure de la mobilisation, le village qui comptait 500 habitants environ avait eu à héberger, outre une forte garnison et une compagnie de travailleurs, de gros contingents de troupes qui passaient dans leur marche en avant ; chacun fait ce qu'il peut : c'est ainsi que j'envoyai ma sœur pour donner de l'aide à la maison paternelle. Quarante hommes environ, chaque jour, attendaient d'elle à manger, à n'importe quel moment, et à côté de cela beaucoup d'autres services. On donnait tout dans le village, aussi longtemps qu'on avait quelque chose. Souvent on était heureux quand un homme,

par hasard, avait en passant laissé traîner un morceau de *Pumpernickel*. On avait alors quand même un peu de pain pour soi.

« Deux semaines passèrent ainsi heureusement. Le soir de l'Assomption, vers minuit, on cherchait dans le village sa place pour dormir, pour autant qu'elle ne fût pas donnée à un militaire. Mais voici encore une fois du nouveau. Un soldat chargé du cantonnement annonce une troupe importante pour 2 heures du matin. Ouvrir les granges pour les hommes, préparer des fauteuils, chaises longues, lits autant que possible, pour les gradés, en vue d'un court repos ! C'est aussitôt fait : il n'y a rien de tel que l'exercice pour apprendre.

« A l'heure annoncée la troupe arrive. Avant de traverser le Rhin, on donne l'ordre de charger les armes ; en fait, on supposait l'ennemi dans les environs. Les hommes sont rapidement installés ; les habitants du village peuvent enfin également songer au sommeil. A peine y avait-il songé, que l'envie leur en était passée. Une détonation, puis une autre, et ensuite un bruit de chaises et de bancs renversés, d'hommes criant et courant, et alors — que le ciel nous aide ! — des coups partent de tous les coins et les balles sifflent d'une façon peu rassurante à travers la sombre nuit. La pétarade avait déjà attiré ma petite sœur dehors ; elle voulait voir l'aéroplane sur lequel on tirait ! Rapidement, mon frère la fait rentrer à l'intérieur de la maison, et derrière elle se précipitent, courbés et pressés les uns contre les autres, cinq, dix, vingt hommes, et encore davantage. Car ce n'est pas en haut sur un aéroplane qu'on tire, mais c'est horizontalement à travers les rues que les balles

sifflent. Donc, à l'abri à l'intérieur de la maison !

« Encore quelques coups, puis tout se tait. On entend de nouveau des voix humaines et on ose se risquer à l'extérieur. Le bourgmestre est déjà là sur le pont.

— Je suis désolé, lui dit précisément un officier supérieur, mais dans un cas semblable, il faut appliquer le droit de la guerre dans sa rigueur !

« Et à présent il rentre dans sa maison.

— Oui, voyez-vous, Mademoiselle, voilà à présent la réception. A peine sommes-nous en Alsace que les gens tirent déjà sur nous !

— Comment, des francs-tireurs ? Ici, dans le village ? Notre voisin ? C'est impossible, Monsieur le capitaine !

— Absolument, le poste en dessous de la fenêtre a vu très distinctement le coup partir de la fenêtre là-devant !

« Cependant, la fenêtre en question s'ouvre et une voix crie vers le dehors : Ici, de la troupe ! Un feldwebel et un sous-officier, de la garnison, en bras de chemise sans doute, mais de toute façon de bons soldats allemands, étaient les occupants de la chambre.

« Sur ces entrefaites, le capitaine regarde la carte en réfléchissant :

— Oui, Monsieur le major, où sommes-nous donc en fait ?

— Vous permettez que je vous aide, dit ma sœur très décidée, à un moment où il était déjà question du droit de la guerre, etc. Vous êtes à dix minutes au delà du Rhin, à..... Nous avons depuis quinze jours une foule de soldats ici. Demandez-leur si nous

n'avons pas fait tout ce qui est humainement possible pour que tout le monde soit content. Si nous avions voulu tirer, nous aurions commencé par agir autrement. Je vous assure que personne dans le village n'est capable de cela. Et surtout pas notre voisin l'aubergiste ! Rassurez-vous complètement ; vous êtes encore à plus de 40 kilomètres de la frontière française, et nous faisons notre devoir !

« Entre temps on apprend que la maison a été fouillée et qu'on a trouvé dans la chambre en question les deux militaires qui nient formellement avoir tiré par la fenêtre. Le propriétaire et son fils sont emmenés au même moment.

« Si ce n'est pas là, où donc a-t-on tiré ? car un coup est parti après tout et le coupable est un franc-tireur ! Alors, la tache restait sur le village ! Un heureux hasard donna l'explication qui éclaircissait tout.

« Pendant qu'on était encore en proie à toute sorte de conjectures, des ambulanciers apportèrent un soldat grièvement blessé. Ils venaient de le trouver dans la grange de l'auberge, qui est située de l'autre côté. Et quelques autres, qui se trouvaient dans la grange, se présentèrent avec des blessures légères au visage. Le coup, prétendaient quelques soldats qui se tenaient également dans la grange, est entré dans celle-ci, et d'autres avaient vu de façon précise qu'il venait d'en haut. Et c'était une cartouche avec du plomb ; de là les nombreuses petites blessures dans le visage.

— Des égratignures ! dit à présent le major, que les hommes, pendant l'alarme, étaient allés chercher.

« Et le soldat grièvement blessé ? Un morceau gros comme le poing avait été enlevé à la partie supérieure

de la cuisse, et le sang coulait sans interruption. Une blessure avec du plomb ?

« Tandis que les médecins étaient encore indécis et que ma sœur prononçait la prière des morts, un sous-officier se présenta qui se trouvait également dans la grange à côté du blessé ; une balle lui était pénétrée dans le bras et, dans une direction qui, ainsi que ma sœur put le montrer de suite au médecin, excluait un coup tiré d'en haut sur l'homme couché, mais qui impliquait plutôt un coup horizontal près du sol. Le sous-officier déclara également aussitôt de la façon la plus précise que le coup devait être parti tout seul d'un fusil de la troupe, dont quelques hommes avaient gardé le leur armé auprès d'eux. Une gourde frappée par une balle fut trouvée dans la suite, encore sur un homme, de telle façon que la blessure s'expliquait suffisamment par ce fait, qu'après avoir traversé le bras, la balle, en passant à travers la gourde ou autrement, s'était renversée, et avait ainsi provoqué l'affreuse blessure.

« Le matin, l'aubergiste fut relâché en même temps que son fils, avec quelques cheveux gris de plus. Les hommes qui avaient participé à l'incident racontèrent aux gens qu'ils avaient, de suite, agi de façon si prompte, parce qu'on leur avait annoncé le jour précédent, dans le grand-duché de Bade, les pires choses au sujet des Alsaciens.

« Dans la suite, on apprit encore un autre épisode de cet incident tragique. Mon frère avait logé une partie de ses gens dans une deuxième maison, au delà de la grange : des travailleurs sans armes et quelque huit pionniers armés de fusils. Quand les coups éclatèrent, un travailleur courut dans la direc-

tion d'où ils venaient. Les tireurs le remarquèrent et crièrent aussitôt : « Nous l'avons le franc-tireur ! » Lui croyait que c'étaient les Français et se tapit quelque part. Sur ces entrefaites, les pionniers avaient fait de la lumière, ils virent luire dehors des baïonnettes ; vite, ils éteignirent.

— Par terre ! cria quelqu'un.

— Allons-nous nous rendre ainsi, fit un autre.

— Halte ! j'ai vu un casque ; ce sont des Allemands, du... ième ! crie encore plus fort un troisième.

« Assiégés et assiégeants se reconnurent heureusement avant que le sang coulât.

« A présent, la vie a repris son train habituel dans le village. »

L'incident est noté sur le vif, et l'on en peut suivre le déroulement psychologique dans l'esprit même de ceux qui en furent les acteurs. Il résulte à nouveau d'une méprise. Provoquée par une circonstance fortuite, celle-ci trouve sa cause génératrice dans la pensée dont la troupe est imbue.

Les officiers croient l'ennemi proche, et le danger imminent ; ils ont fait charger les armes à l'entrée du village ; les hommes se sont couchés, le fusil à leurs côtés ; tous redoutent le franc-tireur.

Une détonation éclate dans le silence de la nuit ; une fusillade y succède ; les balles sifflent dans la rue. Eveillés en sursaut, le coup de feu provoque chez les soldats ce réflexe chez tous identique : ils se précipitent sur leurs armes et tirent sans rien voir ; pourquoi tirent-ils ? sur qui ? Car il est, pour un coup de feu dans la nuit, d'autres explications qu'une attaque. Arrachés brusquement à leur sommeil, les soldats tirent dans le noir, sur le fantôme de leur rêve.

Quel est ce péril contre lequel un geste instinctif les dresse ? La première parole de l'officier le désigne :

« — Oui, ... voilà à présent la réception ! à peine sommes-nous en Alsace que les gens tirent déjà sur nous ».

Si ces mots expriment l'indignation, ils ne trahissent assurément aucun étonnement. L'attaque du franc-tireur est un événement attendu, et l'esprit y est préparé.

Un poste n'a-t-il pas vu très distinctement un coup partir d'une fenêtre de l'auberge ? Ce sont deux soldats allemands qui occupent cette chambre. N'importe ! On se saisit de l'aubergiste et de son fils. Emmenés sous bonne garde, n'attestent-ils pas désormais l'un et l'autre la matérialité de l'attentat ? En voici, au surplus, les victimes ; plusieurs soldats ont reçu au visage des blessures légères. Qui ne voit aussitôt la conclusion que ce fait sollicite ? on a tiré avec un fusil de chasse et du plomb ; plus de doute, le coupable est quelque braconnier. Des soldats, d'ailleurs, ont vu courir un homme dans la nuit et l'ayant de suite reconnu, ils ont crié : « Nous l'avons, le franc-tireur ! ».

Ainsi le fait initial de la détonation a, dans une réaction impulsive, précipité les soldats sur leurs armes. Car la présuggestion du franc-tireur est inscrite en mouvement dans leur système nerveux. « Nos hommes sont nerveux et tiraient beaucoup », notait dans une autre circonstance une lettre d'un médecin de bataillon allemand datée de Verviers, le 12 août 1914 (*Kölnische Volkszeitung*, n° 745, du 22 août 1914 : *Aus den Feldlagern vor Lüt-tich*).

Dans l'appréhension au milieu de laquelle ils vivent, la moindre circonstance insolite suffit pour qu'aussitôt leurs fusils partent tout seuls. Ils tirent au hasard, contre un danger imaginaire, ou contre une personne inoffensive

Mais quand la victime est là, étendue, un civil, parfois aussi un militaire allemand atteint par accident, comment admettre que cette réalité douloureuse de la mort soit sortie d'un péril chimérique ? L'esprit instinctivement répu- gne à reconnaître son erreur. Une explication naturelle, qui correspond à son préjugé, qui l'accorde avec lui-même, qui le satisfait, ne vient-elle pas aussitôt le solli- citer ? Si le soldat allemand est mort, n'est-ce pas que les civils ennemis l'ont tué ? si le civil est mort, n'est-ce pas qu'il était coupable ?

A partir du fait initial, chaque attitude et chaque pensée devient de la sorte dans un sens parallèle ; elles obéissent au magnétisme d'une suggestion commune, et créent fina- lement une réalité conforme à celle-ci.

∴

Un livre du lieutenant von Trotha, *Mit den Feldgrauen nach Belgien hinein. Kriegserlebnisse und Schilderungen* (En Belgique avec l'armée de campagne, aventures de guerre et descriptions. Leipzig, Hesse et Becker, 1915), rend compte dans ces termes, d'après le rapport d'un ca- pitaine allemand, d'un incident qui met en lumière, de façon non moins caractéristique, l'action du préjugé.

« La compagnie occupait un poste avancé de la brigade non loin de la frontière hollandaise. Les troupes allemandes les plus rapprochées se trouvaient à 36 kilomètres, et comme une attaque de forces en- nemies très puissantes avait été annoncée au com- mandant de cette compagnie, celui-ci résolut de se retrancher le mieux possible avec ses hommes.

« Des patrouilles avancées observaient les envi- rons. Les vingt uhlands attachés au petit détachement

accomplissaient là leur service d'une façon parfaite. Afin de rendre sa petite troupe tout à fait mobile, le capitaine avait réquisitionné trente bicyclettes et les avait distribuées aux hommes de sa compagnie qui savaient rouler.

« Vers minuit, un homme grièvement blessé, appartenant à une des patrouilles, rejoignit la compagnie ; il put seulement dire que le reste de la patrouille avait été tué. Le fait s'était produit dans une petite ville, à quelques 30 kilomètres de la position occupée par la compagnie ; *il avait probablement été accompli par des francs-tireurs.*

« Le commandant de la compagnie fit aussitôt réquisitionner des voitures, y mit 40 hommes, fit monter en selle les cyclistes et les uhlans, et se dirigea aussi vite qu'il put, avec sa petite force, vers l'endroit où l'attaque se serait produite.

« A l'aube, le petit détachement parvint à sa destination. Aussitôt quelques hommes firent irruption dans la maison du bourgmestre et dans celle du curé, et les arrachèrent l'un et l'autre de leur lit.

« Faites aussitôt annoncer par sonnerie que toutes les armes doivent être déposées dans une « demi-heure », ordonna le capitaine au maire. Les « gens (die Leute) qui ont tué les deux uhlans doivent « m'être amenés aussitôt de la même façon. Les cadavres des deux victimes doivent être aussitôt apportés ici, en même temps que leurs pièces d'équipement ! Si tout cela n'est pas fait dans le délai « fixé, le village entier sera incendié ! »

« Tremblant et avec des regards implorants, *suivant la manière d'être propre à ces assassins, quand ils ont accompli leur méfait*, et qu'on les a pris,

l'homme promet tout, et les ordres furent bientôt communiqués au public.

« Comme si l'on avait donné un coup de pied dans une ruche, les habitants sortaient en essaim de leurs maisons ; tremblant et frémissant ils entouraient l'officier et ses soldats. En l'espace d'une demi-heure, un nombre assez considérable de fusils, de revolvers, d'autres armes et de munitions avaient été rassemblés et aussitôt chargés sur les voitures.

« On avait entre temps commencé l'interrogatoire. On n'avait trouvé qu'un seul mort ; il avait aussitôt été chrétiennement enterré, grâce aux soins du curé. Aucun civil n'avait participé à la fusillade. C'étaient des gendarmes belges qui avaient livré combat. Ces déclarations parurent aux soldats allemands dignes de foi ; mais comme le capitaine voulait aller surprendre avec sa troupe d'autres localités plus loin, il prit avec lui, par mesure de sécurité, les deux otages, et promit cependant de revenir, l'un des jours suivants, afin de tout régler.

« Le fond de vérité que le commandant put déduire de tous les témoignages, c'est que des gendarmes étaient répartis en petits groupes dans les localités et qu'ils s'étaient réunis pour une attaque commune. Le capitaine retourna aussitôt au point de ralliement de sa compagnie. De nouvelles instructions l'y atteignirent. »

Après quelques jours consacrés à des expéditions dans les environs, il revint dans la petite ville où s'était produite l'attaque.

« Le curé dut conduire le capitaine au cimetière ; le soldat tué fut exhumé afin de vérifier si aucune mu-

tilation n'avait été pratiquée sur lui. Tout était en ordre. Le mort fut à nouveau enseveli avec les honneurs militaires et une jolie tombe lui fut aménagée. Une croix convenable devait y être plantée, dans les trois jours avec cette inscription : « Est mort en héros pour la patrie ». Le feu fut mis aux bâtiments de la gendarmerie qui se trouvaient autour du cimetière : un feu funéraire pour le mort et un avertissement aux habitants.

« Quand les soldats retournèrent à leurs voitures, les gens firent place aussitôt ; tous se taisaient et se découvraient respectueusement. « A côté de la peur, ainsi se termine le rapport, on avait également appris à avoir de la considération pour la façon dont l'armée allemande a coutume d'honorer et de venger ses morts. » (pages 94 à 98).

Ce nouvel exemple correspond une fois de plus à un cas tout banal : celui d'une escarmouche d'avant-postes. Il rappelle de façon frappante les trois cas consignés par Styn Streuvels dans son journal (voir plus haut, pp. 106 à 108).

Une patrouille allemande avancée est reçue par des coups de feu dans une petite ville belge voisine de la frontière. Un seul homme, grièvement blessé, rentre au cantonnement de sa compagnie ; tout ce qu'il peut dire, c'est que des Belges ont tiré sur lui et tué ses camarades ; il n'a pas identifié ses agresseurs ; mais la suggestion qu'il subit les lui désigne suffisamment ; ce sont *probablement* des francs-tireurs.

Cette explication, la première présente à son esprit, se transforme de suite en une *certitude* pour les officiers et les hommes. Elle s'accorde trop bien avec leur conviction préétablie ; elle correspond trop exactement à leurs propres dispositions ; elle se confirme par trop d'avertissements

répétés pour qu'elle ne devienne pas immédiatement l'objet d'une conviction arrêtée.

Cette projection du probable dans la certitude se traduit d'ailleurs dans l'attitude et les paroles du capitaine.

C'est sous l'empire d'une véritable idée fixe, qu'il organise sur-le-champ une expédition de châtiment. Arrivé dans la ville où s'est produite l'attaque, il ordonne qu'on lui amène les coupables. Il n'y a place dans sa pensée pour aucun doute : ces coupables sont des habitants. Et quand ceux-ci, terrorisés par ses menaces, le considèrent en tremblant et avec des regards implorants, il reconnaît aussitôt dans leur attitude, celle qui est « propre à ces assassins », surpris après l'accomplissement de leur méfait.

L'enquête, cependant, démontre que l'attaque a été faite par des gendarmes de l'armée régulière belge. Malgré tout, la conviction de la culpabilité des civils n'abandonne pas tout à fait l'officier, et bien que l'embuscade, dont la patrouille allemande a été victime, soit absolument licite, il fait mettre le feu aux bâtiments de la gendarmerie, afin de donner un « avertissement aux habitants ».

∴

Un petit livre, écrit par un autre officier allemand, montre d'une façon plus nette encore, s'il est possible, l'effet de la suggestion préétablie. Il est intitulé *An der Spitze meiner Kompagnie, drei Monate Kriegserlebnisse* (A la tête de ma compagnie, trois mois de guerre, Berlin und Wien, Verlag Allstein, 1914). L'auteur, le capitaine de Landwehr Oskar Höcker, compte parmi les romanciers en renom de l'Allemagne contemporaine ; il a noté

au jour le jour, d'une façon vivante, les impressions recueillies au cours des premiers mois de la campagne.

Dès le moment où, tout au début des hostilités, il a pénétré en territoire belge, le franc-tireur est devenu sa préoccupation maîtresse ; cette appréhension du civil ne le quitte plus ; elle le poursuit comme une véritable hantise.

« Notre mission, écrit-il, est difficile et grave. Nous devons purger de francs-tireurs le territoire qui s'étend jusqu'à la Meuse. Tous les jours on tire, en embuscade, au passage de nos troupes, en particulier sur les petits détachements, sur les estafettes, sur les sous-officiers à bicyclette, sur les automobiles militaires. Il importe d'intervenir énergiquement. Une proclamation claire et ferme porte à la connaissance des habitants des régions de la Belgique, occupées par nous, qu'ils sont tenus de tout livrer sur l'heure, munitions et explosifs...

« Nos gens savent de quoi il s'agit. Nous ne voulons pas nous conduire comme des barbares ; mais il importe d'intervenir avec la plus grande sévérité. Dans chaque ferme où je serai amené à perquisitionner pour rechercher les armes, je donnerai une dernière occasion au propriétaire de me livrer celles qui pourraient encore être dissimulées chez lui. S'il déclare n'en pas posséder et si l'on en trouve chez lui il sera fusillé sur place...

« Les hommes de ma compagnie ont pris leurs quartiers : dans la maison communale de Thimister, dans l'école, dans quelques granges. Je me rends de cantonnement en cantonnement, et je prévient les hommes d'être sur leurs gardes, de désigner d'heure en heure un homme restant de faction, et de tenir leurs fusils chargés, prêts pour toute éventualité. Les attaques

de francs-tireurs sont ici à l'ordre du jour ; même la troupe logée dans les maisons n'est pas en sécurité dans cette région envahie par la canaille de Liège. Ils doivent également ne rien boire, dont l'habitant qui les héberge, n'ait au préalable goûté sous leurs yeux. » (pp. 22-23).

Le capitaine Höcker bat en conséquence le pays avec sa compagnie, et perquisitionne dans chaque maison.

« Pour un fantassin en tenue de campagne avec le paquetage complet, continue-t-il, c'est une impossibilité que de franchir des portes étroites et des entrées de caves, de sonder des cachettes, de fouiller les moindres recoins. Aussi, voici quel fut mon premier soin : je réquisitionnai un véhicule pour chaque détachement et j'y fis mettre les sacs. Nos hommes s'acquittèrent de leur difficile mission avec un zèle double quand ils furent soulagés de leur charge. Et le résultat de la journée justifia mes précautions : dans plusieurs localités nous découvrîmes une industrie à domicile fort développée, consacrée à la fabrication des armes ! Tandis que, dans les ateliers de serruriers et dans les forges de ces mêmes localités, on ne travaillait qu'aux objets les plus inoffensifs, la fabrication des armes se faisait dans les pièces du rez-de-chaussée et dans celles qui servaient à l'habitation. Dans une petite maison, nous tombâmes sur un énorme dépôt de verrous de fusils. C'était un véritable arsenal. Les hommes compétents dans ma compagnie déclarèrent qu'ils se faisaient fort, avec le matériel trouvé, de monter 20.000 fusils dans l'espace de quelques jours. Je fis rassembler tous les habitants au son du tambour, et leur fis défense de continuer tout travail. Tous, hommes, femmes, en-

fants furent obligés de mettre leur matériel dans des sacs ou dans des caisses, et de les porter hors des maisons. Tous les outils furent détruits ; les écrous furent chargés sur un chariot ; une maison dont les occupants offraient de la résistance fut incendiée. Sous menace de peine de mort pour toute tentative de distraire quelque chose du matériel confisqué, je quittai le village, — mais je revins encore sur mes pas, parce que l'important mouvement de pigeons dans cette localité me paraissait suspect. Mon ami, le grand Adam, qui appartient au premier groupe, se réjouit de pouvoir me faire profiter de son expérience : il est lui-même un éleveur de pigeons-voyageurs. De fait, le premier pigeon qui, de suite, fut attrapé et qu'on apporta, avait un cachet sur l'aile gauche. Il n'y a aucun doute que ces pigeons-voyageurs fussent destinés à renseigner les bandes de francs-tireurs, qui se formaient à Liège et dans les environs, sur le progrès de la fabrication des fusils. Des voitures transportèrent les pigeons confisqués dans de longs paniers, vers le bataillon et, le même soir, la nouvelle de ma découverte parvint à la brigade.

« Les mesures furent certainement prises aussitôt par les inspections d'étapes afin de mettre obstacle à l'armement de la canaille de Liège par l'industrie à domicile de cette région. » (pp. 28-31).

La mentalité de l'officier allemand est ici surprise sur le vif. Ces notes permettent de suivre, dans ses rouages intimes, le travail de son esprit ; on y peut aisément découvrir les actions perturbatrices qui en faussent le mécanisme ; l'influence de la suggestion, et les déviations que celle-ci imprime au jugement, y apparaissent à nu.

Cet officier, au moment où il entre en campagne, est prévenu déjà contre la population ennemie ; il est averti de ses dispositions hostiles ; d'étranges rumeurs l'ont rempli de méfiance ; son imagination va au-devant des événements, il prévoit les attaques ; celles-ci lui apparaissent comme une catégorie spéciale des opérations de défense, et sa mission consiste à y mettre un terme.

Par ses instructions, il fait partager à ses hommes ses propres appréhensions. Car l'armée n'est pas un milieu où l'on s'attarde à spéculer sur les idées. Elle est un instrument d'action. L'opinion s'y traduit aussitôt dans un acte qui sanctionne. La source en est un renseignement vague ou précis, une conviction raisonnée ou préétablie, une présomption sujette à caution ou une certitude ; il n'importe ; à l'égard des subordonnés, elle s'exprime uniformément dans un ordre concret ; elle revêt à leurs yeux l'apparence d'un fait positif.

Le capitaine Höcker redoute les attaques de francs-tireurs : il commande à ses hommes de se tenir sur leurs gardes, d'avoir constamment leurs fusils chargés à leurs côtés, de faire goûter les boissons par les habitants avant d'en boire eux-mêmes, de perquisitionner systématiquement dans chaque maison. Cet ordre, les soldats en ignorent l'origine ou le fondement ; mais il leur suffit pour imprimer au danger, que leur chef appréhende, le caractère de la réalité.

L'esprit ainsi disposé, voici que dans un village, le capitaine découvre des maisons dont les habitants se livrent à la fabrication de pièces de fusils. Aussitôt, cette constatation confirme sa méfiance ; il lui reconnaît des caractères suspects au premier chef. Car cette fabrication d'armes ne s'opère pas ouvertement dans les ateliers de serruriers et dans les forges ; on ne travaille là qu'à des outils ou

des instruments inoffensifs ; tandis que la fabrication des armes, au contraire, se pratique d'une manière clandestine dans les pièces mêmes du rez-de-chaussée des habitations.

Encore sous l'impression de cette première découverte, l'officier allemand en fait une seconde ; un vol suspect de pigeons frappe son attention ; il en fait abattre un, sous l'aile duquel il découvre de mystérieux cachets. Il en ignore la signification. Or l'esprit a un besoin impérieux d'explication ; c'est là peut-être l'une des tendances les plus profondément inscrites dans sa nature. Quand les faits ne la lui fournissent pas, il en imagine une ; il ne reste point arrêté, muet, devant le mystère ou l'incompréhensible. Cette explication, pour être imaginée, n'est point cependant le seul résultat de sa fantaisie ; elle lui est au contraire suggérée et pour ainsi dire imposée, par ses idées directrices, ses tendances, sa logique, ses préjugés ; elle tend à mettre les faits nouveaux en concordance avec l'ensemble de ses croyances antérieures, à les faire participer du jugement qu'il porte sur les choses.

C'est ainsi que le capitaine Höcker établit une relation entre les cachets imprimés sous l'aile des pigeons et la fabrication clandestine des fusils. L'un et l'autre de ces faits, il les accorde avec son préjugé des dispositions hostiles de la population, et des attaques traîtresses que celle-ci médite.

Ces mystérieux cachets trahissent un complot, leur but est, sans aucun doute, de renseigner les bandes de francs-tireurs sur les progrès de la fabrication des fusils qui sont évidemment destinés à armer ces bandes. Ainsi, chaque circonstance nouvelle s'enchaîne à la précédente, la confirme, et s'incorpore dans un complexe logique d'où naît une inébranlable conviction.

Or, quelle est la véritable signification des faits dans lesquels le capitaine Höcker a reconnu des preuves accablantes de culpabilité ?

La fabrication des fusils est une des branches les plus importantes et les plus caractéristiques de l'industrie à domicile en Belgique. Elle est précisément localisée dans ces environs de Liège que la compagnie du capitaine Höcker avait reçu mission d'explorer.

Plusieurs ouvrages, voire même des monographies officielles, lui ont été consacrés ; ils étudient ses différents aspects, ses procédés, son organisation ; ils décrivent notamment les formes spéciales dans lesquelles le travail s'y exerce.

Les pièces dont les ouvriers ont à soigner l'achèvement sont fournies par les grandes fabriques de l'agglomération de Liège, et réparties par zone. Chaque groupe de villages s'occupe d'une catégorie déterminée de pièces ; il est exceptionnel d'y trouver un fusil entièrement monté.

Ce travail, faut-il l'ajouter, n'est ni plus ni moins clandestin que celui de n'importe quelle autre industrie à domicile ; car c'est précisément le propre de celle-ci de s'exercer dans les pièces d'habitation mêmes de l'ouvrier.

L'explication des cachets que les pigeons portent sous l'aile n'est pas moins banale.

Dans aucun autre pays, l'élevage du pigeon-voyageur n'est aussi répandu qu'en Belgique. Il se pratique en vue de concours de vitesse, auxquels des prix en argent sont attribués, et qui peuvent rapporter aux gagnants des gains appréciables. Ces concours constituent de loin le jeu le plus populaire dans toute l'étendue du pays ; ils sont organisés par des sociétés de colombophiles, et il n'est guère de localités qui n'en possèdent au moins une. Chacune de ces sociétés organise plusieurs courses de pigeons par an ;

si bien que, de la fin février à la fin septembre, il ne se passe pas un dimanche, dans une même région, où il n'y en ait au moins une, dans l'un ou l'autre village.

Ces concours, annoncés par voie d'affiche, de circulaires, ou par les journaux spéciaux, attirent les amateurs des environs. Le vendredi ou le samedi, les pigeons destinés à l'épreuve sont déposés au local de la société. Ils portent autour de la patte, depuis les premiers jours de leur naissance, une bague en aluminium indiquant leur âge et le chiffre de leur propriétaire. Le plus souvent aussi, ce dernier leur applique sur l'aile son cachet personnel.

Les pigeons mis au concours sont inscrits ; une bague en caoutchouc leur est glissée autour de la patte ; elle porte le chiffre de la société, ainsi qu'un numéro d'ordre ; les mêmes indications sont reproduites en dessous de l'aile, au moyen d'un cachet. Les pigeons sont ensuite enfermés dans de longs paniers en osier, conduits à la gare la plus proche, et expédiés, sous la garde d'un convoyeur, vers la destination choisie pour le lâcher. Les concours les plus fréquents sont ceux dont les départs sont donnés à Quiévrain, à Noyon et même à Dax ; chaque semaine, à la bonne saison, des wagons entiers de pigeons, provenant des différents coins de la Belgique, arrivent dans ces villes.

Les concurrents guettent attentivement les retours ; dès qu'un de leurs pigeons rentre au colombier, ils lui enlèvent sa bague de caoutchouc, enferment cette bague dans une petite boîte et introduisent celle-ci dans un compteur automatique qui imprime, sur un cadran, l'heure de l'arrivée.

Les concours de pigeons constituent l'amusement populaire le plus caractéristique de la Belgique, et le pays de

Liège est précisément celui où la « colombophilie » compte le plus d'adeptes. On désigne ceux-ci, dans le langage local, sous le nom de *colébeux*.

Le vol suspect de pigeons, les cachets imprimés au-dessous de l'aile, reproduisant le nom du propriétaire, le chiffre de toutes les sociétés où l'oiseau a concouru, les numéros d'ordre dont il a été affecté, tous ces signes qui, dans l'esprit du capitaine Höcker, constituaient autant de preuves accablantes de culpabilité, correspondent donc, en réalité, à une activité essentiellement pacifique et inoffensive.

On peut en dire autant des « créneaux » pratiqués dans la façade des maisons, dont parlent un grand nombre de récits relatifs à la guerre de francs-tireurs en Belgique. La brochure *Die Wahrheit über den Krieg* (La vérité sur la guerre. Berlin, E. S. Mittler, 1914, 2^e édition, vendue au profit de la Croix-Rouge), raconte par exemple, d'après les *Hamburger Nachrichten*, qu'« ici (à Louvain), beaucoup de façades de maisons sont préparées en vue de la guerre de francs-tireurs ; elles possèdent des ouvertures par lesquelles peut passer le canon d'un fusil, et qui se ferment au moyen de plaques mobiles en métal. Cela a été fait par des techniciens spécialistes en vue d'une organisation systématique de la guerre » (p. 60).

Le fait même observé est exact : des ouvertures étroites, fermées au moyen de plaques mobiles en métal, sont en effet pratiquées dans la plupart des façades de maisons en Belgique ; le soldat allemand en ignore la destination ; son esprit, cependant, sollicite une explication. Or, il vit au milieu des images de francs-tireurs ; elles le poursuivent ; il en est véritablement hanté. Quelle explication imaginerait-il qui ne lui soit suggérée par cette idée fixe ? Les ouvertures ne peuvent servir qu'à y passer le canon d'un

fusil dirigé contre les troupes allemandes. Le fait s'accorde dès lors avec l'ensemble de ses préoccupations ; il confirme ses appréhensions, il justifie sa méfiance ; ces trous ce sont des créneaux ; et la preuve est ainsi faite dans son esprit, non seulement de la réalité des attaques de la population, mais de leur longue préméditation.

Or ces « créneaux » sont simplement des trous d'hourdage destinés à fixer les échafaudages de plafonneurs et de peintres de façade. Le dispositif en est général, en Belgique ; dans d'autres pays, un système de crochets en tient lieu.

..

Parmi les récits soumis aux investigations de l'association *Pax*, plusieurs relèvent d'un processus analogue à celui que révèlent ces exemples. Tel est, notamment, celui du « royaume des cieux promis pour un meurtre », dont le caractère légendaire est plus nettement affirmé que dans les cas précédents, et dont l'enquête officielle a délimité avec une grande précision le fondement réel et la part d'élaboration.

L'histoire est racontée par le soldat Rössner, dans un compartiment de chemin de fer : un prêtre catholique, dans le village belge de Patsie (Battice ?) avait très aimablement reçu un major allemand et son ordonnance. Il promet le royaume des cieux à un jeune garçon de 10 ans, s'il les tue tous les deux. L'enfant commet le crime ; il est exécuté avec le prêtre.

Or, l'enquête du Ministère de la Guerre prussien relève qu'au début de la campagne, non loin d'un village dont le nom n'a pu être identifié, le régiment de Rössner est passé près des cadavres de deux ou trois civils fusillés au bord de la route. L'un d'eux était celui d'un jeune garçon de

13 ans environ ; un autre, celui d'un adulte vêtu d'un habit noir ; l'instruction n'a pas établi si c'était là un prêtre, ni pour quelle raison ces civils avaient été fusillés. Le rapport de l'autorité militaire ajoute, que « le récit du prêtre et du jeune garçon dont il est question se répandit en général comme « un bruit » parmi les troupes en marche... »

Ces éléments permettent de reconstituer, d'une façon particulièrement concrète, le processus de ce développement légendaire.

Une colonne d'infanterie s'avance en Belgique au début de la guerre. Les hommes causent entre eux. Mais voici que, sur les côtés de la route, des masses informes attirent les regards des premiers qui ouvrent la marche. Ils reconnaissent, en s'approchant, des cadavres de civils ; d'autres, qui suivent, sans pouvoir rien distinguer encore, se sont cependant aperçus de quelque chose d'inaccoutumé ; ils s'informent devant eux : qu'y a-t-il ? les conversations cessent progressivement ; le mouvement d'attention se transmet à toute la colonne. Les questions se multiplient ; on interroge ceux qui précèdent :

— Que se passe-t-il ?

— Des civils fusillés au bord de la route !

— Combien ?

— Deux, trois, un garçon, un homme en noir, un prêtre (1) !

(1) Des récits de soldats allemands reproduisent ces questions qui, à la suite d'un événement extraordinaire, s'entrecroisent de toute part au sein d'une colonne. « Une inquiétude fiévreuse, — raconte par exemple l'un d'entre eux, au cours des opérations autour de Liège, — s'est peu à peu emparée de la troupe. Des questions surgissent. — A quelle distance sommes-nous de Liège ? — Où allons-nous ? — Où tire-t-on ? — Qu'est-ce

Une interrogation nouvelle, aussitôt, surgit dans tous les esprits, par ce besoin inné d'explication :

— Pourquoi ont-ils été fusillés ?

Mais la réponse informulée gît déjà en puissance dans toutes les pensées. S'ils ont été exécutés, c'est qu'ils étaient coupables, qu'ils ont commis un crime : lequel ? il n'en est qu'un auquel tous songent, qui masque toutes les autres éventualités, et dont la menace, dirigée contre eux, les atteint directement.

— Ils ont tiré contre les troupes allemandes ; ce sont des francs-tireurs.

Cette conviction qui les accorde tous, aussitôt exprimée, est devenue une certitude, un fait établi.

L'esprit, cependant, sollicite d'autres explications. L'homme en noir, il est naturel qu'il ait expié ; ce sont eux, ces prêtres, qui excitent la population au meurtre, qui la fanatisent ; mais cet enfant étendu près de lui, a-t-il aussi pris les armes ? pas de son propre mouvement assurément ; quelqu'un doit l'y avoir poussé : quelqu'un lui a suggéré son acte, le lui a commandé ; qui ? si ce n'est le prêtre ; il était facile à celui-là d'invoquer l'autorité de la religion, de lui promettre une récompense céleste pour qu'il assassinât, — comble de perfidie ! — un officier allemand accueilli sous son toit.

Dès lors, l'histoire s'est entièrement constituée. Par l'adjonction successive des suppositions, des vraisemblances, des présomptions passant de bouche en bouche, elle s'est cristallisée en une version unique qui satisfait tous les esprits et correspond à leur représentation de la réalité. On peut en suivre ainsi la genèse, dans le déroulement de

qui se passe ? — A l'assaut de Liège ? — Un instant, nous devons d'abord y être ! ainsi allait de ci de là le jeu des questions » (*Aus den Kämpfen um Lüttich von einem Sanitätssoldaten* p. 15).

ses stades successifs. Portée de rang en rang par l'alternative des questions et des réponses, on la voit s'élaborer à mesure qu'elle progresse au sein de la colonne ; elle se réfracte dans les esprits, elle s'y déforme, et s'y modèle ; elle s'accroît de commentaires et d'explications qui, telles des sédimentations, s'ajoutent en couches successives ; ses traits cependant s'affirment, se précisent et, simple fait brut d'observation en tête de la colonne, elle atteint à son extrémité, au terme de son évolution, le stade de récit légendaire.

..

L'élaboration légendaire n'est pas uniquement le produit de déformations apportées inconsciemment dans la relation de faits observés. Correspondant à une tendance naturelle de l'esprit, ces déformations inconscientes sont, sans doute, sa source principale. Mais il importe de tenir compte également, à côté d'elles, de falsifications délibérées.

Le professeur allemand Heinrich Heubner, capitaine de réserve, en apporte un exemple qui vaut d'être noté. Il a consigné, dans un livre, ses impressions du début de la campagne en Belgique (1). Le 5 août 1914, son régiment est, pour la première fois, engagé contre les troupes belges devant Liège.

« Cent mètres en deça du poste de pansement, raconte-t-il, je trouvai les deux compagnies derrière une grande maison massive, dans une prairie située en

(1) Heinrich Heubner, Hauptmann d. R. und Professor am Fürstlich Stolberg'schen Gymnasium in Wernigrode, a H. *Unter Emmich vor Lüttich. Unter Kluck vor Paris. Selbsterlebtes aus dem Herbstfeldzug 1914.* — Schwerin i Mecklb., Verlag des Hofbuchhändlers Friedrich Bahn, 1915.

contre-bas et plantée d'arbres fruitiers. Elles avaient précisément de nouveau été bombardées par l'artillerie ; celle-ci tirait avec une précision qui fit naître en nous la conviction que nos nouvelles positions, invisibles pour l'ennemi, devaient lui avoir été renseignées par des signaux secrets faits du village, aux confins duquel nous nous trouvions. C'est pourquoi, sur l'ordre du nouveau commandant de bataillon, le capitaine von S., un groupe avec un vizefeldwebel et moi, fut envoyé pour fouiller le village. Celui-ci était situé sur une hauteur dominant les environs, et des signaux pouvaient sans aucun doute être faits, aux positions de l'artillerie belge, de son clocher. Naturellement, il y faisait entièrement mort. Mais à peu de distance devant l'église, nous vîmes sur la gauche, dans un beau jardin, deux civils belges enfilant hâtivement un sentier étroit et se dirigeant vers leur maison située à l'extrémité du jardin. Sur mon cri de « Halte-là ! » que j'appuyai de mon revolver braqué et menaçant, ils s'arrêtèrent et se présentèrent comme le bourgmestre et son gendre. Nous leur fîmes sérieusement peur et nous les menaçâmes d'une exécution immédiate, s'ils n'empêchaient point les villageois de renseigner l'ennemi.

« Après cela, nous poursuivîmes vers l'église, dans le portail de laquelle un prêtre, bien en chair, apparût qui, naturellement, affirma son innocence et assura avoir seulement été lire une inoffensive messe. Nous étions nous-mêmes encore trop candides et inexpérimentés, sans quoi nous eussions dû l'arrêter sur-le-champ, lui et monsieur le bourgmestre. Finalement, il ne restait plus qu'un bâtiment, d'où des signaux eussent pu être faits à l'ennemi ; c'était un château

situé encore plus en avant du village, énorme, désert, inhabité. Il n'était pas seulement, comme il en donnait l'impression, inhabité depuis des dizaines d'années, mais il était encore complètement vide. La succession des chambres et des salles, avec leurs vieilles tentures mangées des mites, avec leurs appliques de stuc tombant par morceaux, avec leurs cheminées de marbre couvertes de poussière, et leurs fresques au coloris effacé, que caressait le clair soleil, donnait une impression troublante. Nous visitâmes le bâtiment tout entier, de la cave au grenier, sans cependant découvrir quoi que ce fût.

« Quelque peu irrité par l'insuccès de nos recherches, nous retournâmes dans la direction du village. Le vize-feldwebel préposé à patrouille, rendu complètement furieux, arrêta en chemin un autre prêtre qui se tenait devant sa maison, et dont la physionomie inspirait de toute façon peu confiance. Un honorable boucher, qui avait commis l'imprudence de jeter un regard au dehors, par une fente de la porte de sa boutique, fut également pris au collet par mon coq de combat, dont la colère commençait à m'amuser, et obligé de venir avec nous, en pantoufle de velours. J'étais curieux de voir ce qui sortirait de là, et j'étais résolu d'intervenir, si la chose devait prendre une tournure dangereuse pour ces gens, selon moi, innocents. En effet, le feldwebel déclara de but en blanc au commandant du bataillon que ces deux canailles avaient fait des signaux à l'ennemi, et il demanda de pouvoir les fusiller. Le prêtre, qui devait comprendre quelques mots d'allemand, et auquel les figures indignées de nos hommes ne présageaient rien de bon, s'était agenouillé sur ces entre-

faites, et il marmottait des prières, les mains et le visage levés vers le ciel. A ce moment, j'intervins et je m'opposai à l'exécution des deux malheureux, dont j'étais convaincu qu'ils étaient innocents. Ils furent d'ailleurs aussi relâchés et ils me remercièrent par un regard muet de les avoir sauvés.

« Je pourrais remarquer que beaucoup de religieux se sont certainement rendus coupables de trahison à l'égard de nos troupes, et ont reçu un châtiment bien mérité, mais que plusieurs innocents ont bien dû également donner leur vie pour les atrocités du peuple belge, et personne ne pourra reprocher de s'être parfois mépris, à nos soldats dont l'exaspération, causée par les lâches et perfides attaques de la population belge, avait atteint son point culminant. »
(pp. 29-32).

Cet exemple est plein d'enseignement. En déclarant que le prêtre et le boucher, dont il s'est saisi sans motif, ont fait des signaux à l'ennemi, ce n'est pas inconsciemment que le feldwebel déforme la vérité : c'est délibérément qu'il la falsifie. Son mensonge ne s'explique cependant point uniquement par ses dispositions haineuses à l'égard des civils belges. Le récit du capitaine Heubner permet d'en suivre l'acheminement psychologique, et d'en découvrir les mobiles intimes.

Le cas du capitaine Höcker nous a montré précédemment, comment, en guerre, l'opinion du chef, ne fût-elle qu'une simple présomption, se traduit sur-le-champ, à l'égard de ses subordonnés, dans un ordre qui, à leurs yeux, équivaut à un fait positif. Le capitaine Heubner nous découvre davantage : il rend compte de la façon dont l'ordre est exécuté.

Un commandant allemand, afin de mettre son bataillon

à l'abri du feu de l'ennemi, le masse derrière une grande maison massive, aux confins d'un village. Bien que la troupe soit complètement défilée, les obus de l'artillerie belge continuent néanmoins de l'y poursuivre, avec une précision singulière. Comment expliquer cette précision ? Une idée surgit de suite à l'esprit des troupes dominées par une même suggestion ; des habitants, dans le village, signalent à l'ennemi les positions allemandes.

L'impression est assurément angoissante d'être, sans doute, épié et de ne savoir où se mettre à l'abri. Le commandant doit sauver son unité de la destruction. Il donne un ordre bref. Le capitaine Heubner n'en reproduit pas le texte. Mais on se l'imagine aisément.

— On renseigne nos positions à l'ennemi. Dix hommes ! Fouillez-moi ce village !

Cet ordre, de même que dans le cas du capitaine Höcker, se fonde sur une hypothèse justifiée ou injustifiée, sur un simple doute ou sur une conviction établie ; peu importe ; il ne souffre point de réserve pour ceux qui l'receivent ; ils n'ont point à intervenir dans son origine ; tout se passe, à leur égard, comme s'il était l'expression d'une certitude.

Le détachement explore en vain le village : il ne surprend aucun indice suspect. Enervé, n'ayant rien découvert, force lui sera de rendre compte de ses recherches inutiles. Quel est à ce moment l'état d'esprit du sous-officier préposé à la patrouille ? Il est peu rassuré. Il a reçu un ordre formel. Devant lui se présente confusément cette double perspective : ou bien, il s'en est scrupuleusement acquitté, et, dans ce cas, il donne un démenti à son chef, il n'y a point d'espions dans le village ; ou bien, il a mal cherché, il a failli à son devoir et il s'est exposé à une sanction.

Mais il sait bien qu'un chef ne se trompe pas et qu'il doit exclure la première éventualité ; il ne s'y arrête même pas ; il ne considère que la seconde. Au surplus, il n'essaie pas de démêler l'opération logique d'où l'ordre est issu, ni d'en faire la critique. Il s'en tient strictement à son texte. La discipline est rigoureuse dans l'armée allemande . un ordre est un ordre. Le feldwebel connaît pour premier devoir la ponctualité. Il redoute une observation brutale, une peine sévère peut-être. Plutôt que de revenir les mains vides, furieux de son insuccès, il s'empare au hasard de deux habitants ; d'ailleurs, l'un deux, un prêtre, est suspect par essence ; ils lui seront l'un et l'autre un témoignage du scrupuleux accomplissement de sa mission.

Ainsi, tandis que l'ordre dans lequel se traduit sur-le-champ la pensée du chef, donne à celle-ci le relief net et précis du fait indubitable, son exécution ponctuelle tend à produire à tout prix le résultat que sollicitent implicitement ses termes impérieux. Tel est le mécanisme très général, propre à la discipline militaire en campagne, qui contribue principalement à projeter, dans la réalité, les représentations subjectives régnant dans l'armée, et à leur créer de toute pièce, dans cette réalité même, un fondement objectif revêtant, au premier abord, toutes les apparences d'une confirmation ou d'une preuve.

Les *Informations Pax* fournissent d'autres exemples de falsifications délibérées. Ainsi le sous-officier Adolf F. Schmidt racontant, dans une lettre adressée à ses parents, la tentative d'empoisonnement dont sa prudence seule avait sauvé ses hommes et lui-même, et qui, confondu à l'enquête, se rétractait et avouait son mensonge (voir p. 77).

Le mobile de cette falsification est facile à pénétrer. Il est d'une autre espèce. Il consiste essentiellement dans le désir de se mettre en évidence, d'attirer sur soi l'attention, en s'associant à des épisodes remarquables.

Pour être mensongères, aucune de ces relations ne résulte, pas plus que les déformations inconscientes, de la libre fantaisie individuelle. Les éléments en sont également puisés dans ce complexe d'idées fixes et de préjugés, commun à la généralité, et leur inspiration en est de même étroitement déterminée.

Certaines falsifications délibérées ne sont d'ailleurs que la mise en scène directe du narrateur dans des épisodes tout élaborés. Leur étude relève de la transmission des légendes et de ses modalités : elle appartient à un autre chapitre.

IV

TRANSMISSION ET DIFFUSION DES LÉGENDES

§ 1. — TRANSMISSION ORALE

Soldats revenant du front. — Prestige des premiers blessés. — Sollicitations de la curiosité populaire. — Récits des convalescents dans les lieux publics.

Au moment de l'invasion de la Belgique, c'est l'armée allemande qui, nous l'avons vu, constitue le principal foyer d'élaboration de récits légendaires. Ceux-ci se transmettent avec une grande rapidité au sein même des troupes ; les agents de liaison, les estafettes, les colonnes d'approvisionnement, les postes d'étape assurent leur diffusion.

« Les bruits les plus faux, écrit-on notamment à la *Kölnische Volkszeitung*, circulent à la frontière. » (Voir p. 128). « Nous avons déjà entendu, raconte ailleurs un soldat, que des civils en embuscade avaient tiré sur nos camarades devant nous » (Voir p. 130). « On avait suffisamment, du haut en bas, signalé le danger des cantonnements isolés en Belgique », note, de son côté, un officier saxon, dans son carnet de route (voir p. 130).

Il semble en effet que, ajoutant foi sans contrôle aux premiers récits, le commandement ait lui-même mis les troupes en garde contre les attaques de la population ci-

vile, contribuant de la sorte à en répandre et à en accréditer la nouvelle. C'est ainsi, par exemple, que le capitaine Höcker avait reçu mission « de purger de francs-tireurs le territoire qui s'étend jusqu'à la Meuse » (Voir p. 151).

Ces récits ne tardèrent pas à gagner l'Allemagne. De même que dans la plupart des guerres, ce furent les soldats, rentrant au pays, qui en assurèrent la transmission.

Dès le premier jour des hostilités en territoire ennemi, un courant incessant relia les troupes de combat avec l'arrière. Aux villes frontières, c'était un passage continu de convois, revenant à vide, ou chargés de prisonniers et de blessés. Ces derniers, de même que les soldats d'escorte, étaient aussitôt entourés et pressés de questions par la foule avide de nouvelles. Ce sont eux qui apportèrent les premiers récits.

Dès le 7 août au matin, le quatrième jour des hostilités, le *Düsseldorfer General-Anzeiger* en fait part à ses lecteurs :

« Les premiers blessés, écrit-il, sont arrivés hier dans la ville voisine d'Eupen : des fantassins qui ont été victimes d'une attaque perfide de civils hostiles dans le village de Soiron, situé derrière Verviers. Ainsi qu'on l'annonce officiellement, les amis de la France avaient tiré, en embuscade, dans l'obscurité, sur les troupes allemandes. Un capitaine et 14 hommes ont été tués, 24 hommes ont été blessés. Le bourgmestre de Soiron et un autre habitant du village, soupçonnés de complicité, ont été arrêtés et conduits à Eupen. Ils seront condamnés par la justice militaire. Trois francs-tireurs auraient déjà été fusillés sur place ».

Dans son N° 719, du 13 août 1914, la *Kölnische Volks-*

Zeitung fait en ces termes le récit des prétendues « atrocités de Liège » :

« *Des blessés revenant du combat autour de Liège ont, en passant, raconté comme suit quelques-unes de leurs aventures :*

« On ne se fait aucune idée de la façon dont la populace inhumaine s'est déchaînée dans la ville de Liège. Quand, après un court combat, nous avons pénétré dans la ville même, nous fûmes tout d'abord accueillis par les hourras poussés par les femmes. En même temps, la population craintive arborait aux fenêtres des drapeaux, du linge, des essuie-mains blancs, etc., et les agitait pour nous faire croire qu'elle était animée de sentiments pacifiques, qu'elle demandait merci et qu'elle voulait se rendre. Mais ce n'était là qu'une basse perfidie. Car, à peine avions-nous passé ces maisons, qu'une fusillade partit des fenêtres et nous surprit dans le dos. On tirait de même des soupiraux, dans nos jambes.

« A côté de moi, *racontait un blessé*, un de mes camarades est tombé atteint d'une balle semblable à la jambe. Il s'est abattu et il n'a pas pu se traîner plus loin. Aussitôt après, une bande appartenant à la plus basse populace s'était jetée sur lui et — il me répugne de le dire, mais c'est la pure vérité — un de ces gaillards lui sciait les deux jambes avec une grande scie pour scier le bois. Je le vis encore quand nous revînmes. »

« *Un autre blessé racontait ce qui suit au sujet du champ de bataille devant Liège :*

« Nous étions couchés la nuit, dormant dans nos lits de camp. Tout à coup, nous fûmes éveillés en sursaut par des coups de fusils, mais les tireurs,

« pour autant que nous pouvions les reconnaître,
 « étaient en uniforme allemand, de telle sorte que
 « nous supposâmes une méprise et que nous leur
 « adressâmes des appels. Mais ils continuaient à tirer.
 « Nous vîmes bientôt aux blessures et aux projec-
 « tiles que ce n'étaient pas des balles allemandes,
 « mais des balles belges qui nous atteignaient. Nous
 « remarquâmes seulement alors, que nos adversaires
 « s'étaient revêtus d'uniformes allemands pour nous
 « tromper ». Le narrateur montre comme preuve des
 balles belges et allemandes. Les premières sont plus
 courtes, plus épaisses et émoussées. Le mince projec-
 tile allemand, quand il atteint l'ennemi, se borne à
 le mettre hors de combat, tandis que le projectile
 belge enflamme les blessures. Quelques-uns de nos
 soldats prétendent même avoir remarqué que des
 balles explosives auraient été employées. Cela ferait
 songer aux fameuses balles dum-dum des guerres
 précédentes. Nous ne pouvons provisoirement y ajou-
 ter foi.

« Que de nombreuses femmes aient participé à Liège
 aux combats perfides, cela s'explique parfaitement
 par ce fait que beaucoup d'entre elles travaillent dans
 les nombreuses fabriques d'armes de Liège, et que
 le fusil et son maniement leur sont familiers. Qu'elles
 aient aussi versé de l'eau bouillante sur nos troupes,
 à leur passage, c'est ce qui a déjà été rapporté dans
 notre édition du matin, n° 718. »

La nature légendaire de ces récits de blessés apparaît
 nettement, dès le premier abord ; il est inutile d'y insister.
 On se bornera à observer que les premiers jours de l'oc-
 cupation allemande à Liège ont été absolument calmes.
 Le premier incident entre les troupes et la population

s'est produit dans la nuit du 20 au 21 août. Cependant, l'article de la *Kölnische Volkszeitung* rapportant ces combats de rue est daté du 13 août.

Deux dames suédoises ont publié dans le *Dagens Nyheter*, journal de Stockholm, des articles faisant apparaître, d'une façon non moins évocatrice, le rôle joué par les blessés dans la transmission des récits. La déclaration de la guerre les surprit dans une petite station de villégiature proche d'Aix-la-Chapelle. Une publication allemande de propagande intitulée *Das Schwarzbuch der Schandtaten unserer Feinde, herausgegeben vom kriegspolitischen Kultur-Ausschuss der Deutsch-nordischen Richard Wagner-Gesellschaft für germanische Kunst und Kultur mit einem Nachwort vom Freiherrn Marshall von Bieberstein* (Berlin, Wilhem Borngräber Verlag, 1915), a reproduit en ces termes leur témoignage :

« Quand les hostilités commencèrent, les grands transports de troupes créèrent bientôt un double courant en sens opposés ; parmi eux, des trains passaient à la frontière, ramenant les blessés. Les hôpitaux de la ville furent consacrés aux besoins de l'armée ; les récits des blessés allemands, qui y furent amenés, étaient tels, qu'on peut à peine les répéter. Les Allemands avaient presque tous été blessés dans la guerre de francs-tireurs. Parmi les blessés se trouvaient aussi des membres de « Jungdeutschland » (les boy-scouts allemands) auxquels les femmes belges avaient coupé les oreilles. Dans la ville belge de Demenis (?) les Allemands avaient rassemblé à un certain endroit douze hommes grièvement atteints. Peu de temps après que les infirmiers les eurent quittés pour aller chercher des automobiles à roulement doux où ils pourraient les mettre, plusieurs

femmes belges survinrent avec leurs enfants. Elles versèrent du pétrole sur les vêtements et le visage des blessés. Les Belges avaient eux-mêmes arboré le drapeau de la Croix-Rouge à beaucoup de fenêtres. Les Allemands y conduisaient sans méfiance leurs blessés. Mais quand les infirmiers s'étaient éloignés, les femmes belges jetaient les blessés allemands, sans défense, par les fenêtres. M^{me} Waldner affirmait qu'elle aurait pu raconter un grand nombre d'épisodes semblables » (p. 95-96).

Les *Informations Pax* ont recueilli d'autres cas de transmission orale signalés déjà précédemment. Tel, celui de ce soldat qui, dans une auberge des environs d'Aix-la-Chapelle, racontait l'histoire de la clinique où 28 hommes étaient soignés, ayant eu les yeux crevés en Belgique ; telle aussi cette conversation surprise dans un tramway d'Aix-la-Chapelle, où un soldat du landsturm parlait des prêtres belges faits prisonniers pour avoir pris part aux hostilités ; telle encore cette autre conversation, entendue dans un compartiment de chemin de fer, sur le « royaume des cieux promis pour un meurtre ».

Certains journaux allemands, induits en méfiance par la suite, signalèrent eux-mêmes à leurs lecteurs comment, par l'intermédiaire des soldats, les récits légendaires se répandaient dans le public.

La *Kölnische Volkszeitung* notamment, intéressée plus que tout autre à démasquer certaines fables, publia dans son n° 811, du 16 septembre 1914, un article dont certains traits, particulièrement bien observés, surprennent sur le vif les modalités de cette transmission.

Sous le titre de « Mensonges et légendes de la guerre », elle s'exprimait en ces termes :

« Les mensonges et les légendes de la guerre ne

se laissent pas extirper ; ils continuent à pulluler. Et cela notamment parce que des blessés et des hommes d'escorte reviennent en grand nombre du théâtre de la guerre. Nos braves soldats vivent là-bas uniquement au milieu des combats : ils sont séparés de nous, comme du monde entier, de même qu'inversement nous-mêmes ne savons rien de ceux qui prennent part à la lutte, — ou ce n'est qu'après des semaines ; — là-bas, comme ici, les récits d'après ouï-dire, la confusion et la généralisation jouent un grand rôle, au détriment de la vérité objective.

« Voici quelques exemples :

« Il y a une bonne quinzaine de jours, des blessés arrivèrent de Belgique dans une ville rhénane. Cinq d'entre eux, qui n'appartenaient pas au même régiment, qui ne se trouvaient pas non plus dans le même compartiment de chemin de fer, demandèrent aussitôt si c'était vrai qu'il y avait plus de 80.000 blessés à Cologne. En fait, il y avait à peine encore quelques blessés dans la ville, en dehors de ceux qui étaient soignés chez des particuliers. Mais ceux qui posaient cette question gardaient un air incrédule, quand on leur assurait cela à différentes reprises, et quand ils voyaient notre profond étonnement provoqué par leur extraordinaire histoire. Où avaient-ils appris quelque chose de semblable ? On racontait cela partout pendant le voyage. On avait dit plusieurs fois qu'un régiment avait été, là et là, complètement anéanti. En fait, ce régiment n'appartenait pas à l'armée en question et n'avait pas participé aux combats indiqués. Comment la légende avait-elle pris naissance ? On avait présumé, dans sa garnison du temps de paix, que le régiment avait dû se trouver à cette

attaque, le reste était le produit de la pure imagination.

« J'ai observé, comme auditeur silencieux *sur des bancs du boulevard, comment des gens curieux, hommes et femmes, interrogeaient les blessés qui se reposaient, leur suggérant les réponses à leurs questions au sujet des batailles, des pertes et des atrocités de la guerre ; comment ils interprétaient un silence comme une réponse affirmative et comment ils voulaient se faire confirmer des choses toujours plus épouvantables. Je suis convaincu que peu après ils répétaient plus loin cette conversation en ajoutant qu'ils avaient tout entendu raconter, comme ses expériences personnelles, par quelqu'un qui était présent à l'affaire.*

« C'est ainsi que des contre-vérités sont souvent injustement mises au compte de nos soldats, même si le « *miles gloriosus* » ne peut résister à la tentation de servir des nouvelles sensationnelles et des histoires de guerre épouvantables, à un public dépourvu d'esprit, qui ne se montre reconnaissant que pour les folles exagérations.

« Si un récit soulève le doute, on se couvre alors en invoquant n'importe quelle autorité. Quand eurent lieu les premiers engagements d'avant-garde entre les cavaleries allemande et anglaise, un monsieur apparut, enthousiaste, avec cette nouvelle :

— Un grand nombre d'Anglais ont été faits prisonniers ; parmi eux, le général French.

« Grande joie dans la foule et, isolément, quelques sérieux doutes :

— Croyez-vous donc que le général en chef assiste à des combats d'avant-poste, car il n'y a rien eu d'autre jusqu'à présent ?

— Hier un officier (?) est passé par ici, et il l'a raconté à haute voix, de son compartiment, aux personnes présentes.

— Et ce que dit un officier, repartit le sceptique révolté, c'est la vérité. Si nous nous étions emparés de French, nous nous en réjouissons tous, mais nous le saurions déjà depuis longtemps par des éditions spéciales.

« Cela ne sert à rien, French continua pour le moment d'être prisonnier.

« Ce sont là quelques cas vécus, qu'on pourrait facilement multiplier. Ne perdons donc pas notre calme et notre esprit critique, et frappons ferme sur les inventeurs d'histoires et les inconscients qui s'en font les transmetteurs. Il ne sort rien de bon de ces bavardages qui ne peuvent au contraire que faire naître de l'inquiétude. Qu'on songe seulement à l'effet des histoires sur les énormes pertes allemandes. Nous devons quand même aussi conserver notre sang-froid dans le pays. »

Ainsi, tandis que convalescents, les premiers blessés s'attardaient sur les promenades publiques, par les belles journées ensoleillées de l'été, ils étaient l'objet de l'attention et de la curiosité populaires. La guerre était nouvelle encore ; leur bras en écharpe, leur marche pénible aidée d'un bâton, n'étaient pas sans éveiller autour d'eux une secrète émotion ; ils apparaissaient grandis par leur sang répandu ; ils étaient presque l'objet d'un culte ; ils symbolisaient la patrie. Des groupes se formaient autour des bancs où ils étaient assis. Il fallait bien qu'ils racontassent leurs aventures à ce public avide de hauts faits et d'exploits.

Mais les faits de guerre actuels ne revêtent pas tous des

caractères épiques ; bien des blessés n'ont rien vu qui soit propre à frapper l'esprit d'un trait héroïque. Vont-ils décevoir leurs auditeurs ? Centres de l'attention, élevés à un rang glorieux, résisteront-ils à la tentation de retenir sur eux l'intérêt du public, en grossissant les périls courus, en y mêlant des circonstances extraordinaires ? Leur esprit ne sera-t-il pas naturellement porté vers les récits légendaires qu'ils ont entendu raconter sur le front ? Sollicités par de pressantes questions, ne seront-ils pas enclins à les évoquer, en les adaptant à leur cas personnel, en s'y attribuant un rôle. Car sous leur forme orale, ces récits ne sont point fixés ; leur matière est restée malléable ; elle se laisse modeler au gré du narrateur ; elle se transforme ; elle évolue.

Et de la sorte, en assurant la transmission des récits, les soldats revenus des champs de bataille en poursuivent en même temps l'élaboration.

§ 2. — TRANSMISSION ÉCRITE

Lettres du front : *Feldpostbriefe*. — Reproduction dans la presse. — Absence de critique de la part des journaux. — Recueils de *Feldpostbriefe* ; chroniques des événements de la guerre. — Œuvres d'imaginaires : nouvelles et romans.

La poste militaire relie directement l'armée de campagne à l'Allemagne. Les soldats écrivent au pays. Dans leurs lettres, ils narrent leurs aventures qu'on est avide d'entendre et, tout naturellement, y mêlent les bruits répandus parmi la troupe. Tel, ce soldat du landsturm écrivant à sa femme, qu'il a vu à la citadelle de Liège une douzaine de prêtres condamnés à mort parce qu'ils avaient mis à prix la tête des soldats allemands ; il y a vu aussi des civils qui avaient coupé les seins d'une ambulancière de la Croix-Rouge (voir p. 31). Tel encore cet instituteur hessois, racontant, dans une lettre, la façon dont son détachement avait été traîtreusement attaqué sur la place de Ch., par des habitants ayant à leur tête le curé (voir p. 41).

Soumises à l'épreuve de l'enquête militaire allemande, ces histoires apparaissent dépourvues de tout fondement. Venues du front, narrées par un soldat, soi-disant témoin oculaire, elles n'en sont pas moins revêtues aux yeux du public d'une singulière autorité. Elles s'imposent à sa crédulité et ne tardent pas à se répandre de proche en proche.

Les journaux ont d'ailleurs ouvert une rubrique destinée à accueillir les lettres du front, communiquées par

leurs lecteurs. La *Hessische Schulzeitung* y reproduira, par exemple, la lettre de l'instituteur hessois. Ainsi, les récits apportés par la poste militaire débordent de suite l'entourage du destinataire. Multipliés à des milliers d'exemplaires, la presse étend d'un seul coup leur diffusion à toute une région, voire à l'Allemagne entière.

Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que les premiers d'entre ces récits, parvenus en Belgique par l'intermédiaire de la presse neutre, y furent de bonne foi reproduits par quelques organes, en dépit de leur invraisemblance pour quiconque possède une connaissance intime du caractère belge. C'est ainsi que la relation du combat légendaire de Herstal fut insérée, notamment dans le *Burgerwelzijn* (N° 95), petite feuille paraissant à Bruges, et dans *Le Petit Belge* (N° du 13 août 1914) paraissant à Bruxelles, d'après la version donnée par *De Telegraaf*, journal d'Amsterdam, dans son n° du 7 août 1914 (1).

Cet épisode est parmi les plus caractéristiques. Deux mille soldats allemands, arrivés à la hauteur de la Fabrique d'armes de Herstal, y auraient été accueillis par une pluie de balles. « Toutes les maisons, même les plus petites, avaient été transformées en véritables forteresses. » Des barricades avaient été élevées dans les rues. Les femmes et les enfants ravitaillaient les combattants en munitions. Tout d'abord repoussés, les Allemands revinrent à la charge ; alors « les femmes versèrent de

(1) Une brochure anonyme intitulée *Die Franktireurkrieg in Belgien. Geständnisse der Belgischen Presse* (Stuttgart, Berlin, Deutsche Verlags-Anstalt, 1915) a pu, de la sorte, reproduire quelques articles de la presse belge racontant des épisodes imaginaires de francs-tireurs. L'article du *Petit Belge* sur le combat légendaire de Herstal est reproduit en fac-similé dans la brochure du Dr Max Kuttner, *Deutsche Verbrechen ?* p. 15 (Bielefeld und Leipzig, Verlag von Velhagen und Klasing, 1915).

l'huile et de l'eau bouillantes sur les soldats qui roulaient à terre, hurlant de douleur ».

Cependant, ces récits paraissaient trop extraordinaires, en Belgique, pour n'y point éveiller de méfiance ; et les occasions de contrôle y étaient trop nombreuses pour que leur caractère légendaire n'y apparût pas rapidement. C'est ainsi qu'on ne tarda pas à apprendre, aussitôt que les communications se furent quelque peu rétablies, qu'il ne s'était rien passé à Herstal, que cette localité était indemne, qu'aucun combat, même, n'y avait été livré. En un mot, les conditions, en Belgique, étaient défavorables à la propagation de ces légendes.

Il en était autrement en Allemagne.

Certains journaux catholiques allemands, toutefois, mis en éveil par le souci d'un intérêt confessionnel, s'aperçurent du danger de la dissémination de ces récits par la presse.

« Les journaux n'ont pas une tâche facile en ce temps-ci, — écrivait par exemple la *Kölnische Volkszeitung* dans son numéro 737, du 19 août 1914, — non seulement parce qu'ils ne peuvent pas imprimer beaucoup de choses qui sont vraies et intéressantes, mais qui ne peuvent être communiquées pour des raisons militaires, mais aussi et davantage, parce qu'ils sont de toute part encombrés de nouvelles et de récits dont la reproduction contribuerait à tromper le public.

« De nombreux journaux ont adressé à leur cercle de lecteurs, la prière de leur communiquer les lettres et les cartes des leurs qui se trouvent sur le théâtre de la guerre, ou qui, en route pour le théâtre de la guerre, sont en état de faire des observations dignes de remarque. On a déjà répondu, d'une façon méritant reconnaissance, à cette prière, et la *Kölnische*

Volkszeitung pourrait aussi publier, en tout ou en partie, une série complète de précieux récits.

« Les rédactions ont toute raison d'examiner, d'une façon bien critique, maints récits, notamment quand ils n'émanent pas de personnes d'entière confiance, quand ils ne sont pas des observations de personnes qualifiées, occupant notamment un poste responsable ; elles doivent avoir garde de séparer le bon grain de l'ivraie.

« Evidemment, on doit d'abord mettre à part tout ce qui tombe de quelque façon que ce soit sous la défense formulée, à juste titre, avec la plus grande rigueur, par les autorités militaires, de reproduire des informations militaires interdites. Dans ce domaine, les journaux ont déjà atteint, sous le coup des circonstances, une adaptation et une sécurité suffisantes. On n'entend d'ailleurs plus parler de menaces pour des publications de nature à nuire.

« Mais un nouveau danger a surgi à présent. *Les rédactions sont inondées de nouvelles qu'elles ne peuvent contrôler elles-mêmes d'aucune façon, dont elles ne peuvent non plus soumettre les auteurs à une enquête sur leurs qualités d'observation et sur leur amour sans restriction pour la vérité. Des personnes liées à ces auteurs envoient les lettres et les cartes sans pouvoir naturellement donner elles-mêmes aucune garantie quelconque sur l'exactitude.* Elles demandent le plus souvent au contraire la reproduction non circonstanciée. La rédaction doit montrer d'autant plus d'esprit critique.

« *D'après nos constatations, un grand nombre de canards ont déjà pénétré dans plusieurs journaux.* Elles ne résultent naturellement pas toutes, peut-être

même pas la majorité, de mauvaises intentions. Leurs auteurs se trouvent le plus souvent dans une grande excitation, très explicable, et leur imagination, à cause de cela, a fréquemment enflé les événements d'une façon romantique. Cela arrive facilement. Déjà dans la vie ordinaire, le narrateur est souvent enclin, pour rendre son récit intéressant, à l'orner quelque peu et à l'arranger. Combien ne l'est-il pas davantage en temps de guerre, et dans un tel temps de guerre!

« Toutes sortes d'exagérations⁷ découlent alors de cette source. On s'est déjà, sans doute, beaucoup amendé sur ce point. C'est, malheureusement, une triste vérité : un grand nombre d'épouvantables atrocités ont été commises en particulier peu de temps après l'entrée des troupes allemandes en Belgique, des atrocités devant lesquelles on voudrait se voiler la face, et qui ont reçu, de la façon la plus légitime, le châtiment le plus dur et le plus impitoyable. Mais l'image qu'on voudrait se faire après cela de la population belge, ne serait quand même, heureusement, pas exacte. Cela s'applique même aux habitants de la ville de Liège, desquels il y a à rapporter tant de beaux traits d'humanité et d'amour chrétien du prochain. C'est ce que nous a raconté un homme d'une absolue confiance, qui est resté pendant les douze jours de l'époque critique à Liège et qui, à l'abri, dans une position officielle, a pu faire des observations les plus précises.

Mais de nombreuses communications sont également visiblement imaginaires. Nous pourrions réunir un nombre considérable de récits empruntés aux journaux qui portent le sceau de l'invention.

Toutes espèces de mobiles ont agi. Ici c'est le besoin de gasconner ; là, peut-être, le désir de mettre un journal « dedans ». Chaque rédaction peut dire combien cela se présente souvent déjà, en temps ordinaire.

« Donc, pour les journaux, le *Trau, schau, wem* s'applique plus que jamais : nous nous sommes efforcés, en ce qui nous concerne, de ne publier que ce qui nous paraissait digne de crédit d'après la personnalité de l'auteur ou pour des raisons profondes. Malgré tout, des articles se seront également glissés dans nos colonnes, qu'il eût été préférable de passer sous silence. Nous continuerons à ouvrir les yeux à l'avenir. Nous ne pouvons que prier à nouveau nos nombreux lecteurs de nous faire profiter des communications intéressantes qui leur parviennent, mais de faire déjà eux-mêmes, autant que possible, un premier contrôle sur leur caractère certain, et de ne pas nous en vouloir si nous exerçons nous-même sciemment ce contrôle. En temps de guerre également, la vérité est la meilleure voie. Le commandement supérieur de notre armée rend hommage à ce principe, et la presse fera bien de suivre son exemple. »

Mais la majorité de la presse, qui n'avait point les raisons de la *Kölnische Volkszeitung* d'être prudente, était loin d'observer cette circonspection. L'organe catholique de Cologne apportait lui-même la preuve de l'absence complète de contrôle et de critique des journaux — voire d'une feuille officieuse, — dans la reproduction des lettres de soldats. Il publiait dans son N° 813, du 16 septembre 1914, sous le titre de : « Une tentative d'éclaircissement des histoires de brigand mises en circulation », un article ainsi conçu :

Nous recevons de Viersen, 15 septembre 1914, la lettre suivante, d'un lecteur de la *Kölnische Volkszeitung* :

A la rédaction de la *Kölnische Volkszeitung*.
Cologne.

« Quand vous avez publié dans votre journal le premier article sur l'histoire du couvent parue dans la *Tägliche Rundschau* (il s'agit des soldats allemands prétendument tués dans un couvent de Louvain, apparemment par les religieux (1), j'ai aussitôt écrit à ce journal de vouloir bien me faire connaître le nom du couvent et du supérieur, et au moins un point précis permettant de contrôler l'exactitude du fait.

« Je voulais savoir si le journal avait publié un semblable article sans l'apparence d'une preuve.

« Voici quelle fut la réponse :

« Comme suite à votre demande, nous avons le regret de vous faire connaître que nous ne sommes malheureusement pas en mesure de rien vous dire de plus précis sur le couvent de Louvain. La nouvelle a été reproduite par tous les journaux de Berlin et provient, à notre connaissance, du *Berliner Lokal-Anzeiger*. Peut-être pourrez-vous apprendre de lui quelque chose de plus ».

« Là-dessus, j'écrivis dans le même sens au *Berliner Lokal-Anzeiger*. Celui-ci m'envoya l'article découpé du journal, avec cette remarque :

« On ne peut malheureusement rien dire de plus pour le moment. Adressez-vous au gouvernement impérial allemand à Bruxelles ».

(1) Voir à ce propos les résultats de l'enquête faite par l'autorité militaire allemande, pp. 71 à 74.

« Ainsi, les deux journaux ont, non seulement donné *aucune preuve* des histoires imaginaires d'atrocités, mais ils ne se donnent également *aucune peine pour faire connaître la vérité*.

« Je joins l'original des lettres que je vous prie de me renvoyer. Vous pouvez *faire usage* de ce que je viens de dire. »

Accueillies sans contrôle par la presse, les histoires racontées dans les lettres du front apparaissent cependant, aux yeux des lecteurs, revêtues d'une autorité nouvelle : celle qui s'attache au fait imprimé. Elles perdent, dans les colonnes du journal, leur caractère individuel et particulier ; ceux qui les communiquent en ont le plus souvent effacé, ainsi que le signalait la *Kölnische Volkszeitung*, toutes les données personnelles ; elles revêtent une matérialité dont elles étaient dépourvues ; elles semblent s'objectiver. Mêlées aux informations authentiques, le public les lit sans méfiance ; il s'en remet à son journal ; celui-ci ne se porte-t-il pas implicitement garant, devant lui, de leur exactitude ?

En même temps qu'il s'impose à la crédulité générale, le récit imprimé se fixe ; il prend une forme qui demeure ; il est entré dans le domaine commun pour n'en plus sortir ; bien plus, il est devenu une source de références.

*
* *

La guerre mondiale a suscité, dans la plupart des pays belligérants, une production livresque d'une extraordinaire abondance. L'Allemagne occupe assurément la toute première place à cet égard.

La collection des ouvrages relatifs à la guerre, de la librairie allemande (*Die Kriegsliteratur-Sammlung der*

deutschen Bücherei) comptait, fin 1914, 1836 publications (*Voir Kölnische Zeitung*, N° 458, du 6 mai 1915).

Un certain nombre, parmi celles qui sont consacrées aux événements militaires, relatent les impressions et les aventures personnelles de leur auteur ; tel ce récit des combats autour de Liège, signalé précédemment (*Aus den Kämpfen um Lüttich von einem Sanitätssoldaten*). D'autres réunissent en volume des articles publiés séparément dans la presse : ainsi le petit livre du capitaine Höcker, *An der Spitze meiner Kompagnie* (A la tête de ma compagnie ; voir plus haut p. 150) (1).

Les plus nombreux ouvrages, cependant, s'attachent à retracer les événements de la campagne en puisant aux informations diverses publiées déjà en grande partie par la presse. Cette catégorie a donné le jour à une quantité considérable de chroniques, d'histoires anecdotiques, de relations des hauts faits de la guerre racontés par leurs auteurs, etc. (*Kriegs-Chronike, Feldzugs-Chronike, Kriegs-Tagebücher*, etc.) Les lettres du front constituaient pour les auteurs de ces publications la source la plus féconde. Ils y ont abondamment puisé.

Certains se sont bornés à réunir en volume ces lettres de soldats ; tels par exemple :

Der deutsche Krieg in Feldpostbriefen herausgegeben von Joachim Delbrück. Erster Band : Lüttich, Namur, Antwerpen. Mit einer Einleitung von Generalleutnant z. D. Imhoff (München. Georg Müller), la guerre allemande racontée par les lettres du front.

(1) Voir aussi entre autres : Korthauer, *Erlebnisse eines freiwilligen Feldgeistlichen* (Buchhandlung der Nass. Colportageverlag, 20 pfg.). *Kriegsfreiwilliger. Erlebnisse eines Primaners* (Verlagshaus für Volksliteratur und Kunst, fascicules à 10 Pfg.). *Willig und Heinrich : Marsch ! Marsch ! Hurra ! Erlebnisse zweier Kriegsfreiwilliger im Weltkrieg 1914* (Berlin, A. Weichert, M. 1.20).

HANZ LEITZEN, *Der grosse Krieg in Feldpostbriefen* (Wolfenbüttel, J. Zwissler, 1914), La grande guerre racontée par les lettres du front.

Deutsche Feldpost-Briefe. Schilderungen und Berichte vom Völkerkrieg 1914 (Chemnitz, H. Thümmler, livraisons à 10 Pfg), Poste militaire allemande : descriptions et récits de la guerre mondiale de 1914.

Feldpost-Briefe 1914. Berichte und Stimmungsbilder von Mitkämpfern und Miterlebenden. Herausgegeben von Sparr (Leipzig, O. Spamer, M. 2.50), Lettres du front et tableau de l'état d'esprit des combattants et des autres témoins.

Das deutsche Feldzugsbüchlein 1914. Kriegschronik, Feldzugsbriefe. I. Teil bis zum Fall von Antwerpen. (Gotha, F. A. Perthes, 1 Mk.), Petit livre allemand de la campagne de 1914 ; chronique de la guerre, lettres du front.

Deutsches Heldenbuch 1914. Feldpostbriefe, wahre Erlebnisse und Erzählungen von Kriegs-Schauplatz in Ost und Westen (Stuttgart, P. Mahler, M. 1.50), Livre de héros allemands de 1914 ; lettres du front, aventures véridiques et anecdotiques du théâtre de la guerre à l'est et à l'ouest.

Im Feuer. Heldentaten, Feldbriefe, Soldatenhumor, (Schuster L., 2 M.), Sous le feu ; actions héroïques, lettres du front, humour de soldats.

Liebes Vaterland magst ruhig sein. Feldbriefe unserer Offiziere, Aerzte und Soldaten (Heiller, E. Salzer, 2 fascicules à 20 Pfg.), Chère patrie, n'aies crainte ; lettres du front, de nos officiers, médecins et soldats.

Briefe aus dem Felde 1914-1915. Im Auftrage der Zentralstelle zur Sammlung von Feldpostbriefen im märkischen Museum zu Berlin herausgegeben von Pniower, Schuster, Sternfeld, U. A. (Oldenburg, G. Stallung's

Verlag, cahiers à 30 Pfg.), Lettres du front de 1914-1915, éditées suivant instructions du bureau central établi au Musée de la Marche à Berlin en vue de collectionner des lettres du front.

Das deutsche Herz. Feldpostbriefe unserer Helden. Gesammelt und herausgegeben von Krach (Berlin, A. Scherl, 2 M.), Le cœur allemand, lettres du front de nos héros.

PFLANZ, *Aus der Fremde in die Heimat. Feldpostbriefe eines freiwilligen Feldpredigers* (Liegn., H. Krumbhaan 1 M.), De l'étranger au pays ; lettres du front d'un aumônier volontaire.

SCHWEDER, *Im kaiserlichen Hauptquartier. Deutsche Kriegsbriefe* (Hesse et B. Verlag, M. 2.50), Au grand quartier général impérial ; lettres de guerre allemandes.

100 Briefe aus dem Felde. Wie die Soldaten über den Krieg erzählen (Fränk. Verlags-Anstalt und Buchdruckerei, M. 1.20), 100 lettres du front ; ce que les soldats racontent sur la guerre.

HEYMANN, *Unsere feldgrauen Helden. Aus Tagebüchern und Briefen* (Réclam. Universal-Bibliothek, 20 Pfg), Nos héros en uniforme gris de campagne, d'après des carnets de route et des lettres.

PAULS, *Aus eiserner Zeit 1914. Briefe aus dem Felde. Gesammelt und herausgegeben* (Elmsh. J. M. Groth, 2 M.), L'époque de fer de 1914 ; lettres du front.

QUENZEL, *Vom Kriegsschauplatz. Feldpostbriefe und andere Berichte von Mitkämpfern und Augenzeugen* (Hesse und B. Verlag, M. 1.50), Du théâtre de la guerre : lettres du front et autres récits de combattants et de témoins oculaires.

WECHSLER, *Du, Heimat, musst uns bleiben. Soldatenbriefe und Gedichte von der Grenzbesetzung.* (Schaffhau-

sen, P. Meili, 80 Pfg.) (1), Toi, patrie, tu dois nous rester ; lettres de soldats et poésies des postes frontières. Etc.

A la même catégorie se rattache également un livre classique : *Kriegslesebuch über den Krieg von 1914. Die besten Kriegerzählungen aus deutschen, österreichischen und schweizerischen Zeitungen. Als Vorlesebuch für den Schulgebrauch herausgegeben von Dr. Alwin Wunsche Lehrer in Leipzig. Sechstes bis achstes Tausend.* (Leipzig, Friedrich Brandstetter, 1915, 2 Bd.). Cet ouvrage, ainsi que son titre l'indique, est composé d'un choix de récits relatifs à la guerre et empruntés aux journaux. Il a pour auteur un instituteur ; il est destiné à servir de manuel de lectures dans l'enseignement inférieur. Il répond d'ailleurs à une circulaire du Ministre des cultes prussien, prescrivant au corps enseignant du degré inférieur et moyen, de commenter pendant les heures de classe les hauts faits de l'armée allemande. Dans la préface du 2^e volume, l'auteur insiste d'ailleurs sur l'usage qui est fait de son ouvrage, non seulement comme livre de lecture du maître, mais surtout comme manuel classique destiné aux élèves (*sog. Klassenlektüre*).

La part originale est, chez d'autres auteurs, plus importante : ils se sont attachés à coordonner les récits de combattants dont ils disposaient et à rédiger, à l'aide de ces éléments, une histoire en forme.

C'est le cas notamment pour le livre du Major von Strantz, *Die Eroberung Belgiens 1914. Selbsterlebtes. Nach Berichten von Feldzugsteilnehmern zusammen-*

(1) On consultera utilement pour la bibliographie de la guerre : *Die deutsche Kriegsliteratur. Teildruck aus dem Register zu Hinrichs, Halbjahrs-Katalog der im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher, Zeitschriften, Lankarten, u. s. w.* (Leipzig, J. C. Hinrichs'schen Buchhandlung).

gestellt und bearbeitet (Minden i. W., Verlag Wilhelm Köhler, 1914.), La conquête de la Belgique en 1914.

Récit « vécu », mais en ce sens seulement, qu'il a été « colligé et rédigé d'après les relations des combattants ».

Dans sa préface, l'auteur déclare avoir composé son livre au moyen des événements signalés par les journaux et les revues, qui lui ont apporté sa documentation historique (*Vorwort*, p. 3).

L'ouvrage du lieutenant W. von Trotha, *Mit den Feldgrauen nach Belgien hinein. Kriegserlebnisse und Schilderungen* (Leipzig, Hesse und Becker Verlag 1915), avec nos soldats vêtus du gris de campagne, en Belgique. Aventures de la guerre et descriptions, — est conçu dans le même esprit. « Les événements de la conquête de la Belgique, écrit l'auteur dans sa préface, sont exposés ici chronologiquement sur la base de la littérature déjà parue, et si tant de récits de combattants y sont mêlés, c'est pour faire apparaître aux lecteurs la façon dont se déroule un tel combat de géants, car personne ne peut décrire cette lutte de façon plus vivante, que celui qui a combattu lui-même en première ligne. » (*Vorwort*, p. 8).

« Les journaux et les revues de tous les pays, — constatent également les éditeurs d'une brochure consacrée aux opérations autour de Liège (*Lüttich. Krieg und Sieg 1914, nach Berichten der Zeitgenossen*. Berlin-Leipzig, Hermann Hillger Verlag, 48 p. 20, Pfg., Liège, guerre et victoire de 1914 d'après les récits des contemporains), — les communications privées dignes de confiance, les lettres du front etc., doivent, dans leur ensemble, faire connaître la vérité historique aussi bien que ce fut le cas pour le magnifique ouvrage de Joseph Kurschner : *La grande guerre de 1870-71.* »

Il y aurait une nombreuse bibliographie à citer pour les

ouvrages écrits avec les mêmes matériaux et d'après la même méthode. Nous nous bornerons à signaler encore à titre d'exemple :

W. KOTZDE, *Von Lüttich bis Flandern. Belgien 1914. Mit sechs Vollbildern und reichem Buchschmuck von Hans Baluschek, und einer Reliefkarte des westlichen Kriegsschauplatzes* (Weimar, Gustav Kiepenheuer), De Liège jusqu'en Flandre avec illustrations et une carte en relief.

FROBENIUS, *Durch Not und Tod. Schilderungen aus dem Weltkrieg 1914* (Wien, F. Tempsky, Leipzig, F. Freytag, A. M.), A travers le danger et la mort, descriptions de la guerre mondiale de 1914.

KRIEGK, *Der Krieg. 1914. Aus die Weser-Zeitung zusammengestellt* (Bremen, C. Schünemann, livraisons à 30 Pfg), La guerre de 1914 d'après les articles de la Weser-Zeitung, etc.

Toute cette littérature est alimentée par les récits de soldats. Elle les recueille en grande partie dans la presse, où la plupart ont reçu leur première consécration. Elle les reprend à son compte sans en faire la critique ; elle se les approprie et accroît encore de la sorte leur autorité.

Elle correspond à un nouveau stade de leur évolution : d'abord simple bruit, se transmettant de bouche en bouche et susceptible de variations multiples, le récit se fixe dans une relation écrite ; il s'objective ensuite dans un texte imprimé multiplié par la presse ; il se matérialise enfin dans un livre.

On retrouve sous cette forme, revêtus d'un prestige nouveau et sans égard aux réfutations publiées d'autre part, les développements légendaires et les différents Motifs thématiques définis précédemment. Celui des actes de trahison (voir les démentis de l'autorité militaire prus-

sienne p. 14 à 29) figure par exemple dans la lettre du médecin d'état-major Wilke Platz, citée dans le livre du Major von Strantz : « Sur le clocher se trouvait le curé qui observait la route. Aussitôt que des Allemands en approchaient, il le téléphonait aux batteries ennemies et celles-ci tiraient toujours à la même place » (p. 71). La même lettre figure dans *Das Schwarzbuch der Schandtaten unserer Feinde* (p. 103, voir plus haut p. 173.)

Le lieutenant von Trotha reprend avec plus de détail cet épisode de l'espionnage pratiqué par des prêtres sus les clochers d'église. Il n'en indique plus la source ; mais il le localise aux environs d'Anvers.

Un officier supérieur allemand, rendu méfiant par la précision du tir de l'artillerie belge, envoie des patrouilles explorer les environs. L'une d'elles arrive à l'église du village :

« — Ah ! il n'y a rien à faire là, s'écrie l'un des soldats, et il voulait aller plus loin.

— Cela ne me paraît pas si certain. Depuis l'attaque de Louvain, à laquelle Messieurs les Curés ont participé avec tant de zèle, il me paraît prudent de tenir à l'œil ces estimables seigneurs.

— Tonnerre ! le fil ici, crie un autre soldat de la patrouille. Cela ne me semble tout de même pas être une conduite de paratonnerre. Venez donc ici !

« Les autres approchèrent.

— Non, dans l'église, commande le chef de la patrouille.

« La porte fut enfoncée, et quel spectacle s'offrit au regard des hommes en pénétrant dans l'église !

« M. le Curé était assis à un téléphone et dirigeait les coups de l'artillerie belge ! Il fut promptement arraché de son appareil et le tribunal mili-

taire eut bientôt rendu sa sentence. Le feu fut mis à l'église et M. le curé se balança bientôt entre ciel et terre. » (p. 197) (1).

Le Thème des attaques traîtresses revient dans la plupart des livres consacrés à l'invasion de la Belgique.

« Le peuple aida l'armée, écrit le major von Strantz, il n'y avait pas d'habitant qui n'eût son fusil dans l'armoire ; même des femmes et des jeunes filles maniaient le revolver et le pistolet, sans oublier le couteau acéré ; et dans les cuisines, les chaudières remplies le goudron bouillant étaient déjà prêtes, avec lesquelles on voulait accueillir les Allemands. » (p. 17).

Le même auteur rapporte de nombreux exemples de semblables attaques. Une brochure intitulée : *Die belgischen Greuelthaten gegen die Deutschen, der Franktireurskrieg und die Verwendung von Dum-Dum Geschossen im Krieg 1914. Amtliche und glaubwürdige Berichte* (Leipzig, Gustav Zehrfeld, p. 35), de même que les *Feldpost-Briefe* éditées par Herm. Sparr (p. 14) racontent, d'après la version de l'avocat Alexander Berg dans la *Frankfurter Zeitung*, le soulèvement populaire d'Andenne, dont un prêtre donna le signal en agitant une sonnette par les rues (voir plus haut p. 51).

Le *Kriegslesebuch* de l'instituteur Alwin Wünsche reproduit le même récit (vol. I, p. 41) ; il renferme également (p. 31) des scènes de francs-tireurs empruntées au petit livre intitulé *Aus den Kämpfen um Lüttich von einem Sanitätssoldaten*, dont nous avons signalé les tendances légendaires (voir plus haut, p. 117).

L'épisode typique des mitrailleuses placées sur les

(1) Ce récit suggère plusieurs rapprochements intéressants, avec l'épisode raconté par le capitaine Heubner (voir plus haut p. 162).

clochers, dont le R. P. Duhr a mis si nettement en lumière le caractère imaginaire (voir plus haut, p. 54 et ss.), figure dans Hans Leitzen, *Der grosse Krieg in Feldpost-Briefen* (p. 83), dans Pauls, *Aus eiserner Zeit* (p. 89), dans von Trotha, *Mit den Feldgrauen nach Belgien hinein* (p. 103). Celui des cinquante cadavres de soldats allemands trouvés dans la cave d'un couvent de Louvain (voir plus haut page...) est repris dans von Strantz, *Die Eroberung Belgiens* (p. 108), dans *Das Schwarzbuch der Schandtaten unserer Feinde* (p. 110).

Le Motif « atrocités », malgré les enquêtes décisives dont la *Kölnische Volkszeitung* et le *Vorwärts* ont publié les résultats (voir plus haut, p. 71), se retrouve non moins fréquemment.

« A peine le galop des chevaux s'était-il éloigné, — écrit par exemple le lieutenant von Trotha, dans *Mit den Feldgrauen nach Belgien hinein*, — que les habitants, notamment les femmes, se précipitaient sur les blessés gisant à terre sans défense et, — les cheveux se dressent sur la tête, une sainte colère fait rougir le visage d'indignation, — au lieu de relever avec soin, d'une façon vraiment féminine et aimable, les pauvres soldats allemands gémissants, au lieu de les soigner et de les panser, ces furies commencèrent à les accabler et à les percer de coups, à les mutiler d'une façon bestiale. » (p. 50).

La brochure consacrée à Liège, *Lüttich, Krieg und Sieg 1914*, parle des « hyènes du champ de bataille »...

« Nous avons pris aujourd'hui, y lit-on, un jeune garçon qui avait dans sa poche quatorze doigts coupés avec des bagues..... On crève les yeux aux blessés et on leur coupe les artères..... » (p. 23).

Plus loin, un commandant de compagnie, — reprenant l'épisode, démenti à plusieurs reprises de façon si catégorique (voir plus haut p. 78 et ss.), des blessés aux yeux crevés, soignés dans les ambulances d'Aix-la-Chapelle, — s'exprime dans ces termes :

« Aujourd'hui encore les combats de rue les plus infâmes, avec la population, font rage. Nous n'avons pas affaire à un ennemi honorable, mais aux bêtes les plus hideuses. Quelques petits exemples : Trente officiers et soldats environ, auxquels on a crevé les yeux, se trouvent ici dans une ambulance d'Aix-la-Chapelle. Des officiers qui étaient cantonnés dans des familles de comtes et de princes, et avaient été invités par elles à dîner, furent brusquement attaqués à table et abattus d'un coup de feu. C'est tout simplement épouvantable ; c'est pire qu'à l'époque de la guerre de Trente ans » (pp. 23-24).

Les récits relatifs à l'emploi du poison (voir plus haut, p. 75 à 77), n'ont pas échappé à l'auteur.

« Le correspondant de guerre du B. T., note-t-il, fait part de ce qui suit : A la poste centrale de Liège se trouvent, par centaines de mille, des imprimés et des lettres, qui parvinrent avant l'arrivée des Allemands. Il a été démontré qu'une quantité innombrable de ces lettres renfermaient une poudre narcotique. L'officier de garde a fermé la poste, car le séjour dans ces places était devenu impossible. Les Belges ont ainsi fait usage de moyens dont le caractère reprehensible et la perfidie ne pourraient être dépassés. » (p. 23).

La même brochure, ne reculant pas devant le grotesque, va jusqu'à révéler l'emploi, par les populations belges, d'une nouvelle arme : les ruches ! (*Bienenkörbe als Waffe!*)

« Un Berlinois raconte dans une lettre du front :
« Après que différents villages eussent été incendiés, l'attitude des habitants s'est modifiée. Ils ont abandonné leur méthode de combat ; je pourrais signaler à ce propos qu'il était moderne de jeter par les fenêtres des ruches remplies (d'abeilles) ; maintenant ils essayent de l'amabilité. »

Enfin, *das Schwarzbuch der Schandtaten unserer Feinde* rapporte (p. 106) qu'un « correspondant de guerre a vu à Namur des paquets de cigarettes par centaines, portant l'inscription : « Souvenir de la Belgique, » et contenant, parmi le tabac, une charge de poudre destinée à brûler les yeux des soldats » (Voir plus haut le démenti formel du *Vorwärts*, p. 86).

Mais toutes ces publications pseudo-historiques ne sont encore qu'un aspect de l'abondante production livresque issue de la « grande guerre ».

Tous les genres de la littérature populaire, les romans de cape et d'épée, les récits d'aventures, les recueils d'anecdotes et de nouvelles, le théâtre même, se sont à leur tour saisis des événements militaires.

Le grand public aime l'action mouvementée, les situations extraordinaires, les circonstances sensationnelles, propres à frapper l'imagination et à faire courir un frisson d'horreur.

Les développements légendaires, auxquels a donné naissance l'invasion allemande de la Belgique, fournissaient à cet égard une matière particulièrement féconde. Ils sont pleins de surprises, d'embuscades, d'attaques traîtresses, de trahisons, de mutilations, d'atrocités inouïes, d'entreprises machiavéliques. Ils correspondent, pour le temps de guerre, aux récits d'apaches dont les lecteurs du temps de paix sont si friands, dans les classes populaires. Au

surplus, ils constituent la préoccupation exclusive des esprits ; seuls ils sont susceptibles de retenir l'attention ; en y cherchant le sujet de leurs livres, les faiseurs de romans ne font qu'obéir à la vogue du moment.

Aussi retrouve-t-on, dans cette littérature de bas-étage, les principaux épisodes légendaires dont nous avons étudié l'origine et suivi le développement ; appropriés à une fiction, tissés sur la trame d'une intrigue, ils ont subi de nouvelles transformations ; ils ont perdu toute indication de source ; ils sont transposés dans de nouvelles circonstances imaginées de toutes pièces ; ils ont généralement été dissociés des circonstances qui les individualisent, les fixent dans le temps ou le lieu. Les Motifs thématiques dont ils relèvent, restent néanmoins nettement reconnaissables.

C'est ainsi que Richard Sexau, dépeint, dans son roman *Blut und Eisen*, un combat livré par les troupes allemandes pour s'emparer d'un village défendu par des forces ennemies et des francs-tireurs dissimulés.

Une mitrailleuse est en action sur le clocher de l'église : c'est le centre de la résistance ; mais l'un des héros de l'intrigue, le lieutenant allemand Holk, se lance à l'assaut de la tour, parvient au sommet, et y surprend le prêtre en train de manœuvrer l'arme.

E. F. Stauffer reprend dans *Der Fahnenträger von Verdun* : Le Porte-drapeau de Verdun (Berlin und Leipzig, Verlag von A. Anton, 1915), le Motif de l'attaque trahissante. Son livre est le type du roman illustré destiné à la jeunesse. La couverture représente un soldat allemand, médaillé de la Croix de fer, faisant claquer au vent le drapeau impérial ; dans le fond, des lueurs d'incendie s'élèvent au-dessus d'une ville. Le chapitre VIII est intitulé : « Dans le village de francs-tireurs » (Im Franktireur-

dorf) ; le suivant : « Expiation » (Vergeltung). Paul et Henri, deux personnages de l'intrigue, occupent avec leur détachement le paisible village de Beaulieu ; soudain, trois coups clairs sonnent au clocher de l'église ; les soldats lèvent les yeux ; l'horloge marque à peine deux heures et demie ; avant qu'ils soient revenus de leur surprise, une fusillade éclate, provenant de toutes les maisons ; les troupes sont tombées dans l'embuscade d'un village de francs-tireurs ; un violent combat s'engage dans les rues ; cependant, les signaux continuent au sommet du clocher ; le capitaine fait appel à des volontaires ; Henri et Paul se présentent, se précipitent à l'assaut de la tour, et s'emparent du coupable, le prêtre de l'endroit. Une gravure représente, sur la place de l'église, le colonel récompensant les deux héros pour leur action d'éclat ; il les nomme soldats de première classe, cependant que la troupe, baïonnette au canon, tient en respect le prêtre et ses paroissiens (p. 98).

Nanny Lambrecht, dans un roman d'un genre plus relevé : *Die eiserne Freude* (*La joie de fer* ; Berlin, Fleischel), met en scène des épisodes analogues. Non loin de la frontière, un jeune Allemand s'est fiancé à une jeune Belge. La guerre survient, qui les sépare brutalement ; et voici le fiancé revenu en Belgique, dans les rangs de l'envahisseur. Dans la demeure de sa fiancée, ce ne sont pas seulement des ennemis qu'il retrouve, mais de « ces criminels qu'on appelle francs-tireurs ». Il tombe grièvement blessé dans un combat livré contre eux.

Les livraisons à deux sous, que débitent les kiosques de journaux, se sont également assimilées, sous une forme plus populaire encore, les épisodes légendaires de la guerre en Belgique.

Le R. P. Duhr donne, dans ces termes, le signalement de l'une d'entre elles :

« *Um Deutschlands Ehre* (Pour l'honneur de l'Allemagne ; Bd. 32, 10 Pfg., Verlag moderner Lektüre, G. m. b. H., Berlin, S. 14, Dresdnerstrasse 88/89. Imprimerie P. Lehmann, G. m. b. H., Berlin).

« L'image de titre représente un soldat allemand combattant avec un père capucin.

« Contenu : Un couvent de capucins près de Rams-capelle communique par signaux avec l'ennemi. Un lieutenant y pénètre accompagné d'un piquet de soldats, pour rechercher le coupable. Une fois entré, la porte du couvent est fermée à quintuple tour. Après s'être longtemps fait attendre, le supérieur apparaît et le lieutenant peut donner son avertissement. Au moment où il veut quitter le couvent, le drame atteint son point culminant. Le portier lui dit : « Vous oubliez, Monsieur, notre règle la plus rigoureuse. Qui-conque se met sous la protection du couvent, ne peut le quitter que douze heures après... la fin justifie les moyens... c'est un droit que Sa Majesté le Roi des Belges a expressément reconnu au couvent de l'ordre des capucins. »

« A ce moment, une mêlée se produit. Les « Révérends Pères » abattent deux soldats allemands armés : l'un est tué, l'autre n'est qu'étourdi. Le restant prend la fuite par au-dessus du mur du jardin. Les Allemands s'emparent du couvent, n'y trouvent plus personne, et y mettent le feu. Les Pères avaient quitté par un souterrain communiquant avec la ville ; en chemin ils avaient encore détruit la conduite d'eau souterraine de Roselaere (Roesselaere, Roulers?) »

Est-il besoin de dire que l'épisode est en tous points imaginaire et qu'il n'y a même point de couvent de capucins à Ramscapelle ? La trame est d'ailleurs caractéristique : elle confine au grotesque.

Ce n'est là qu'un exemple. Nous nous bornerons à mentionner encore, pour leurs titres suggestifs :

HAUSTEIN, *Die Schwester des Franktireurs*. La sœur du franc-tireur, dans la collection de « Guerre et Amour » (Verlagshaus für Volksliteratur und Kunst, 10 Pfg.).

ENGEL L., *Kriegsflammen. Roman vom belgischen Kriegsschauplatz* (Zehnpfennig-Bibliothek, 252). Flammes de guerre, roman de la guerre en Belgique, Bibliothèque à dix centimes (Neur., W. W. Klambt).

Enfin, il y aurait lieu de signaler, dans le théâtre populaire, des productions semblables, telles que :

PANNEK, *In Kampfe mit Franktireurs. Dramatische Szene*. Combat avec des francs-tireurs, scène dramatique (Recklingh., A. Vollmer, 1 M.).

SAGET, *Der Franktireur. Trauerspiel*. Le franc-tireur, drame (Recklinghausen., A. Vollmer, 1 M.).

RENKER, *Der Franktireur, Dramatische Szene*. Le franc-tireur, scène dramatique (Kriegstheater, Mülheim i. Th., D. Danner, 75 Pfg.).

RENKER, *Der Franktireur, Lebensbild aus dem Kriege. Vaterländische Theaterstücke*. Le franc-tireur, Tableau de la vie de la guerre ; pièces de théâtre patriotiques (Leipzig, O. Teich, M. 1. 50).

§ 3. — TRANSMISSION PAR L'IMAGE

Cartes postales illustrées et gravures.

Une proclamation du général commandant du XI^e corps d'armée à Cassel, datée du 15 octobre 1914, révèle un troisième mode de transmission.

« Dans ces derniers temps, — y lit-on, — des photographies et des cartes postales illustrées ont été exposées et propagées, qui représentent de prétendus prêtres belges coupables de cruautés ; certaines de ces cartes sont accompagnées de légendes explicatives. La vérité des faits représentés de la sorte n'est pas démontrable... »

Les *Informations Pax* ont en effet signalé (voir plus haut p. 21) une carte postale illustrée, représentant un vieux prêtre au milieu d'un convoi de prisonniers, dont la légende est ainsi conçue :

« Civils français, parmi lesquels un prêtre catholique, prisonniers à Darmstadt. Ils ont essayé de trahir les positions allemandes en se servant d'un téléphone souterrain et du cadran de l'église ».

D'autres cartes postales illustrées, figurant des francs-tireurs, étaient exposées en septembre 1914, à la vitrine d'une papeterie de Cassel, avec cette notice explicative :

« Des francs-tireurs belges, un prêtre et son sacristain, de Louvain (Belgique) ont été fusillés le 9 sep-

tembre à Ohrdruf (43 personnes). Le prêtre excita les habitants à tirer sur les soldats allemands et fit placer des mitrailleuses sur le clocher de l'église » (voir plus haut p. 37).

Les gravures dont sont ornés la plupart des livres consacrés aux opérations militaires en Belgique fournissent également des exemples de cette transmission iconographique. L'une d'elles, appartenant à *Der Fahnenträger von Verdun*, a été signalée plus haut (p. 198).

Le livre du Major von Strantz, *Die Eroberung Belgiens*, en renferme qui ne sont pas moins caractéristiques. A la page 37, c'est une attaque de francs-tireurs belges (*Ein belgischer Franktireur Ueberfall*) : Une colonne allemande d'approvisionnement est surprise en traversant une petite ville ; des coups de feu partent de toutes les fenêtres, derrière les volets clos. Plus loin, page 55, ce sont des soldats allemands, le doigt sur la gâchette du fusil, regardant anxieusement dans toutes les directions, « à la recherche des francs-tireurs » (*Auf der Suche nach Franktireurs*) ; page 65, deux paysans et une vieille femme sont emmenés devant le peloton d'exécution (*Erschießung meuchelmörderischer belgischen Bauern*) ; page 73, deux francs-tireurs tirent par le soupirail d'une cave ; page 79, deux soldats en automobile sont photographiés, dans la pose du tireur, avec cette légende :

« Soldats allemands tirant d'une automobile sur des francs-tireurs. En traversant les localités belges, les véhicules, surtout les automobiles, devaient faire grande attention aux francs-tireurs et nous voyons, sur cette image, comment ils s'entendent à défendre leurs voitures contre des Belges faisant feu par derrière ».

La couverture de l'ouvrage de W. Kotzde, *Von Lüt-*

tich bis Flandern, est illustrée de façon non moins suggestive : elle figure, dans une rue de village, une barricade prise d'assaut par des soldats allemands, tandis que près d'elle gisent des paysans tués les armes à la main.

Enfin, la brochure *Der Weltkrieg 1914, Belgische Kriegsgreuel Verwirrungen menschlicher Scheusale*, La guerre mondiale de 1914, atrocités belges, aberrations de monstres humains (Dresden, Max Fischer's Verlagsbuchhandlung), est ornée d'une image grossière représentant un homme et une femme embusqués derrière un buisson, et tirant sur une ambulance allemande.

§ 4. — CONSÉCRATION OFFICIELLE ET PÉNÉTRATION DANS LA CROYANCE COLLECTIVE

Notes officielles des 9, 14 et 28 août 1914. — Déclaration du chancelier du 7 septembre 1914. — Message de l'Empereur au Président des Etats-Unis du 8 septembre 1914. — Absence de contrôle critique. — Autorité des récits légendaires. — Leur degré de diffusion. — Leur assimilation par l'esprit populaire. — Leur valeur d'évidence. — Leur incorporation dans l'ordre logique.

Propagés sous ces différents aspects à travers toute l'Allemagne, les récits légendaires de l'invasion de la Belgique, reçurent des plus hautes autorités de l'Empire, une consécration officielle.

Dès le 9 août 1914, nous l'avons vu, l'agence Wolff répandait un avertissement aux francs-tireurs, reproduit par toute la presse : c'était le sixième jour des hostilités en Belgique (voir p. 118).

Le 14 août 1914, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* insérait le texte d'une note de remontrance, adressée par le gouvernement allemand au gouvernement belge.

« De nombreuses personnes, y affirmait-on, ont pris part aux combats autour de Liège sous le couvert du vêtement civil. Elles n'ont pas seulement tiré sur les troupes allemandes, elles ont encore cruellement massacré des blessés, et elles ont abattu des médecins qui accomplissaient leur mission. » (voir p. 120).

Le 28 août 1914, l'agence Wolff communiquait à la presse une nouvelle protestation du Grand Quartier Général allemand, ainsi conçue :

Grand Quartier Général, 28 août (W. T. B).

« Le commandement supérieur de l'armée allemande proteste contre les nouvelles propagées par nos adversaires, au sujet d'atrocités commises par les Allemands dans leur façon de faire la guerre. Si des rigueurs et des mesures très sévères ont été rendues nécessaires, elles ont été provoquées et imposées par la participation de la population civile, y compris les femmes, à des attaques traîtresses contre nos troupes, et par les cruautés bestiales (*bestialische Grausamkeiten*) commises sur les blessés. La responsabilité de la rigueur, qui a été apportée dans les opérations militaires, retombe uniquement sur le gouvernement et les autorités des territoires occupés par nous, qui ont pourvu d'armes les habitants, et les ont excités à prendre part à la guerre. Partout où la population s'est abstenue d'actions hostiles, nos troupes n'ont causé de dommages, ni aux hommes, ni aux propriétés. La nouvelle répandue par des journaux étrangers, suivant laquelle les Allemands font marcher la population civile devant eux dans les combats, est un mensonge qui révèle le niveau moral de leurs auteurs... Tous ceux qui connaissent le haut développement culturel de notre peuple le dénonceront comme tel. »

VON MOLTKE.

Peu de jours après, la presse (voir notamment la *Kölnische Volkszeitung*, n° 793, du 8 septembre 1914) repro-

duisait une proclamation du général-commandant le VII^e corps d'armée, où étaient formulées à nouveau, dans un langage énergique, les accusations d'attaques traîtresses et de meurtres des blessés :

« Il a été porté à ma connaissance, disait le général, qu'un journal a dénoncé l'attitude rigoureuse des autorités militaires à l'égard des opérations de francs-tireurs en Belgique, comme des manifestations d'un pur besoin de vengeance et de représailles.

L'article contre lequel, conformément à mon devoir, j'ai pris des mesures, me fournit l'occasion d'adresser quelques mots d'explication à la population ressortissant du VII^e corps d'armée. Les attaques sournoises et perfides qui ont été dirigées plusieurs fois contre nos troupes sur les différents théâtres de la guerre, par la population ennemie, font, pour nos chefs, un devoir absolu de réprimer sans aucun égard, avec une rigueur de fer, ces monstrueuses atrocités. Montrer ici de la faiblesse serait trahir notre armée. On ne touchera pas un cheveu aux habitants paisibles d'un pays ennemi ; la discipline de nos troupes, bien connue dans le monde entier, en est déjà un garant suffisant. Elles combattent loyalement, soldat contre soldat. Mais si de valeureux enfants de notre peuple, qui s'exposent aux dangers et à la mort pour la patrie, si des blessés, des médecins, des infirmiers sont misérablement égorgés, dans les lâches attaques de la population aveuglée et déchaînée, si des bandits menacent par derrière la sûreté de notre armée, dans ce cas, l'intérêt de notre propre existence exige, et c'est un devoir sacré des chefs militaires, d'agir avec la dernière rigueur ; dans ce cas, les innocents doivent pâtir avec les coupables. Le commandement

de notre armée, à la suite de nombreuses proclamations, n'a laissé aucun doute de ce que les vies humaines ne seraient pas épargnées dans la répression de ces atrocités. Que quelques maisons, voire des villages florissants et des villes entières, soient en même temps anéantis, c'est, sans doute, regrettable, mais cela ne doit cependant pas provoquer d'émotion injustifiée. Ces maisons, ces villages, ces villes ne peuvent pas valoir autant pour nous que la vie d'un seul de nos soldats. Cela est évident et il est vraiment superflu de le dire ».

(s) Frhr. von BISSING.

Vers le même moment, le 6 septembre 1914, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, publiait un message adressé par le Chancelier de l'Empire aux représentants de l'*United Press* et de l'*Associated Press*. Ce message, faisant allusion aux griefs élevés contre l'Allemagne, s'exprimait dans ces termes :

Grand Quartier Général, 2 septembre 1914.

« ... On raconte à vos compatriotes que des troupes allemandes ont incendié des villages et des villes belges, mais on ne vous dit pas que des jeunes filles belges ont crevé les yeux à des blessés sans défense sur les champs de bataille. Des fonctionnaires communaux belges ont invité nos officiers à manger, et ils les ont tués à table. A l'encontre de tout droit des gens, la population civile entière de Belgique s'est soulevée ; elle a attaqué nos troupes dans le dos, après leur avoir fait tout d'abord un accueil sympathique, elle a livré des combats cruels avec des armes cachées. Des femmes belges ont, pendant qu'ils

se reposaient, tranché le cou à des soldats auxquels elles avaient donné l'hospitalité... »

Enfin, l'Empereur Guillaume II adressait au Président des Etats-Unis un message fameux, reproduit ci-dessous, d'après la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 8 septembre 1914 :

« Je considère de mon devoir, Monsieur le Président, de vous informer, en votre qualité de représentant le plus éminent des principes humanitaires, de ce que mes troupes, en s'emparant de la place forte de Longwy, y ont découvert des milliers de balles dum-dum, fabriquées par des ateliers spéciaux du gouvernement ; de semblables projectiles ont aussi été découverts sur des soldats blessés et prisonniers appartenant à l'armée britannique. On sait que ces balles provoquent des blessures cruelles et que leur emploi est rigoureusement défendu par les principes consacrés du droit international.

« Je vous adresse par conséquent une protestation indignée contre cette façon de faire la guerre, qui est devenue, grâce aux méthodes de nos adversaires, l'une des plus barbares que connaisse l'histoire. Le gouvernement belge n'a pas seulement fait emploi de ces armes cruelles, mais il a autorisé ouvertement la participation de la population civile belge aux combats et il l'a depuis longtemps soigneusement préparée. Les cruautés commises dans cette guerre de guérilla par les femmes et les enfants, et les prêtres, même sur des soldats blessés, des membres du personnel médical et des ambulancières (des médecins ont été tués, des ambulances ont été attaquées à coups de fusils) ont été telles, que mes généraux ont finalement été obligés de recourir aux moyens les plus

rigoureux, pour châtier les coupables, et de semer la terreur dans la population assoiffée de sang, pour l'empêcher de poursuivre ses meurtres et ses horreurs. Plusieurs monuments célèbres, même la vieille ville de Louvain, à l'exception du bel Hôtel-de-Ville, ont dû être détruits pour la protection de nos troupes en légitime défense. Mon cœur saigne de voir que de semblables mesures ont été rendues nécessaires et de songer aux innombrables innocents qui ont perdu leur vie et leurs biens par suite de la conduite barbare de ces criminels !

(s) GUILLAUME, I. R.

Les pouvoirs les plus élevés de l'Empire apportaient ainsi une consécration officielle aux récits de la fureur populaire en Belgique. Sans les soumettre à aucun contrôle, sans se livrer à aucune critique, quelque suspectes que fussent leurs sources, sans user d'aucune des précautions que l'effervescence des esprits, l'excitation des passions, la prolifération naturelle des légendes en temps de guerre, exigeaient, ces pouvoirs reprenaient, en termes généraux et sous leurs formes populaires, les principaux Motifs thématiques. Une parole auguste affirmait même, désormais, celui d'entre eux dont le caractère légendaire était le moins douteux. L'Empereur attestait à la face du monde les « cruautés commises dans cette guerre de guérilla par les femmes, et les enfants, et les prêtres, même sur des blessés ».

Cette grave accusation atteignait le clergé dans sa généralité ; elle élevait contre lui une charge terrible ; aussi les catholiques allemands, menacés dans leurs intérêts confessionnels, devaient-ils s'en montrer particulièrement émus.

La *Kölnische Volkszeitung*, interprète d'un grand nombre d'entre eux, posait, en termes mesurés, dans son n° 301 du 10 septembre 1914, cette question :

« Comment notre Empereur a-t-il été renseigné sur ces cas ? Est-ce par les articles de journaux dont nous avons eu connaissance jusqu'ici ? Ou bien le commandement supérieur de l'armée lui a-t-il indiqué des faits précis pour des cas particuliers ? Il faut considérer la première hypothèse comme exclue en raison de la gravité de la matière. Mais si notre Empereur a été renseigné au moyen d'éléments indubitables, dans ce cas personne plus que nous catholiques, n'aura intérêt à la publication de ces cas particuliers qu'avec tout le monde nous exécrons et flétrissons ; car il importe que le *clergé tout entier* ne soit pas l'objet de soupçons et en même temps de mépris, parce que quelques-uns d'entre ses membres, dont la faute est plus grande en raison de leur situation et de leur haute instruction, ont gravement péché... ».

L'article montrait ensuite toute l'in vraisemblance de la culpabilité des prêtres et surtout de leur complicité à des atrocités commises sur des blessés.

Mais loin de donner connaissance des éléments de fait sur lesquels le chef de l'Etat appuyait sa conviction, l'autorité militaire suspendait, pendant 24 heures, le grand organe catholique, pour avoir osé adresser une critique indirecte à la parole impériale. Une lettre du général commandant le VIII^e corps d'armée, reproduite sans commentaire en tête de son n° 302, du 11 septembre 1914, l'informait dans ces termes de la sanction prise contre lui, pour ce manquement grave au respect dû à la parole impériale.

VIII^e Corps d'armée. Gouvernement de la position
fortifiée de Cologne.

SECTION N.

N^o 320.

Cologne, le 10 septembre 1914.

A la rédaction de la *Kölnische Volkszeitung*.

Cologne.

Le n^o 801 du 10 septembre dernier renferme un article intitulé : « Les prêtres et la guerre de guérilla en Belgique » (*Geistliche und Guerillakrieg in Belgien*). Cet article élève une critique contre la protestation de Sa Majesté l'Empereur au Président Wilson. Une critique de cette espèce doit être jugée de la façon la plus sévère et sera saluée avec joie à l'étranger. Je suspends par conséquent la *Kölnische Volkszeitung* pour un jour ; demain, 11 septembre, l'édition du matin et du soir, pas plus que celle du matin du 12 septembre, ne pourront être imprimées.

V. HELD.

..

Cependant, ces attestations émanant des personnalités les plus considérables de l'Etat, n'étaient pas sans donner un retentissement nouveau aux récits répandus par toute l'Allemagne. Dans la fermentation générale, les esprits se livraient aux imaginations les plus insensées.

« Partout, écrivait une revue berlinoise, en chemin de fer, en tramway, dans les cafés et les restaurants, on raconte ces histoires, on les commente, on les enjolive et on les amplifie. Ce ne sont que propos qui s'entrecroisent et qui commencent par des expres-

sions caractéristiques telles que : « Sans aucun doute, c'est de nouveau... on voit clairement comment cela se passe... De nouveau, c'est... Aucun doute, on devait s'y attendre dans cette Belgique bigote, avec ses innombrables couvents... Naturellement, je ne m'étonne nullement, on peut facilement s'imaginer comme cela s'est passé... »

« Et ainsi de suite, de façon toujours plus insensée. Il est impossible de s'imaginer tout ce qu'on brode de la sorte. Celui qui entend ces histoires les répète plus loin, en omettant le « probablement » ou le « sans doute » ; la partie imaginaire devient ainsi un fait établi auquel on ajoute foi. La crédulité des Berlinoïses, quand on leur sert des histoires épouvantables sur les prêtres catholiques, atteint un degré à peu près incroyable. Cependant, on songe à l'action hypnotique de tous les romans de bas étage qui, aux dépens des membres du clergé et des ordres catholiques, ont flatté ce besoin de sensationnel et d'histoires terrifiantes, du public de la capitale ; mais on songe aussi à l'inlassable campagne de calomnies menée systématiquement dans les grands journaux berlinois contre le catholicisme en général et contre ses ministres en particulier.

« Voici ce que j'ai rencontré de plus fou à cet égard : Un monsieur, conseiller agricole, — en d'autres temps tout à fait sensé et raisonnable — raconte de la façon la plus sérieuse l'histoire de meurtre suivant : Une compagnie allemande traverse un village belge ; le curé, devant son église, aurait invité le capitaine à entrer dans l'église avec ses soldats, car, dans ces heures graves, il est toujours bon de penser au Bon Dieu. Alors, le capitaine et un soldat, qui

s'étaient rendus à cette invitation, se seraient aperçus qu'une mitrailleuse était dissimulée derrière l'autel.

« Voilà ce que raconte M. le Conseiller, sans rien ajouter de plus. Mais je songeais à part moi : d'autres se chargeront bien de compléter ce récit. Et, en effet, on raconte à présent cette belle histoire en y ajoutant ceci : Quand l'église eut été remplie, la mitrailleuse aurait été brusquement démasquée et la compagnie entière aurait été fauchée ; il va sans dire que l'église et le curé auraient, sur-le-champ, reçu un châtiment, conformément à la loi martiale. » (Cité par le R. P. Duhr, *Der Lügengeist*, d'après la *Kölnische Volkszeitung*, n° 808, 15 septembre 1914).

Les récits légendaires ont ainsi atteint le dernier stade de leur élaboration et complété leur diffusion. Ils n'ont pas moins pénétré dans les bas-fonds des villes que dans les lointaines campagnes, dans les milieux instruits que dans les classes populaires.

Les blessés convalescents et les soldats en congé, revenus pour quelque temps au pays, les ont racontés au citadin comme au paysan. L'un et l'autre les ont trouvés dans les lettres qu'ils reçoivent du front ; l'un et l'autre les ont lus dans les journaux et dans les livres ; l'un et l'autre ont entendu les avertissements du gouvernement et la parole impériale.

L'instituteur a mêlé ces épisodes à son enseignement ; il en a nourri les imaginations enfantines. Les écoliers en ont lu le texte dans leur livre de classe, ils les ont mis en scène dans leurs jeux inspirés du thème de la guerre ; ils les ont racontés chez eux, dans le milieu familial, les couvrant de l'autorité attachée à la parole du maître.

Partout ces récits ont fait l'objet d'ardents commentaires ; au village, dans les conciliabules tenus sur le seuil

des portes, dans la salle basse des auberges ; en ville, dans les grands cafés, dans les tramways et sur les promenades publiques.

Partout ils sont devenus l'un des thèmes coutumiers des conversations ; partout ils ont rencontré une large créance.

Le terme de franc-tireur est devenu familier. Son usage s'est généralisé et son acception s'est étendue. Un remorqueur anglais, attaqué par un sous-marin allemand, se retourne-t-il contre lui et l'éperonne, la presse relate le fait sous ce titre : *Die englischen Franktireurs zur See*, les francs-tireurs anglais sur mer (voir *Frankfurter Zeitung* du 27 mai 1915, erstes Morgenblatt ; voir aussi à propos de navires marchands armés de canons, *Berliner Tageblatt* et *Vossische Zeitung*, n° 401 du 8 août 1915). Le mot s'emploie pour caractériser une attitude déloyale. Un important organe socialiste, les *Chemnitzer Volksstimme*, appartenant à la fraction de la majorité du parti, désigne de même les membres du groupe dissident Bernstein-Haase-Kautsky, sous le nom de *Partei-Franktireurs*, « les francs-tireurs du parti » (Voir *Münchener Neueste Nachrichten*, n° 340, du 7 juillet 1915). Le professeur Dr C.-H. Becker, faisant allusion, dans sa brochure *Deutschland und der Islam* (Deutsche Verlagsanstalt, 1914), à la propagande des alliés, l'appelle un « combat de francs-tireurs intellectuel », *ein geistiger Franktirenkampf* (cité par R. Rotheit, *Die Friedensbedingungen der deutschen Presse. Los von Reuter und Havas!* — Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht, 1915, p. 25).

Un recueil de prières à l'usage du soldat catholique allemand (P. Athanasius Bierbaum, *Soldaten-Pflichten*, A. Laumann, Dülmen i. W. 1914) renferme ce texte incroyable : « Honte et malédiction sur celui qui veut agir

comme les Belges et Français, perfides et cruels, lesquels ont même assailli des blessés sans défense. »

∴

Les récits légendaires se sont de la sorte peu à peu fixés dans l'esprit populaire, et celui-ci les a progressivement assimilés. Par un glissement imperceptible, ils s'incorporent dans les catégories de sa logique ; ils lui apparaissent comme une réalité marquée du sceau de l'évidence, comme un phénomène tombant sous le sens et correspondant à l'ordre naturel des choses.

La représentation qu'on se fait en Allemagne du peuple belge s'en trouve complètement modifiée. Les récits légendaires ont fait saillir des traits nouveaux et insoupçonnés ; les instincts sanguinaires et perfides, qu'ils semblent mettre en relief, sont attribués aux Belges, comme les marques distinctives de leur caractère national.

Mais c'est une tendance profondément inscrite dans l'esprit humain, que de tâcher d'accorder les notions nouvelles avec l'ensemble des anciennes. Aussi des auteurs, inspirés par un souci scientifique, se sont-ils appliqués à rechercher, dans l'histoire des Belges, les propriétés jusque-là ignorées, qu'ils venaient de leur découvrir. Ils se sont attachés à démontrer que ces propriétés, au premier abord inattendues, n'étaient cependant ni singulières, ni faites pour surprendre, mais qu'elles étaient inhérentes à la race et que les manifestations s'en retrouvaient jusque dans un lointain passé. Bien plus, ils se sont efforcés de prouver que, loin de les démentir, tous les faits antérieurs tendaient au contraire à les confirmer.

Tel est, par exemple, l'objet que s'est proposé le Geheimer-Regierungsrat professeur Dr B. Händecke de

Königsberg, dans une étude intitulée : « Les Francs-tireurs et l'Art en Belgique » (*Nationale Rundschau*, n° 4, année 1914-15).

« Un certain étonnement, écrit cet auteur, se mêle au courroux provoqué par les méfaits furieux des Belges, chez tous ceux qui connaissent l'art national de ce peuple, flamand et wallon.

« Nous sommes d'avis — et non sans raison — que l'art est l'expression la plus intense et la plus délicate de la vie intérieure d'un peuple.

« Or, il semble, au premier abord, que nulle part on puisse déterminer, dans l'art plastique des Belges, une manifestation parallèle aux actions perfides et cruelles, dont nos soldats et concitoyens ont été victimes ? Mais si nous regardons plus attentivement, différents traits nous apparaissent, que nous pouvons mettre en rapport avec cette attitude furieuse, insensée et bestiale.

« Nous devons tout d'abord poser en fait que le point de départ de toutes ces actions abominables, est en fin de compte la perversion d'une vertu. C'est un amour complètement égaré pour la Patrie, et qui la veut à tout prix délivrer de l'ennemi. Le peuple applique également le principe de la fin justifiant les moyens ; il est gouverné et instruit dans un horizon intellectuel des plus étroits, par des ultramontains stylés par Rome ; en outre, il voit dans chaque Allemand un hérétique qu'il faut exterminer.

« Ces mots « Dieu saura reconnaître les siens » ont été prononcés, il y a bien longtemps déjà, par de minces et dures lèvres de prêtres. »

Le professeur Händecke définit ensuite les caractères

de l'art du xv^e siècle en Belgique ; c'est l'époque des inventions et des découvertes ; l'esprit de l'homme est sain, et maîtrise le penchant aux excès.

« Mais lorsque cette violente tension des forces intellectuelles se relâche, — poursuit l'auteur, — et que le sentiment jusque-là maîtrisé parvient à s'exprimer, alors, à notre grand étonnement, apparaît, chez ces commerçants aux actions réfléchies, chez ces inventeurs aux pensées puissantes, chez ces vaillants peintres de la vie immédiate, une sauvagerie qui se tourne précisément, avec une fureur aveugle, contre les œuvres d'art.

« Le 18 août 1566, les horribles excès des iconoclastes se déchaînent à Anvers, où la populace du port surtout, sévit d'une façon inouïe contre tout ce qui était considéré comme sacré depuis des siècles.

« D'Anvers, le mouvement se propage dans toute la Belgique, et je n'oublie naturellement pas à ce propos que de pareils excès se sont également produits dans les pays allemands, mais pas avec cette haine farouche. »

Passant, ensuite, à l'art du xvii^e siècle, le professeur Händecke rappelle dans quels termes un savant flamand, Max Rooses parle de l'œuvre de Brouwer.

« Les personnages sont des êtres foncièrement
 « laids : ils ressemblent à des singes avec des figures
 « gonflées, couverts de haillons ; les gens sont
 « sombres, hébétés, dégradés, et ne sortent de leur
 « état végétatif que pour hurler et se comporter
 « comme des possédés et des épileptiques : un tas de
 « vauriens... »

« Rubens est le peintre de la société, Jordaens celui de la petite bourgeoisie et Brouwer l'interprète

des milieux paysans, tandis que David Teniers, dans ses fantasmagories, est l'interprète du Belge fantasque en général. On pourrait retrouver, dans les œuvres de ce peintre, une véritable image des actes extravagants, dont les Belges se sont rendus coupables à l'époque actuelle ».

L'auteur en arrive à l'art contemporain ; il signale encore la façon caractéristique dont Félicien Rops a interprété « la manière brutalement sensuelle, la puissance de représentation fantasque et surexcitée de ce peuple ».

« Ces quelques mots, — dit-il en matière de conclusion, — peuvent suffire. Intentionnellement, je n'ai évoqué que les artistes les plus marquants, car ceux-là seuls approfondissent vraiment et mettent à nu devant les yeux du monde actuel et futur, — ainsi que c'est le propre du génie, les fibres cachées de la vie intellectuelle et morale des peuples. Ces maîtres sont dès lors les interprètes objectifs, et par cela même dignes de confiance, de tous les mobiles qui inspirent le cœur et l'esprit des peuples ; ils nous ont aussi mis en mains, dans le cas présent, une bonne preuve nous permettant de reconnaître les méfaits des Belges ».

Le professeur Händecke n'est pas seul à avoir tenté cette démonstration. E.-W. Bredt a consacré tout un livre orné de 54 illustrations aux « Caractères du peuple » et à « L'art belge » (Munich, Hugo Schmidt, 1915). A son tour il s'est appliqué, ainsi que le dit sa préface, à faire comprendre le peuple flamand, et à concilier, avec les vérités acquises, les traits nouveaux que semblent dégager les récits légendaires sur la fureur populaire en Belgique.

« A Liège et à Namur, dit-il, à Charleroi et à Louvain, près de Malines et d'Anvers, comme partout ailleurs

sur le territoire belge, nos guerriers intrépides, incomparablement braves et combattant loyalement, ont expérimenté la conduite indescriptiblement furieuse et sauvage, diaboliquement cruelle des masses belges ; ils ont éprouvé combien les individus isolés se sont montrés effroyablement fanatiques et inventifs dans toutes les manœuvres les plus inimaginables de la ruse.

« On ne peut rien se représenter de plus terrible, que les combats dans les rues de Charleroi (1), ainsi que devant, ou dans d'autres villes de la Belgique actuelle. De misérables coquins, qui tiraient des fenêtres, des soupiraux de caves, des toits et à l'abri de tas de décombres, ont transformé les rues en un enfer, où le sang des héros allemands et des Belges lâches a, en effet, coulé à flot, à la gloire impérissable des braves, à la honte ineffaçable des fils de ceux que Tacite (*sic*), il y a très longtemps, a nommés les plus courageux de tous les peuples germaniques.

« Il est vrai que celui qui connaît un tant soit peu l'histoire de ce peuple et de ce pays, n'a pas été surpris de cette rage effroyablement sauvage, que nous préférierions imputer à la populace plutôt qu'au peuple même. Toujours, dans tous les siècles, la Belgique a été le théâtre des plus terribles combats. Tantôt français, tantôt allemand, tantôt espagnol, tantôt hollandais, ce pays a été fréquemment dépouillé, anéanti, détruit, par des éléments même de sa propre population, au cours de guerres de libération politiques, religieuses ou économiques, consécutives à

(1) Aucun témoignage allemand authentique ne fait allusion à des combats dans les rues de Charleroi, auxquels la population ait pris part.

des époques de prospérité florissante et créatrice. Aussi devait-il produire, à la suite de cet enchaînement d'aventures terribles, dont le souvenir persiste dans les légendes, les chansons et les tableaux flamands, une école de ce patriotisme incertain et suspect, — précisément parce que trop irréflecti, — où l'individu combat isolément, plutôt qu'en soldat appartenant à une armée disciplinée, forte et luttant loyalement.

« Ces souvenirs sont indispensables pour l'explication des explosions de colère du peuple belge, comme pour la compréhension de l'art flamand, autochtone, essentiellement indépendant, grand, fort, incomparable qui, de tous temps, a pu renaître des plaies les plus profondes et les plus sanglantes du peuple, avec une nouvelle grandeur.

« Ce que racontait De Coster, dans son immortel *Uilenspiegel*, Hoogenberg dans son atlas d'événements historiques, Coppens dans ses *Témoignages de la barbarie Gauloise*, tout cela explique que la flamme populaire couve, toujours prête à provoquer un embrasement contre un agresseur présumé. »

L'auteur s'attache à faire apparaître cette flamme populaire dans les plus illustres manifestations artistiques du génie belge. « Ce génie, dit-il, est à la fois humoristique et satirique, cruel et mélancolique, voluptueux et hypersensuel, angoissé et vivant, fantastique et agissant. » Les artistes belges sont des réalistes qui ne reculent devant aucune horreur, ni aucune laideur. Bredt consacre tout un chapitre au goût, qu'il leur attribue pour les cruautés et au don particulier avec lequel ils les rendent.

« Rubens, observe-t-il, a peint les choses les plus horribles avec le même plaisir et la même joie des couleurs,

que n'importe quelle fête du faste, de la chair et de la volupté. » Il soumet à une étude spéciale le Jugement dernier de ce maître, l'Enfer de Memling et celui de Jérôme Bosch, le peintre par excellence de l'inferral. Il représente ces grands talents comme se complaisant dans le spectacle de l'horrible. D'ailleurs, observe-t-il, si leur penchant naturel ne les avait spontanément orientés vers ces scènes, le goût de leurs contemporains les leur eût, au besoin, malgré eux, imposées. L'auteur en donne pour preuve les nombreux tableaux représentant des saints suppliciés, commandés par les églises, les corporations, les échevinages. Il en arrive enfin à parler de Wiertz, dont l'art, dit-il, « n'est qu'une caricature du génie flamand, tout comme cette populace belge que nos guerriers ont appris à connaître ».

Ces théories ne laisseront pas de surprendre ceux que la science allemande avait accoutumés à une méthode scrupuleuse. Elles apportent un exemple de l'égarement auquel a pu conduire, dans les milieux scientifiques eux-mêmes, l'obsession des francs-tireurs.

Il est frappant de voir, avec quel arbitraire, elles faussent les caractères de tout un art. Elles s'attachent à quelques individualités exceptionnelles, à un Jérôme Bosch, à un Brouwer, à un Wiertz, à un Rops, et, les isolant, parmi combien de peintres plus éminents des activités paisibles et des calmes intérieurs, elles les donnent pour représentatives des écoles flamandes. Ou bien, par un choix tout aussi tendancieux, elles s'appliquent à mettre en relief, dans l'œuvre des grands peintres, dans l'énorme production d'un Rubens, quelques toiles secondaires, auxquelles elles prêtent une valeur spécifique. C'est ainsi qu'elles retiennent, comme essentiellement significatifs, les tableaux représentant des martyrs de Saints, où, né-

gligeant précisément toute émotion dramatique, l'école de Rubens ne voyait qu'une pompe magnifique et un déploiement de riches couleurs. La fréquence de ces sujets tient uniquement aux manifestations de l'esprit religieux de l'époque : elles y trouvent la preuve du goût de ces peintres et de leurs contemporains, pour l'horrible. N'est-ce point Albert Dürer, cependant, qui, un siècle auparavant, assignait pour mission essentielle à la peinture de représenter les souffrances du Christ ? Dira-t-on que sa « Grande Passion » prouve qu'il se complaisait dans l'évocation des supplices et des agonies ?

Mais que n'arriverait-on pas à démontrer au moyen de quelques personnalités ou de quelques œuvres habilement choisies ? A quelles conclusions terribles pour le tempérament allemand, conduirait, par exemple, l'imagination exaltée et violente d'un Hans Baldung Grien ? Et que ne pourrait-on pas déduire du célèbre rétable d'Insenheim où Mathias Grünewald, le plus grand coloriste dont se glorifie l'Allemagne, a peint, avec un naturalisme implacable et horrible, un Christ livide, au corps « ponctué de gouttes de sang, hérissé d'épines et d'échardes », aux mains convulsivement crispées, aux pieds « rivés l'un sur l'autre » et ne formant plus « qu'une masse informe de chair pourrie et tuméfiée » (1) ?

Aussi bien, il est superflu de réfuter plus avant la thèse des deux auteurs allemands. La tâche est aisée, et ce n'est point là ce qui importe. Ce qui nous intéresse, c'est le procédé même de ceux qui soutiennent cette thèse et l'attitude de leur esprit devant les récits de francs-tireurs. Or, à cet égard, qu'observons-nous ?

(1) ANDRÉ MICHEL, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, vol. V, p. 75. — Paris, Colin, 1912.

Des hommes, dont c'est le métier de contrôler avec un soin minutieux les données sur lesquelles ils raisonnent, acceptent celles-ci comme des faits d'évidence. Leur sens critique s'évanouit devant elles ; il ne leur vient pas à l'esprit de les mettre en doute ; ils tiennent ces actions « perfides et cruelles », l'attitude « furieuse, insensée et bestiale » des Belges, comme certaines et acquises. Ils n'usent d'aucune précaution à l'égard de relations, dont les travaux de tant de psychologues allemands éminents ont étudié les déformations spontanées, ont établi le caractère subjectif et la fragilité.

D'emblée, ils réforment en conséquence leur représentation du Belge. Car, l'histoire enseignait jusque-là que ce peuple était capable de certaines vertus. Il a donné naissance à des écoles d'art d'un magnifique éclat. Qu'il soit à la fois doué pour ces hautes manifestations de l'intelligence et dominé par ces instincts sauvages, cela semble au premier abord contradictoire et la raison s'en offusque. Mais loin d'y voir une raison de douter de la réalité des instincts prêtés aux Belges, ou, du moins, de les soumettre à un contrôle, on procède à l'opération inverse, on s'applique à accommoder les données antérieures de la connaissance avec les faits nouveaux, de façon à faire concorder celles-là avec ceux-ci. Cette opération, résultat d'une attitude nouvelle de l'esprit à l'égard des récits légendaires, est l'œuvre du raisonnement.

Le professeur Händecke s'y consacre dans l'étude dont nous avons donné la substance. Il s'en acquitte en posant *a priori* en principe, que les « actions abominables » des Belges ont leur origine dans la perversion d'une vertu.

Ce point admis, toute contradiction disparaît ; les excès de la fureur populaire se concilient avec les qualités dont

les Belges ont témoigné au cours de leur passé. Ils dérivent d'un amour égaré de la patrie, et cet égarement provient à son tour d'un fanatisme aveugle pour lequel tous les moyens sont bons. Ils se produisent chaque fois que l'impulsion, tendant au dérèglement, l'emporte sur le principe dirigé vers le bien ; ils résultent en quelque sorte d'une rupture d'équilibre entre deux forces contradictoires, dont l'histoire rapporte un exemple fameux : les excès des iconoclastes. Ceux-ci, il est vrai, sévirent aussi en dehors de la Belgique, mais ils revêtirent dans ce pays une fureur générique.

Au surplus, l'art traduit fidèlement les caractères du peuple chez lequel il fleurit. L'art belge trahirait nettement, — nous avons vu suivant quels indices, — cette frénésie latente.

Le procédé de démonstration est, chez Bredt, tout semblable, bien que moins nettement affirmé. Il pose le même problème et le résoud en invoquant le même « patriotisme impulsif, incertain et suspect ». Il en esquisse l'origine, qu'il voit dans l'empreinte laissée au cours d'une histoire tourmentée, par les ravages de guerres successives. Il en discerne les principes pervers, avec non moins de netteté, dans l'art des peintres flamands et dans le goût de l'horrible qu'il leur attribue.

Consacrés au cours de leur transmission par des attestations d'une autorité croissante, les récits sur la fureur populaire en Belgique ont ainsi finalement pénétré jusque dans les milieux scientifiques ; ils y ont été, une fois de plus, sanctionnés.

Les faits qu'ils relatent y ont été, *a priori*, considérés comme établis sans conteste ; la raison s'en est saisie : elle en a déterminé le principe et les causes ; elle en a trouvé

le fondement dans des caractères qu'elle a attribués en propre à la nation et aux tempéraments belges ; elle y a accommodé les données de l'histoire, de façon à faire concorder celles-ci avec eux et à y trouver l'apparence d'une confirmation nouvelle ; elle en a fait, en un mot, la *théorie*.

Ces faits se sont de la sorte progressivement incorporés dans la représentation qu'on se fait en Allemagne de la nationalité belge. En y prenant place, ils ont réagi sur les composantes antérieures ; ils en ont effacé un certain nombre pour en faire surgir d'autres ; ils y ont créé un nouvel équilibre, auquel ils appartiennent désormais comme un élément de l'ensemble.

V

CARACTERE DES LÉGENDES ET UNITÉ DE LEUR CYCLE

Détermination du caractère imaginaire des récits. — Portée des *Informations Pax* et des enquêtes de l'autorité militaire. — Etude de la genèse et de la transmission des récits. — Pénétration dans la croyance collective. — Unité résultant des personnages et des épisodes. — Thème central et Motifs thématiques. — Portée de la nature légendaire des récits à l'égard du peuple belge et à l'égard du Livre Blanc du 10 mai 1915.

A présent que nous avons suivi les récits de la fureur populaire en Belgique, depuis leur genèse jusqu'aux dernières phases de leur assimilation dans la croyance commune, le moment est venu de jeter un coup d'œil en arrière.

Si, embrassant du regard leur ensemble, on essaye d'en dégager les traits communs, on est conduit à y reconnaître tous les caractères distinctifs de la légende.

Pour tous ces récits, en effet, des enquêtes concordantes ont révélé que les épisodes en sont directement contradictoires avec la vérité des faits établis.

Quelles sont ces enquêtes ?

Celles de la Commission instituée par le gouvernement

belge (1), ou celles de la Commission instituée par le gouvernement britannique, et présidée par lord Bryce (2).

Celles de personnalités neutres telles que M. L.-H. Grondijs, ancien professeur à l'Institut technique de Dordrecht (Hollande) (3) ou le R. P. Manuel Gamarra, prêtre paraguayen, étudiant de l'Université de Louvain (4).

Sont-ce les enquêtes diocésaines dont le *Tijd*, journal catholique hollandais à tendances germanophiles, a publié les principaux résultats (n^{os} 20.594 du 12 avril 1915 et 20.737 du 4 septembre 1915) et qui ont réfuté l'accusation d'actes hostiles dans chacun des seize cas où l'autorité allemande maintenait des charges contre des membres du clergé belge ?

S'agit-il des attestations solennelles de S. Em. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines et primat de Belgique, dans sa Lettre Pastorale de Noël 1914, intitulée : « Patriotisme et Endurance » ? Ou de la protestation de Mgr Heylen, évêque de Namur, contre le mémoire officiel du Ministère de la Guerre de Prusse, du 22 janvier 1915, où il déclare : « Nous affirmons avec tous les habitants de nos villages, sans exception, avec le peuple belge tout entier, que l'histoire des francs-tireurs belges est une légende, une invention, une calomnie » (5) ?

(1) Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique. Commission officielle du gouvernement belge (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915).

(2) Report of the Committee on alleged German outrages, presented to the Parliament by command of His Majesty (London, Eyre et Spottiswoode, 1915).

(3) L.-H. GRONDIJS, *Les Allemands en Belgique, Louvain et Aerschot*. Notes d'un témoin hollandais (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915).

(4) Voir *Argentina* du 4 mars 1915 ; *Courrier de la Plata* du 4 mars 1915 ; *Cahiers Documentaires*, livraisons 24 et 25.

(5) Réponse pour le diocèse de Namur (provinces de Namur et

Est-ce l'enquête entreprise, avec l'appui de S. Em. le Cardinal Piffl de Vienne et de S. Em. le Cardinal von Hartmann de Cologne, par le *Wiener Priester Verein*, association viennoise de prêtres, et qui, confiée au Révérend Aloysius Van Den Bergh, membre de cette association, dénie en termes décisifs l'existence d'une guerre de francs-tireurs en Belgique (1) ?

Non, la présente étude a, délibérément, fait complète abstraction de ces sources d'information. Voulant s'appuyer uniquement sur des documents qui ne pussent être l'objet d'aucune critique, elle n'a retenu que les enquêtes allemandes, dont la presque totalité émane de l'autorité militaire prussienne.

Et cependant, c'étaient là des juges liés par un intérêt

Luxembourg) à la note du 22 janvier 1915, transmise par le Ministre de la Guerre de Prusse au Chancelier von Bethmann-Hollweg (voir *Cahiers Documentaires*, livraisons 25 et 26).

(1) Voir *De Tijd*, n° 20.726 du 24 et 30.727 du 25 août 1915. Un démenti autrichien (note de la Légation austro-hongroise à La Haye, publiée dans la presse hollandaise du 1^{er} septembre 1915) et un démenti allemand (*Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 12 septembre 1915, Zweite Ausgabe) ont voulu contester l'existence de l'enquête du Révérend A. Van den Bergh. Ces démentis, conçus dans des termes généraux et sujets à équivoque, ne peuvent tenir devant les précisions nouvelles apportées par les journaux hollandais mis en cause. « Pour écarter tout doute sur la mission de ce prêtre (autrichien) en Belgique, écrit *De Tyd*, n° 20.735, du 3 septembre 1915, qu'il nous suffise d'ajouter encore que nous avons pris personnellement connaissance des pièces d'identité, ainsi que des recommandations qui lui servirent d'introduction auprès de S. Em. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, avec lequel il eut plusieurs entretiens. » « Le prêtre autrichien, déclare de son côté *De Maasbode* (n° 13.3.0 du 4 septembre 1915), nous pouvons le certifier, a recueilli par écrit toutes les dépositions de témoins, et ne les a pas seulement remises au *Priesterverein* et au Cardinal Piffl, mais il a également remis une copie au Cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne » (voir *Cahiers Documentaires*, livraison 35).

direct à ne point dissiper la légende, sinon à l'entretenir. Pour des raisons évidentes, leurs démentis sont d'une extrême concision ; conçus dans des termes rigoureusement mesurés, ils ne concèdent, dans le sens de l'inexactitude des faits allégués, que le plus strict minimum.

Ils ne résultent d'ailleurs point de l'initiative de l'autorité militaire, mais d'enquêtes entreprises à la demande formelle de l'association catholique *Pax*, et dans l'intérêt de la paix intérieure de l'Empire, menacée de graves dissensions confessionnelles (voir plus haut pp. 4 et suiv.).

Au surplus, cette association *Pax* s'est particulièrement attachée aux récits attribuant des actes répréhensibles aux prêtres. Après coup, elle-même a voulu restreindre la portée des démentis.

« Les *Informations Pax*, dit en effet un communiqué de cet organisme, publié par la *Kölnische Volkszeitung*, n° 165 du 25 février 1915, ne se sont en aucune façon occupées de l'attitude de la population civile, laquelle, selon les dires des troupes allemandes, se serait livrée à une guerre de francs-tireurs ; ces faits ne relèvent pas, en effet, de leur mission. Rechercher quelle fut la conduite du clergé belge et français, telle est la tâche que les *Informations Pax* se sont assignées. »

Cette déclaration s'efforce ainsi de dissocier le fait des prêtres du fait des civils. Un bref examen fera ressortir le caractère absolument artificiel de cette distinction.

Sans doute, il est vrai que les démentis de l'autorité militaire visent en particulier les actions prêtées au clergé et leur accordent une importance spéciale. Mais celle-ci tient, d'une part, au souci exclusif dont témoigne l'Association *Pax* pour la seule vérité utile à l'intérêt confessionnel des catholiques allemands ; elle tient d'autre part

au rôle prépondérant que les légendes attribuent effectivement aux prêtres. Ce seraient eux, en effet, selon les récits, les chefs et les instigateurs des attentats populaires; ce seraient eux qui useraient de l'autorité de la religion, qui exploiteraient le fanatisme des masses, qui prêcheraient la résistance du haut de la chaire. Il est donc naturel que, pour le Motif de l'excitation au combat, ils apparaissent seuls dans les démentis, bien que parfois encore, un bourgmestre figure à leur côté.

Mais il en va différemment en ce qui concerne les autres Motifs thématiques; l'action y est accomplie en commun par les prêtres et les civils. Dès lors, comment un démenti, s'appliquant à cette action elle-même, pourrait-il toucher les uns sans toucher les autres? Ce qu'il atteint c'est directement l'autorité du récit, qui demeure commun aux uns et aux autres.

Un officier blessé, dont la *Schlesischer Zeitung* publie les aventures, raconte qu'un téléphoniste militaire surprit, dans une cave, le bourgmestre et le curé d'une localité, tandis qu'au moyen d'un téléphone souterrain, ils renseignaient à l'ennemi les positions allemandes. Le Ministère de la Guerre déclare que « l'enquête n'a pas confirmé les faits avancés » (voir p. 20). N'est-il pas évident que le caractère légendaire de l'action est établi par là, aussi bien en ce qui concerne le civil que le prêtre?

Il n'en est pas autrement du Motif des attaques traîtresses. Un instituteur hessois relate, dans une lettre reproduite par la *Hessische Zeitung*, une embuscade dressée à son détachement dans le village de Ch... « La porte de l'église, écrit-il, s'ouvrit brusquement; le curé en fit irruption à la tête d'une bande de coquins armés de revolver. Ici encore, le Ministère de la Guerre fait connaître que l'enquête n'a pas apporté de preuves à l'appui

des faits rapportés » (voir p. 41). Comment cette constatation démontrerait-elle le caractère légendaire du récit en ce qui concerne le prêtre, sans atteindre du même coup ceux qui coopèrent avec lui ?

Il en est de même pour l'épisode caractéristique des mitrailleuses placées sur les clochers, auquel le bureau militaire d'enquête a opposé des démentis si formels.

Il reste le Motif des meurtres, des empoisonnements, des mutilations: Les récits de loin les plus nombreux s'y rattachent. Le clergé n'y joue plus qu'un rôle exceptionnel s'il n'en a point complètement disparu. Ce sont les femmes et les enfants qui apparaissent ici au premier plan. Ce sont eux les hyènes du champ de bataille, qui crèvent les yeux aux blessés, leur tranchent les oreilles et le nez, leur coupent les doigts pour s'emparer des bagues. Or, est-il épisodes, dont d'irréfutables enquêtes aient plus péremptoirement démontré le caractère entièrement légendaire ?

La distinction que l'Association *Pax* cherche à introduire, apparaît donc complètement arbitraire ; rien ne permet de la justifier. Les démentis opposés aux récits sur la fureur populaire en Belgique sont identiques, qu'il s'agisse de prêtres ou de civils ; ils ruinent entièrement, et au même titre, le crédit des uns comme celui des autres.

Au surplus, à supposer même que ces enquêtes fissent défaut ou qu'on n'en pût faire état, l'étude de la genèse et de la diffusion des récits n'en suffirait pas moins, à elle seule, pour démontrer leur caractère imaginaire.

L'armée allemande, qui envahit la Belgique, réunissait, en effet, l'ensemble des conditions qui, conformément à des lois établies, entraînent le plus grand nombre de déformations dans la relation des faits observés.

Dans toute armée, la mobilisation arrache brutalement le soldat à son train de vie accoutumé et le plonge dans

un chaos d'événements tumultueux et extraordinaires. Exposé aux surprises de l'ennemi, soumis aux chocs des combats, son esprit subit les plus violentes excitations ; il en sort bouleversé, et ne garde des faits qu'une conscience atténuée.

Ces circonstances sont générales, et communes à toutes les guerres. Il s'en ajoute d'autres qui sont propres à l'armée d'invasion allemande en Belgique.

Celle-ci ne s'attendait pas, en pénétrant en territoire belge, à y rencontrer une résistance armée. De plus, l'Etat-major belge avait délibérément adopté une tactique, consistant à harceler sans trêve l'envahisseur ; des détachements isolés, mobiles et insaisissables, étaient dépêchés au loin en dehors des lignes ; dispersés dans le pays, ils avaient pour mission de retarder l'avance de l'ennemi en lui opposant une guerre de guérilla, de dérouter ses plans, d'inquiéter ses colonnes, de menacer ses communications,

D'autre part, les idées préconçues qui dominaient l'esprit du soldat allemand et qu'il tenait de son milieu, orientaient dans un sens déterminé la déformation qu'il imprimait aux faits. Le souvenir était demeuré vivace, en Allemagne, des francs-tireurs français de 1870 ; l'armée en était restée profondément imprégnée ; elle en avait tiré un enseignement et une doctrine pour les opérations militaires en pays ennemi. Dressés dès le temps de paix suivant ces principes, les soldats étaient nécessairement dominés par l'appréhension des francs-tireurs ; ils en devançaient les attaques par l'imagination.

Au surplus, en dehors de l'éducation militaire, toute une littérature populaire avait contribué à entretenir ce souvenir de la dernière campagne ; certains romans, consacrés à la guerre de l'avenir, l'avaient même anticipativement

appliqué à la conquête future de la Belgique. Aussi, le soldat transposait-il inconsciemment dans le réel ces données subjectives qui hantaient son esprit et qui y réunissaient par avance tous les éléments constitutifs de la légende.

D'autres prédispositions agissaient d'une façon concordante sur le gros des armées allemandes d'invasion. Les premières rumeurs d'attaques traîtresses n'avaient pas tardé à se répandre en Allemagne. Une double confirmation officielle était venue leur donner un profond retentissement et y concentrer l'attention générale. Des récits insensés circulaient et faisaient l'objet de toutes les conversations.

Les résidents allemands expulsés de Belgique à la déclaration de la guerre avaient, de leur côté, rapporté des histoires d'horreurs. Ils avaient raconté les crimes monstrueux commis par une population furieuse sur des étrangers sans défense. La presse avait publié ce délire de réfugiés ; elle en avait exprimé toute l'exaspération. Ainsi s'était éveillée, en Allemagne, une haine violente contre les Belges, et un ardent désir de vengeance. Les armées qui allaient se répandre sur la Belgique avaient achevé leur concentration dans cette atmosphère d'excitation fiévreuse. Au moment de franchir la frontière, elles en avaient profondément subi l'intoxication. Toutes leurs pensées en étaient contaminées et inclinaient, par une pente naturelle, vers une attitude hostile aux Belges.

La psychologie du soldat allemand au début de l'invasion réunissait ainsi un ensemble de conditions qui devaient inévitablement engendrer des élaborations légendaires. De plus, celles-ci n'étaient point livrées à la fantaisie de chaque individu ; mais des prédispositions convergentes, communes à la masse, les orientaient au contraire dans un sens défini.

La naissance dans l'armée allemande des récits sur la

fauteur populaire en Belgique était donc fatale ; elle y apparaît comme un phénomène en quelque sorte nécessaire, dicté par des lois.

Mais ce ne sont pas seulement les considérations tirées de ce déterminisme qui démontrent le caractère légendaire de ces récits. Des observations précises viennent en apporter la preuve directe, en permettant de reconstituer avec netteté les principales phases de leur genèse.

Ces observations montrent la tendance de l'esprit à relier toute circonstance fortuite, à l'idée du danger où se concentre l'attention ; elles montrent les confusions et les interprétations erronées qui en résultent ; elles montrent cette tendance fixée en mouvement dans le système nerveux et provoquant chez le soldat un réflexe immédiat et chez tous identique ; elles montrent l'empire qu'exerce la suggestion toute-puissante du franc-tireur, et l'orientation commune que celle-ci imprime aux explications imaginées pour rendre compte d'incidents à causes inconnues ; elles montrent enfin la constitution progressive d'une amplification légendaire, par l'adjonction d'éléments successifs.

D'autres observations permettent de suivre le récit dans le chemin qu'il parcourt pendant sa transmission. Elles font apparaître le rôle des soldats revenus du front, la curiosité qu'ils soulèvent, le prestige dont jouissent les blessés, l'autorité de leur parole, les questions dont on les presse et qui suggèrent la réponse attendue. Elles mettent en lumière comment les légendes, racontées dans les lettres du front, reproduites sans contrôle et multipliées par la presse, passent ensuite dans les livres, dans les chroniques de la guerre, dans les histoires anecdotiques, dans la littérature et le théâtre populaires. Elles révèlent leur représentation par l'image sur la couverture

des livres, ou sur les cartes postales exposées aux vitrines.

Enfin, un ensemble de documents caractéristiques montrent comment ces légendes, successivement consacrées par les plus hautes autorités de l'État, se sont accréditées dans l'opinion. L'Empereur lui-même a solennellement attesté leur véracité. Y croire est presque devenu une obligation imposée au bon citoyen. Elles ont de la sorte pénétré jusque dans les régions les plus reculées du pays, jusque dans les milieux les plus obscurs. Elles y sont devenues l'un des thèmes coutumiers des conversations. Des témoignages attestent que l'esprit populaire les a complètement assimilées et les tient désormais comme évidence.

Des études, d'allure objective, révèlent qu'elles se sont même imposées aux milieux scientifiques. Les événements relatés dans les récits y ont été admis sans contrôle à l'égal de vérités démontrées. Ils ont réagi sur les données antérieures de la connaissance, en y prenant place eux-mêmes. Ils se sont incorporés à la logique de l'esprit. Ils se sont, en un mot, profondément enracinés dans la croyance commune.

Ainsi, l'étude de la genèse et de la transmission de ces récits suffit, à elle seule, à établir leur caractère imaginaire.

Dès lors, si on entend par légendes des récits localisés, individualisés et qui, bien que différant de la vérité historique, sont néanmoins objets de croyance collective, les récits, qui relatent les manifestations d'une véritable fureur populaire en Belgique contre l'envahisseur, sont dans toute la force du terme des légendes.

Considérés dans leur ensemble, ils possèdent une incontestable unité. Celle-ci résulte non seulement de ce caractère légendaire qui leur est commun, mais à la fois

aussi, des personnages qu'ils mettent en scène et des épisodes qu'ils leur prêtent.

Ces personnages sont, d'une part, des militaires appartenant à l'armée allemande d'invasion. Ce sont, d'autre part, des Belges habitants des campagnes et des villes, bourgeois et ouvriers aussi bien que paysans ; femmes et jeunes filles aussi bien qu'hommes ; vieillards et enfants aussi bien qu'adultes ; les prêtres enfin y jouent un rôle prédominant.

Les épisodes où agissent ces personnages ont beau être divers dans leurs détails, ils se ramènent tous à un petit nombre de Motifs bien définis, entre lesquels ils se répartissent : celui des actes de trahison, de l'excitation au combat, des attaques traîtresses, des mitrailleuses sur les clochers, des meurtres, empoisonnements et mutilations.

Ces Motifs eux-mêmes, étroitement apparentés, se rattachent à une idée centrale. Ils tendent à représenter dans leur ensemble, une population belge fanatisée par les prêtres, aveuglée par une véritable fureur patriotique, s'opposant par tous les moyens à l'envahisseur, se livrant contre lui aux excès d'un instinct sanguinaire et perfide.

Cette idée est le thème fondamental qui les domine tous dans leur diversité, et qui leur confère l'unité d'un seul et même cycle.

∴

Que tous les récits analysés au cours de ces pages ressortissent à un même cycle légendaire, c'est là un fait dont la portée dépasse l'étude proprement dite de la genèse et de la propagation des légendes.

Car ces récits n'ont pas pour objet des épisodes indiffé-

rents, ou qui remontent à un lointain passé : ils intéressent l'honneur immédiat de tout un peuple.

Ce peuple, ils le dépeignent en effet sous des traits, parfois follement héroïques, le plus souvent au contraire, profondément odieux. D'une part, ils le montrent, à une poignée, livrant combat à un envahisseur redoutable, lui tenant tête pendant des jours, avec des armes dérisoires, et poursuivant la lutte jusque dans les flammes de ses demeures incendiées. D'autre part, ils le représentent, s'attaquant perfidement à des troupes dont il aurait réussi à gagner la confiance, lui tirant lâchement dans le dos, de derrière les maisons et les haies, assassinant officiers et soldats isolés ou pendant leur sommeil. Et ils représentent aussi le clergé, fanatisant ceux qu'il a mission d'éclairer, et leur donnant l'exemple du crime. Ils attribuent enfin, aux enfants, aux vieillards, aux femmes, des cruautés monstrueuses.

Les conclusions auxquelles nous ont conduit cette étude, n'établissent point seulement la nature légendaire de tous ces récits, elles viennent en même temps compromettre, de la façon la plus directe, l'autorité d'un document officiel élevant à charge de la population belge les mêmes imputations.

Dans un *Livre Blanc*, daté du 10 mai 1915 (1), le gouvernement allemand, en effet, a dénoncé les atteintes portées au droit des gens par les Belges, dans la guerre populaire qu'ils auraient opposée aux armées de l'envahisseur.

Le *Livre Blanc* fonde cette accusation sur des témoignages, recueillis par l'autorité militaire allemande elle-même, et dont il publie une sélection (*siehe Auslese*).

(1) *Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs. Auswärtiges amt.* — Berlin, Verlag von Georg Stilke, 1915.

Or, qu'apportent ces témoignages ? Ils reproduisent avec une frappante fidélité les Motifs thématiques si caractéristiques mis en relief au cours de la présente étude. On y retrouve, et les actes de trahison, et l'excitation au meurtre et au combat, et les attaques traîtresses, et les tentatives d'empoisonnement, et les yeux crevés, et les mutilations diverses.

A titre d'exemple, voici, pris au hasard, parmi beaucoup d'autres semblables, le procès-verbal d'une de ces dépositions :

ANNEXE 58.

Jurisdiction de la Kommandatur d'étape fixe n° 1.
— Magdebourg, le 1^{er} novembre 1914.

Etaient présents : le juge militaire suppléant D^r Pauls, en qualité de juge. Greffier militaire Glasdrow.

Audition devant la juridiction militaire du réserviste Ernst Baldeweg du régiment d'infanterie n° 35.

Sur requête du commandant général ff. du IV^e corps d'armée, le réserviste Ernst Baldeweg, garçon de crèmerie à Berlin, Rathenower Strasse 37, de la 11^e compagnie du 35^e régiment d'infanterie, âgé de 28 ans, appartenant à l'Eglise réformée allemande, après remontrance du caractère sacré du serment, a été entendu comme suit :

« Vers le 8 août 1914, j'ai personnellement pu constater, dans un *village devant Verviers*, qu'on avait coupé la langue, dans une écurie, à un cheval, dans une autre écurie, à quatre chevaux. Dans le premier cas, j'ai vu que la langue n'était pas encore tout à fait tranchée, mais qu'elle pendait encore de la bouche par un petit bout. A mon avis, ce sont des civils belges qui ont mutilé les che-

vaux, de telle sorte que ces chevaux ne pussent être emmenés par les Allemands.

« Soit le dimanche 9 août 1914, soit le lundi 10 août 1914, j'ai vu dans une localité, qui appartient encore à *Herve*, comment un *hussard* allemand était ligoté par les mains et les pieds à un arbre. On lui avait enfoncé par les yeux, *deux longs clous* à travers la tête, de telle façon qu'il était fixé à l'arbre par les deux clous. Le hussard ne vivait plus. Dans la même localité, près d'une haie, devant une ferme, un fantassin du 52^e régiment d'infanterie gisait, auquel on avait *coupé les oreilles, le nez et les doigts*, et *ouvert le ventre* de telle sorte que les entrailles en sortaient. Le mort portait également à la poitrine des traces de coups dont celle-ci était complètement tailladée. Pour chacune de ces deux cruautés, seuls des civils belges peuvent entrer en considération.

« J'affirme à nouveau, que je ne rends compte que de mes constatations personnelles et que je m'abstiens de toute exagération. »

Lu, approuvé et signé,

(s) ERNST BALDEWEG

Le témoin a prêté serment

(s) D^r PAULS

(s) GLASDEROW

Cet exemple parle par lui-même. On y reconnaît de suite le type même de ces récits légendaires dont nous avons reproduit de si nombreux spécimens. On le confrontera d'ailleurs avec les enquêtes, émanant elles aussi de source allemande, et qui ont établi l'inanité du Motif des yeux crevés (voir plus haut p. 78 et ss.). Dans aucun hôpital on n'a pu découvrir de blessés, qui eussent perdu la vue à la suite d'attentats criminels commis par des civils

belges. Au surplus, si le *Livre Blanc* reproduit d'épouvantables récits de soldats, il ne les appuie d'aucune attestation de médecins. Et ce fait est significatif; car ceux-ci étaient évidemment désignés, et avaient seuls autorité, pour apporter sur ce point un témoignage digne de foi.

Chaque page du *Livre Blanc* témoigne ainsi des infiltrations légendaires dont ses auteurs n'ont pu se garder. Faut-il s'en étonner?

La date seule de la déposition du garçon de crèmerie Boldeweg est déjà, par elle-même, une indication significative. Les faits allégués se seraient déroulés entre le 8 et le 10 août 1914; le témoin est entendu le 1^{er} novembre 1914, 83 jours après.

Or, à l'expérience, nous l'avons vu, les psychologues relèvent des déformations secondaires, dans la relation de faits observés, dès la 48^e seconde qui suit l'accomplissement de ces faits. Que doit-il en être après 83 jours, durant lesquels, tandis que le souvenir de l'événement s'affaiblissait, l'action des légendes ne faisait que croître?

L'exemple fourni par cette déposition ne représente pas un cas exceptionnel, bien au contraire. D'un relevé, reproduit en annexe, il ressort que, sur 210 témoignages actés dans le *Livre Blanc*, l'intervalle compris entre la date alléguée de l'événement et la date de la déposition, est :

	pour 3 témoignages inférieur à 20 jours.		
» 46	»	compris entre 20 et 50 jours.	
» 48	»	■	» 50 et 100 »
» 48	»	»	» 100 et 150 »
» 53	»	■	» 150 et 200 »
» 12	»	»	» 200 et 250 »

Mais ce n'est là, peut-être, qu'une considération d'ordre théorique. Il y a plus. Quels sont les témoins entendus par les enquêteurs militaires allemands ? Tous, à deux exceptions près, ils ont appartenu à cette armée d'invasion où la légende est née, où elle s'est développée, d'où elle s'est répandue.

Comment, dans ces conditions, leurs dépositions n'en apporteraient-elles pas l'écho ? Et comment ne rendraient-elles pas suspectes les conclusions d'un rapport qui se fonde sur leur seule autorité ?

Nous nous en tenons à ces faits et à cette constatation. Ce n'est notre intention ni de plaider, ni de requérir, ni moins encore de prononcer un arrêt. Nous nous sommes uniquement efforcé d'éclairer les événements à la lumière de la psychologie collective, et conformément à une saine discipline scientifique. Nous n'allons pas au delà. Pour le surplus, chacun est juge dans sa conscience.

ANNEXE



TABLEAU DES TÉMOIGNAGES ACTÉS DANS LE LIVRE BLANC DU 40 MAI 1915

Le *Livre Blanc* allemand du 40 mai 1915 sur « La guerre populaire belge contraire au droit des gens » (*Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs*) comprend un mémoire général du département impérial des Affaires étrangères et quatre rapports particuliers, émanant du bureau militaire d'enquête sur les violations du droit de la guerre, et consacrés respectivement à Aerschot (A), à Andenne (B), à Dinant (C), à Louvain (D). Le mémoire général compte 66 annexes (*Anlagen*) ; les rapports sur Aerschot, Andenne, Dinant et Louvain en comptent respectivement, 5, 4, 87 et 50, soit un total de 212.

A ces 212 annexes correspond un nombre à peu près équivalent de dépositions de témoins ; chacune des annexes consistant, d'une façon générale, dans le procès-verbal d'un seul témoignage.

Le tableau ci-dessous, dont les résultats ont été résumés, p. 241, donne, pour chaque témoignage, l'indication :

du numéro d'ordre de l'annexe sous lequel son procès-verbal figure ;

de la date alléguée de l'événement sur lequel porte le témoignage ;

de la date de la déposition ;

du nombre de jours écoulés depuis la date alléguée jusqu'au moment de la déposition.

Quelques annexes réunissent, par exception, le procès-verbal de plusieurs témoignages ; l'indication du nombre de ces témoignages a été faite, entre parenthèse, à côté du numéro d'ordre de l'annexe.

D'autres annexes (12) sont constituées par des rapports militaires ne présentant pas les caractères d'un véritable témoignage ; d'autres encore (24) sont des dépositions non datées ou se rapportant à des faits non datés ; on n'a pu tenir compte ni des unes, ni des autres.

Certains témoignages concernent plusieurs faits qui se seraient déroulés à des dates différentes ; on n'a noté, dans ces cas, que la date la plus récente. Enfin, la première annexe (*Anlage 1*) consiste dans une carte de la Belgique, la dernière (*D. Anlage 50*), en un plan de Louvain.

Numéro d'ordre du témoignage.	Date alléguée des événements.	Date de la déposition.	Nombre de jours écoulés entre la date alléguée des événements et la date de la déposition.
1	2	3	4
Anlage 3	5 août	29 septembre	55 jours
» 4	6 »	23 novembre	109 »
» 5	16 »	17 août	1 »
» 6	7 »	20 novembre	106 »
» 8 (5)	7 »	12 » »	97 »
» 9	14 »	25 » »	103 »
» 13	5 »	8 octobre	64 »
» 14	20 »	3 » »	44 »
» 15	23 »	3 » »	44 »
	20 »	7 » »	48 »
» 17	22 »	2 » »	41 »
	23 »	5 » »	43 »
» 18 (3)	25 »	4 » »	43 »
» 19	25 »	25 septembre	34 »
» 20	22 »	23 » »	32 »
» 21	22 »	25 » »	34 »
» 22	23 »	23 » »	31 »

Numéro d'ordre du témoignage.	Date alléguée des événements.	Date de la dépo- sition.	Nombre de jours écoulés entre la date alléguée des évé- nements et la date de la dépo- sition.
1	2	3	4
Anlage 25	22 août	25 septembre	34 jours
" 26	22 "	24 " "	33 "
" 27	22 "	25 " "	34 "
" 28 (3)	23 "	13 octobre	51 "
" 29	24 "	15 " "	32 "
" 30	24 "	24 septembre	31 "
" 31	23 "	2 octobre	40 "
	22 "	1 ^{er} " "	70 "
	23 "	5 " "	43 "
	23 "	5 " "	42 "
" 32	22 "	3 " "	42 "
" 35	22 "	9 " "	48 "
" 36	24 "	12 novembre	80 "
" 37 (2)	25 "	18 septembre	24 "
" 45 (2)	24 "	20 novembre	88 "
" 46 (3)	22 "	22 " "	92 "
" 48	18 "	25 septembre	38 "
" 49	mi-août (15)	17 novembre	94 "
	20 octobre	17 " "	28 "
	20 "	17 " "	28 "
	18 "	17 " "	30 "
	19 "	17 " "	29 "
" 50	25 "	31 octobre	6 "
" 51	20 août	14 décembre	116 "
	19 "	14 " "	115 "
" 52	24 "	27 août	3 "
" 54	mi-août (15)	31 octobre	46 "
	7 août	11 novembre	96 "
	5 "	11 " "	98 "
" 55	5 "	11 " "	98 "
" 58	10 "	1 ^{er} " "	88 "
" 59	6 "	21 " "	107 "
" 60	6 "	27 " "	103 "
" 61	24 "	15 octobre	52 "
" 63	23 "	31 " "	69 "
" 64	mi-août (15)	10 novembre	87 "
" 65	fin-août (31)	31 octobre	61 "
" 66	27 août	24 novembre	89 "
A. " 1 (2)	19 "	6 " "	79 "
" 2	19 "	3 " "	76 "

Numéro d'ordre du témoignage.	Date alléguée des événements.	Date de la déposition.	Nombre de jours écoulés entre la date alléguée des évé- nements et la date de la dépo- sition.
1	2	3	4
A. Anlage 3	19 août	15 novembre	88 jours
» 4	19 »	29 » »	102 »
» 5	19 »	12 janvier	134 »
B. » 1	20 »	21 janvier	154 »
» 2	20 »	21 novembre	93 »
» 3	20 »	5 décembre	107 »
» 4 (11)	20 »	5 janvier	138 »
C. » 4	23 »	6 novembre	75 »
» 5	23 »	20 février	181 »
» 7	23 »	6 janvier	136 »
» 8	23 »	9 janvier	139 »
» 9	23 »	8 » »	138 »
» 10	23 »	16 février	177 »
» 11	23 »	3 » »	164 »
» 13	23 »	5 » »	166 »
» 14 (2)	23 »	5 » »	166 »
» 15	23 »	5 » »	166 »
» 16	23 »	28 » »	189 »
» 17	23 »	9 décembre	108 »
» 18	23 »	9 » »	108 »
» 24	23 »	3 mars	192 »
» 25	23 »	14 février	175 »
» 26	23 »	3 mars	192 »
» 27	23 »	14 février	175 »
» 28	23 »	3 mars	192 »
» 29	23 »	15 février	176 »
» 30	23 »	19 » »	180 »
» 31	23 »	15 » »	176 »
» 32	23 »	14 » »	175 »
» 33	23 »	17 décembre	116 »
» 34	23 »	11 janvier	141 »
» 35	23 »	16 décembre	115 »
» 36	23 »	17 mars	206 »
» 37	23 »	17 mars	206 »
» 38	23 »	17 » »	206 »
» 39	23 »	14 février	175 »
» 40	23 »	12 décembre	111 »
» 41	23 »	1 ^{er} mars	191 »
» 42	23 »	2 » »	191 »
» 43	23 »	2 » »	191 »

Numéro d'ordre du témoignage.	Date alléguée des événements.	Date de la dépo- sition.	Nombre de jours écoulés entre la date alléguée des évé- nements et la date de la dépo- sition.
1	2	3	4
C. Anlage 45	23 août	2 mars	191 jours
» 46	23 »	19 février	180 »
» 47	23 »	2 mars	191 »
» 48	23 »	2 »	191 »
» 49	23 »	23 février	184 »
» 50	23 »	18 » »	179 »
» 51	23 »	18 » »	179 »
» 52	23 »	17 mars	206 »
» 53	23 »	17 » »	206 »
» 54	23 »	17 » »	206 »
» 55	23 »	20 janvier	150 »
» 56	23 »	5 février	166 »
» 57	23 »	31 janvier	161 »
» 58	23 »	2 mars	191 »
» 59	23 »	6 » »	195 »
» 60	21 »	6 » »	197 »
» 61	21 »	6 » »	197 »
» 62	23 »	3 » »	192 »
» 63	23 »	3 » »	192 »
» 64	23 »	16 février	177 »
» 65	23 »	7 mars	196 »
» 66	23 »	25 février	186 »
» 67	23 »	2 » »	163 »
» 68	23 »	9 » »	139 »
» 70	23 »	10 décembre	109 »
» 71	23 »	17 » »	116 »
» 72	23 »	8 » »	108 »
» 73	25 »	5 » »	103 »
» 75	23 »	6 mars	195 »
» 76	23 »	7 » »	196 »
» 77	23 »	7 » »	196 »
» 78	23 »	24 février	185 »
» 79	23 »	17 décembre	116 »
» 80	23 »	8 janvier	138 »
» 81	23 »	17 mars	203 »
» 83	26 »	17 » »	206 »
» 84	23 »	17 » »	206 »
» 85	23 »	17 » »	206 »
» 86	23 »	26 » »	215 »
» 87	23 »	12 janvier	142 »

Numéro d'ordre du témoignage.	Date alléguée des événements.	Date de la dépo- sition.	Nombre de jours écoulés entre la date alléguée des évé- nements et la date de la dépo- sition.
1	2	3	4
D. Anlage 1	25 août	27 septembre	33 jours
» 2	25 »	27 » »	33 »
» 3	25 »	23 » »	29 »
» 4	25 »	23 » »	29 »
» 5	25 »	23 » »	29 »
» 6	25 »	23 » »	29 »
» 7	25 »	17 » »	23 »
» 8	25 »	17 » »	23 »
» 9	25 »	19 novembre	86 »
» 10	25 »	23 septembre	29 »
» 11	25 »	17 » »	23 »
» 12	25 »	19 novembre	86 »
» 13	25 »	17 septembre	23 »
» 14	25 »	17 » »	23 »
» 15	25 »	18 » »	24 »
» 16	25 »	18 » »	24 »
» 17	25 »	19 novembre	86 »
» 18	25 »	19 » »	86 »
» 19	25 »	19 » »	86 »
» 20	25 »	16 » »	83 »
» 21	25 »	16 décembre	113 »
» 22	25 »	16 novembre	83 »
» 23	27 »	18 » »	83 »
» 24	27 »	19 » »	86 »
» 25	25 »	19 » »	86 »
» 26	25 »	19 » »	86 »
» 27	25 »	22 » »	89 »
» 28	25 »	25 » »	92 »
» 29	25 »	23 » »	90 »
» 30	25 »	13 » »	90 »
» 31	31 »	14 » »	75 »
» 32	25 »	14 » »	81 »
» 33	25 »	21 septembre	27 »
» 34	1 ^{er} sept.	29 novembre	89 »
» 35	26 août	9 octobre	44 »
» 36 (2)	25 »	8 mars	195 »
» 37	25 »	10 janvier	138 »
» »	25 »	10 » »	138 »
» »	26 »	10 » »	137 »
» 38	25 »	1 ^{er} mars	188 »

Numéro d'ordre du témoignage. 1	Date alléguée des événements. 2	Date de la dépo- sition. 3	Nombre de jours écoulés entre la date alléguée des évé- nements et la date de la dépo- sition. 4
D. Anlage 38	26 août	19 mars	205 jours
» 39	25 »	1 ^{er} » »	188 »
» 40	25 »	1 ^{er} » »	188 »
» 41	25 »	3 » »	190 »
» 42	1 ^{er} sept.	28 décembre	118 »
» 43	1 ^{er} »	8 janvier	129 »
» 44	26 août	4 février	162 »
» 45	26 »	29 décembre	125 »
» 46	26 »	12 février	170 »
» 47	26 »	8 janvier	135 »
» 48	25 »	18 décembre	115 »
» 49 (2)	25 »	8 janvier	186 »

INDEX

a) *Noms de localités.*

- Aix-la-Chapelle, 57, 79, 80, 81,
83, 84, 85, 86, 87, 89, 125, 173,
174, 196.
Andenne, 51, 52.
Anvers, 120, 126, 127, 193, 218,
219.
Arlon, 30, 31, 58.
Ausbach, 14.

Bastogne, 15.
Beaulieu, 199.
Berlin, 75, 83, 87, 88, 90, 239.
Berneau, 45.
Bertrix, 59.
Beverloo, 25.
Bonn, 58, 81, 82.
Bracheln, 44.
Brême, 83, 91.
Breslau, 20, 79.
Bruxelles, 126, 127, 129, 185.
Buer, 17.
Buringen, 25, 26.

Cambrai, 79.
Cassel, 38, 39, 74, 75, 202.
Châlons-sur-Marne, 74.
Charleroi, 116, 219, 220.
Chatillon, 123.
Ciney, 76.
Colmar, 123.
Cologne, 4, 15, 27, 72, 79, 85,
124, 125, 175, 184, 185, 212.
Crefeld, 25, 26.

Creue, 18.

Dammweiler, 17.
Darmsdadt, 21, 202.
Dax, 157.
Deerlijk, 107.
Diest, 63.
Dinant, 33.
Dortmund, 35.
Dusseldorf, 58, 64.

Einsenheim, 47.
Etain, 80.
Eupen, 170.

Flancourt, 21.
Freyung i. w., 31.
Fribourg, 77.
Friedrichsfeld, 75.

Gleidorf, 47.
Göttingue, 96, 100, 109, 131, 132.
Görlitz, 48, 49.
Graz, 17.
Gross-Lichterfelde, 87.

Haccourt-Hallembaye, 44, 143.
Hanovre, 22, 30, 88.
Harnberg, 76, 77.
Herne i. w., 39, 40.
Herstal, 181.
Herve, 239.
Hohenfeld, 37.

- Julémont, 35.
Juliers, 44.
Lagarde, 59.
Lendeledé, 28.
Libramont, 34.
Liège, 31, 32, 92, 117, 118, 120,
124, 127, 152, 153, 156, 158,
162, 171, 172, 178, 183, 195,
196, 205, 219.
Longuyon, 27.
Longwy, 66, 209.
Louvain, 38, 71, 72, 73, 74, 158,
185, 202, 210, 219.
Malines, 22, 23, 219.
Marzahn, 75.
Mayence, 35.
Metz, 14, 16, 118.
Minden, 124.
Moors, 25.
Mülheim, 25, 26.
Munster, 39, 40, 90, 91.
Namur, 58, 219, 228.
Neufchateau, 58, 59, 64.
Noyon, 157.
Oberhaslach, 50.
Oberhausen, 34.
Oberlahn, 18.
Ochamps, 58, 59, 64.
Ohrdruf, 37, 38, 203.
Oldesloe, 49.
Orchies, 37.
Osnabrück, 60, 134.
Pael, 26.
Pagny, 50.
Patsie (?), 35, 159.
Petite Fosse, 24.
Poppenhausen, 74, 75.
Postdam, 83, 84.
Quiévrain, 157.
Ramscapelle, 200.
Rauscha, 48.
Rosée, 39.
Rotterdam, 71.
Roye, 18, 19.
Ruevalle, 47.
Saarbrück, 59.
Saint-Dizier, 112.
Saint-Pierrevillers, 48.
Saint-Trond, 74.
Schaffen, 62, 63.
Schirmeck, 134.
Sedan, 61.
Sigmaringen, 82.
Soiron, 170.
Stockholm, 173.
Strasbourg, 59.
Thimister, 151.
Trèves, 34, 62.
Unterleinach, 31, 32.
Verviers, 145, 170, 239.
Viersen, 185.
Vive-Saint-Eloy, 106.
Vouziers, 74, 75.
Waelhem, 23.
Walreghem, 106.
Wingles, 77.

b) *Noms de personnes.*

- Anderheid, 59.
 Andrieux, 21.
 Atzert, (A. W.), 38.

 Baldeweg (Ernst), 239, 240, 241.
 Baldung Grien (Hans), 223.
 Barthel (K.), 124.
 Bauer, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25,
 26, 28, 31, 36, 37, 42, 44, 45,
 46, 48, 50, 63, 64, 65, 67, 69,
 71, 75, 76, 78.
 Berg (Alex.), 51, 194.
 Bickel (A.), 42.
 Binder (Heinrich), 33.
 Bizzoni, 123.
 Bodensieck, 77, 134, 137.
 Bohnen, 25.
 Bosch (Jérôme), 222.
 Bourbaki, 123.
 Brecht (E. W.), 219, 221, 225.
 Brouwer, 218, 222.
 Bryce, 228.

 Collard, 39.
 Coppens, 221.
 Cremer, 122.

 Davignon (H.), 128.
 De Coster, 221.
 Deiber (Albert), 50.
 Duhr (Bernhard), 8, 9, 10, 13,
 115, 116, 195.
 Dujardin (Théophile), 64.
 Dürer (Albert), 223.

 Fassbender, 116.
 French, 176, 177.
 Frobenius, 61.
 Gamarrá (Manuel), 228.
 Garibaldi, 123.
 Gerling (Wilhelm), 21.
 Glasdrow, 239, 240.
 Grondijs (L.-H.), 228.
 Grünewald (Mathias), 223.
 Guillaume II, 209, 210.

 Händecke, 217, 218, 219, 224.
 Hardinghaus, 91.
 Hermanns, 44, 45.
 Heubner (H.), 162, 166.
 Heylen, 228.
 Möcker, 150, 152, 154, 155, 156,
 158, 165, 166, 170.
 Hoffmann (J.), 52.
 Holk, 55, 198.
 Holmboe, 83.
 Hoogenberg, 221.

 Jordaens, 218.

 Kaufmann (F.), 79, 86.
 Klinker, 15.
 Köhrer (Erich), 15.
 Koopmann (Edouard), 30.
 Kuhnt, 82.
 Kupper, 31.
 Kurschnee (Joseph), 191.
 Küttner, 79.

 Leitzen (Hans), 54.

- Liebknecht, 87.
- Memling, 222.
- Mercier, 228.
- Möller (Ernst), 36.
- Müller (Lorenz), 53.
- Müller (Wilhelm), 29.
- Niel, 123.
- Pauls, 54, 239, 240.
- Piffel, 229.
- Platz (Wilke), 193.
- Poblawsky, 26.
- Rautenberg, 88.
- Renner, 92.
- Reuter, 58.
- Röhlich, 48.
- Rops (Félicien), 219, 222.
- Rooses (Max), 218.
- Rössner, 35, 159.
- Rubens, 221, 222, 223
- Ruschenbuch, 45.
- Saethre, 83, 85.
- Schmidt (Adolf, Fr.), 76, 77, 167.
- Schoenen, 16.
- Schweder (Paul), 49, 50.
- Sexau (Richard), 54.
- Sparr (Herm.), 54.
- Strœuvelds (Stijn), 106, 107, 108.
- Teniers (David), 219.
- Thier, 81.
- Tillmanns, 68.
- Unversehrt (Friedr.), 91.
- Van Den Bergh (Aloysius), 229.
- Van Gennep (A.), 96, 97.
- Vogt (Anton), 47, 48.
- Von Bethmann-Hollweg, 229.
- Von Bissing, 40, 72, 208.
- Von Brauchitsch, 77.
- Von Emmich, 30, 103.
- Von Eulwege, 51.
- Von Hartmann, 229.
- Von Held, 212.
- Von Linde-Suden, 9, 91.
- Von Liszt, 95.
- Von Moltke, 206.
- Von Mossner, 60.
- Von Puttkammer (Jesco), 29.
- Von Scharfenort, 110, 112.
- Von Strantz (Viktor), 73, 193, 194.
- Von Römer, 1.
- Von Rupsch, 45.
- Von Thiel, 73.
- Von Trotha, 193.
- Völlers, 81.
- Wagner, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 28, 31, 36, 37, 42, 44, 45, 46, 48, 50, 63, 64, 65, 67, 69, 71, 75, 76, 78.
- Waldner, 174.
- Weyrach, 34.
- Wiertz, 222.
- Wilson, 8, 212.
- York, 112.

PUBLICATIONS CITÉES

a) Livres et brochures.

- BECKER, C.-H., *Deutschland und der Islam*. — Berlin, Deutsche Verlagsanstalt, 1914 215
- BIERBAUM, Athanasius, *Soldaten-Pflichten*. — Dülmen, A. Laumann, 1914 215
- BAEDT, E.-W., *L'art belge*. — Munich, Hugo Schmidt, 1915. 219
- DAVIGNON, H., *La Belgique et l'Allemagne*. — Londres, Harrison et fils, 1915 125, 128
- DUHR, B., *Der Lügegeist im Völkerkrieg, Kriegsmärchen*. — München-Regensburg, Manz, 1915. 8, 9, 14, 22, 27, 31, 33, 34, 35, 37, 44, 46, 48, 51, 54, 68, 71, 76, 78, 89, 90, 116, 117, 195, 214.
- ENGEL, L., *Kriegsflammen. Roman vom belgischen Kriegsschauplatz*. — Zehnpfennig-Bibliothek, Neur., W.-W. Klambt, 1915 201
- FROBENIUS, Hermann, *Durch Not und Tod Schilderungen aus dem Weltkrieg*, 1914. — Wien, F. Tempsky, Leipzig, Freytag, 1915 61, 73, 192
- GRONDIJS, L.-H., *Les Allemands en Belgique. Louvain et Aerschot. Notes d'un témoin hollandais*. — Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915 228
- HAENDECKE, B., *Les francs-tireurs et l'art en Belgique*. — *Nationale Rundschau*, n° 1, année 1914-1915. 217

- HAUSTEIN, *Die Schwester des Franktireurs.* — Verlagshs. für Volkliteratur und Kunst, 1915. 201
- HEYMANN, *Unsere feldgrauen Helden. Aus Tagebüchern und Briefen.* — Réclam. Universal-Bibliothek, 1915. 189
- HOECKER, Oskar, *An der Spitze meiner Kompagnie, drei Monate Kriegserlebnisse.* — Berlin, Vienne. Verlag Allstein, 1914. 150, 187
- HEUBNER, Heinrich, *Unter Nimnich vor Lüttich. Unter Kluck vor Paris. Selbsterlebtes aus dem Herbstfeldzug, 1914.* — Schwerin i. Mecklb., Verlag des Hofbuchhändlers Friedrich Bahn, 1915. 162
- KORTHEUER, *Erlebnisse eines freiwilligen Feldgeistlichen.* — Buchhandlung der nass. Colportageverlag, 1914. 187
- KOTZDE, W. *Von Lüttich bis Flandern. Belgien 1914, mit sechs Vollbildern und reichem Buchschmuck von Hans Batuschek, und einer Relieffarte des westlichen Kriegsschauplatzes.* — Weimar, Gustav Kiepenheuer, 1914. 7, 3, 192, 203
- KRIEGK, *Der Krieg, 1914. Aus die Weser-Zeitung zusammengestellt.* — Bremen, G. Schönemann, 1914. 192
- KUTTNER, Max, *Deutsche Verbrechen!* — Bielefeld, Leipzig, Verlag von Velhagen und Klasing, 1915. 180
- LAMBRECHT, Nanny, *Die eiserne Freude.* — Berlin, Fleischel, 1915. 199
- LEITZEN, Hans, *Der grosse Krieg in Feldpost-Briefen.* Wolfenbüttel, J. Zwissier, 1914. 54, 195
- MICHEL, André, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, vol. V.* — Paris, Colin, 1912. 223
- PANNEK, *Im Kampfe mit Franktireurs. Dramatische Szene.* — Reckling., A. Vollmer, 1914. 201
- PAULS, *Aus eiserner Zeit 1914. Briefe aus dem Felde. Gesammelt und herausgegeben.* — Elmsh. J.-M. Groth, 1914. 54, 180
- PFLANZ, *Aus der Fremde in die Heimat. Feldpost-*

- briefe eines freiwilligen Feldpredigers.* — Liegn., H. Krumbhaan, 1914 189
- QUENZEL, *Vom Kriegsschauplatz. Feldpostbriefe und andere Berichte vom Mitkämpfern und Augenzeugen.* — Hesse und B. Verlag, 1914 189
- RENKER, *Der Fränkireur, Lebensbild aus dem Kriege. Vaterländische Theaterstücke.* — Leipzig, O. Teich, 1914. 201
- RENKER, *Der Fränkireur, Dramatische Szene.* — Kriegstheater, Mülheim i. Th., D. Danner, 1914. 201
- ROTHEIT, B., *Die Friedensbedingungen der deutschen Presse. Los von Reuter und Havas!* — Berlin, Puttkammer U. Mühlbrecht, 1915. 215
- SAGET, *Der Fränkireur Trauerspiel.* — Recklingh., A. Vollmer, 1914. 201
- SCHWEDER, *Im kaiserlichen Hauptquartier. Deutsche Kriegsbriefe.* — Hesse et B. Verlag, 1914. 189
- SEXAU, Richard, *Blut und Eisen* 198
- STAUFFER, E.-F., *Der Fahnenträger von Verdun.* — Berlin, u. Leipzig, Verlag von A. Anton, 1915. 198, 203
- STREUVELS, Stijn, *In Oorlogstijd. September 1914. Uit het dagboek van Stijn Streuvels.* — Amsterdam, L.-J. Veen 107, 108
- VON SCHARFENORT, *L'interprète militaire. Zum Gebrauch im Feinlesland sowie behufs Vorbereitung für die Dolmetscher-prüfung mit den Lösungen der schwierigen Texte aus « 225 deutsche Aufgabe, usw ».* Zum Selbstunterricht, 2^{te} völlig umgearbeitete Aufgabe. — Berlin, Verlag von A. Bath, 1906 110, 112
- VAN GENNEP, A., *La formation des légendes.* — Paris, Flammarion, 1910 96
- VON STRANTZ, Viktor, *Die Eroberung Belgiens, 1914. Selbsterlebtes. Nach Berichten von Feldzugsteilnehmern zusammengestellt und bearbeitet.* — Minden W. Köhler, 1914 73, 131, 190, 195, 203

- VON TROTHA, *Mit den Feldgrauen nach Belgien hinein, Kriegserlebnisse und Schilderungen.* — Leipzig, Hesse et Becker, 1915 146, 191, 195
- WECHSLER, *Du, Heimat, musst uns bleiben. Soldatenbriefe und Gedichte von der Grenzbesetzung.* — Schaffhsn, P. Meili, 80 Pfg. 189
- Aus den Kämpfen um Lüttich von einem Sanitätssoldaten.* — Berlin, S. Fischer Verlag, 1915. 108, 117, 160, 161, 187, 194.
- Die belgischen Greueltaten gegen die Deutschen, der Franktireurkrieg und die Verwundung von Dumdum Geschossen im Krieg 1914. Amtliche und glaubwürdige Berichte.* — Leipzig, Gustav Zehrfeld, 1915 194
- Briefe aus dem Felde 1914-1915. Im Auftrage der Zentralstelle zur Sammlung von Feldpostbriefen im märkischen Museum zu Berlin herausgegeben von Pniower, Schuster, Sternfeld, u. a.* — Oldenburg, G. Stallung's Verlag, 1915. 188
- 100 Briefe aus dem Felde. Wie die Soldaten über dem Krieg erzählen.* — Fränk. Verlags-Anstalt u. Buchdruckerei, 1914. 189
- Deutsche Feldpost-Briefe. Schilderungen und Berichte vom Völkerkrieg 1914.* — Chemnitz, 4, Thummler, 1914 187
- Das deutsche Feldzugsbüchlein 1914. Kriegschronik, Feldzugsbriefe. I. Teil bis zur Fall von Antwerpen.* — Cotha, F. A. Perthes, 1914 188
- Deutsches Heldenbuch 1914. Feldpost-briefe, wahre Erlebnisse und Erzählungen von Kriegs-Schauplatz in Ost und Westen.* — Stuttgart, P. Mahler, 1914 188
- Das deutsche Herz. Feldpostbriefe unserer Helden, Gesammelt und herausgegeben von Krach.* — Berlin, A. Scherl, 1914 189
- Der deutsche Krieg in Feldpostbriefen, herausgege-*

- ben von Joachim Delbrück. Erster Band: Lüttich-Namur-Antwerpen. Mit einer Einleitung von Generaleutnant z. D. Imhoff. — München, Georg Müller 187*
- Die deutsche Kriegsliteratur. Teildruck aus dem Register zu Hinrichs Halbjahrs-Katalog der im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher, Zeitschriften, Landkarten, u. s. w. — Leipzig, J. C. Hinrichs'schen Buchhandlung, 1915 190*
- Feldpost-Briefe 1914. Berichte und Stimmungsbildern von Mitkämpfern und Miterlebtern. Herausgegeben von Sparr. — Leipzig, O. Spamer, 1914. 54, 194*
- Der Franktireurkrieg in Belgien. Geständnisse der belgischen Presse. — Stuttgart, Berlin, Verlags-Anstalt, 1915. 45, 180*
- Im Feuer. Heldentaten, Feldbriefe, Soldatenhumor, (Schuster L., 2 M.) 196*
- Kriegsfreiwilliger, Erlebnisse eines Primaners. — Verlagshaus für Volksliteratur und Kunst, 1914. . . 187*
- Kriegslesebuch über dem Krieg von 1914. Die besten Kriegserzählungen aus deutschen, österreichischen und schweizerischen Zeitungen. Als Vorlesebuch für den Schulgebrauch herausgegeben von Dr. Alwin Wunsche, Lehrer in Leipzig. Sechstes bis achstes Tausend. — Leipzig, Friedrich Brandstetter. 1915 190, 194*
- Liebes Vaterland magst ruhig sein. Feldbriefe unserer Offiziere. Aerzte und Soldaten. — Heiller, E. Salzer, 1915 188*
- Lüttich. Krieg und Sieg 1914, nach Berichten der Zeitgenossen. — Berlin u. Leipzig, Hermann Hillger Verlag, 1915 191, 195*
- Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique. Commission officielle du gouvernement belge, — Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915. . . . , 228*
- Report of the Committee on alleged German outrages,*

<i>presented to the Parliament by command of His Majesty.</i> — London, Eyre and Spottiswoode, 1915.	228
<i>Das Schwarzbuch der Schandtaten unserer Feinde, herausgegeben vom kriegspolitischen Kultur-Ausschuss der Deutsch-nordischen Richard Wagner-Gesellschaft für germanischen Kunst und Kultur mit einem Nachwort vom Freiherrn Marshall von Brieberstein.</i> — Berlin, Wilhem Borngräber Verlag, 1915.	173, 193, 195, 197
<i>Um Deutschlands Ehre.</i> — Berlin, Verlag moderner Lektüre, 1915	200
<i>Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs. Auswärtiges Amt.</i> — Berlin, G. Stilke, 1915.	238
<i>Die Wahrheit über den Krieg.</i> — Berlin, E.-S. Mittler, 1914.	158
<i>Der Weltkrieg, 1914, Belgische Kriegsgreuel. Verirrungen menschlicher Scheusale.</i> — Dresden, Max Fischer's Verlagshandlung, 1915.	204
<i>Willig und Heinrich : Marsh ! Marsch ! Hurra ! Hurra ! Erlebnisse zweier Kriegsfreiwilliger 1914.</i> — Berlin, A. Weichert, 1914	187

h) *Journaux et revues.*

<i>Argentina</i> , du 4 mars 1915	228
<i>Augsburger Postzeitung</i> , n° 502, du 31 octobre 1914	33
<i>Bamberg Tageblatt</i> , 6 octobre 1914.	24
<i>Bayerische Kurier</i> , n° 269, du 26 septembre 1914	72
» » n° 274, du 1 ^{er} octobre 1914.	27
» » n° 290, du 17 octobre 1914.	32
» » n° 3, du 3 janvier 1915	49
» » n° 14, du 14 janvier 1915.	55
<i>Berliner Lokal-Anzeiger</i> , du 31 août 1914	71
» » n° 162, du 29 mars 1915	127

<i>Berliner Tageblatt</i> , n° 460, du 10 septembre 1914.	33
» » n° 460, du 14 septembre 1914 (Abendausgabe)	127
<i>Berliner Tageblatt</i> , n° 460, du 26 septembre 1914.	33
» » n° 179, du 9 avril 1915.	127
» » n° 401, du 8 août 1915.	213
<i>Cahiers Documentaires</i> , livraisons 24 et 25	228
» » livraisons 25 et 26	229
» » livraisons 30	107
» » livraisons 35	229
<i>Courrier de la Plata</i> , du 4 mars 1915.	228
<i>Düsseldorfer General-Anzeiger</i> , du 7 août 1914	170
<i>Der Fels</i> , 10 Jhrg, n° 7 u. 8, janvier 1915.	53
» » n° 9 u. 10, février 1915	53
<i>Frankfurter Zeitung</i> n° 249, du 8 septembre 1914.	51
<i>Frankfurter Zeitung</i> du 21 mars 1915, (erstes Mor- genblatt)	106
<i>Frankfurter Zeitung</i> , du 27 mai 1915 (erstes Mor- genblatt).	215
<i>General-Anzeiger</i> (Mülheim), n° du 299, du 5 décem- bre 1914.	25
<i>Germania</i> , du 5 mars 1915	46
<i>Hamburger Fremdenblatt</i> , n° 226 B, du 18 septembre 1914.	78
<i>Hannoversche Courier</i> , n° 31-282, du 13 août 1914	6
» » n° 31-467, du 24 nov. 1917	22
<i>Herner Zeitung</i> , n° 211, du 9 septembre 1914	39
<i>Kasseler Allgemeine Zeitung</i> , n° 261, du 20 septembre 1914.	33
<i>Kaulsdorfer Zeitung</i> , n° 137, du 20 novembre 1914	75
<i>Kitzinger Zeitung</i> , n° 270, du 22 novembre 1914	37
<i>Kölnische Volkszeitung</i> , n° 699, du 6 août 1914.	126
» » n° 702, du 7 août 1914.	126
» » n° 704, du 8 août 1914.	126
« » n° 706, du 8 août 1914.	126
» » n° 708, du 9 août 1914.	126

<i>Kölnische Volkszeitung</i> , n° 709, du 10 août 1914.	119, 126
» » n° 710, du 10 août 1914.	. . . 126
» » n° 711, du 10 août 1914.	119, 126, 127.
» » n° 712, du 11 août 1914.	121, 127
» » n° 713, du 11 août 1914.	. . . 127
» » n° 716, du 12 août 1914.	. . . 127
» » n° 717, du 12 août 1914.	. . . 130
» » n° 718, du 12 août 1914.	. . . 172
» » n° 719, du 13 août 1914.	127, 170
» » n° 720, du 13 août 1914.	122, 127
» » n° 721, du 14 août 1914.	. . . 127
» » n° 722, du 14 août 1914.	. . . 127
» » n° 728, du 16 août 1914.	. . . 5
» » n° 732, du 18 août 1914.	. . . 6
» » n° 737, du 19 août 1914.	. . . 181
» » n° 741, du 20 août 1914.	. . . 124
» » n° 745, du 22 août 1914.	. . . 145
» » n° 747, du 22 août 1914.	. . . 128
» » n° 766, du 29 août 1914.	. . . 139
» » n° 793, du 8 sept. 1914.	. . . 206
» » n° 799, du 10 sept. 1914.	. . . 127
» » n° 801, du 10 sept. 1914.	211, 212
» » n° 802, du 11 sept. 1914.	. . . 211
» » n° 808, du 14 sept. 1914.	. . . 214
» » n° 811, du 16 sept. 1914.	. . . 174
» » n° 813, du 16 sept. 1914.	. . . 184
» » n° 820, du 19 sept. 1914.	. . . 60
» » n° 852, du 30 août 1914.	. . . 80, 85
» » n° 854, du 1 ^{er} oct. 1914.	. . . 38
» » n° 869, du 6 oct. 1914.	. . . 39
» » n° 880, du 10 oct. 1914.	. . . 91
» » n° 956, du 5 nov. 1914.	. . . 56
» » n° 965, du 8 nov. 1914.	. . . 61
» » n° 970, du 10 nov. 1914.	. . . 83
» » n° 1022, du 27 nov. 1914.	. . . 83, 84

<i>Kölnische Volkszeitung</i> , n° 1116, du 31 déc. 1914	49
» » n° 165, du 25 fév. 1915.	230
« » n° 220, du 16 mars 1915	30, 42, 64, 78.
» » n° 247, du 25 mars 1915	41, 74,
» » n° 268, du 1 ^{er} avril 1915	20, 24, 62, 64.
» » n° 304, du 14 avril 1915	17, 28, 29, 37
» » n° 331, du 23 avril 1915	25, 47, 65.
» » n° 352, du 30 avril 1915	21, 134
» » n° 42, du 29 mai 1915.	18, 75
<i>Kölnische Zeitung</i> , n° 1192, du 11 octobre 1914	85
» » n° 458, du 6 mai 1915	186
» » n° 552, du 2 juin 1915	106
<i>Landesbote</i> (Oldesloe), n° 235, du 7 octobre 1914	49
<i>Leipziger Neueste Nachrichten</i> , n° 291, du 20 octo- bre 1914.	62
<i>Leipziger Neueste Nachrichten</i> , n° 301, du 30 octo- bre 1914.	14
<i>Lübecker General-Anzeiger</i> , n° 381, a. du 1 ^{er} dé- cembre 1914	28
<i>De Maasbode</i> , n° 13.390 du 4 septembre 1913	229
<i>Münchener Neueste Nachrichten</i> , n° 340, du 7 juillet 1915	215
<i>Münchener Tageblatt</i> , du 20 septembre 1914	57
<i>Nach Feierabend</i> , n° 43, de 1914	69, 70 71
<i>Niederschlesischer Wanderer</i> , n° 112, du 12 septem- bre 1914.	48
<i>Nieuwe Rotterdamse Courant</i> , du 12 juin 1915, Ochtenblad B	1
<i>Norddeutsche Allgemeine Zeitung</i> , du 14 août 1914	120
» » » » du 6 sept. 1914	208
» » » » du 8 sept. 1914	209

<i>Norddeutsche Allgemeine Zeitung</i> , du 4 juin 1914 (erste Ausgabe)	106
<i>Norddeutsche Allgemeine Zeitung</i> , du 12 septembre 1914 (zweite Ausgabe)	229
<i>Osnabrücker Tageblatt</i> , du 29 janvier 1915	134
<i>Osnabrücker-Zeitung</i> , du 5 septembre 1914.	60
<i>Le Petit Belge</i> , du 13 août 1914	180
<i>Der Radtourist und der Automobilist</i> , n° 12, du 20 oc- tobre 1914	59
<i>Saale-Zeitung</i> , du 28 avril 1914	16
<i>Schwarzwälder Chronik</i> , n° 146, du 18 septembre 1914	76, 77
<i>Schlesische Zeitung</i> , n° 721, du 14 octobre 1914	20
» » n° 844, du 2 décembre 1914	64
<i>Strassburger Post</i> , du 1 ^{er} avril 1915	130
<i>Tägliche Rundschau</i> , n° 42, du 31 août 1914	71
» » » du 3 septembre 1914	74
<i>De Telegraaf</i> , du 7 août 1914	180
<i>Thüringer Monatsblätter</i> , du 1 ^{er} octobre 1914	35
» » du 1 ^{er} décembre 1914.	65, 67
<i>De Tijd</i> , n° 20 726, du 24 août 1915	229
» n° 20 727, du 25 août 1915	229
» n° 20 735, du 3 septembre 1915.	229
<i>Tremonia</i> , n° 292, du 24 octobre 1914.	35
<i>Vorwärts</i> , du 22 octobre 1914	86
» du 6 décembre 1914	88
» du 1 ^{er} mai 1915.	106
» du 2 mai 1915	45
<i>Vossische Zeitung</i> , n° 212, du 27 avril 1915	106, 107
» » n° 401, du 8 août 1915	215
<i>Weilburger Anzeiger</i> , n° 286, du 8 décembre 1914	18
<i>Wermelskirchener Zeitung</i> , n° 240, du 1 ^{er} sept. 1914	68
<i>Weser-Zeitung</i> , n° 24 434, du 18 octobre 1914	83
<i>Zwickauer Zeitung</i> , n° 240, du 15 octobre 1914	46

TABLE DES MATIÈRES

I. — Objet, Méthode et Source du travail	1
Elaborations légendaires en temps de guerre. — Récits de la fureur populaire en Belgique. — Caractères légendaires. — Documentation limitée aux sources exclusivement allemandes. — <i>Informations Pax</i> et enquêtes de l'autorité militaire. — Leur origine et leur portée	1
II. — Motifs thématiques des légendes	13
§ 1. — <i>Actes de trahison</i>	14
§ 2. — <i>Excitation au meurtre et au combat</i>	30
§ 3. — <i>Attaques traîtresses</i>	41
§ 4. — <i>Mitrailleuses sur les clochers</i>	54
§ 5. — <i>Meurtres, empoisonnements, mutilations</i>	68
III. — Genèse des légendes	95
§ 1. — <i>Déformations inconscientes dans l'observation</i>	95
Expériences du séminaire de criminologie du professeur von Liszt, et du Congrès de psychologie de Göttingue. — Lois des déformations	95
§ 2. — <i>Psychologie du soldat allemand au début de la campagne</i>	100

a) Excitations et degré de conscience au cours des opérations militaires	100
b) Prédilections à l'égard des populations belges. — Présuggestion du franc-tireur. — Survivance du souvenir de 1870 dans la littérature populaire et dans les manuels militaires. — Application de ce souvenir à l'éventualité d'une guerre en Belgique. — Transposition des représentations subjectives dans le réel. — Avertissements officiels des 9 et 14 août 1914 sur la guerre de francs-tireurs. — Atmosphère d'excitation et de fièvre au milieu de laquelle s'achève la concentration. — Esprit de méfiance et de haine dans l'armée	109
§ 3. — <i>Mécanisme de l'élaboration légendaire</i>	134
Méprises résultant de la préoccupation exclusive du danger. — Suggestion du franc-tireur et réactions réflexes. — Elaborations explicatives. — Falsifications délibérées de la réalité	134
IV. — Transmission et diffusion des légendes.	169
§ 1. — <i>Transmission orale</i>	169
Soldats revenant du front. — Prestige des premiers blessés. — Sollicitations de la curiosité populaire. — Récits des convalescents dans les lieux publics	169
§ 2. — <i>Transmission écrite</i>	179
Lettres du front : Feldpost-Briefe. — Reproduction dans la presse. — Absence de critique des journaux. — Recueil de Feldpost-Briefe. — Chronique des événements de la guerre. — Œuvres d'imagination : nouvelles et romans populaires	179
§ 3. — <i>Transmission par l'image</i>	202
Cartes postales illustrées et gravures	202
§ 4. — <i>Consécration officielle et pénétration dans la croyance collective</i>	205
Notes officielles des 9, 14 et 28 août 1914. — Déclaration	

du Chancelier du 7 septembre 1914. — Message de l'Empereur au Président des Etats-Unis du 8 septembre 1914. — Absence de contrôle critique. — Autorité des récits légendaires. — Leur degré de diffusion. — Leur assimilation par l'esprit populaire. — Leur valeur d'évidence. — Leur incorporation dans l'ordre logique	205
V. — Caractère des légendes et unité de leur cycle	
Détermination du caractère imaginaire des récits. — Portée des <i>Informations Pax</i> et des enquêtes de l'autorité militaire. — Etude de la genèse et de la transmission des récits. — Pénétration dans la croyance collective. — Unité résultant des personnages et des épisodes. — Thème central et motifs thématiques. — La nature légendaire des récits : sa portée à l'égard du peuple belge et de la valeur probante du livre blanc du 10 mai 1915	225
ANNEXE.	243
TABLEAU DES TÉMOIGNAGES ACTÉS DANS LE LIVRE BLANC DU 10 MAI 1915	245
INDEX	253
a) <i>Noms de localités</i>	253
b) <i>Noms de personnes</i>	255
PUBLICATIONS CITÉES	259
a) <i>Livres et brochures</i>	259
b) <i>Journaux et revues</i>	264





140407

HMod

L2754c

Author Langenhove, Fernand van

Title

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

